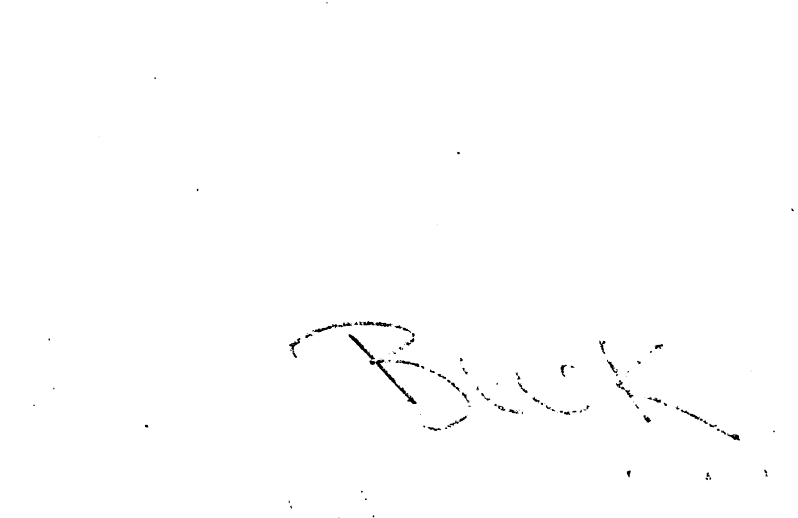
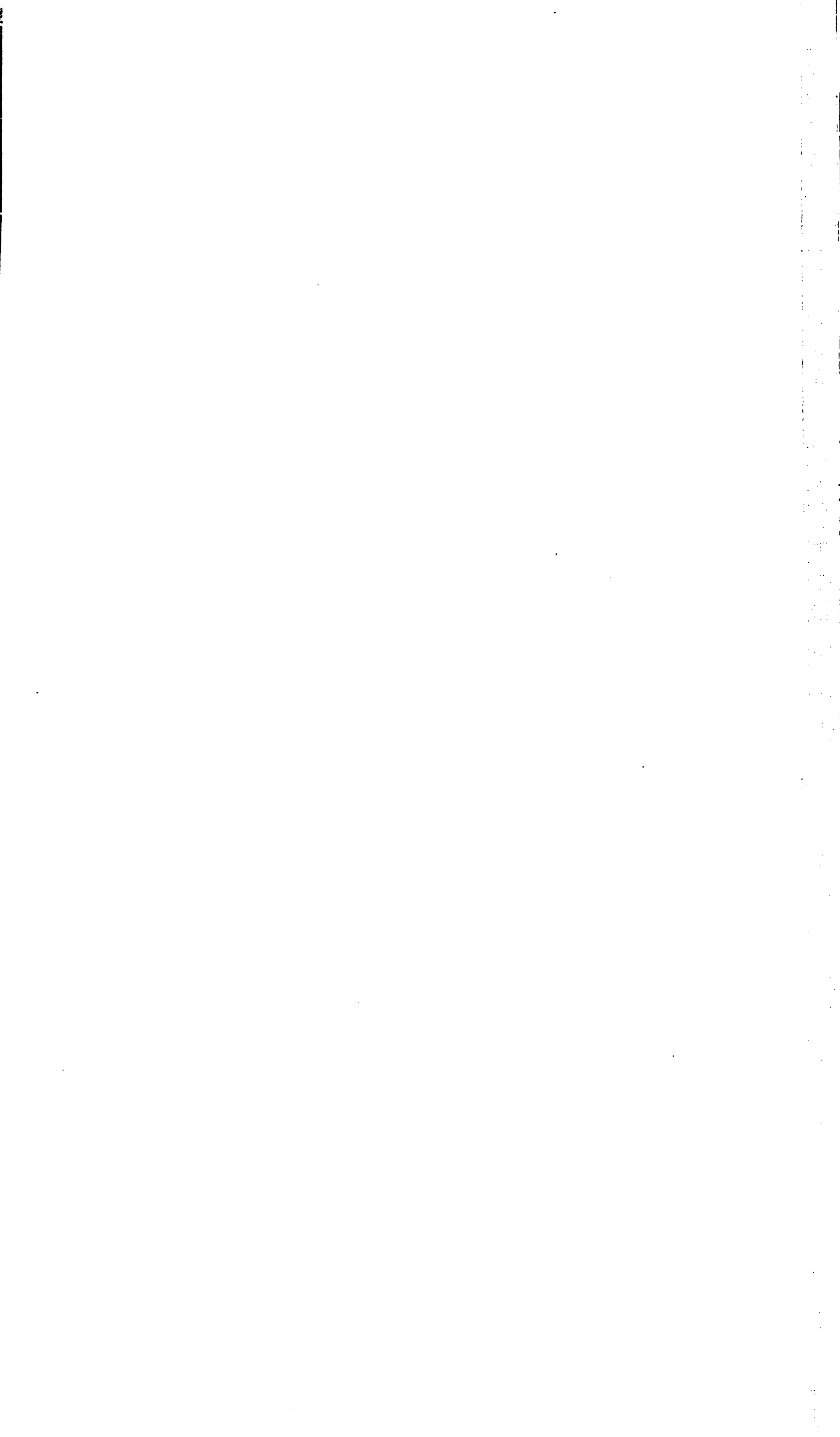
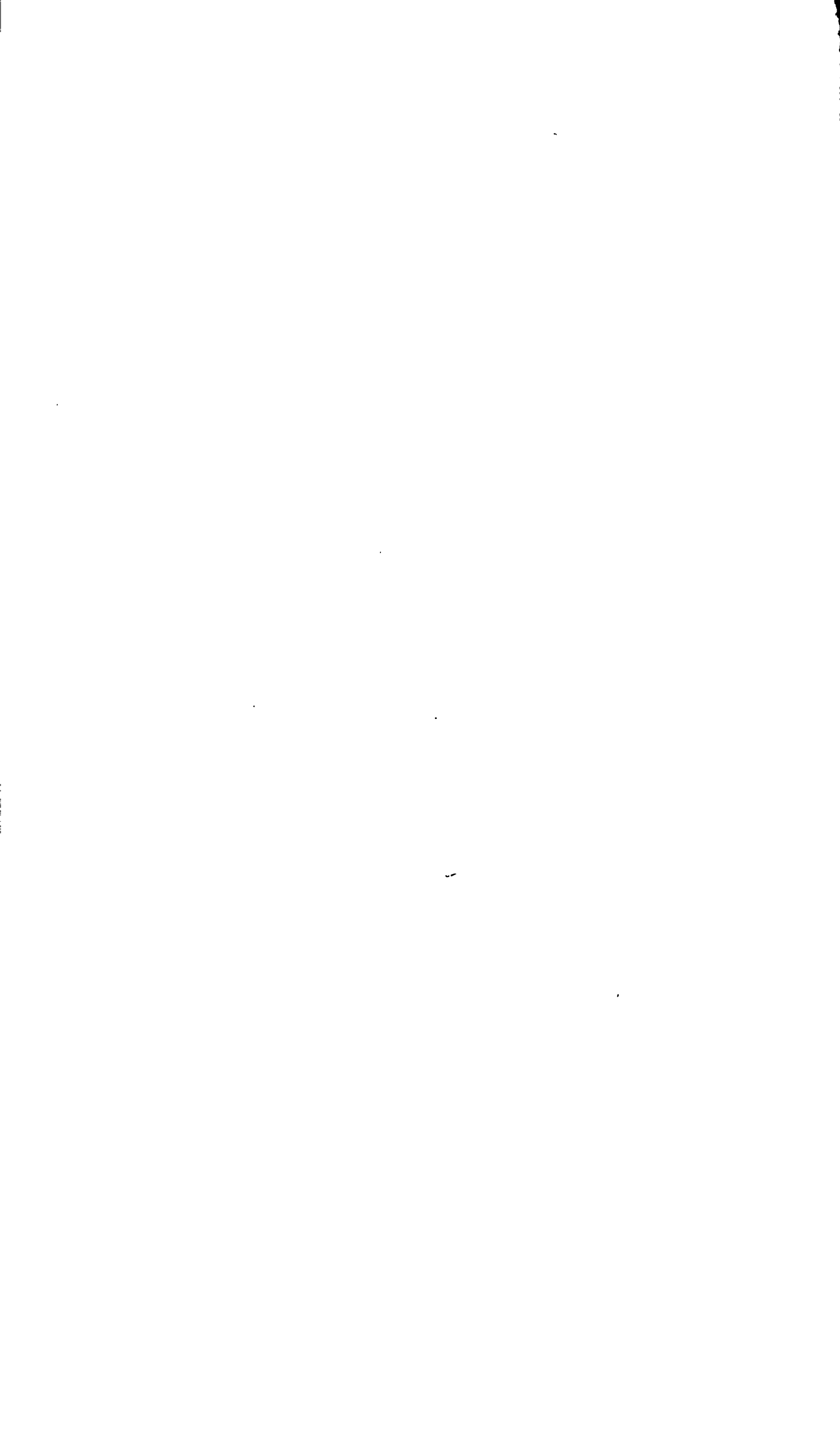
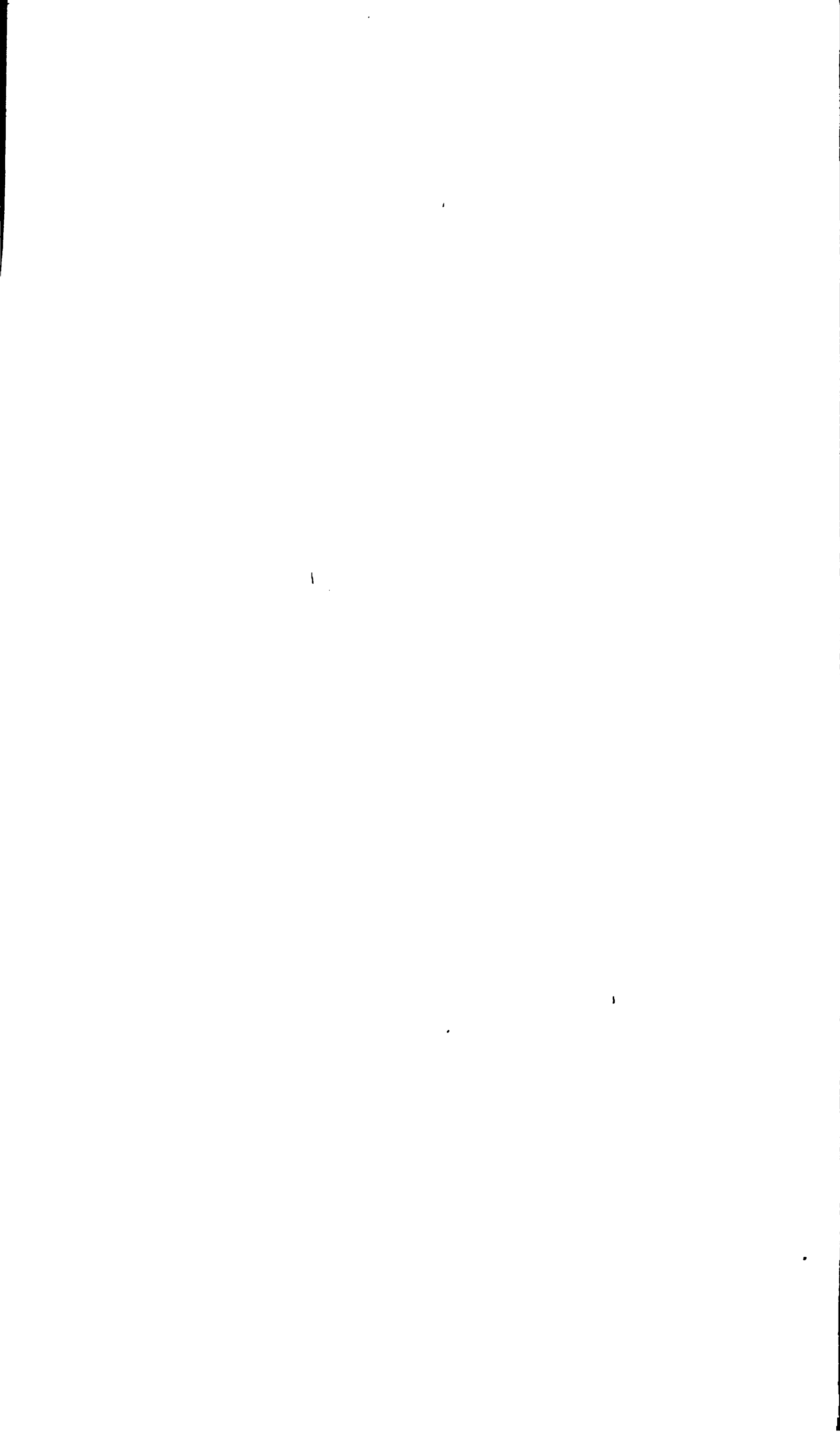



AUCTOR PRETIOSA FACIT
James Lenox

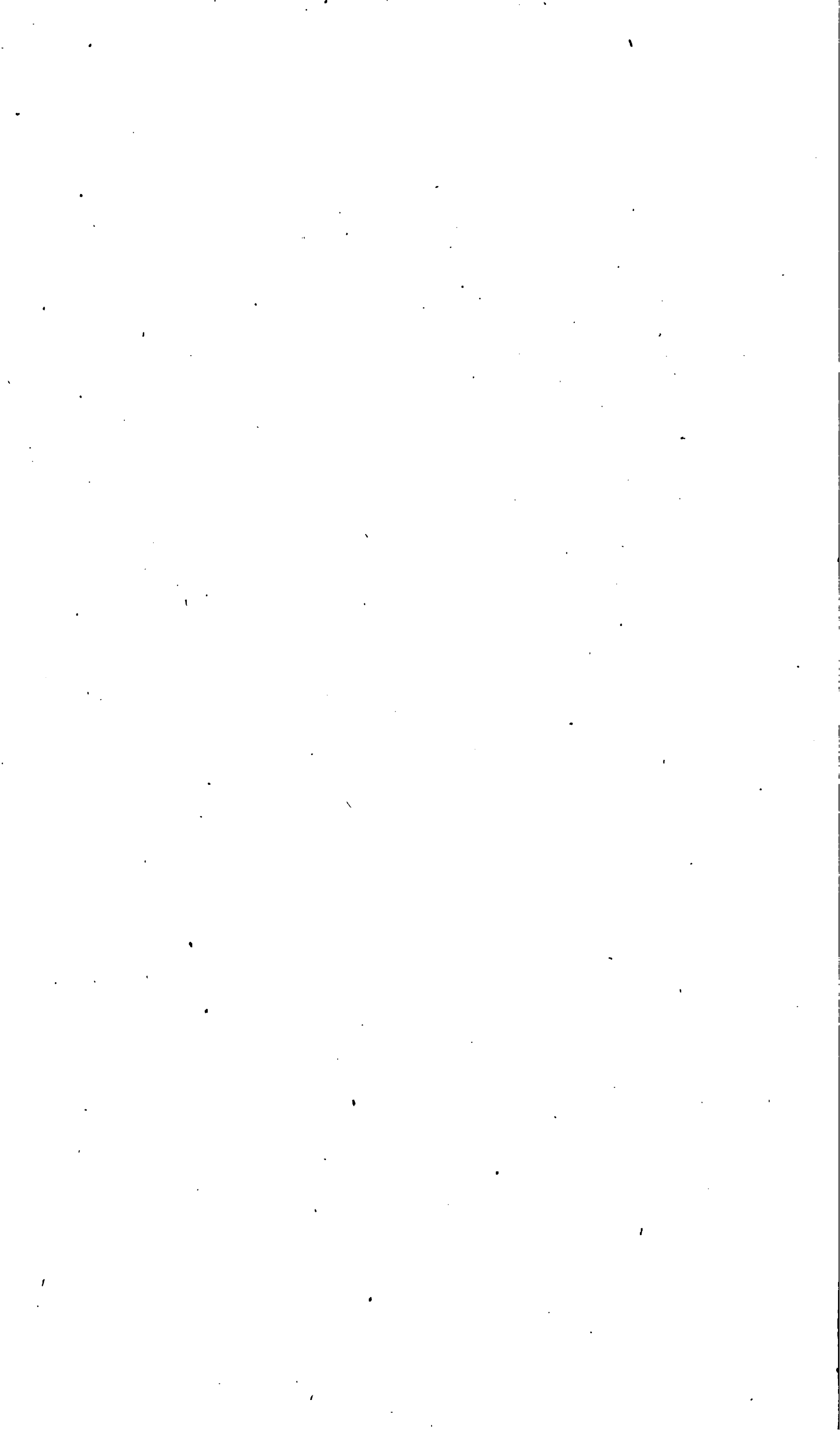










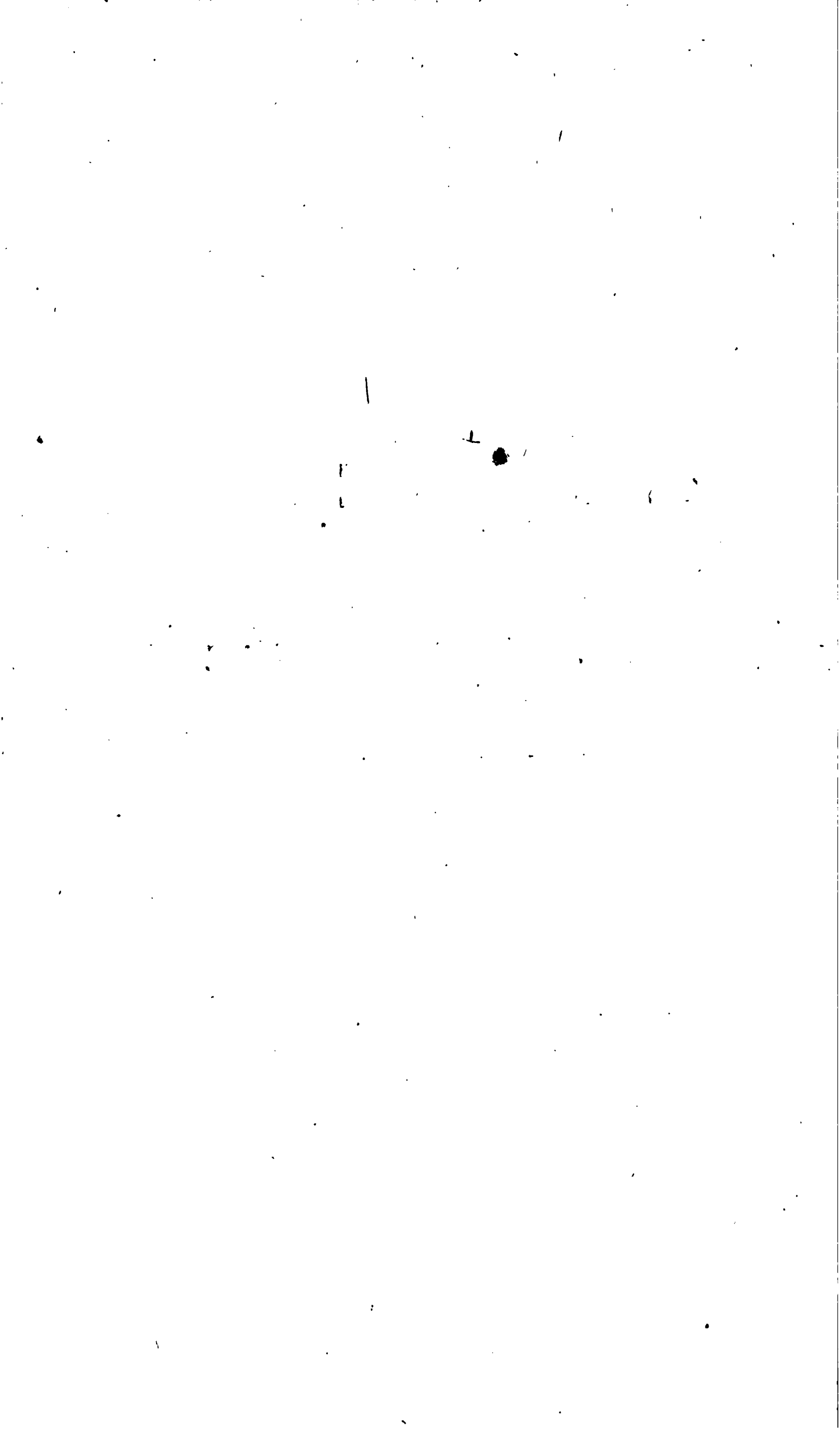


HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.



HISTOIRE
DES
RÉPUBLIQUES ITALIENNES
DU MOYEN ÂGE.

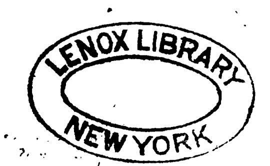
PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut et de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

TOME ONZIÈME.

A PARIS,
Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Lille, nº 17;
Et à STRASBOURG, même Maison de commerce.

M. D. CCC. XV.



HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE LXXXIII.

Laurent de Médicis succède au crédit de son père sur la République florentine. — Faste et ambition des neveux de Sixte IV; première campagne de Julien de la Rovère, qui depuis fut Jules II. Progrès des Turcs; premier siége de Scutari; siége de Lépante; prise de Caffa.

1469—1475.

JUSQU'ICI nous avions vu la république florentine se placer au centre de toutes les négociations, diriger tous les événemens, demeurer tout au moins partie dans toutes les révolutions, dans toutes les guerres importantes qui troubloient l'Italie. Mais sous l'administration des Médicis,

CH. LXXXIII. Florence cessa de tenir ce rang élevé ; elle se laissa oublier dans la balance de l'Italie ; les révolutions des états voisins s'enchaînoient l'une à l'autre sans qu'elle les dirigeât, ou fît effort pour les retenir ; et après avoir passé en revue ces grandes scènes de la politique, nous sommes obligés de retourner en arrière pour chercher ce qu'elle faisoit pendant ce temps-là, dans son administration intérieure. Nous la trouvons alors languissante par la mauvaise santé de son chef, ou affoiblie par l'extrême jeunesse de celui qui lui succède ; nous la voyons participer aux misères des régences et des minorités, et nous concevons comment, avec ce changement d'esprit, sa force a dû s'évanouir.

1469. Il falloit que l'ancien amour des Florentins pour la liberté fût bien affoibli, pour que la mort de Pierre de Médicis ne causât point de révolution dans la république. Déjà Cosme l'ancien, après avoir fondé son autorité sur la supériorité de ses richesses, beaucoup plus que sur de grands services, l'avoit transmise à Pierre son fils, comme une partie de son héritage. Mais Pierre étoit parvenu à un âge où la république pouvoit sans honte lui obéir. Ses infirmités l'avoient rangé de bonne heure parmi les vieillards ; il étoit peut-être plus considéré et moins craint, par cela seul qu'il ne pouvoit guère partager les passions des autres hommes. Sa retraite habituelle à la

campagne, la peine et la lenteur avec laquelle on le transportoit en litière, dans un temps où l'on ne voyageoit qu'à cheval, donnoient une apparence de dignité à celui qu'on ne manquoit jamais de consulter comme un oracle, dans toutes les occasions importantes. Lorsque Pierre mourut, il ne laissa pour chefs à sa famille que ses deux fils, dont l'aîné, Laurent, n'avoit pas vingt-un ans (1). Il étoit contraire à l'honneur de la république, que de vénérables magistrats, vieillis dans les emplois publics, respectés de l'Europe entière, et accoutumés à en diriger la politique, fussent considérés comme les simples partisans de deux jeunes hommes, dont les prétentions étoient démenties par la constitution et toutes les lois de l'état, dont les services étoient nuls, dont la naissance étoit inférieure à celle de tous leurs rivaux, dont le mérite personnel n'avoit encore pu être reconnu. Cependant ceux qui avoient gouverné Florence au nom de Pierre, firent taire l'amour de leur pays, ou même une ambition digne d'une âme élevée, pour n'écouter que des intérêts étroits, l'esprit de parti, et l'ivresse de la victoire. Ils voulurent conserver les abus d'un gouvernement de faction, parce que c'étoient eux qui en profitoient. Le crédit personnel des jeunes Médicis ne devoit l'emporter sur le leur propre, qu'à une époque qui leur pa-

(1) Il étoit né le 1er janvier 1448.

CH. LXXXIII. 1469.

roissoit encore éloignée, et ils croyoient plus facile de tenir leur parti réuni sous un nom ancien, que d'élever ostensiblement à la première place, ceux-mêmes qui l'occupoient en effet.

Les citoyens qui gouvernoient alors réellement Florence, étoient Thomas Soderini, frère de ce Nicolas qui avoit été exilé dans la dernière révolution; André de Pazzi, qui fut fait chevalier par la république, en février 1468, pendant qu'il étoit gonfalonier de justice (1); Louis Guicciardini, Matteo Palmieri, et Pierre Minerbetti. C'étoient eux qui, pendant les douloureuses maladies de Pierre de Médicis, avoient dirigé la Seigneurie, et qui s'étoient emparés de l'autorité du peuple pour élire les magistrats; c'étoient eux encore que Pierre de Médicis, lassé de leur insolence, et des vexations qu'ils exerçoient sur tous les citoyens, avoit menacés de faire rentrer dans les bornes de l'ordre civil, en rappelant les émigrés. Après sa mort ils se concertèrent pour continuer sous un vain nom, une junte qui leur assuroit la distribution de toutes les places, et la disposition des finances de l'état. Les ambassadeurs accoutumés à traiter avec Thomas Soderini, les citoyens qui savoient depuis long-temps que leur fortune dépendoit de sa faveur, lui rendirent une sorte d'hommage, et s'empressèrent de lui

(1) *Cronaca di Leonardo Morelli*. T. XIX. *Déliz. Erud.* p. 185.

faire visite, dès qu'ils apprirent la mort de Pierre de Médicis. Mais Soderini craignit d'exciter la jalousie de ses associés, et d'affoiblir son parti, en acceptant ces marques extérieures de respect. Il renvoya les citoyens qui lui faisoient visite, aux jeunes Médicis, comme aux seuls chefs de l'état; il assembla dans le couvent de Saint-Antoine tous les hommes qui avoient le plus d'influence dans la république; il leur présenta Laurent et son frère, leur recommandant de conserver à ces jeunes gens le crédit dont leur maison avoit déjà joui pendant trente-cinq ans; et il les avertit qu'il étoit bien plus facile de maintenir un pouvoir affermi par le temps, que d'en fonder un nouveau (1).

(1) *Macchiavelli*. L. VII, p. 328. — *Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 106. — *Jo. Mich. Bruti*. L. V, p. 103-106. — *Ricordi di Lorenzo di Medici*. p. 45. M. Roscoë (*Life of Lorenzo*. Chap. III, p. 132) révoque en doute cette intervention de Soderini, parce que Lorenzo, dans ses *Ricordi*, ne raconte point qu'il dût aux bons offices de ce citoyen l'autorité qu'il exerça sur sa patrie. M. Roscoë suppose que le souvenir des services rendus par la famille de Lorenzo, ses alliances étrangères, qui cependant étoient un tort aux yeux des Florentins, et son immense richesse, devoient suffire pour lui faire recueillir sans difficulté une autorité si vivement disputée à son père. M. Roscoë, trompé par la proportion variable du florin à la livre, fait, au reste, une forte erreur sur cette richesse, lorsqu'il évalue le florin d'or à deux shillings et six pence, au lieu de dix qu'il valait réellement. A ce compte, la fortune de Médicis n'auroit pas monté à trente mille livres sterling de capital, ce qui sûrement n'auroit pas suffi pour acheter la

Les Médicis reçurent avec modestie les marques d'attachement et de considération qu'on

liberté de l'état le plus riche de l'Europe. Mais M. Roscoë, comme tous les biographes, tourne tout à l'avantage de son héros ; il recule de cent ans la première apparition d'un Médicis dans l'*Histoire florentine*. Ce fut au siége de Scarperia, en 1351, non en 1251, comme il le rapporte p. 8. Il rehausse tous les services de la famille ; il atténue ou passe sous silence ses forfaits ; il dissimule enfin l'esprit indépendant et ombrageux des Florentins, qui étoient encore bien éloignés de plier volontairement sous le joug d'un prince, encore qu'ils laissassent ébranler leur liberté par une faction.

Je vois, par la publication d'un nouvel ouvrage de M. Roscoë (*Illustrations historical and critical of the life of Lorenzo*, London, 1822), que cette note, et plus encore le jugement que j'ai porté de l'objet de son idolâtrie, l'ont blessé. Rien n'étoit plus loin de mon intention. Je n'avois d'autre but que de prévenir le lecteur contre cette espèce d'enthousiasme qu'on a remarqué dans plus d'un biographe pour le héros auquel il a consacré ses veilles. J'avois, du reste, rendu à plusieurs reprises un juste hommage à la vaste érudition, à la critique et au goût de l'historien de Lorenzo. Je lui avois même payé un tribut qu'il tourne aujourd'hui contre moi. Lorsque je traçai le tableau de la littérature italienne qui fut publié en 1813, n'étant point encore parvenu dans mes recherches historiques jusqu'au temps des Médicis, je crus ne pouvoir suivre de meilleur guide, pour le portrait de Laurent, que son célèbre biographe. D'après lui j'écrivis, dans la *Littérature du Midi*, T. II, p. 37-40, ce morceau que M. Roscoë vient de reproduire p. 139 de son nouvel ouvrage, pour me mettre en contradiction avec moi-même. En effet, je ne connoissois point encore Laurent, comme j'ai dû apprendre à le connoître pour écrire son histoire. La critique de M. Roscoë m'a donné occasion d'examiner de nouveau les passages de ce volume qu'il attaque avec quelque acrimonie ; cet examen n'a

leur donnoit au nom de la république; et pendant plusieurs années ils n'essayèrent pas d'attirer à eux une autorité qui n'existoit ostensiblement que dans les magistrats; et qui ne pouvoit être exercée secrètement sur ceux-ci, que par des hommes dont les longs services et les talens reconnus assuroient la considération. Pendant sept ans, Florence conserva une assez grande paix intérieure; les Médicis, partagés entre leurs études et des goûts de jeunesse, tantôt accueilloient dans leur maison les hommes les plus distingués dans les lettres et les arts; tantôt amusoient le peuple par les fêtes brillantes dont ils l'occupoient. Ces spectacles se multiplièrent encore, et le luxe redoubla au printemps de 1471, lorsque Galeaz Sforza, duc de Milan, vint à Florence avec sa femme Bonne de Savoie, sous prétexte d'accomplir un vœu.

1469.

1471.

Galeaz, que sa vanité, son inconséquence et sa cruauté rendoient déjà insupportable à ses sujets, voulut faire pompe, aux yeux de l'Italie, des trésors qu'il arrachoit à ses peuples par de

eu d'autre résultat que de me confirmer dans mes opinions et mes sentimens. Cependant je ne fatiguerai point à chaque occasion le lecteur de cette controverse; souvent je craindrois d'avoir trop raison. Par exemple, dans le passage auquel se rapporte cette note, conçoit-on que M. Roscoë veuille, p. 98, infirmer le témoignage positif de trois historiens, par le silence de Laurent lui-même, sur une anecdote qui lui étoit désavantageuse, et dont le souvenir devoit l'humilier?

CH. LXXXIII. 1471.

cruelles vexations. Jamais voyage ne fut entrepris avec plus de faste. Douze chars couverts de drap d'or furent transportés à dos de mulet, au travers de l'Apennin, pour le service de la duchesse : aucune route sur laquelle des voitures pussent rouler, n'étoit encore ouverte dans ces montagnes. Cinquante haquenées pour la duchesse, cinquante chevaux de main pour le duc, tous caparaçonnés de drap d'or; cent hommes d'armes et cinq cents fantassins pour la garde, cinquante estaffiers revêtus de drap d'argent et de soie, cinq cents couples de chiens pour la chasse, et un nombre infini de faucons précédoient le duc de Milan. Sa suite, grossie par tous ses courtisans, formoit une troupe de deux mille chevaux (1). Deux cent mille florins d'or avoient été consacrés par lui à cette pompe insensée; avec la moitié de cette somme, l'île de Négrepont auroit été défendue peu de mois auparavant, et ne seroit point tombée entre les mains des Turcs.

Laurent de Médicis reçut dans sa maison le duc de Milan; il déploya à son tour sa propre magnificence, pour fêter dignement un hôte si splendide. Moins d'or et de diamans étoient étalés sur ses habits et dans ses palais; mais la pompe des arts remplaçoit celle de l'opulence, et le nombre d'antiques monumens, de tableaux et de statues

(1) *Antonii de Ripalta Annal Placentini.* p. 929.

admirables que Laurent avoit rassemblés, étonna le duc de Milan (1). La république, de son côté, rivalisa de luxe avec son hôte et avec son riche citoyen. Toute la nombreuse suite du duc fut logée et entretenue aux frais du public; trois spectacles sacrés dans le genre des mystères furent successivement offerts aux yeux des Lombards. Dans l'église de Saint-Félix on représenta l'Annonciation de la Vierge; aux Carmes, l'Ascension du Christ, et à l'église du Saint-Esprit, la Descente de l'Esprit saint sur les Apôtres. Cette dernière fête fut troublée par l'incendie de l'église elle-même. Les flammes qu'on y avoit multipliées en figures de langues, s'attachèrent aux décorations, et les consumèrent, aussi-bien que la charpente de l'édifice (2). Mais un dommage bien plus réel pour Florence, fut la communication des goûts, du luxe, des plaisirs et des vices d'une cour corrompue, la communication de son oisiveté et de sa galanterie, à une république qui se maintenoit par ses mœurs austères, l'économie des chefs de famille, l'activité et le travail constant des jeunes gens. Ce fut pendant la vie de Laurent de Médicis qu'on vit les Florentins se façonner à la servitude; ils s'étoient soumis auparavant plus d'une fois à l'autorité vexatoire d'une faction victorieuse; mais le res-

(1) *Scipione Amirato*. L. XXIII, p. 108.
(2) *Scipione Amirato*. L. XXIII, p. 108.

CH. LXXXIII. 1471.

sort des anciennes mœurs, supérieur à toute oppression passagère, ramenoit bientôt le règne des lois. Lorsque la mollesse et le libertinage eurent succédé à cette antique énergie, les Médicis trouvèrent un grand nombre de citoyens qui préférèrent le repos de l'obéissance à l'agitation du commandement (1).

Une entreprise inconsidérée d'un émigré florentin avoit, peu de mois auparavant, rappelé l'existence et les intrigues du parti qu'on avoit privé de sa patrie en 1466. Tous les fils d'André Nardi, qui avoit été gonfalonier en 1446, étoient exilés. Bernard, le plus jeune et le plus courageux d'entre eux, essaya de renouveler la guerre en s'emparant de la ville de Prato. Il avoit dans cette ville un grand nombre d'amis; il en avoit un plus grand nombre encore parmi les paysans de Pistoia : il savoit de plus que dans ces deux villes l'amour de l'ancienne indépendance n'étoit pas éteint, et qu'on s'y plaignoit de l'injustice et des vexations des gouverneurs florentins. Il communiqua son projet et ses espérances à Diotisalvi Neroni, que les émigrés regardoient comme leur chef, et il en obtint l'assurance qu'il lui arriveroit des secours de Bologne ou de Ferrare, s'il pouvoit se rendre maître de Prato et s'y maintenir quinze jours. Sur cette promesse, Bernardo Nardi

(1) *Macchiavelli, Ist.* L. VII, p. 336. — *J. Mich. Bruti.* L. V, p. 114.

rassembla, pendant la nuit du 6 avril 1470, une centaine de paysans en dehors de la porte de Prato, du côté de Pistoia. Il fit ensuite demander au podestat d'ouvrir la porte à un voyageur qui étoit arrivé trop tard. En temps de paix, on n'avoit point coutume de refuser cette faveur. Nardi se jeta sur celui qui portoit les clefs de la ville, et s'en empara; il fit entrer tous ses compagnons, et commença à courir les rues, en appelant les habitans de Prato aux armes et à la liberté. Il se rendit maître sans résistance de la personne du podestat César Petrucci, du palais public et de la citadelle; mais aucun citoyen de Prato n'avoit pris les armes en sa faveur: tous regardoient avec étonnement un mouvement tumultueux qu'ils ne pouvoient comprendre. La Seigneurie de Prato s'étoit assemblée; Bernard se rendit auprès d'elle pour l'exhorter à recouvrer sa propre liberté, et à aider les Florentins à reconquérir la leur. Mais elle répondit avec calme qu'elle ne vouloit d'autre liberté que celle dont elle jouissoit sous la protection de Florence. Cependant on avoit eu le temps de remarquer combien étoit petit le nombre des satellites de Nardi; les Florentins qui étoient dans Prato, avoient commencé à se réunir et à s'armer. George Ginori, chevalier de Rhodes, se mit à leur tête; il attaqua les factieux, en tua plusieurs, et fit prisonniers tous les autres. Cette sédition,

CH. LXXXIII. 1471. qui fut apaisée en cinq heures, et qui n'avoit point causé de danger réel, fut punie avec une excessive rigueur. Nardi et six de ses compagnons eurent la tête tranchée à Florence; douze autres avoient été punis du même supplice à Prato, plusieurs étoient morts en se défendant, en sorte qu'à peu près tous ceux qui avoient pris les armes périrent victimes de leur imprudence (1).

1472. Deux ans après, une sédition d'une nature plus grave éclata dans la ville de Volterra, à l'occasion d'une mine d'alun qui y avoit été découverte. Un Siennois, nommé Benuccio Capacci, l'avoit prise à ferme de la magistrature de la ville; mais, comme il paroissoit tirer de cette mine un beaucoup plus grand avantage qu'on ne l'avoit supposé d'abord, et comme ce profit étoit recueilli presque en entier par des étrangers, les habitans de Volterra voulurent se prévaloir de quelques irrégularités dans le premier contrat pour l'annuler (2). Les intérêts privés et l'amour-propre blessé de quelques Volterrans avoient tellement aigri les esprits, que ces querelles sur la mine d'alun furent suivies de batailles, de meurtres, de l'exil de plusieurs ci-

(1) *Nic. Macchiavelli*. L. VII, p. 330-336. — *Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 107. — *Filippo de Nerli*, *Comment.* L. III, p. 53. — *J. M. Bruti*. L. V, p. 107.

(2) *Antonii Hyvani Commentariolus de Bello Volaterrano*. T. XXIII. *Rer. It.* p. 9.

toyens, et enfin d'une révolution entière dans le gouvernement municipal. Volterra étoit une ville alliée plutôt que sujette des Florentins : elle s'étoit obligée seulement à leur payer chaque année mille florins, qui ne faisoient pas la dixième partie de son revenu, et à recevoir tous les six mois un podestat de Florence. D'ailleurs la magistrature de la ville étoit tirée au sort tous les deux mois, suivant l'ancien usage des républiques italiennes : elle se gouvernoit d'une manière indépendante ; elle faisoit et abrogeoit ses lois, et elle nommoit au commandement d'une vingtaine de châteaux situés dans le Volterran. Des décemvirs, créés au milieu des dissensions causées par la découverte de la mine d'alun, trouvèrent fort mauvais que la république de Florence s'ingérât dans son administration, et eût fait rétablir en possession de la mine les entrepreneurs qui en avoient été chassés par la force. Ils oublièrent, dans leurs rapports avec les Florentins, les égards et le respect que leurs prédécesseurs avoient toujours montrés à cet état protecteur : ils repoussèrent enfin les conseils de Laurent de Médicis, qui vouloit leur faire comprendre leur imprudence, et qui, blessé de cette arrogance, opina ensuite à les soumettre par les armes (1).

Les Volterrans avoient déjà envoyé des ambassadeurs à plusieurs puissances de l'Italie, pour

(1) *Antonii Hyvani Commentar.* p. 14.

toutes pleines de l'ardeur qu'il vouloit communiquer à tous les fidèles. Mais dès qu'il avoit goûté quelque temps le plaisir de commander, dès qu'il avoit éprouvé quelque temps, d'une part, l'opposition sourde mais constante de tous ceux dont l'intérêt ne pouvoit s'accorder avec la guerre; d'autre part, la jouissance d'enrichir ses créatures, de satisfaire ses propres goûts, ou ceux des hommes qui lui étoient chers, d'employer enfin les trésors de l'Église à contenter ses passions, non plus à défendre la chrétienté, tout son zèle se refroidissoit, il trouvoit des prétextes pour se dispenser de concourir à la croisade que lui-même avoit prêchée, et ceux à qui il avoit mis les armes à la main, devoient s'estimer heureux s'il ne profitoit pas de l'occupation qu'il leur avoit donnée, pour les attaquer dans leurs foyers et les dépouiller.

Ce refroidissement progressif, qu'on avoit pu observer dans Calixte III, dans Pie II et dans Paul II, devint plus frappant encore dans Sixte IV. Depuis le pontificat de Nicolas V, le sceptre de l'Église étoit tombé successivement dans des mains toujours moins pures, et cette dégradation progressive devoit avoir pour terme, à la fin du siècle, le pontificat scandaleux d'Alexandre VI. François de la Rovère, élevé au Saint-Siége sous le nom de Sixte IV, y étoit monté, à ce qu'on assure, par des intrigues simoniaques. La voix du cardinal Orsini avoit été achetée par la promesse de

l'emploi de trésorier ou camerlengo; celle du vice-chancelier, par l'abbaye de Subbiaco; celle du cardinal de Mantoue, par l'abbaye de Saint-Grégoire (1). De cette manière, le cardinal Bessarion, qui avoit paru d'abord réunir le plus de voix, et le cardinal de Pavie, qui auroit également honoré la tiare, furent écartés, non sans qu'ils entrevissent eux-mêmes les intrigues qui les avoient repoussés (2).

L'Église entière avoit retenti de plaintes contre l'avarice de Paul II; on l'avoit vu accumuler les revenus des bénéfices ecclésiastiques, qu'il laissoit pendant de longues années sans possesseurs; on ne lui connoissoit aucun favori, aucun faste, aucune dépense ruineuse; on savoit que son goût étoit d'entasser des trésors sans en faire usage, et on lui avoit souvent entendu dire à lui-même, que ses coffres étoient remplis de sommes immenses. Cependant, Sixte IV déclara n'y avoir trouvé que cinq mille florins (3). Mais la richesse subite de ses neveux, et le luxe scandaleux qu'ils étalèrent aussitôt aux yeux de toute l'Europe, firent soupçonner que le trésor du dernier pontife n'avoit point été à l'abri de leur spoliation.

Sixte IV avoit quatre neveux dont l'élévation

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1142.

(2) *Cardinal. Papiensis epistola* 395, p. 733, *et apud Raynald. Annal. Eccles* 1471, §. 66, p. 233.

(3) *Vita Sixti IV, Platinæ tributa.* T. III, P. II, p. 1057.

CH. LXXXIII. 1473.

rapide fut un objet de scandale pour toute la chrétienté. Léonard et Julien, qui portoient comme lui le nom de la Rovère, étoient fils de son frère, Pierre et Jérôme Riario étoient fils de sa sœur. Des bruits honteux attribuoient la naissance de ces derniers à un inceste; d'autres cherchoient une cause plus infâme, s'il est possible, à la prédilection insensée de Sixte IV pour ces deux jeunes hommes; l'opprobre de ces accusations étoit universellement répandu; les mœurs et la conduite du pape contribuoient à les accréditer.

Cependant tous les intérêts de l'Église et ceux de la chrétienté étoient sacrifiés au désir d'agrandir les neveux du pontife. Léonard de la Rovère fut nommé préfet de Rome; il épousa une fille naturelle de Ferdinand, et à l'occasion de ce mariage, Sixte IV abandonna au roi de Naples le duché de Sora, Arpino et tous les fiefs que Pie II avoit acquis à l'Église pendant la dernière guerre, et que Paul II avoit défendus si vigoureusement. En même temps Sixte remit à Ferdinand, non sans exciter de violentes réclamations dans le sacré collége, ce tribut arriéré qui avoit fait craindre des hostilités entre le roi de Naples et le Saint-Siége (1). Il l'en dispensa même à l'avenir pour le reste de sa vie. Il s'unit

(1) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1059. — *Card. Papiensis epist.* 439, p. 760. — *Annal. Eccles.* 1472, §. 56, p. 247.

ainsi, au prix des intérêts de son église, par la plus étroite confédération avec le gouvernement napolitain. Julien de la Rovère, que Sixte IV fit cardinal, et qu'il enrichit de bénéfices ecclésiastiques, fut ensuite le pape Jules II. Jérôme Riario épousa, par le crédit de son oncle, Catherine, fille naturelle de Galeaz Sforza, duc de Milan, qui lui porta pour dot le comté de Bosco, près des Alpes liguriennes, et ce qui étoit plus précieux aux yeux du pape, la protection de la maison Sforza (1). Mais ce n'étoit pas encore assez pour l'ambition du pontife : il fit en 1473 acheter, pour Jérôme, par son frère Pierre, au prix de quarante mille ducats d'or, la ville et la principauté d'Imola, ou Taddeo Manfredi, qui soutenoit alors une guerre civile contre sa femme et son fils, avoit peine à se maintenir (2).

Quoiqu'un tel agrandissement des neveux du pontife romain fût encore sans exemple dans les annales de l'Église, il pouvoit jusqu'ici s'expliquer par la cupidité et l'ambition seules. Mais la prédilection de Sixte IV pour son neveu Pierre Riario, que de simple moine franciscain il fit cardinal prêtre du titre de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, et archevêque de Florence, donna lieu de soupçonner des motifs

(1) *Hieron. de Bursellis*, *Annal Bonon.* p. 901.

(2) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1060. — *Hier. de Bursellis*, *Annales Bononienses*. T. XXIII, p. 900.

CH. LXXXIII. 1473.

plus odieux, à tant de faveurs. Pierre Riario, âgé seulement de vingt-six ans, n'étoit distingué par aucun talent, par aucune vertu; il n'étoit encore connu de personne, lorsque dès le cinquième mois du pontificat de son oncle il fut nommé cardinal. « Dès lors, dit Jacob Ammanati, cardinal de Pavie, il eut tout pouvoir « dans la cour. Son rang et son faste dépassèrent « ce que croiront jamais nos neveux, tout comme « le souvenir de ce qu'ont jamais vu nos pères. « Quand il alloit à la cour ou qu'il en revenoit, « une multitude d'hommes de tout ordre et de « toute dignité l'accompagnoit, et aucun chemin « n'étoit suffisant pour la foule qui le précédoit « ou qui le suivoit. Chez lui ses audiences étoient « bien plus fréquentées que celles du pontife. « Les évêques, les légats, les hommes de tout « rang, affluoient à toute heure dans sa maison. « Il donna un repas aux ambassadeurs de France, « et jamais l'antiquité, jamais les peuples païens « n'avoient rien connu de si somptueux. Les « préparatifs occupèrent plusieurs jours; tout « l'art des Étrusques y fut recherché, y fut employé; le pays entier fut épuisé de tout ce qu'il « avoit de rare et de précieux, et tout fut fait « avec le but d'étaler un faste que la postérité ne « pût surpasser. L'étendue des préparatifs, leur « variété, les ordres des officiers, le nombre des « plats, le prix des mets qu'on servoit, tout fut

« enregistré avec soin par des inspecteurs, tout « fut mis en vers, et répandu avec profusion, « non pas dans la ville seulement, mais dans toute « l'Italie. On eut même soin d'en envoyer des « exemplaires dans les pays ultramontains (1). »

Peu de jours après ce repas, dont la splendeur sembloit insulter aux vœux de pauvreté de l'ordre de Saint-François, où le cardinal Riario avoit été élevé, Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, promise au duc Hercule de Ferrare, passa à Rome, pour se rendre auprès de son époux, accompagnée par Sigismond, frère d'Hercule. Un faste plus extravagant encore fut déployé à cette occasion par le cardinal Riario; un palais tout brillant d'or et de soie fut élevé sur la place des Saints-Apôtres, pour recevoir Léonore. Tous les vases destinés au service de cette cour, et jusqu'aux ustensiles les plus vils, étoient d'argent ou de vermeil (2). Les fêtes succédoient aux fêtes; en peu de temps le cardinal Riario se trouva avoir dépensé deux cent mille florins, et contracté pour soixante mille florins de dettes. Pour suffire à ces dépenses insensées, qui éga-

(1) *Papiensis Cardinalis epistola* 548. *Ad Franciscum Gonzagam Cardinalem.* *p.* 821. — *Annal Eccles.* 1474. §. 22-23, p. 256. — *Onofrio Panvinio, Vita di Sisto IV. Ad calcem Platinæ. Editio veneta.* 1730, p. 456.

(2) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1144. — *Gio. Batt. Pigna.* L. VIII, p. 789.

CH. LXXXIII. loient ou surpassoient les revenus des plus riches
1473. souverains, Riario avoit réuni les prélatures les plus opulentes de la chrétienté. Patriarche titulaire de Constantinople, il possédoit en même temps trois archevêchés, et un nombre infini d'autres bénéfices.

Bientôt Pierre Riario voulut montrer à l'Italie entière le luxe qu'il avoit d'abord étalé à Rome. Il se rendit avec une pompe royale à Milan, où il arriva le 12 septembre 1473. Il s'y présenta sous le titre de légat de toute l'Italie, que Sixte IV lui avoit donné. Il y fit assaut de magnificence avec Galeaz qui comme lui s'enivroit de vanité. On crut aussi qu'ils s'étoient promis de s'assister réciproquement dans le projet, l'un de se faire roi de Lombardie, et l'autre pape. De là, Riario se rendit à Venise, pour y chercher, non pas seulement l'éclat des honneurs qu'on lui décernoit, mais encore la jouissance de toutes les voluptés. On assure qu'il s'abandonna à tous les excès, par-delà ce que sa constitution pouvoit supporter. Épuisé par des débauches plus scandaleuses, mais moins ruineuses pour les peuples que son faste, il fut à peine de retour
1474. à Rome qu'il y mourut le 5 janvier 1474, après avoir donné pendant dix-huit mois à l'Italie le spectacle d'un crédit dont le scandale étoit jusqu'alors inconnu. Avec lui commença le *Népotisme*, qu'on avoit eu peu d'occasions encore

de reprocher auparavant à la cour romaine (1). CH. LXXXIII.

Sixte IV sembloit avoir besoin d'un favori, 1474.
pour lui prodiguer toutes les richesses de l'Église. Lorsqu'il perdit Pierre Riario qu'il pleura amèrement, il se hâta de produire au grand jour un autre de ses neveux, que sa jeunesse avoit jusqu'alors éloigné de la fortune. C'étoit Jean de la Rovère, frère de Léonard et de Julien. Sixte IV lui fit épouser Jeanne de Monte-Feltro, fille de Frédéric, comte d'Urbin, le plus distingué par ses talens et ses vertus entre tous les feudataires de l'Église. Pour que cette fille d'un prince n'épousât point un simple particulier, le pape détacha du domaine immédiat du Saint-Siége, et donna en fief à Jean de la Rovère, les deux villes de Sinigaglia et de Mondavio, avec leur territoire. Le consentement du consistoire des cardinaux étoit cependant nécessaire à cette inféodation, et il ne fut pas facile de l'obtenir. Le cardinal Julien, frère du nouveau prince, mit en usage les plus vives instances pour persuader ses collègues; le pape acheta l'un après l'autre leurs suffrages par de riches bénéfices, et les plus rigides défenseurs des intérêts de l'Église furent enfin entraînés par le vœu de la majo-

(1) *Diario di Stefano Infessura*. p. 1144. — *Romanor. Pontificum vitæ*. p. 1060. — *Bernard. Corio, Hist. Milan*. P. VI, p. 976.

CH. LXXXIII. 1474.

rité (1). Sixte IV voulut ensuite relever la dignité du prince qu'il venoit d'attacher à sa famille. Frédéric de Monte-Feltro, qui faisoit prospérer son petit état, passoit pour un des meilleurs généraux de l'Italie. Il avoit toujours une bonne armée sous ses ordres, qu'il maintenoit comme condottière, en recevant la solde de quelque souverain plus puissant. La situation de ses états dans le voisinage de Rome, rehaussoit le prix de son alliance. Le pape, pour s'assurer toujours plus de lui, le décora du titre de duc d'Urbin, le 21 août 1474, avec la même pompe et les mêmes cérémonies qui avoient accompagné trois ans auparavant la nomination de Borso d'Este au duché de Ferrare (2). Le gendre de Frédéric passa bientôt lui-même à une nouvelle dignité : son frère Léonard étant mort le 11 novembre 1475, il lui succéda dans la charge de préfet de Rome.

L'autre frère de la Rovère, ce cardinal Julien qui devoit ensuite, dans un âge avancé, se montrer le plus belliqueux des pontifes, fit, vers le même temps, son apprentissage de l'art militaire

(1) *Cardinal. Papiens. epist.* 589-590, p. 838, 839. Les citations de Raynaldi ne se rapportent pas exactement pour ces épîtres. Il désigne celles-ci comme étant 588 et 589. — *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

(2) *Cardin. Papiensis. epistola* 568, p. 832. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1474, §. 21, p. 256. — *Vitæ Roman. Pontif.* T. III, P. II, p. 1062.

dans l'état de l'Église. La ville de Todi fut la première scène de ses exploits. On avoit vu se renouveler dans cette ville l'antique discorde des Guelfes et des Gibelins, qu'on auroit dû croire éteinte après trois siècles de durée. Gabriel Castellani, le chef des Guelfes du pays, y avoit été tué. Matteo Canali, chef des Gibelins, s'étoit rendu en quelque sorte souverain de Todi. Toute la province s'étoit soulevée à cet événement; et le souvenir d'anciennes offenses avoit ranimé les haines avec autant de fureur que si les deux factions avoient encore disputé sur les droits de l'Empire et de l'Église. Les habitans de Spolette, le comte Giordano Orsini, et le comte de Pitigliano étoient accourus au secours du parti Guelfe; Giulio de Varano, seigneur de Camerino, s'étoit déclaré pour le parti Gibelin. Au reste, les sentimens qui avoient autrefois donné origine à ces factions, étoient oubliés par toutes deux, et les Guelfes étoient si peu demeurés les champions des droits de l'Église, que le légat du pape embrassa la défense des Gibelins. Il entra dans Todi à la tête de sa petite armée : il en chassa les paysans qu'on y avoit introduits; il punit les séditieux par la prison ou l'exil, et il ramena la province à la dépendance entière du Saint-Siége. De Todi, Julien de la Rovère conduisit son armée à Spolette. Orsini et Pitigliano s'en retirèrent à son approche, et la ville ouvrit

ses portes par capitulation. Mais les conditions accordées aux habitans par le cardinal légat, ne furent point observées; ses soldats, en dépit de lui, se jetèrent sur les citoyens et les pillèrent. Néanmoins ce ne furent pas les soldats que l'Église punit ensuite de leur indiscipline, elle s'en prit aux habitans de Spolette, auxquels le cardinal crut ne plus rien devoir, puisqu'aussi bien leur capitulation n'avoit pas été observée. Plusieurs d'entre eux furent jetés en prison, d'autres furent exilés, et leur juridiction sur la province fut abolie (1).

Il ne restoit plus à Julien de la Rovère, pour terminer sa campagne, qu'à soumettre Nicolas Vitelli, prince de Tiphernum ou Città di Castello. Vitelli ne prenoit d'autre titre que celui de vicaire de la sainte Église; il se déclaroit prêt à obéir aux ordres du pape; cependant il maintenoit, dans sa petite souveraineté, une indépendance que ses ancêtres lui avoient déjà transmise depuis plusieurs générations. Il repoussa la force par la force; il remporta un avantage sur les troupes du cardinal Julien, et il demanda en même temps des secours aux Florentins. Ceux-ci ne voyoient pas sans inquiétude la turbulence du pontife et de ses neveux, et ce changement dans le gouvernement de l'Église, qui sembloit

(1) *Romanor. Pontif. vitæ.* T. III, P. II, p. 1061. — *Onofrio Panvino, Vita di Sisto IV.* p. 457.

en faire une monarchie militaire. Ils avoient encore lieu de craindre pour Borgo San-Sepolcro, ville très-rapprochée du théâtre de la guerre, qu'ils s'étoient fait céder par les papes, et qu'ils pouvoient se voir ravir. Ils y envoyèrent une petite armée commandée par Pierre Nasi; en même temps ils firent passer quelques secours à Vitelli, et ils excitèrent ainsi le courroux du pontife, qui ne leur pardonna pas de l'avoir arrêté dans ses projets (1). Le cardinal, perdant l'espérance de soumettre Vitelli par la force, lui accorda une capitulation honorable. Deux cents soldats de l'Église furent admis dans Città di Castello, en signe de sa soumission; mais le gouvernement ne fut point changé, et la souveraineté de Vitelli fut reconnue. Ce traité, au reste, fut vivement blâmé dans le sacré collége. Les cardinaux les plus vertueux étoient justement ceux qui mettoient le plus de zèle à étendre la domination temporelle de l'Église. Ils avoient espéré que Città di Castello seroit ramenée à la directe du Saint-Siége; et ils considérèrent les concessions faites à Vitelli comme contraires à la dignité et à la souveraineté du pape (2).

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 113. Ils envoyèrent en même temps une ambassade à Louis XI, pour demander sa protection. *Continuat. de Monstrelet., Chr*. Vol. III, f. 179, v.

(2) *Epist. Card. Papiens*. 570, p. 833. — *Raynaldi Annal*. 1474, §. 17, p. 256.

Si les Florentins avoient conçu de l'inquiétude à cause des mouvemens de l'armée du cardinal Julien sur leurs frontières, ils avoient plus lieu encore de s'alarmer de la liaison intime du pape et du roi de Naples; surtout depuis que ces deux souverains s'étoient attaché Frédéric d'Urbin, qui jusqu'alors avoit été presque toujours capitaine de la république. Les Florentins avoient vu avec étonnement ce Frédéric se disposer à faire un voyage à Naples, et ils avoient voulu le retenir, persuadés que s'il se mettoit une fois entre les mains de Ferdinand, celui-ci le traiteroit comme il avoit traité Piccinino (1). Mais lorsqu'ils surent, au contraire, que le duc d'Urbin étoit accueilli à Naples avec des honneurs infinis, et nommé général de la ligue du roi et du pape, ils crurent qu'il étoit temps de se mettre en garde contre l'ambition de ces redoutables voisins. D'une part, ils nommèrent pour leur capitaine Robert Malatesti, prince de Rimini; de l'autre, ils envoyèrent Thomas Soderini à Venise, pour y conclure une alliance plus intime avec cette république (2).

Les Vénitiens étoient alors plus pressés que jamais par les armes des Turcs; en même temps ils se sentoient compromis par les affaires de Chypre, avec les deux plus puissans états de

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 345.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113.

l'Italie. Ferdinand espéroit toujours faire obtenir la couronne de ce royaume à son fils naturel don Alfonse, qu'il avoit fait adopter à la reine Charlotte, sœur légitime de Jacques, et qu'il avoit fiancé à l'autre Charlotte, fille naturelle du même Jacques. Tandis que les Génois, sujets du duc de Milan, ne pouvoient se consoler de la perte de Famagouste, et menaçoient d'attaquer l'île de Chypre, avec des troupes milanoises, pour recouvrer cette forteresse (1). Les Vénitiens, inquiets des prétentions de leurs rivaux, saisirent avec empressement l'occasion de se confédérer avec tout le nord de l'Italie. La négociation fut conduite avec adresse à Milan, en même temps qu'à Venise; et le 2 novembre 1474, les deux républiques signèrent avec Galeaz Sforza, une ligue défensive pour le terme de vingt-cinq ans. Il fut convenu que chacune de ces trois puissances entretiendroit, même en temps de paix, trois mille chevaux, et deux mille fantassins sous les armes. Dans une guerre continentale, elles devoient réunir entre elles vingt-un mille chevaux et quatorze mille fantassins; de telle sorte, cependant, que lorsque les Vénitiens et le duc de Milan contribueroient chacun comme trois, les Florentins ne contribueroient que comme deux. Enfin, dans les guerres maritimes, les Florentins et le duc de Milan s'engageoient cha-

(1) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, p. II, p. 1063.

CH. LXXXIII. 1474. cun à fournir cinq mille florins par mois aux Vénitiens. Il fut convenu encore qu'on inviteroit le duc de Ferrare, le pape et le roi Ferdinand à entrer dans cette alliance. Le premier, en effet, y accéda le 13 février suivant; tandis que le pape et le roi Ferdinand se contentèrent de donner des assurances générales qu'ils demeureroient amis des parties contractantes, sans vouloir prendre aucun engagement (1).

Mais, quoique l'Italie se trouvât partagée entre deux ligues rivales, qui s'observoient et qui cherchoient mutuellement à se nuire, sa paix intérieure ne fut point troublée; les négociations où se manifestoit le plus d'animosité, n'amenèrent pas de résultat. L'histoire de Florence, pendant plusieurs années de suite, ne présente aucun souvenir; celle de Milan est à peu près nulle : tous les intérêts, toute l'activité des Italiens étoient à cette époque dirigés vers le Levant. La guerre des Turcs occupoit tous les esprits, et tenoit en échec toutes les forces. Seulement le pape, toujours plus aliéné des Vénitiens, se retiroit graduellement du combat. En 1472, la flotte pontificale avoit secondé de tout son pouvoir celle de la république; l'année suivante, elle n'avoit fait qu'une vaine parade de sa force dans les mers de Rhodes; la troisième année elle ne parut plus

(1) *Gio. Batt. Pigna, Storia de' Principi d'Este.* L. VIII, p. 794.

dans cette guerre, à laquelle le Saint-Siége étoit si immédiatement intéressé.

Avant la fin de l'année 1473, Mahomet II avoit envoyé en Moldavie une armée commandée par Soliman Beglierbey de Romanie. Le souverain, qui portoit le titre de palatin et wayvode de Moldavie, étoit Étienne, digne successeur du féroce Bladus Dracula. Mais ses effroyables cruautés étoient excités par le zèle religieux le plus fervent; aussi Sixte IV, qui lui envoya une partie de l'argent produit par les indulgences, l'appeloit-il dans toutes ses lettres, *son fils chéri, le vrai athlète du Christ* (1). Étienne ne tenta point de livrer bataille aux Turcs, pour défendre son pays; il le ravagea au contraire devant eux, avec tant d'activité, que les musulmans, en avançant, ne trouvèrent bientôt plus aucun moyen de subsistance. Après que leur armée, épuisée par la faim et la maladie, eut perdu son courage aussi bien que ses forces, le wayvode l'attaqua le 17 janvier, près du marais de Rackovieckz, et la défit entièrement. Il eut ensuite l'atrocité de faire empaler tous ses prisonniers, à la réserve de quelques officiers généraux; et le même historien qui raconte cette barbarie, ajoute immédiatement, « que, loin de s'abandonner à l'orgueil après cette

(1) Bulle de janvier 1476. *In libro Bullarum*. L. XXIII, p. 91. — *Annales Ecclesiastici Raynaldi*. 1476, §. 5, p. 265.

CH. LXXXIII. 1474.

« victoire, il jeûna quatre jours au pain et à « l'eau, et qu'il fit publier dans tout son pays, « que personne n'eût l'audace de s'attribuer à lui-« même cet heureux succès, mais que chacun en « rapportât la gloire toute entière à Dieu (1). » Le wayvode continua la guerre pendant les deux années suivantes, sans livrer de bataille ; mais sa cavalerie légère voltigeant sans cesse sur les flancs de l'armée musulmane, lui enleva des milliers de prisonniers, qu'Étienne fit tous écorcher vivans, ou empaler (2).

Le Beglierbey de Romanie ayant rétabli son armée, après sa déroute de Rackowieckz, vint

(1) L'historien Matthias Michovias étoit contemporain, et chanoine de Cracovie, au commencement du seizième siècle. *Chronic. Polon.* Lib. IV, cap. 70. *Raynald. Annal. Eccles.* 1474, §. 10, p. 254. — *Andrea Navagiero, Storia Veneziana.* p. 1144. Étienne, wayvode de Valachie et de Moldavie, est un des héros favoris de Dlugoss, historien polonois, son contemporain. En 1467, il avoit vaincu Matthias Corvinus (L. XIII, p. 418); en 1469, il avoit vaincu Pierre, son compétiteur, et ensuite les Cosaques Zaporoves, et il avoit exercé sur les uns et les autres les plus effroyables cruautés. *Ib.* p. 445, 450. Il avoit ensuite fait la guerre à Radul, fils de Bladus Dracula, wayvode de Bessarabie, et il l'avoit forcé à se jeter dans les bras des Turcs, p. 508, 516. Enfin, sa victoire près des marais de Rackowieckz et du fleuve Berlad, sur le Beglierbey de Romanie, le supplice de tous les captifs, et le jeûne des vainqueurs au pain et à l'eau, sont racontés avec les mêmes circonstances par Dlugoss et par Michovias. *Hist. Polon.* L. XIII, p. 526. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, §. 29, p. 111.

(2) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1496, §. 6 et 7, p. 265.

au commencement de mai 1474, mettre le siége devant Scutari, l'une des plus fortes villes que les Vénitiens possédassent dans l'Albanie (1). Les Latins assurent que Soliman avoit sous ses ordres soixante mille hommes, commandés sous lui par sept sangiaks. Antoine Loredano étoit chargé de la défense de Scutari, avec les titres de capitaine et comte de la ville. Les murs de Scutari étoient foibles; ils furent bientôt entr'ouverts par l'artillerie; les Turcs avoient alors dans cette arme une grande supériorité sur les chrétiens. Mais Loredano faisoit élever des remparts de terre derrière les murailles abattues, et trouvoit des ressources dans la situation avantageuse du terrain; toutes les villes d'Albanie ayant été bâties dans des lieux naturellement très forts. Le pro-

(1) Marinus Barletius, le même auquel nous devons la vie de Scanderbeg, commence son histoire du second siége de Scutari sa patrie, par une bonne description de cette ville. Il nous apprend qu'elle avoit été donnée en gage à la Seigneurie de Venise, par George Balsitsch, seigneur épirote, contemporain d'Amurath II et de Scanderbeg; que la ville, ruinée par les incursions précédentes des Turcs, ne s'étendoit plus comme auparavant, des deux côtés de l'ancien lit de la rivière Lodrino, qui se jetoit autrefois dans la Bogiana, et qui baigne aujourd'hui Lyssus, et débouche dans la mer à dix milles de distance. Scutari étoit dès lors resserrée près du confluent de ces deux rivières, dans l'enceinte même qui servoit de forteresse à cette ville, au temps de sa plus grande prospérité. *Marinus Barletius, de Scodrensi expugnatione.* L. I, p. 391. *editio Basiliensis.* fol. 1556. *Ad calcem Laonici Chalcocondylæ.*

véditeur Ludano Boldù voulut introduire un renfort dans la place ; sa petite armée fut mise en fuite. Les assiégés avoient épuisé leurs provisions ; l'eau surtout leur manquoit, et la foible ration qu'on donnoit encore aux soldats, devoit mettre à sec dans trois jours la dernière citerne, lorsque vers le milieu du mois d'août, Soliman donna un assaut. Il fut soutenu avec vaillance pendant huit heures ; les Turcs y perdirent trois mille hommes, et, en abandonnant enfin le combat, ils se déterminèrent aussi à lever le siége (1).

L'armée turque, qui avoit assiégé Scutari, avoit fait une perte prodigieuse par les maladies qu'engendroit le terrain marécageux où elle étoit campée. Sabellico porte cette perte à seize mille hommes. L'armée vénitienne n'avoit pas mieux évité l'influence du mauvais air. Gritti et Bembo avoient été envoyés les premiers avec six galères à l'embouchure de la Bogiana, rivière qui, recevant les eaux du lac de Scutari, se jette à la mer entre Dulcigno et Alessio. Pierre Mocenigo étoit venu ensuite au même mouillage, avec la flotte qui avoit soumis l'île de Chypre ; tous trois tombèrent successivement malades, et furent forcés de se faire porter à Cattaro. Les matelots et les soldats

(1) *Marinus Barletius, de Scodrensi expugnatione*. L. II, p. 393. — *Coriolanus Cepio, De reb. Venetorum*. L. III, p. 367.

de marine furent plus exposés encore à cette fatale influence. L'armée que Boldù rassembloit en Albanie, et à laquelle se joignit Jean Czernowitsch avec plusieurs braves Épirotes, ne fut jamais assez forte pour se mesurer avec les Turcs; et tandis qu'elle attendoit des renforts, la maladie lui enlevoit les soldats qu'elle avoit déjà. Enfin les habitans de Scutari, aussitôt que l'armée musulmane fut partie, coururent en foule sur les bords de la Bogiana pour se désaltérer, après une privation d'eau si longue et si cruelle; mais un grand nombre d'entre eux furent victimes de l'excès de boisson qu'ils y firent; à peine avoient-ils étanché leur soif, qu'on voyoit leurs membres se roidir, et qu'ils tomboient frappés d'une mort subite (1).

La république de Venise témoigna aux braves habitans de Scutari, et à leur commandant, la reconnoissance que méritoit leur fidélité. Elle fit suspendre le drapeau des premiers dans l'église de Saint-Marc, pour qu'il y demeurât en monument de la constance de cette ville, et elle créa chevalier Antonio Loredano, qu'elle éleva rapidement aux fonctions de provéditeur et de capitaine général (2).

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1141-1143. — *Coriolanus Cepio.* L. III, p. 363-368. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1474, §. 12, 13, p. 254. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 220-221.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1143. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222.

CH. LXXXIII. 1475.

Pendant l'hiver qui suivit le siége de Scutari, les Vénitiens cherchèrent à faire quelque traité avec les Turcs; mais les prétentions du grand-seigneur furent trop exorbitantes pour qu'ils pussent s'accorder avec lui. En même temps ils demandèrent à leurs alliés des secours pour la campagne suivante. Le duc de Milan leur paya fidèlement le subside auquel il s'étoit engagé; le pape, au contraire, après avoir nommé dix cardinaux pour s'occuper de la guerre des Turcs, se refusa à y prendre part. La république, irritée de cet abandon, rappela l'ambassadeur qu'elle avoit à Rome (1).

La campagne de 1475 fut marquée par peu d'événemens. Soliman Beglierbey de Romanie vint mettre le siége devant Lépante, forteresse des Vénitiens dans l'Étolie, à l'entrée du golfe de Corinthe. Depuis long-temps les murs de cette ville n'avoient point été réparés, et ils tomboient en ruine; mais son assiette sur des rochers escarpés, qui la fermoient du côté du nord, et que surmontoit un bon château, lui tenoit lieu d'ouvrages de l'art. Entre ces rochers et le port, les Vénitiens creusèrent des fossés derrière les brèches des murailles, et ils les appuyèrent de boulevarts. Cinq cents chevau-légers étoient entrés dans la ville, et leurs fréquentes sorties furent toutes couronnées par des succès. Antoine Loredano occupoit le golfe avec la flotte véni-

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1144.

tienne, et il ne laissoit manquer Lépante ni de vivres, ni d'armes, ni de troupes fraîches. Après quatre mois d'une attaque inutile, Soliman reconnoissant qu'il n'avoit fait aucun progrès, se résolut à lever le siége (1). A la fin de la même campagne la flotte ottomane fit une tentative sur le château de Coccino, dans l'île de Lemnos ; son artillerie fit une brèche aux murailles, mais l'approche de Loredano avec la flotte vénitienne força les Turcs à se retirer (2).

Cependant la même année, une autre des républiques italiennes fut engagée malgré elle dans la guerre avec les Turcs. Les Génois possédoient encore Caffa en Crimée, que les anciens nommoient *Théodosie*, et cette ville, la plus puissante de leurs colonies, étoit aussi le marché le plus célébre de tout le Pont-Euxin. Caffa, demeurée plus de deux siècles sous le gouvernement des Génois, avoit acquis une population et une richesse qui l'égaloient presque à la métropole. Le kan des Tartares, au milieu des états duquel cette ville étoit située, avoit reconnu que sa prospérité faisoit la richesse de ses propres sujets. Caffa étoit le marché de toutes les productions du Nord : les bois, la cire, les pelleteries, seroient demeurés sans valeur entre les mains des Tar-

(1) *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. X, f. 222. — *Navagiero*. p. 1146. Mais il rapporte ce siége à l'an 1477.

(2) *M. A. Sabellico*. Deca III, L. X, f. 222.

CH. LXXXIII. 1475.

tares, si les marchands génois ne s'étoient présentés pour les acheter. Aucune des jouissances de la vie, aucun produit de l'art des peuples plus civilisés ne parvenoit dans ces déserts, autrement que par les marchands d'Italie. L'Europe communiquoit avec l'Orient par l'entremise des Génois de Caffa; les étoffes de soie et de coton fabriquées en Perse, les denrées et les épiceries de l'Inde, y parvenoient par Astracan, et les mines du Caucase étoient exploitées pour le compte des Liguriens. Le kan leur avoit accordé des priviléges extraordinaires : il avoit permis que les magistrats génois jugeassent tous les procès de ses propres sujets, jusqu'à une certaine distance de leur ville; il les consultoit toujours dans la nomination du gouverneur de la province, et il montroit une grande déférence pour toutes les demandes de cette cité puissante. Le gouvernement de cette colonie étoit composé d'un conseil nommé chaque année par le sénat de Gênes, de deux assesseurs et de quatre juges des campagnes (1).

Les conquêtes de Mahomet II et sa haine pour le nom latin avoient donné aux Génois de l'inquiétude sur leur colonie. La mer Noire étoit fermée à leurs vaisseaux, ou du moins ils ne pouvoient traverser l'Hellespont et le Bosphore, qu'en se soumettant aux avanies des Turcs. Ils

(1) *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.* L. IX, p. 626.

ne pouvoient envoyer par mer des soldats à Caffa, et ils craignoient cependant que cette place n'en eût un pressant besoin. Cerio, capitaine d'une compagnie d'aventuriers, leur offrit de conduire par terre en Crimée cette compagnie qui étoit d'environ cent cinquante cavaliers, pourvu qu'on lui assurât une paye proportionnée à une expédition si difficile, et qui le paroissoit plus encore, à cause des ténèbres dont la géographie étoit alors enveloppée. En effet, Cerio sortit d'Italie par le Friuli; il traversa la Hongrie, une partie de la Pologne, et enfin une partie de la Petite-Tartarie; et après un voyage de plus de douze cents milles, il amena ses cavaliers sains et saufs à Caffa (1).

Ce renfort étoit peu considérable, et cependant les magistrats de Caffa, jugeant de leur importance et de leur pouvoir par les égards qu'on

(1) *Sansovino, Origine e Imperio de' Turchi.* L. II, f. 167, v°. Une autre tentative des Génois de Caffa, pour augmenter leur garnison, avoit eu un succès moins heureux. Galeazzo, l'un des magistrats de cette colonie, avoit passé en Pologne en 1463, et obtenu du roi Casimir la permission d'y faire une levée de cinq cents cavaliers; mais comme ils les conduisoit vers Caffa, en traversant les provinces russes qui dépendoient des Lithuaniens, ces soldats, mal disciplinés, brûlèrent le bourg de Bracslaw. Michel Czartoryski, seigneur de la province, les suivit pour en tirer vengeance, et les ayant atteints sur les rives du Bug, il les massacra tous, à la réserve de Galeazzo, et des citoyens de Caffa qui l'avoient accompagné. *Dlugossi Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 318.

avoit pour eux, avoient provoqué les plus dangereux ennemis. A la mort du gouverneur de de la province où Caffa est située, le kan des Tartares lui avoit donné pour successeur Eminécés (Eminachbi d'après Barbaro) (1), que les Génois avoient reconnu. Son prédécesseur avoit laissé un fils nommé Séitaces, qui pour s'élever à la place occupée par son père, séduisit à prix d'argent les magistrats de Caffa, et réussit à employer leur crédit auprès du kan. Il fit tant par leurs instances, par leurs menaces même, que l'empereur tartare consentit à destituer Eminécés, et à nommer Séitaces à sa place. Mais au milieu d'un peuple de pasteurs, l'autorité du monarque étoit quelquefois peu sentie, et ses ordres peu respectés. Éminécés courroucé contre l'empereur tartare, et plus encore contre les Génois, s'associa deux autres chefs de sa nation, Caraimerza et Aidar. Avec leur aide il souleva tous les Tartares de la Crimée, et vint mettre le siége devant Caffa; en même temps il fit de-

(1) Joseph Barbaro, le même qui fut envoyé au travers de la Scythie à Hussun Cassan, raconte cette guerre d'une manière un peu confuse. Cependant son long séjour à Caffa et à la Tana, où il avoit vécu comme marchand presque dès son enfance, sa connoissance de la langue tartare, et ses liaisons dans le pays, rendent sa relation un des monumens les plus curieux du siècle. Elle a été recueillie par Jacob Gender d'Heroltzberg, et imprimée à la suite de l'*Histoire de Perse de P. Bizarro*. Francfort, *in-fol.* 1601, sur la prise de Caffa. v. p. 453.

mander des secours à Mahomet II. Le sultan, toujours empressé de faire sur les chrétiens une conquête nouvelle, envoya devant Caffa la flotte considérable qu'il avoit préparée contre Candie. Le siége entrepris par les Tartares avoit déjà duré six semaines, lorsque Ahmed qui commandoit cette flotte, jeta l'ancre devant Caffa, le 1er juin 1475, et planta ses batteries contre les murs de la ville. Les fortifications de Caffa avoient toujours paru inexpugnables à des armées tartares, qui ne les attaquoient qu'avec leurs sabres, leurs flèches et leur cavalerie légère; en peu de jours l'artillerie turque y fit de larges brèches. Pendant quatre jours encore les habitans défendirent les brèches ouvertes et praticables; ils signèrent enfin une capitulation qui ne fut point observée. Un grand nombre de sénateurs et d'anciens magistrats furent livrés au supplice; quinze cents enfans furent conduits à Constantinople, pour être élevés parmi les janissaires; le reste des Latins fut transporté à Péra, et la domination des Génois sur la mer Noire fut détruite (1).

(1) *Laudivius Vezanensis, Lunensis Eques Hierosol. Cardinali Papiensis epist.* 661, p. 873. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 627-628. — *P. Bizarro. S. P. Q. Gen. Hist.* L. XIV, p. 327. — *Agostino Giustiniani, Ann. di Genova.* L. V, f. 226. — *Turco Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 25. — *Raynald. ann.* 1475, p. 262. Le kan ou empereur des Tartares étoit alors Nurduwald, qui avoit succédé en 1466 à son père Ecziger Gierai

CH. LXXXIII. 1475.

D[illegible] côté [illegible] la Hongrie, Matthias Corvinus ne rép[illegible] [illegible]it p[illegible]nt aux instantes sollicitations des Vér[illegible], e[illegible] ne tentoit aucune diversion impor[illegible]. Cependant i[illegible] prit cette année la forte[illegible] [illegible]chabatz, qui menaçoit la Sirmie, mais il [illegible] pas ses armes plus avant (1). De toutes p[illegible] z les musulmans comme chez les chrétiens, [illegible] euples étoient épuisés par une si longue guerre, [illegible] aucun effort vigoureux n'annonçoit plus de [illegible] nds événemens.

(*Dlugoss* [illegible] *t. Polonicæ*. L. XIII, p. 403). Il régnoit encore en 1478 ([illegible]*d.* p. 566); mais son autorité étoit assez mal reconnue. Les habitans de Caffa avoient engagé, en 1469, son frère Mengili-Gierai à se révolter contre lui. (*Ibid* p. 438). Son autre frère Aidar avoit, au mépris de ses ordres, envahi la Russie et la Podolie avec une armée tartare en 1474 (*Ibid.* p. 514), et les bourgeois de Caffa s'étoient accoutumés à se croire les arbitres des princes tartares leurs voisins. La conquête de la Bessarabie par Mahomet II, en 1474, auroit dû leur faire ouvrir les yeux sur leur danger. La prise de Caffa répandit dans tout le nord une consternation d'autant plus grande, que cette ville étoit le seul point de communication entre les Européens et les Persans, également ennemis des Turcs, et que les chrétiens sentoient le besoin de se concerter avec les sectateurs d'Ali. (*Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 533.) Mengili-Gierai, qui fut trouvé par Achmet Giedik dans les murs de Caffa, où il s'étoit mis sous la protection des Génois, et qui reçut alors de Mahomet II une armée avec laquelle il vainquit son frère, fut le premier kan des Tartares qui reçut l'investiture des Turcs, et qui fit réciter le nom du sultan dans les prières. *Demetrius Cantemir, Histoire Ottomane.* L. III, chap. I, §. 28, p. 111.

(1) *Annal Eccl.* 1475, §. 28, p. 262.

CHAPITRE LXXXIV.

Conjuration de Nicolas d'Este à F[illegible]e, de Jérôme Gentile à Gênes, d'Olgiat[illegible] [illegible]isconti et Lampugnani à Milan. Révol[illegible]s dans l'État de Milan après la mort de Ga[illegible] Sforza.

1476—1477.

CH. LXXXIV.

TANDIS que la guerre se ralentissoit au dehors, et que les différens états d'Italie étoient unis par des alliances qui sembloient devoir garantir la paix entre eux, leur constitution intérieure fut ébranlée coup sur coup par plusieurs conspirations. En trois ans on en compta une à Ferrare, deux à Gênes, une à Milan et une à Florence. Il sembloit que les peuples, las enfin de l'oppression sous laquelle ils avoient gémi, étoient partout déterminés à briser un indigne joug; et partout cependant ils retombèrent sous la chaîne qui les avoit accablés. Ce ne furent ni le secret, ni la fidélité, ni la hardiesse qui manquèrent aux conspirateurs; tous parvinrent à exécuter ce qu'ils avoient projeté, aucun n'en recueillit le fruit; tant il est difficile de renverser un gouver-

nement existant, et tant l'habitude de l'obéissance dans un peuple, soutient la puissance des tyrans même les plus odieux. Il n'est point rare d'entendre accuser une nation de foiblesse et de pusillanimité, en raison du joug qu'elle a supporté. Lorsqu'on voit des milliers d'hommes obéir à un seul, contre leur intérêt, contre leur sentiment, lorsqu'on les voit se soumettre à des caprices qu'ils détestent, ou devenir les instrumens de passions qu'ils ont en horreur, on ne peut s'empêcher de leur reprocher de servir là où ils pourroient commander, et de ne pas mesurer leurs forces avec la foiblesse individuelle de celui qu'ils craignent. Sans doute il seroit heureux que ce préjugé s'établît dans l'opinion, et que la honte s'attachât à toute espèce de servitude. Peut-être les peuples feroient-ils alors pour l'honneur, ce qu'ils ne font pas même pour la liberté. Cependant il ne seroit point juste de condamner une nation en raison seulement du joug qu'elle a supporté. Il y a tant de puissance dans l'organisation sociale, les forces de tous sont si bien dirigées par le despote contre chacun, que pour peu que celui-ci, ou que son ministre, soit habile, courageux et vigilant, il est toujours à temps d'accabler ses ennemis découverts, par les bras mêmes de ses ennemis secrets; en sorte que la nation la plus noble et la plus généreuse n'est pas assez forte pour se défaire à force ouverte de

son tyran. La seule ressource des conjurations
demeure au patriote, qui, avec ses foibles moyens personnels, veut entrer en lutte avec l'homme qui dispose de la police, de l'armée et du trésor. Plusieurs, cédant à une noble répugnance, s'écartent de ces entreprises, parce qu'ils y voient quelque apparence de dissimulation et de trahison; tandis que d'autres prétendent que l'extrême danger ennoblit les moyens les moins relevés, et que l'assassin d'un tyran doit avoir plus de bravoure que le grenadier qui enlève une batterie à la baïonnette. Le préjugé des premiers cependant affoiblit encore le parti des conspirateurs. Souvent il écarte d'eux, au moment du danger, ceux qui, la veille, sembloient partager tous leurs sentimens; et l'homme audacieux qui s'est rendu l'organe des volontés de tout un peuple, et l'instrument de ses vengeances, périt sur l'échafaud par les mains de ceux mêmes qu'il a servis.

L'histoire d'Italie où les événemens se pressent et s'accumulent, où toutes les passions ont à leur tour un libre essor, où toutes les institutions se combinent de mille manières, nous présente sous des faces variées ces efforts des peuples et des individus pour secouer le joug de la tyrannie. Nous y voyons tour à tour des révoltes ouvertes et des conspirations; nous y voyons conjurer tour à tour en faveur d'une race royale, ou d'un souverain regardé comme plus légitime, et en faveur de la

 république; nous y voyons toutes les luttes; celle de la loyauté dévouée, celle de la fière noblesse et celle de la liberté. Malgré les principes divers qui servent de fondement à la politique de chaque homme, il n'y en a aucun qui ne doive trouver dans le nombre une conspiration qui lui paroisse légitime; il n'y en a aucun qui ne doive s'associer de cœur à quelqu'une des entreprises tendantes à rétablir ou la royauté de l'ancienne dynastie, ou l'aristocratie antique, ou la liberté, ou le règne glorieux d'un grand condottière, ou la domination de l'Église; il n'y en a aucun qui ose considérer le pouvoir quel qu'il soit, comme toujours également sacré; et un sentiment plus libéral devroit lui apprendre que toutes les conjurations méritent un certain degré d'admiration, lors même que le but que se proposent les conjurés, les rend coupables à ses yeux; car dans toutes il y a un grand sacrifice de soi-même à un intérêt plus relevé que soi, un grand dévouement de sa personne à une noble cause, un grand et effroyable danger, bravé pour de lointaines espérances.

Entre les conjurations qui ébranlèrent l'Italie en 1476, la première à éclater fut celle de Ferrare. Nicolas d'Este, fils du marquis Lionnel, vivoit alors à Mantoue auprès de son beau-frère; de nombreux émigrés de Ferrare l'y avoient suivi, ils le regardoient comme le représentant et le lé-

gitime héritier de Lionnel et de Borso, les deux plus aimables princes qu'ait eus la maison d'Este, et ils lui persuadoient que tout le peuple partageoit leur attachement et leurs regrets. Dans cette confiance, Nicolas cherchoit les moyens de rentrer à Ferrare, ne doutant point, s'il franchissoit une fois les murs de cette ville, qu'il ne fût aussitôt salué par tout le peuple comme souverain. Le marquis de Mantoue, son beau-frère, lui permettoit de rassembler des soldats dans ses états, et Galeaz Sforza, toujours jaloux de ses voisins, encore qu'il n'eût point de projets contre eux, lui fournissoit de l'argent, et lui promettoit des secours. Cependant la ville de Ferrare se trouvoit accidentellement ouverte; on avoit abattu une partie des murs pour les rebâtir sur un nouveau plan; Nicolas étoit instruit jour par jour de ce qui se passoit à la cour de son oncle. Il sut que le 1er septembre 1476, Hercule Ier sortiroit de bonne heure de la ville, pour se rendre à sa maison de Belriguardo, et le même jour il arriva de Mantoue à Ferrare avec cinq vaisseaux, portant six cents hommes d'infanterie. Il entra par la brèche qu'on faisoit aux murs en les rebâtissant, et il parcourut aussitôt les rues, en faisant répéter devant lui son cri de guerre : *La voile!* En même temps il promit au peuple de lui rendre l'abondance, tandis que la mauvaise administration d'Hercule avoit augmenté le prix du blé; il

1476.

CH. LXXXIV. 1476.

Les premiers mouvemens contre Galeaz-Marie Sforza, duc de Milan, éclatèrent à Gênes, et ils furent presque simultanés avec la conjuration de Ferrare. Par le traité que Gênes avoit fait avec le duc François Sforza, en se donnant à lui, cette république, loin de renoncer à sa liberté, sembloit l'avoir affermie. Elle avoit, il est vrai, admis dans ses murs un gouverneur milanois et une petite garnison; mais cette force étrangère suffisoit justement pour réprimer les mouvemens tumultueux des factions, et empêcher ces révolutions, ces convulsions fréquentes, qui dans les années précédentes avoient épuisé la ville d'hommes et d'argent. D'ailleurs le duc s'étoit engagé à n'augmenter ni le nombre des soldats, ni les fortifications de la citadelle.

Il recevoit annuellement de Gênes un tribut de cinquante mille ducats, et cette somme suffisoit à peine à la garde de la ville et des forteresses. Non seulement il n'avoit pas le droit d'augmenter cette contribution, il ne pouvoit pas même intervenir dans sa perception. Quant à la législation, à l'administration de la justice, à tout le gouvernement intérieur de la ville, il n'y avoit absolument aucune part (1).

est pas compromise, les faits sont jugés avec une assez bonne critique et assez d'impartialité.

(1) *Antonii Galli, Comment. Rer. Genuens. ab anno* 1476, *ad ann.* 1478, *Rer. Italic.* T. XXIII, p. 263.

Aussi long-temps que François Sforza vécut, ces conditions furent religieusement observées; Galeaz, son fils, étoit trop inconséquent dans tous ses projets, trop vaniteux et trop emporté, pour respecter long-temps les lois auxquelles il s'étoit soumis. Cependant comme il n'étoit pas moins pusillanime qu'arrogant, souvent il s'arrêtoit tout à coup dans une entreprise injuste et offensante, et il cédoit à la crainte, après avoir bravé les représentations de son peuple. Les Milanois, au milieu desquels il vivoit, ne souffroient pas seulement de ses défauts comme souverain, mais de ses vices domestiques. Sa débauche portoit le trouble dans toutes les familles, et sa cruauté, excitée par la moindre résistance, n'étoit satisfaite que par d'affreux supplices. A Gênes on étoit moins exposé à cette tyrannie de détail; et quoique le contrat entre le prince et la république fût violé, et que les Génois se regardassent en conséquence comme dégagés de leurs sermens, les plus riches redoutoient une révolution qui pouvoit les ruiner, plus que des abus passagers de pouvoir auxquels ils espéroient se soustraire.

Cependant la ville entière avoit paru vivement blessé du mépris que lui avoit témoigné Galeaz, lorsqu'en 1471, il avoit passé à Gênes, au retour de son somptueux pèlerinage de Florence. On avoit préparé les fêtes les plus splendides, les présens les plus magnifiques pour le recevoir. Il

CH. LXXXIV. 1476.

affecta de rendre cette pompe ridicule, en paroissant couvert d'habits misérables ; il refusa les logemens qu'on lui avoit préparés, et il alla s'enfermer dans le château, où il sembla se cacher avec crainte. Enfin, au bout de trois jours, il quitta Gênes sans l'avoir annoncé, et comme un fugitif (1).

Après avoir excité le mécontentement de cette ville puissante, et peu accoutumée à supporter des mépris, Galeaz ne songea plus qu'à l'enchaîner de manière à étouffer en elle pour jamais tout esprit de liberté. Le projet qu'il forma pour y parvenir est remarquable. Au-dessus de Gênes, à l'extrémité de la montagne escarpée qui sépare les vallées de Bisagno et de Polsevera, étoit située la forteresse du Castelletto, où le duc de Milan entretenoit garnison. Galeaz ordonna qu'une chaîne de fortifications fût prolongée de cette forteresse jusqu'à la mer. Un double mur, garni de redoutes, devoit couper la ville en deux parties égales, qui, toutes les fois que le gouverneur le voudroit, n'auroient plus aucune communication entre elles, et pourroient être opprimées séparément. Déjà l'alignement des murs et des tours étoit tracé sur le terrain, et les ouvriers, sous les ordres du lieutenant du duc et en sa présence, commençoient à creuser les

(1) *Antonii Galli de Reb. Genuens. Comment.* p. 265. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 625.

fossés. Les citoyens frémissoient du sort qui leur étoit réservé, mais ils ne faisoient rien pour le prévenir; lorsque Lazare Doria ordonna aux ouvriers, au nom de la république, de suspendre un travail contraire aux lois et aux traités, et arracha de sa main les jalons qui leur servoient de règle. La foule applaudit avec transport à cet acte de vigueur, les ouvriers s'arrêtèrent, et le lieutenant du duc, craignant un soulèvement, se retira dans le château (1).

Lorsque la nouvelle de cet événement fut portée à Milan, Galeaz Sforza éclata en menaces et en imprécations; il ordonna que la ville de Gênes lui envoyât aussitôt huit citoyens les plus distingués de l'état. D'après la violente colère qu'il avoit manifestée, on ne doutoit pas qu'il ne les destinât au supplice; au contraire une terreur subite avoit calmé son irritation : il les accueillit avec bonté, et les renvoya sans leur avoir fait aucun mal. Cependant il avoit rassemblé trente mille hommes pour envahir la Ligurie. Résolu à ne point laisser de chef aux Génois, il avoit fait enlever à Vada, Prosper Adorno; et, sans accusation, sans examen, il l'avoit fait jeter dans les cachots de la forteresse de Crémone; puis tout à coup il renonça à son

(1) *P. Bizarro, Sen. Pop. Q. Genuens. Histor.* L. XIV, p. 329. — *Agostino Giustiniani, Hist. di Genova.* L. V, f. 228. EE.

CH. LXXXIV. 1476.

expédition, et licencia toutes les troupes qu'il avoit réunies.

Les diverses résolutions tour à tour embrassées par Galeaz, étoient toutes connues à Gênes; on avoit su toute la violence de sa colère, et l'on n'avoit aucune garantie de la durée de la modération nouvelle qu'il affectoit. Aussi de toutes parts on achetoit des armes, on faisoit des préparatifs de défense, et l'on s'encourageoit à maintenir la liberté, si elle étoit attaquée. Pendant que tout le peuple attendoit les événemens avec crainte, Jérôme Gentile, fils d'André, jeune négociant d'une fortune aisée, qui n'avoit aucun sujet personnel de plainte contre le gouvernement, résolut de s'exposer le premier, pour rendre la liberté à sa patrie. Il rassembla chez lui dans le faubourg, au mois de juin 1476, un grand nombre de gens armés : il entra de nuit dans la ville par la porte de Saint-Thomas, dont il s'empara, et il parcourut les rues, en appelant ses concitoyens aux armes et à la liberté. Un grand nombre de Génois se joignirent en effet à lui, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les portes; mais il tarda trop à attaquer le palais public. Pendant ce temps, les sénateurs s'y rassembloient sous la présidence de Guido Visconti, gouverneur de la ville. Ceux qui s'étoient joints d'abord à Gentile, craignirent alors d'être condamnés comme rebelles, par l'au-

torité qu'ils reconnoissoient pour légitime; ils s'évadèrent, à l'approche du jour, les uns après les autres. Gentile, ne se trouvant plus assez fort après leur désertion, se retira en bon ordre vers la porte de Saint-Thomas, où il se fortifia (1).

Huit capitaines du peuple avoient été nommés par le sénat pour chasser Jérôme Gentile de la ville. Environ trois cents hommes avoient pris les armes par ses ordres, et marchoient à l'attaque de la porte Saint-Thomas. A peine restoit-il à Gentile trente hommes autour de lui, mais c'étoient tous des soldats déterminés; tandis qu'il n'y avoit pas un de ses adversaires qui ne le combattît à contre-cœur; aussi peu s'en fallut que les capitaines du peuple ne fussent faits prisonniers, et que leur troupe ne fût dissipée. Sur ces entrefaites, les chefs des arts et métiers s'offrirent comme médiateurs; Jérôme Gentile accepta leur arbitrage, mais en avertissant ses compatriotes qu'ils ne tarderoient pas à regretter l'occasion qu'ils laissoient échapper. Il demanda ensuite qu'on lui remboursât sept cents ducats que ses préparatifs lui avoient coûtés, et qu'il avoit dépensés, dit-il, pour l'avantage de la république. Après les avoir reçus des mains des tré-

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 267. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 631. — *P. Bizarri Hist. Genuens.* L. XIV, p. 332. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 229, I. L.

CH. LXXXIV. 1476.

soriers publics, il rendit la porte aux capitaines du peuple, et il se retira (1).

Lorsque la nouvelle de cette singulière capitulation fut portée à Milan, Galeaz témoigna beaucoup de colère de ce qu'on remboursoit à un chef de factieux l'argent qu'il confessoit lui-même avoir dépensé pour troubler l'état. Cependant il confirma l'amnistie qui avoit été publiée par le sénat; et s'il cachoit le dessein de revenir en arrière sur cette grâce, il n'eut pas le temps de le faire. Galeaz n'étoit pas dépourvu de toutes les qualités qui avoient brillé dans son père; il entendoit fort bien la discipline militaire et l'administration civile de son état; il avoit su établir dans le Milanès une subordination plus rigoureuse qu'aucun de ses prédécesseurs. La justice étoit rendue avec soin dans les tribunaux, et la sûreté publique étoit maintenue par une police sévère. Galeaz avoit de l'éloquence dans les discours, de l'élégance dans les manières, et quand il le vouloit, il savoit réunir tous les dehors de la bonté à une majesté imposante; mais il joignoit un faste extravagant à une cupidité sans bornes: il avoit dans le caractère une méchanceté qu'il exerçoit de préférence sur ceux qui avoient paru ses amis; il se plaisoit à les abaisser d'autant plus qu'il les avoit plus élevés; jamais on ne

(1) *Antonii Galli De rebus Genuens. Comment.* p. 268. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 632.

l'avoit vu constant dans aucune affection, et l'on pouvoit toujours présager d'avance la chute prochaine et lamentable de celui qui étoit le plus en faveur auprès de lui, encore qu'il n'eût d'aucune manière provoqué sa colère. Avide de tous les plaisirs des sens, se plaisant à braver les mœurs et les lois de la société, il portoit la désolation et le déshonneur dans toutes les familles (1). Ses débauches ne le contentoient point encore, s'il ne savouroit le désespoir des pères ou des maris dont il avoit souillé la maison. Il se plaisoit à les rendre eux-mêmes ministres de leur propre déshonneur : il abandonnoit à ses gardes les femmes qu'il avoit enlevées à leurs maris, et il publioit ensuite leurs outrages (2).

Parmi ceux dans la maison desquels Galeaz Sforza avoit porté le déshonneur étoient deux jeunes hommes de famille noble, Carlo Visconti et Girolamo Olgiati, dont l'esprit avoit été préparé par leur instituteur à détester le joug de la tyrannie. Ils étoient liés avec Jean-André Lampugnani, que le duc avoit injustement dépouillé du patronage de l'abbaye de Miramondo (3). Tous trois avoient suivi en commun les leçons

(1) *Antonii Galli De reb. Gen.* p. 268. — *Bern. Corio*, *Hist. Mil.* P. VI, p. 982.

(2) *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 777.

(3) *Macchiavelli*. L. VII, p. 349. — *Allegretti*, *Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 777. — *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 254. Mais Ripamontius attribue à Visconti ce que les autres attribuent à Lampugnani. *Hist. Mediol.* L. VI, p. 630.

CH. LXXXIV. 1476.

de Colas de Montani de Gaggio, Bolonois, qui, vers l'an 1466, ouvrit à Milan une école d'éloquence. On prétend qu'auparavant il avoit donné des leçons à Galeaz lui-même, et qu'il l'avoit puni plus d'une fois avec la sévérité pratiquée dans l'ancienne éducation. Galeaz, devenu souverain, voulut se venger sur son ancien maître des châtimens de son enfance, par une peine semblable, et il lui fit donner le fouet sur la place publique (1). Montano n'avoit pas besoin de cet affront pour détester la tyrannie. Nourri de l'étude de l'antiquité, il ne perdoit jamais l'occasion de faire remarquer à ses élèves que toutes les vertus, qu'ils admiroient dans les grands hommes de la Grèce et de Rome, avoient été développées par la liberté; qu'une patrie libre encourageoit tous les talens, tous les genres d'énergie, tous les progrès de l'esprit, parce que toute espèce de grandeur dans ses citoyens étoit toujours employée pour l'avantage de tous; tandis qu'un tyran, jaloux de toute force dont il ne disposoit pas, s'occupoit sans cesse à contenir, à réprimer ou à détruire des talens, une énergie ou une profondeur de caractère, qu'on pouvoit un jour tourner contre lui (2).

Nicolas de Montano vouloit que les jeunes gen-

(1) *Giovio, elogi degli Uomini illustri.* L. III, p. 179. — *Tiraboschi.* L. III, chap. V, §. 28, p, 95.

(2) *Machiavelli.* L. VII, p. 348. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 632.

tilshommes, pour se rendre dignes de la liberté, apprissent à commander les armées. Il avoit engagé, en conséquence, Olgiati et quelques autres à faire l'apprentissage de l'art de la guerre sous Barthélemi Coleoni. Les parens de ces jeunes gens, qui craignoient plus qu'eux les fatigues et le danger, avoient été outrés de colère de ce qu'un maître d'éloquence avoit fait de leurs fils des soldats. Montano, balloté entre le crédit des parens et celui de ses disciples, avoit été tour à tour exilé, puis rappelé; emprisonné, puis accueilli avec transport, et il devenoit plus cher à ses élèves par les persécutions qu'il avoit subies pour avoir voulu former leur âme autant que leur esprit (1).

Galeaz cependant avoit mis le comble à la haine du peuple, par les supplices cruels qu'il avoit récemment ordonnés. Il avoit fait enterrer vivantes quelques-unes de ses victimes; il en avoit forcé d'autres à se nourrir d'excrémens humains, et les avoit fait mourir lentement par cet effroyable régime; il avoit mêlé des plaisanteries féroces aux supplices qu'il ordonnoit; il avoit comblé le déshonneur des femmes nobles qu'il avoit séduites, en les livrant publiquement à la prostitution (2). Jérôme Olgiati comptoit une sœur autrefois chérie, parmi les victimes de la

(1) *Tiraboschi, Storia della Letter. Ital.* L. III, chap. V, §. 28, p. 956.

(2) *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.* L. VI, p. 657.

CH. LXXXIV. 1476.

brutalité du tyran. Jugeant de l'irritation universelle par la sienne, il rechercha Lampugnani, et lui proposa de mettre fin à une tyrannie insupportable, et de punir Sforza de ses crimes. Bientôt ils s'associèrent Charles Visconti, et ils se lièrent par des sermens mutuels. C'étoit dans le jardin de la basilique de Saint-Ambroise qu'ils tinrent leur première conférence. Tous les détails de cet événement, et ce qui est bien plus remarquable, tous les sentimens du principal conjuré nous sont fidèlement retracés par Olgiati lui-même, dans une relation qu'il écrivit peu de jours après. « Au sortir de cette conférence, ra« conte-t-il, j'entrai dans le temple, je me jetai « aux pieds de la statue du saint pontife qu'on y « révère, et je lui adressai cette prière. *Grand* « *saint Ambroise, soutien de cette ville, espé*« *rance et gardien du peuple de Milan, si* « *le projet que tes concitoyens, que tes enfans* « *ont formé pour repousser loin d'ici la tyrannie,* « *l'impureté et des débauches monstrueuses, est* « *digne de ton approbation, sois-nous favorable au* « *milieu des hasards et des dangers auxquels nous* « *nous exposons pour la délivrance de la patrie.* « Après avoir prié, je retournai auprès de mes « compagnons, et je les exhortai à prendre cou« rage, les assurant que je me sentois plus rem« pli d'espérance et de force, depuis que j'avois « invoqué en faveur de notre entreprise le saint « protecteur de notre patrie. Pendant les jours

« qui suivirent, nous nous exerçâmes à l'escrime
« avec des poignards, pour acquérir plus d'agi-
« lité, et nous accoutumer à l'image du péril que
« nous allions braver......... La sixième heure de
« la nuit avant le jour de Saint-Étienne, désigné
« pour l'exécution, nous nous rassemblâmes en-
« core une fois, comme pouvant ne plus nous
« revoir. Nous arrêtâmes l'heure où nous entre-
« rions ensemble dans le temple, le rôle dont
« chacun seroit chargé, et tous les détails de
« l'exécution, autant qu'on pouvoit prévoir des
« choses qui dépendoient en partie du hasard. Le
« lendemain, de grand matin, nous nous ren-
« dîmes dans le temple de Saint-Étienne; nous
« suppliâmes ce saint de favoriser la grande ac-
« tion que nous devions accomplir dans son sanc-
« tuaire, et de ne point s'indigner si nous souil-
« lions ses autels par du sang, puisque ce sang
« devoit accomplir la délivrance de la ville et de
« la patrie. A la suite des prières qui sont con-
« tenues dans le rituaire de ce premier des mar-
« tyrs, nous en récitâmes une autre qu'avoit com-
« posée Charles Visconti; enfin nous assistâmes
« au sacrifice de la messe, célébré par l'archi-
« prêtre de cette basilique; puis je me fis donner
« les clefs de la maison de cet archiprêtre, pour
« nous y retirer (1). »

(1) *Confessio Hieronymi Ogliati morientis, apud Ripamontium historia Mediol.* L. VI, p. 649.

CH. LXXXIV. 1476.

Les conjurés étoient dans cette maison auprès du feu, car un froid violent les avoit fait sortir de l'église, lorsque le bruit de la foule les avertit de l'approche du prince : c'étoit le lendemain de Noël, 26 décembre 1476. Galeaz, qui sembloit retenu par des pressentimens, ne s'étoit déterminé qu'à regret à sortir de chez lui. Il marchoit cependant à la fête, entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Jean-André Lampugnani s'avança au-devant de lui, dans l'intérieur même du temple, jusqu'à la pierre des innocens. De la main et de la voix il écartoit la foule. Quand il fut tout près de lui, il porta la main gauche, comme par respect, à la toque que Galeaz tenoit à la main ; il mit un genou en terre, comme s'il vouloit lui présenter une requête, et en même temps de la droite, dans laquelle il tenoit un court poignard caché dans sa manche, il le frappa au ventre de bas en haut. Jérôme Olgiati, au même instant, le frappa à la gorge et à la poitrine, Charles Visconti à l'épaule et au milieu du dos. Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui marchoient à ses côtés, en criant : *ah Dieu !* Les coups avoient été si prompts, que ces ambassadeurs eux-mêmes ne savoient pas encore ce qui s'étoit passé (1).

(1) *Anton. Galli De rebus Genuens.* p. 269. — *Macchiavelli Ist.* L. VII, p. 354. — *Ubertus Folieta, Gen. Hist.* L. XI, p. 633. — *Ant. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 952. —

Au moment où le duc fut tué, un violent tumulte s'éleva dans le temple : plusieurs tirèrent leurs épées; les uns fuyoient, d'autres accouroient, personne ne connoissoit encore ou le but ou les forces des conjurés. Mais les gardes du duc et ses courtisans, qui avoient reconnu les meurtriers, s'animèrent bientôt à leur poursuite. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta dans un groupe de femmes qui étoient à genoux; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons; il tomba, et un écuyer maure du duc l'atteignit et le tua. Charles Visconti fut arrêté un peu plus tard, et fut aussi tué par les gardes du duc. Jérôme Olgiati sortit de l'église et se présenta chez lui; mais son père ne voulut pas le recevoir, et lui ferma les portes de sa maison. Un ami lui donna une retraite, où il ne fut pas long-temps en sûreté. Il étoit, dit-il lui-même, sur le point d'en sortir, et d'appeler le peuple à une liberté que les Milanois ne connoissoient plus, lorsqu'il entendit les vociférations de la populace, qui traînoit dans la boue le corps déchiré de son ami Lampugnani; glacé d'horreur, et perdant courage, il attendit le moment fatal où il fut découvert. Il fut soumis à une effroyable torture; et c'étoit avec le corps déchiré, et les

Diar Parmense Anonym. T. XXII, p. 247. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 980. Corio étoit alors lui-même au nombre des pages qui suivoient Galeaz.

CH. LXXXIV. 1476. os disloqués, qu'il composa la relation circonstanciée de sa conspiration qu'on lui demandoit, et qui nous est restée. Mais cette espèce de confession écrite entre la torture et le supplice, par l'ordre de ses juges, et sous les yeux de ses bourreaux, est animée de ce même courage, de cette même confiance dans la justice de sa cause qui ont immortalisé les plus grands hommes de l'antiquité. Il la termine par ces mots : « A présent, « sainte mère de notre Seigneur, et vous, ô prin- « cesse Bonne ! je vous implore pour que votre « clémence et votre bonté pourvoient au salut de « mon âme. Je demande seulement qu'on laisse « à ce corps misérable assez de vigueur pour que « je puisse confesser mes péchés suivant les rites « de l'Église, et subir ensuite mon sort (1). »

Olgiati étoit alors âgé de vingt-deux ans ; il fut condamné à être tenaillé et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces atroces douleurs, un prêtre l'exhortoit à se repentir. « Je sais, reprit « Olgiati, que j'ai mérité, par beaucoup de fautes, « ces tourmens, et de plus grands encore, si « mon foible corps pouvoit les supporter. Mais, « quant à la belle action pour laquelle je meurs, « c'est elle qui soulage ma conscience : loin de « croire que j'ai par elle mérité ma peine, c'est « en elle que je me confie pour espérer que le

(1) *Confessio Olgiati apud Ripamontium, Histor. Mediolani.* L. VI, p. 630. *In Grævii Thesauro Rer. Italic.* T. II.

« juge suprême me pardonnera mes autres pé- « chés. Ce n'est point une cupidité coupable qui « m'a porté à cette action, c'est le seul désir d'ôter « du milieu de nous un tyran que nous ne pou- « vions plus supporter. Loin de m'en repentir, « si je devois dix fois revivre pour périr dix fois « dans les mêmes tourmens, je n'en consacrerois « pas moins tout ce que j'ai de sang et de forces « à un si noble but (1). » Le bourreau, en lui arrachant la peau de dessus la poitrine, lui fit pousser un cri; mais il se reprit aussitôt. « Cette « mort est dure, dit-il en latin, mais la gloire « en est éternelle ! *Mors acerba, fama perpetua,* « *stabit vetus memoria facti* (2). »

CH. LXXXIV. 1476.

Le fils aîné du duc de Milan, Jean-Galeaz Sforza, n'étoit alors âgé que de huit ans; il fut cependant reconnu sans aucune difficulté. Les sentimens de liberté que les trois conjurés avoient cru ranimer, n'existoient plus dans le peuple : personne ne fit un mouvement pour renverser un gouvernement qui n'étoit plus en état de se défendre. Les députés de tous les états d'Italie vinrent complimenter la duchesse Bonne de Savoie, veuve de Galeaz, et lui offrir leur assis-

1477.

(1) *Anton. Galli, De reb. Genuens.* p. 269. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777.—*Giovio, Elogio degli Uomini illustri.* L. III, p. 180.

(2) *Macchiavelli.* L. VII, p 355. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 633. — *Agost. Giustiniani, Annal.* L. V, f. 230. P.

CH. LXXXIV. 1477.

tance pour la maintenir sur le trône, aussi bien que son fils. Le pape lui envoya deux cardinaux chargés d'excommunier ceux qui voudroient causer quelque révolution dans Milan (1). Bonne se mit en possession de la régence. Jusqu'alors le gouvernement étoit à peine changé, car l'âme de tous les conseils étoit encore Cecco ou François Simoneta, Calabrois qui avoit été secrétaire et conseiller de François Sforza, et qui, après l'avoir servi avec une fidélité rare, étoit demeuré premier ministre de son fils, et avoit déguisé, par son talent et ses vertus, les caprices et les extravagances de ce tyran. Il avoit pour frère ce Jean Simoneta qui écrivit avec tant d'élégance et d'exactitude l'histoire de François Sforza. Tous deux avoient, en littérature, une réputation presque égale à celle que leur avoit fait leur carrière politique. Ils étoient en correspondance avec tous les savans de l'Italie : ils avoient été les ministre de toutes les grâces que les deux ducs de Milan avoient répandues sur les gens de lettres, et il reste encore dans la correspondance de Filelfo, dans celle de Decembrio, et dans d'autres écrits de ce siècle, des monumens de la protection qu'ils accordèrent aux études (2).

(1) Bulle en date du 3 des cal. de mars. *Annal. Eccles.* 1477, §. 1, p. 268.

(2) *Tiraboschi*, *Stor. della Lett.* L. I, chap. I, §. 4, p. 18. XVe siècle.

D'autre part Galeaz avoit laissé cinq frères qui, pendant la minorité de son fils, pouvoient former quelque prétention sur la régence. Les quatre premiers, Sforza duc de Bari, Louis surnommé le Maure, Octavien et Ascagne, avoient déjà excité la défiance de Galeaz, et il les tenoit éloignés de Milan. Dès qu'ils apprirent sa mort, ils revinrent en hâte, et ils s'efforcèrent de saisir une autorité à laquelle l'aîné de leur maison avoit, disoient-ils, plus de droit qu'une femme et un ministre étrangers. Pour déguiser leur rivalité, ils cherchèrent à faire revivre l'ancien esprit du parti Gibelin. Ils se déclarèrent les protecteurs de cette faction à laquelle la maison Visconti avoit dû son élévation : ils accusèrent la duchesse et Cecco Simoneta de partialité pour les Guelfes, et ils les forcèrent en effet à se jeter dans leurs bras; car les familles autrefois divisées par la querelle de l'empire et de l'église, conservoient leur rivalité, encore que les causes de leurs haines passées n'existassent plus. Pour concilier, s'il étoit possible, les prétentions des frères Sforza et celles de la duchesse, il fut convenu, sur la proposition de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, que le conseil de régence seroit composé par égales parts, de Guelfes et de Gibelins (1).

Lorsque la nouvelle de la mort de Galeaz fut portée à Gênes, Jean-François Pallavicini, lieu-

(1) *Diarium Parmense Anonym.* T. XXII, p. 250.

tenant du duc, assembla le sénat pour l'engager à prévenir par sa vigilance les révolutions que cet événement pouvoit exciter. Huit capitaines du peuple furent nommés par la république, selon la coutume observée dans toutes les circonstances difficiles, et quelques troupes furent rassemblées pour contenir les mécontens (1).

Toutes les factions de Gênes sembloient également impatientes de rendre à la république son ancienne liberté. Les Sforza, pour les contenir, avoient eu la précaution de disperser leurs chefs dans toute l'Italie. Prosper Adorno étoit en prison à Crémone, les Fieschi étoient retenus à Rome sous la surveillance du pape, les Fregose et les autres hommes puissans exilés. Cependant leurs partisans, privés de directeurs, étoient partout en mouvement. Le 16 mars 1477, les amis des Fieschi s'approchèrent des murs de Gênes : ils avoient à leur tête Jean-George et Matthieu, deux jeunes gens de cette famille, les seuls que le gouvernement n'eût pas éloignés, parce qu'ils étoient à peine sortis de l'enfance. Ces factieux entrèrent dans la ville par escalade, du côté de Carignan (2). Ils appelèrent le peuple à la liberté, et

(1) *Anton. Galli De rebus Genuens.* p. 270 — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 634.

(2) *Antonii Galli De rebus Genuens.* p. 271. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 635. — *P. Bizarro, S. P. Q. Genuens. Hist.* L. XIV, p. 338. — *Agost Giustiniani, Annali di Genova.* L. V, f. 231. T.

ils excitèrent ainsi un mouvement assez vif; mais ils commirent la même faute qui avoit perdu Jérôme Gentile peu de mois auparavant; ils hésitèrent trop à attaquer le palais public. Ils alloient se voir abandonnés, lorsque Pierre Doria, étouffant toute jalousie de famille, exhorta ceux qui l'entouroient à ne pas perdre une occasion peut-être unique de rendre la liberté à leur patrie. Il sortit en même temps des rangs du parti milanois; il entraîna le peuple à le suivre; la garnison se retira dans les deux forteresses, et la ville se trouvant en liberté, nomma des magistrats populaires.

Déjà, sur la nouvelle de cette révolution, Ibletto de Fieschi, en qui toute sa famille reconnoissoit un chef, s'étoit évadé de Rome pour venir se mettre à la tête de son parti, et les Fregosi, d'accord avec lui, se rapprochoient de leur patrie, sans oser cependant entrer dans la ville. La régence de Milan comprit alors qu'elle ne pouvoit sauver son autorité dans Gênes, que par un chef de parti génois. Simoneta fit sortir Prosper Adorno de prison; il lui offrit, au nom du jeune duc de Milan, le gouvernement de Gênes, et le commandement de l'armée destinée à secourir les deux forteresses, pourvu qu'Adorno promît d'oublier complètement les injures qu'il avoit reçues, et de rétablir à Gênes, non point la souveraineté despotique du duc de Milan, mais

CH. LXXXIV. 1477.

la même autorité limitée qu'un traité avoit accordée à François Sforza. Prosper Adorno en contracta l'engagement (1). Il se mit à la tête d'une armée d'environ douze mille hommes, rassemblée par Robert de San-Severino, Louis le Maure et Octavien Sforza, et il prit la route de Gênes.

Adorno, déterminé à concilier les intérêts de sa patrie et ceux du duc de Milan, eut besoin de ménagemens infinis pour éviter un combat décisif, qui auroit ruiné ou son propre parti, ou la liberté de la république. Il fit passer son frère, Charles Adorno, dans la forteresse du Castelletto, et il lui donna commission de descendre dans la ville, pour en chasser Ibletto de Fieschi, au moment où lui-même seroit engagé avec les Fregose dans une escarmouche. Ses ordres furent exécutés avec précision. Prosper combattit les Fregose à Promontorio, mais sans pousser ses avantages; et son frère se rendit maître de la ville et de la porte Saint-Thomas, qui pouvoit lui ouvrir une communication avec l'armée milanoise (2). Ce fut alors surtout que Prosper Adorno montra sa modération et son adresse:

(1) *Antonii Galli*. p.273.—*Uberti Folietæ*. L. XI, p. 638.—*Alb. de Ripalta*, *Annal. Placent*. T. XX, p. 954.—*P. Bizarro*. L. XIV. p. 340.—*Ag. Giustiniani*. L. V, f. 232. A. Bizarro, dans ce récit, inculpe P. Adorno, et Giustinani le justifie.

(2) *Anton. Galli*. p. 276.—*Uberti Folietæ*. L. XI, p. 639.

il fit demeurer les troupes de San-Severino dans leur camp, et il entra seul dans la ville, avec les hommes de sa faction. Ceux-ci augmentoient en nombre, à mesure qu'il avançoit; les rues retentissoient des cris de *vive les Adorni et les Spinola*, et dans toute la multitude, personne ne prononçoit le nom du duc de Milan. Prosper, arrivé au palais, déclara qu'il accordoit l'impunité à tous ceux qui avoient eu part aux derniers troubles; il assembla le sénat qui le reconnut pour gouverneur; il demanda un présent de six mille florins pour les chefs de l'armée, et les citoyens qui s'étoient attendus à des contributions bien plus considérables, payèrent avec plaisir cette petite somme, avant le terme de trois jours (1).

Ce fut le 30 avril que Gênes retourna ainsi sous la dominatirn limitée du duc de Milan. Robert de San-Severino y entra sans armes, avec Louis et Octavien, oncles de Jean Galeaz, et avec leurs principaux officiers. Ils en ressortirent presque aussitôt, et conduisirent leur armée au siége de Savinione, château des Fieschi dans les Apennins. Pour faire lever ce siége, Ibletto de Fieschi rassembla une troupe de cinq mille

(1) *Anton. Galli De rebus Genuens.* p. 276. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 640. — *P. Bisarro, Hist. Genuens.* L. XIV, p. 343. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 223. G.

CH. LXXXIV. 1477.

paysans : Jean-Baptiste Goano venoit le joindre avec les habitans de la Polsevera; mais San-Severino arrêta ce dernier par des négociations trompeuses, et dissipa son armée. Celle d'Ibletto reçut quelque échec et se retira dans les montagnes. Savinione capitula; Ibletto fit alors sa paix avec les généraux milanois : une même activité, un même goût pour l'intrigue les disposèrent à s'associer, et l'expédition de Gênes étant finie, Ibletto accompagna San-Severino et les frères Sforza à Milan (1).

Les derniers étoient impatiens de retourner à la cour de leur neveu, pour disputer l'autorité de Cecco Simoneta. Ils voyoient cet habile ministre exercer au nom de la duchesse Bonne une souveraineté absolue. La supériorité de ses talens et de son caractère soumettoit tout à ses volontés. On avoit pris, sous les deux précédens princes, l'habitude de ne point lui résister; d'autre part, les frères du duc, qui annonçoient seulement le désir de limiter son pouvoir, avoient peut-être formé le projet de supplanter et lui et son maître. On assure que leur intention étoit de faire périr la duchesse et ses deux fils, de donner à Louis-le-Maure le titre de duc de Milan, à chacun de ses frères la seigneurie d'une ville,

(1) *Anton. Galli.* p. 277. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 641. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 344.

à Robert de San-Severino celle de Parme, et à Ibletto de Fieschi celle de Gênes (1). C'étoit pour exécuter ces projets qu'ils avoient mis fin précipitamment à la guerre de Ligurie, et qu'ils avoient ramené à grandes marches leur armée vers Milan. Mais Simoneta, qui les surveilloit, fit arrêter le 25 mai Donato de Conti, leur agent principal et le dépositaire de tous leurs secrets (2).

Les frères Sforza étoient à table avec les autres chefs de leur parti, lorsqu'on leur annonça l'arrestation de Donato de Conti. Ils sortirent avec impétuosité de leur palais, appelant le peuple aux armes. En effet, une grande multitude se rassembla autour d'eux, et les aida à se rendre maîtres de Porta-Tosa. Robert de San-Severino et Octavien Sforza vouloient attaquer le palais, et s'attacher la populace en lui abandonnant le trésor, et les magasins de blé qu'il contenoit. Le duc de Bari et Louis-le-Maure s'y opposèrent. Déjà la duchesse qui s'étoit réfugiée dans la citadelle, avoit promis de remettre en liberté Donato de Conti; mais, pendant ce temps, ses amis se rassembloient autour d'elle, et ceux de ses beaux-frères perdoient courage. Robert de San-Severino, Ibletto et Octavien essayèrent de nouveau d'ameuter la populace en parcourant la ville, et faisant crier : *à mort les étrangers!* Mais les frères

(1) *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 259.
(2) *Alberti di Ripalta, Annal. Placentini*. T. XX, p. 954.

Simoneta qu'ils désignoient par ce nom, n'étoient point odieux aux Milanois, et personne ne prit les armes. Le lendemain, tous ces chefs sortirent de bonne heure de la ville par la porte de Verceil. Robert de San-Severino et Ibletto de Fieschi ne s'arrêtèrent point qu'ils ne fussent parvenus sur le territoire d'Asti. Sur cette frontière même, Ibletto accablé de fatigue, entra dans une auberge pour se reposer, et il y fut arrêté. Robert passa outre, et se mit en sûreté sous la protection du duc d'Orléans. Les frères Sforza s'étoient échappés par des routes différentes. Octavien, dont le caractère turbulent étoit le plus redoutable, périt au passage de l'Adda; on dit qu'il voulut traverser la rivière à la nage et qu'il s'y noya. D'autres assurent, au contraire, qu'il fut tué sur ses bords par des satellites de Simoneta, qui le poursuivoient. Ses frères furent exilés par un jugement de la régence de Milan, avec ordre de résider : Sforza l'aîné, dans le duché de Bari dont il portoit le titre; Louis à Pise, et le cardinal Ascagne à Pérouse. A cette condition, on leur promit à chacun une pension de douze mille ducats (1). Le sixième frère, Philippe Sforza, demeura seul à Milan : il n'avoit voulu prendre aucune part aux intrigues de ses

(1) *Alberti de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 954-955. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 987. — *Anton Galli, De rebus Genuens.* p. 278.

frères, et il s'étoit rangé du parti de la duchesse et de Simoneta (1).

Lorsqu'on avoit annoncé au pape Sixte IV, la mort de Galeaz Sforza, il s'étoit écrié : « La paix « de l'Italie a péri aujourd'hui avec lui (2)! » En effet, cette puissance imposante qui contenoit dans le repos tout le nord de l'Italie, étoit détruite; les états de Gênes et de Milan étoient de nouveau livrés aux fureurs des guerres civiles : la longue alliance que François Sforza avoit contractée avec la république Florentine étoit ébranlée; le contre-poids que le duché de Milan opposoit à l'ambition du roi Ferdinand de Naples, n'existoit plus, le champ étoit ouvert pour de nouvelles combinaisons politiques, et nous allons voir ce même pape, qui se plaignoit de ce que la paix d'Italie étoit détruite, jeter les semences d'une guerre nouvelle, et augmenter la confusion générale.

(1) *Anton. Galli.* p. 278.

(2) *Josephi Ripamontii.* L. VI, p. 650. — *Bern. Corio.* P. VI, 983.

CHAPITRE LXXXV.

Conjuration des Pazzi.

1478.

CHAP. LXXXV. LA république de Florence devenoit chaque jour plus étrangère à la politique générale de l'Italie et de l'Europe. Elle ne se mettoit point en mesure d'arrêter les projets ambitieux de Ferdinand et de Sixte IV; elle ne secondoit point les Vénitiens dans leur guerre contre les Turcs, les Génois dans le recouvrement de leur liberté, la duchesse régente de Milan, ou ses rivaux, les frères Sforza, dans leur lutte pour la puissance suprême. Les magistrats se succédoient à Florence, sans que leur administration fût marquée par aucun fait important. Le minutieux historien Scipion Ammirati, trouve à peine, en six ans, à remplir quatre pages, et son silence atteste la langueur, la torpeur universelles (1). Les deux frères Médicis, devenus des hommes faits, mettoient leur ambition à substituer, en toute chose, leur autorité personnelle à celle de la république. Les

(1) *Scipione Ammirato, Stor. Fior.* L. XXIII, p. 111-114.

Florentins se défiant des intrigues qui accompagnent souvent les élections, avoient cru obtenir une représentation plus égale, en faisant nommer par le sort leurs magistrats; mais à cette forme d'élections, la plus démocratique de toutes, les Médicis avoient substitué la plus arbitraire de toutes les oligarchies. Ils nommoient eux-mêmes cinq électeurs ou *accoppiatori*, et ceux-ci faisoient des gonfaloniers et des prieurs, sans consulter le peuple, et sans qu'il restât plus le moindre lien entre les magistrats et ceux qu'ils représentoient. Comme la seigneurie étoit encore trop nombreuse pour être maintenue aisément dans l'obéissance, ils avoient augmenté le pouvoir du gonfalonier aux dépens de ses collègues les prieurs, dont il n'étoit d'abord que le président. Ils l'appeloient seul à leurs délibérations, et ils l'engageoient à donner des ordres, au nom d'un corps qu'ils ne daignoient plus consulter. La commission extraordinaire, qu'on nommoit *balie*, ne devoit, selon les usages antiques, être créée que dans les temps de trouble, pour sauver la république d'un grand danger; mais les Médicis l'avoient changée en un corps permanent, auquel ils attribuoient l'ensemble des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire. Bien plus, ils la mettoient au-dessus de la souveraineté nationale elle-même; car ils lui attribuoient des pouvoirs que les peuples n'ont point délégués à leurs souverains. Ainsi, la balie

CHAP. LXXXV. 1478.

condamnoit sans procédures les individus suspects aux Médicis, elle substituoit aux impôts des taxes arbitraires, elle portoit des lois rétroactives, elle aggravoit les sentences anciennes, en soumettant à de nouvelles peines ceux qui n'avoient point commis de nouveaux délits; elle disposoit de la totalité des finances de l'état sans en rendre compte. On lui vit employer cent mille florins à sauver d'une faillite la maison de banque que Thomas des Portinari dirigeoit à Bruges, pour le compte de Laurent de Médicis. D'autres sommes furent, en d'autres occasions, détournées de même des caisses publiques, pour les besoins du commerce de ces mêmes chefs de l'état. Ils avoient l'imprudence de continuer les grandes spéculations de banque qui avoient enrichi leur aïeul, tandis qu'ils n'y donnoient aucune application, et qu'ils en ignoroient les principes. Aussi, leur faste et leur incapacité les auroit bientôt ruinés, si les deniers de l'état n'avoient souvent été appropriés à leur profit (1).

Les Médicis, en marchant ainsi à la tyrannie, avoient cependant un parti nombreux dans Florence : il étoit composé d'abord de quelques citoyens d'anciennes familles, qui partageoient avec eux les magistratures et les revenus publics, et qui n'étoient pas sûrs de conserver sans eux leur importance; ensuite de tous les gens de lettres,

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI. *Deliz. Erudit.* p. 1-3.

les poëtes et les artistes, que Laurent et Julien attiroient dans leur maison, qu'ils combloient d'honneurs et de présens, qu'ils élevoient jusqu'à eux, tandis qu'ils prétendoient se séparer de tous les autres; enfin, leur parti se composoit de la basse populace, toujours enchantée des spectacles et des fêtes que lui donnoient les Médicis : elle ne s'apercevoit pas qu'on la corrompoit avec son propre argent, et qu'on lui avoit pris d'une main ce qu'on feignoit de lui donner de l'autre. Mais d'autre part, malgré les sentences révolutionnaires qui depuis 1434 avoient frappé par classes toutes les familles anciennes et illustres de Florence, qui avoient remplies l'Italie et la France d'exilés, et compris dans les proscriptions tous les noms historiques de la république, la masse entière des anciens citoyens étoit encore opposée aux Médicis. Des transports de joie universels avoient éclaté, douze ans auparavant, lorsque quelque liberté avoit été rendue aux élections, et un morne abattement accompagnoit, depuis quelques années, l'établissement de la tyrannie.

Laurent de Médicis et son frère Julien n'étoient pas complètement d'accord dans leur système d'administration. Le second, plus doux, plus modeste, plus disposé à vivre en égal au milieu de ses concitoyens, ressentoit quelque inquiétude de la fougue, de l'orgueil, et des violences de son frère; aussi cherchoit-il à l'ar-

CHAP. LXXXV. 1478.

rêter par ses représentations (1), Mais Laurent voyant les familles des Ricci, des Albizzi, des Barbadori, des Peruzzi, des Strozzi, exilées dès 1434, celle des Macchiavelli en 1458, celles des Acciaiuoli, des Neroni, des Soderini en 1466; celles enfin des Pitti et des Capponi, dépouillées de leur ancien crédit, cherchoient seulement à faire en sorte qu'aucune d'elles ne pût se relever, qu'aucune autre n'acquît des richesses, ou une considération qui pût lui faire ombrage; assuré qu'autant qu'il ne laisseroit point de chef à la multitude, il pourroit sans danger provoquer son ressentiment.

Parmi les familles dont les Médicis pouvoient craindre la rivalité, celle des Pazzi tenoit le premier rang. Les Pazzi de Val d'Arno, long-temps associés aux Ubaldini, aux Ubertini et aux Tarlati, étoient d'anciens feudataires Gibelins, habituellement en guerre avec la république florentine. Après que l'agrandissement de celle-ci les eût engagés à quitter leurs forteresses pour venir vivre dans la capitale, ils continuèrent à exciter la défiance d'une démocratie jalouse; ils

(1) *J. Michel Bruto, Hist Florent.* L. VI, p. 143. Alfieri a tiré parti de cette opposition de caractère dans sa tragédie de la *Congiura de' Pazzi.* M. Roscoë (*Illustrations*, p. 101) oppose au témoignage de Bruto, et à la tradition florentine dont Alfieri a fait usage, des vers faits à la louange des deux frères, par un poète à leurs gages; s'il avoit vécu en Italie, il sauroit le crédit qu'on y donne à de tels vers.

furent compris dans la classe des magnats, et exclus de tous les emplois par l'ordonnance de justice. Mais lorsque Cosme de Médicis eut chassé, en 1434, la noblesse populaire du gouvernement, il sentit la nécessité de se fortifier par l'alliance de l'ancienne noblesse. Dans ce but, il accorda à plusieurs magnats le privilége de rentrer dans la classe du peuple. La famille des Pazzi fut une de celles qui acceptèrent ce droit de bourgeoisie, jugé par plusieurs une dégradation, et André fut, en 1439, le premier de cette famille qui siégeât dans la Seigneurie. André eut trois fils, Antoine, Pierre et Jacob; l'un lui donna cinq petits-fils, l'autre trois, et Jacob, le plus jeune, ne se maria pas (1). Cette nombreuse maison n'avoit pas seulement été admise dans l'ordre du peuple par un décret, elle avoit aussi pris les mœurs de la bourgeoisie florentine. Les Pazzi s'étoient engagés dans le commerce, et leur maison de banque étoit une des plus riches et des plus considérées de l'Italie. Non moins supérieurs aux Médicis, comme marchands que comme gentilshommes, ils n'avoient pas besoin, pour se soutenir, de détourner à leur avantage les deniers publics.

Cosme de Médicis avoit voulu s'attacher, par les liens du sang, cette famille si nombreuse, si riche, et dont le crédit pouvoit être pour lui si

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 115.

CHAP. LXXXV. 1478.

utile ou si dangereux. Il avoit fait épouser sa petite-fille, Blanche, sœur de Laurent et de Julien, à Guillaume des Pazzi, fils d'Antoine et petit-fils d'André (1). Laurent avoit eu une politique toute contraire; il avoit pour principe de les ruiner, ou tout au moins d'arrêter l'accroissement de leur fortune; et comme Jean des Pazzi, beau-frère de sa sœur, avoit épousé la fille et l'unique héritière de Jean Borromei, citoyen immensément riche, Laurent fit rendre une loi, à la mort de Borromei, par laquelle les neveux du sexe masculin étoient préférés aux filles, dans l'héritage d'un père mort *ab intestat*, et il donna à cette loi un effet rétroactif; en sorte que Pazzi perdit l'héritage de son beau-père, qui n'avoit pas cru nécessaire de faire un testament en faveur de son unique enfant (2).

(1) *Scipione Ammirat.* L. XXIV, p. 116. — *Jo. Mich. Bruti, Hist. Flor.* L. VI, p. 140.

(2) *Macchiavelli, Istoria.* L. VIII, p. 361. — *Jacopo Nardi, Ist. Flor.* L. I, p. 11. Il remarque que de son temps cette loi étoit encore en vigueur. *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 142. M. Roscoë, dissimulant la nature précise de cette injustice, prétend qu'elle appartient à une époque où Laurent, encore fort jeune, étoit hors de sa patrie; et il en donne pour preuve ces phrases d'une lettre de Louis Pulci à Laurent de Médicis, du 22 avril 1465 : « Ho chiamata più volte felicissima questa tua partenza, « accio che tu non abbi commesso peccato, ad aiutare nella sua « petizione nuovamente affermata quello con che l'amico di Val « d'Arno del Corno, voleva entrare nell' orto del Borromeo per « le mura : ovvero con che egli porta le pergole, quando non

Des trois fils d'André Pazzi, le seul qui vécût encore, étoit Jacob, qui n'avoit point été marié.

« v'aggiugne d'appie, col suo pennatuzzo. » Je ne comprends pas trop ces plaisanteries en langue baroque, mais je doute que M. Roscoë les comprenne mieux que moi. A supposer cependant qu'il s'agisse ici de Giovanni Borromei, que *l'amico di Val d'Arno* soit un Pazzi, parce que les Pazzi avoient été seigneurs dans le Val d'Arno; à supposer aussi que ces murs de jardin à escalader, cette serpette à tailler les vignes, aient un sens figuré, et ne fassent pas allusion à des espiégleries très réelles de jeunes gens de dix-sept ans, encore s'agiroit-il d'une entreprise où Laurent de Médicis auroit été de moitié avec l'ami du Val d'Arno, et auroit réussi, comme son mariage, par exemple, non de dépouiller cet ami, dont la pétition, dit-il, a été confirmée. Il faut des divinations mieux fondées pour détruire le témoignage de deux historiens presque contemporains, et une loi long-temps existante. On se tient en garde contre la partialité d'un factieux, qui écrit pour son parti, du flatteur d'un prince, qui écrit pour son souverain, même d'un citoyen qui veut relever la gloire de sa patrie; mais devoit-on s'attendre à ce qu'à trois cents ans et trois cents lieues de distance, un habile écrivain emploieroit la plus vaste érudition à se tromper lui-même aussi bien que les autres, sur l'importance, les droits et les vertus de son héros? *Roscoë, Life of Lorenzo*. Chap. IV, p. 182.

Je ne sais pourquoi M. Roscoë prétend (*Illustrations*, p. 105) que je n'allègue pour ce fait d'autre autorité que Scipione Ammirato et J. M. Bruto, tandis que je cite au contraire Macchiavelli et Nardi, tous deux contemporains, tous deux précis dans leur témoignáge, et absolument irrécusables. Je ne comprends pas mieux comment il dit, p. 108, qu'à moins qu'on puisse montrer que la lettre qu'il a reproduite se rapporte à quelque autre transaction entre les Pazzi et les Borromei, il croira toujours qu'elle suffit pour justifier Lorenzo; comme si *l'amico di Val d'Arno*, entre cinquante

Il avoit été, en 1469, gonfalonier de justice, et le peuple l'avoit fait chevalier; mais dès lors Laurent de Médicis avoit exclu soigneusement tous les Pazzi de la Seigneurie, à l'exception de Jean, beau-frère de sa sœur, qui avoit siégé une seule fois en 1472 parmi les prieurs (1). Cette exclusion étoit d'autant plus offensante, qu'il y avoit à cette époque neuf hommes dans cette famille, en âge d'exercer les magistratures; qu'ils tenoient le premier rang dans la ville, et que toutes les élections dépendoient uniquement des Médicis.

François Pazzi, l'aîné des beaux-frères de Blanche de Médicis, ne put supporter qu'un homme se mît à la place de la patrie, qu'il accor-

mille habitans de cette province, ne pouvoit être qu'un Pazzi. Je n'irai point, comme il me le conseille, *exercer mon talent de deviner sur Burchiello*, pour me préparer à la lecture de cette lettre. Je ne comprends point, il est vrai, à quoi fait allusion la plaisanterie de la serpette, ni lui non plus; mais je comprends que Pulci félicite Laurent *de n'avoir pas commis le péché d'aider l'ami de Val d'Arno contre Borromei*, et non d'aider un neveu de Borromei à enlever à cet ami ses droits. D'ailleurs il y a contre la supposition de M. Roscoë une preuve plus décisive. Pour que la lettre de Pulci, du 22 avril 1465, se rapportât à la succession de Giovanni Borromei, il faudroit que celui-ci fût mort à cette époque; mais on voit par le Priorato que Giovanni di Borromeo di ser Filippo Borromei, étoit prieur de liberté en mars et avril 1471. — *In Delizie degli Erudit.* T. XX, p. 407.

(1) Voyez le Priorato. *Deliz. Erudit.* T. XX, p. 401 et suivantes.

dât ou refusât comme une faveur ce qui appartenoit à tous, et qu'il exigeât de la reconnoissance de ceux à qui il en devoit, lorsqu'il se faisoit fort de leur crédit, et qu'il s'enrichissoit de leur argent. Il alla s'établir à Rome, où il avoit un de ses principaux comptoirs de commerce; le pape Sixte IV le choisit pour son banquier, de préférence aux Médicis, et ce pontife, aussi bien que son fils Jérôme Riario, formèrent dès lors avec lui des relations intimes.

Autant les citoyens florentins ressentoient de jalousie contre la maison de Médicis, autant Sixte IV et Jérôme Riario nourrissoient de haine contre elle; ils la regardoient comme apportant un obstacle à tous leurs projets d'agrandissement. Sixte n'avoit oublié ni les secours donnés à Nicolas Vitelli, seigneur de Città di Castello, ni la ligue formée dans le nord de l'Italie, ni les négociations entamées par Laurent, pour empêcher Jérôme Riario d'acquérir Imola. Jérôme, de son côté, craignoit qu'à la mort du pape les Médicis ne le dépouillassent aisément d'une souveraineté qui n'auroit plus d'appui. Il désiroit rendre à Florence sa liberté, pour se mettre ensuite sous la protection de cette république. François des Pazzi, qui voyoit familièrement et Sixte et Riario, envenimoit leur haine en l'unissant à la sienne, et il cherchoit avec eux les moyens de mettre un

CHAP. LXXXV. 1478.

terme à une usurpation qui s'affermissoit chaque jour (1).

L'histoire passée de la république ne laissoit aucun doute sur le mauvais succès de toutes les tentatives d'émigrés ; une aggression extérieure, loin d'ébranler le gouvernement, l'affermissoit, en lui donnant occasion d'emprisonner ou d'exiler ses ennemis secrets, et d'employer les ressources de l'état avec plus d'énergie. La tentative d'une réforme légale étoit tout aussi inutile ; quand on auroit trouvé au milieu de conseils corrompus un homme assez courageux pour réclamer, au nom des lois, le maintien de la liberté, son dévouement n'auroit produit autre chose que sa perte immédiate. Les Médicis n'étoient plus soumis aux lois, n'étoient plus justiciables d'aucuns tribunaux, et tout recours contre eux n'auroit servi qu'à leur désigner de nouvelles victimes. Une levée de boucliers dans la ville étoit également impraticable ; la vigilance constante du gouvernement auroit empêché les Pazzi de réunir chez eux, en armes, les citoyens de leur parti, ou les paysans de leurs campagnes. Et quand encore on auroit pu dérober aux Médicis la première connoissance d'un rassemblement hostile, comme ils étoient maîtres du palais, des portes

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 359.

et de tous les lieux forts, comme les magistrats et les juges étoient leurs cliens et leurs créatures, toutes les forces militaires de l'état et tout l'appareil de la justice auroient été tournés contre les insurgés. Il ne restoit donc d'autre parti à prendre à leurs ennemis que celui d'une conjuration, car ils se croyoient bien sûrs qu'après que les deux Médicis auroient été tués, les citoyens qui trembloient devant eux, s'empresseroient de condamner leur mémoire, et de reconnoître, comme un acte de la vengeance publique, l'attentat de leurs meurtriers. L'exemple récent de la conspiration de Milan, loin de décourager les conjurés, pouvoit leur inspirer de la confiance; il avoit montré combien il étoit facile de se défaire d'un tyran; et si le peuple de Milan ne s'étoit pas soulevé ensuite, on pouvoit alléguer qu'il reconnoissoit Galeaz Sforza, quelque odieux qu'il fût, pour son souverain; tandis que les Médicis n'osoient pas même avouer ouvertement qu'ils se crussent d'un rang supérieur aux autres Florentins.

Les esprits étoient aigris par des offenses mutuelles, et les ennemis des Médicis se préparoient déjà à une conjuration, lorsque de nouvelles injures leur procurèrent des alliés inespérés. D'une part, Philippe de Médicis, archevêque de Pise, étant mort, Sixte IV lui donna pour successeur François Salviati, parent d'un Jacob Salviati que

les Médicis avoient fait déclarer rebelle (1). Ils ne voulurent pas reconnoître ce nouveau prélat, et ils lui refusèrent la possession de son archevêché. D'autre part, Charles de Montone, fils de Braccio, l'un des restaurateurs de l'art militaire en Italie, ayant acquis lui-même quelque réputation dans les armes, voulut tenter de recouvrer l'autorité que son père avoit exercée sur Pérouse. Il étoit venu à Florence, après avoir terminé le temps de service pour lequel il s'étoit engagé avec les Vénitiens, et il y avoit rassemblé quelques compagnies d'hommes d'armes. Cependant, comme il y apprit que les Florentins venoient de renouveler leur alliance avec Pérouse, il renonça à son entreprise contre cette ville, et il tourna ses armes contre la république de Sienne, avec laquelle Florence n'étoit point en guerre, mais qu'elle n'étoit pas fâchée de voir humiliée. Charles de Montone, pendant l'été de 1477, enleva un grand nombre de châteaux aux Siennois, de qui il réclamoit le payement d'une dette contractée envers son père; et comme il les trouva mal préparés à se défendre, il se flattoit déjà de soumettre cette république; mais les Florentins avoient consenti à causer quelque dommage à des voisins qu'ils n'aimoient pas, sans vouloir pour

(1) *Machiavelli.* L. VIII, p. 359. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 116. — *Conjurationis Pactianæ, Comment. Politiani.* p. 6.

cela laisser allumer une guerre sur leurs frontières. Ils forcèrent Montone à abandonner son entreprise ; la république de Sienne n'en garda pas moins un profond ressentiment de ce que l'armée qui avoit envahi son territoire, étoit partie des états florentins (1). Pour s'en venger, elle contracta une étroite alliance avec le pape et le roi de Naples (2), tandis que Sixte IV, de son côté, rassembla une petite armée sur les frontières florentines, sous prétexte d'assiéger le château de Montone, et de punir ainsi le capitaine qui venoit de troubler la paix (3).

Sur ces entrefaites, le projet de changer le gouvernement de Florence par le meurtre des Médicis, fut arrêté entre François des Pazzi et Jérôme Riario ; ils le communiquèrent à l'archevêque François Salviati, qu'ils savoient irrité par des injures récentes, et en effet ce prélat y entra avec ardeur. François Pazzi vint ensuite à Florence, pour associer à la conjuration son oncle Jacob, le chef de la famille ; mais il y trouva plus de difficultés qu'il n'en avoit attendu. Jean-Baptiste de Montesecco, condottière assez accrédité au service du pape, et confident de Jérôme

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 114.—*Macchiavelli, Istor*. L. VII, p. 346.

(2) *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi*. p. 782.

(3) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 366. — *Allegr. Allegretti*, *Diari Sanesi*. p. 783.

Riario, fut dépêché à son tour auprès de ce vieux magistrat, pour le persuader. Montesecco s'étoit rendu en Toscane, chargé d'une feinte négociation avec Laurent de Médicis, et avant son départ il avoit eu une audience du pape, qui avoit offert toutes ses forces pour appuyer la conjuration (1). Ce fut cette accession du pape au complot, qui entraîna enfin Jacob des Pazzi; il consentit alors à s'en rapporter à ce que son neveu feroit pour lui à Rome. En effet, François y étoit retourné pour mûrir ses projets, de concert avec le pape, le comte Riario, et l'ambassadeur de Ferdinand, qui de son côté promettoit une puissante coopération. Il fut convenu que, sous prétexte d'attaquer Montone, une armée pontificale s'assembleroit dans l'état de Pérouse; que Lorenzo Giustini de Città di Castello, le rival de Nicolas Vitelli, lèveroit des soldats, comme pour attaquer la famille de ses adversaires; que Jean-François de Tolentino, un des condottieri du pape, passeroit avec sa troupe en Romagne, et que François des Pazzi, l'archevêque Salviati et Jean-Baptiste de Montesecco reviendroient à Florence, pour augmenter le nombre des conjurés, et trouver le moment d'accabler en même temps les deux frères (2).

(1) *Machiavelli.* L. VIII, p. 364. — *J. Mich. Bruti.* L. XI, p. 146.

(2) *Machiavelli.* L. VIII, p. 366.

Parmi ceux qui s'engagèrent à seconder Pazzi et Salviati, on comptoit Jacques, fils de Poggio Bracciolini, l'écrivain célèbre auquel, parmi plusieurs autres ouvrages, nous devons une histoire florentine. Jacques étoit auteur lui-même de quelques ouvrages d'érudition (1). On y voyoit encore deux Jacques Salviati, l'un frère, l'autre cousin de l'archevêque; Bernard Bandini et Napoléon Francesi, jeunes gens pleins d'audace, et tout dévoués à la maison Pazzi; Antoine Maffei, prêtre de Volterra et scribe apostolique, et Étienne Bagnoni, prêtre qui enseignoit la langue latine à une fille naturelle de Jacob Pazzi. Tous les membres de la famille de ce dernier ne prirent point part au complot; René, l'un des cinq frères, fils de Pierre, refusa avec fermeté de s'y engager, et se retira à la campagne, pour n'être pas confondu avec les conspirateurs (2).

Le pape avoit envoyé à l'université de Pise Raphaël Riario, neveu du comte Jérôme, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans; et le 10 décembre 1477, il le fit cardinal. Son élevation à cette nouvelle dignité, devoit être célébrée par des fêtes. Les conjurés pensèrent qu'elles offriroient une occasion facile de réunir Laurent et Julien de Médicis en un même lieu, pour les

(1) *W. Roscoë, Life of Lorenzo*. Chap. V, p. 185, note.

(2) *Machiavelli*. L. VIII, p. 367. — *Politianus, Conjurat. Pactianæ Comment*. p. 8-9.

CHAP. LXXXV. 1478.

tuer ensemble; car il leur paroissoit essentiel que les deux frères fussent attaqués en même temps, autrement la mort de l'un auroit averti l'autre de se mettre sur ses gardes. Le pape écrivit, en conséquence, au cardinal Riario, de faire tout ce que lui ordonneroit l'archevêque de Pise; et peu après, l'archevêque fit venir le cardinal à Florence. Jacob des Pazzi lui donna un festin à sa maison de Montughi, à un mille de la ville. Il y avoit invité les deux frères Médicis, mais Julien n'y vint point. Il n'assista pas davantage à un festin donné au cardinal par Laurent à Fiesole; enfin, l'on apprit qu'il ne seroit pas non plus à celui que Laurent destinoit à Riario, dans sa maison de la ville, le 26 avril 1478. Ce fut alors seulement qu'on résolut d'attaquer les deux frères ce même jour à la cathédrale, où le cardinal Riario devoit entendre la messe, et où les Médicis ne pourroient guère se dispenser d'assister avec lui au service divin (1).

François des Pazzi et Bernard Bandini se chargèrent de tuer Julien. On regardoit leur entreprise comme plus difficile, parce que ce jeune homme timide portoit habituellement une cuirasse sous ses habits; et on avoit donné à Jean-Baptiste de Montesecco la commission de tuer Laurent. Montesecco s'en étoit chargé volontiers,

(1) *Machiavelli.* L. VIII, p. 368. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 117. — *J. Michael Bruti.* L. VI, p. 148.

lorsque le meurtre avoit dû s'exécuter dans un festin; mais quand le lieu destiné à l'entreprise fut changé, et que ce fut dans l'église, et pendant la messe, qu'il dût tuer un homme avec lequel il avoit eu des rapports d'hospitalité, il déclara qu'il ne se sentoit point capable de joindre le sacrilége à la trahison. Les scrupules de ce militaire causèrent le mauvais succès de tout le complot, parce qu'entre les conjurés il ne se trouva plus que des prêtres, que l'habitude de vivre dans l'église rendît indifférens au lieu où ils se trouvoient, et que l'idée du sacrilége n'effrayât pas (1). On fut donc réduit à remettre le soin de frapper Laurent au scribe apostolique, Antoine de Volterra, et à Étienne Bagnoni, curé de Montemurlo. Le moment fixé fut celui où le prêtre élevant l'hostie, les deux victimes à genoux baisseroient la tête, et ne pourroient voir leurs assassins. Les cloches de la messe devoient faire connoître aux autres conjurés, chargés d'attaquer le palais public, l'instant du sacrifice. L'archevêque Salviati, avec les siens, et Jacob, fils de Poggio Bracciolini, devoient se rendre maîtres

(1) Parumper hæsitatum est, cum obtruncando Laurentio miles delectus, et multa emtus mercede, negaret sese in loco sacro cædem ullam perpetraturum, deinde alio negotium suscipiente, qui familiarior, ut pote sacerdos, et ob id minus sacrorum locorum metuens. — *Anton. Galli, De rebus Genuens*. T. XXIII, p. 282.

CHAP. LXXXV. 1478.

de la Seigneurie, et la forcer d'approuver un meurtre déjà exécuté (1).

Les conjurés étoient dans le temple, Laurent et le cardinal y étoient arrivés, l'église étoit pleine de monde, le service divin étoit commencé, et Julien ne paroissoit point encore. François des Pazzi et Bernard Bandini allèrent le chercher; ils lui persuadèrent que sa présence étoit nécessaire; en même temps ils passèrent, comme en plaisantant, les bras autour de son corps, pour reconnoître s'il avoit sa cuirasse. Mais Julien, qui souffroit d'un mal de jambe, n'avoit pris aucune armure; il avoit même, contre sa coutume, quitté son couteau de chasse, parce qu'il frappoit sur sa jambe malade. Julien, cependant, entra dans l'église et s'approcha de l'autel; deux conjurés étoient auprès de lui, deux autres auprès de son frère, et la foule qui les entouroit, leur donnoit un prétexte pour serrer de près les Médicis. Le prêtre souleva l'hostie, et à l'instant Bernard Bandini frappa de son poignard Julien à la poitrine. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, tomba par terre. François des Pazzi se jeta sur lui, et le frappa à coups redoublés avec tant de fureur, qu'en même temps il se blessa lui-même grièvement à la cuisse. Au même instant, les deux prêtres attaquoient Laurent. Antoine

(1) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 369. — *Politiani Commentar*. p. 11.

de Volterra appuyant la main gauche sur son épaule, voulut lui porter un coup de poignard dans le col; mais Laurent se dégagea rapidement, il enveloppa son bras gauche de son manteau dont il se fit un bouclier, il tira son épée, et se défendit avec l'aide de ses deux écuyers, André et Laurent Cavalcanti. Le dernier fut blessé, Laurent l'étoit lui-même légèrement au col, lorsque les deux prêtres perdirent courage et s'enfuirent. Bernard Bandini, au contraire, laissant Julien qu'il venoit de tuer, courut vers Laurent, et tua sur sa route François Nori qui lui barroit le chemin. Laurent s'étoit réfugié dans la sacristie avec ses amis. Politien en fermoit les portes de bronze, tandis qu'Antoine Ridolfi suçoit la blessure que son patron avoit reçue, et y mettoit un premier appareil.

Cependant les amis des Médicis, épars dans le temple, se rassemblèrent l'épée à la main devant les portes de la sacristie; ils demandèrent qu'on leur ouvrît, et que Laurent se mît à leur tête. Celui-ci craignoit d'être trompé par ces cris, et il n'osa point ouvrir, jusqu'à ce que Sismondi della Stufa, jeune homme qui lui étoit attaché, fût monté par l'escalier de l'orgue à une fenêtre d'où il pouvoit voir l'intérieur de l'église : d'une part, il reconnut Julien, dont Laurent ignoroit le sort; il le vit baigné dans son sang et étendu par terre; de l'autre, il

CHAP. LXXXV. 1478.

s'assura que ceux qui demandoient à entrer, étoient de vrais amis des Médicis. Sur son rapport on leur ouvrit la porte, et Laurent se mit au milieu d'eux pour regagner sa maison (1).

Les conjurés n'avoient point disposé de renforts dans l'église pour relancer leurs victimes dans leur retraite, ce qui probablement n'auroit pas été difficile; ils avoient réservé toutes leurs forces pour se rendre maîtres du palais public. Ils savoient, en effet, que la multitude ne juge que sur des images grossières, et qu'elle reconnoîtroit, pour dépositaires de l'autorité souveraine, les vainqueurs quels qu'ils fussent, dès qu'ils seroient entourés des gardes de la Seigneurie, et qu'ils siégeroient sur le tribunal. L'archevêque s'étoit rendu au palais avec les Salviati ses parens, Jacques Bracciolini, et une troupe de conjurés d'un ordre inférieur, troupe composée surtout d'habitans de Pérouse. Il laissa à la première entrée une partie de ses satellites, avec ordre de s'emparer de la porte principale dès qu'ils entendroient du bruit. Il en conduisit d'autres avec lui jusqu'à l'appartement qu'habitoit la Seigneurie; il leur donna ordre de se cacher dans la chancellerie, pour ne point causer d'alarme. Mais ceux-ci ayant tiré la porte sur eux, elle se trouva fermer à ressort, de manière

(1) *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 13 et 14. — *Commentari di Ser Filippo Nerli.* L. IV, p. 54.

à ne pouvoir plus se rouvrir sans clef; en sorte que cette bande de conjurés, la plus nécessaire de toutes à l'action, demeura dans l'impossibilité d'y participer.

Cependant l'archevêque Salviati étoit entré auprès du gonfalonier, et avoit prétendu avoir quelque chose à lui communiquer de la part du pape. Ce premier magistrat étoit alors le même César Petrucci qui avoit été surpris à Prato par Bernardo Nardi, et qui avoit couru risque d'être tué dans cette conjuration. Dès lors il étoit demeuré plus défiant qu'un autre : il remarqua que l'archevêque, en lui parlant, étoit tellement troublé, qu'à peine les paroles qu'il balbutioit avoient un sens. Salviati changeoit sans cesse de couleur, il se tournoit vers la porte, il toussoit comme s'il vouloit donner un signal, et il ne réussissoit point à maîtriser son agitation. César Petrucci s'élança lui-même à cette porte, il y trouva Jacques Bracciolini qu'il saisit par les cheveux, qu'il renversa par terre, et qu'il donna à garder à ses sergens. Il appela en même temps les prieurs à se défendre : traversant avec eux la cuisine du palais, il y saisit une broche avec laquelle il se mit en garde à la porte de la tour, où la Seigneurie se retira. Pendant ce temps, les sergens fermèrent les diverses portes des corridors du palais, et attaquèrent alors séparément les conjurés, dont la plupart s'étoient

déjà emprisonnés d'eux-mêmes dans la chancellerie. Tous ceux qui avoient suivi Salviati à l'étage supérieur furent bientôt arrêtés; ils furent tous tués à l'instant, ou jetés vivans par les fenêtres. Mais l'autre bande de conjurés, qui étoit demeurée à la porte d'entrée, s'étoit saisie de cette porte; et au moment du tumulte, lorsque les amis des Médicis accoururent en foule au palais pour porter secours à la Seigneurie, les conjurés leur en fermèrent l'entrée, et soutinrent quelque temps une sorte de siége (1).

Parmi ceux qui s'étoient chargés de tuer les Médicis, les deux prêtres qui s'étoient enfuis lâchement, furent poursuivis par les amis de Laurent, et mis en pièces. Bernard Bandini, après que Laurent lui eut échappé, lorsqu'il vit que son compagnon François Pazzi étoit blessé, et que le peuple se déclaroit contre lui, comprit que la partie étoit perdue. Il ne balança point à sortir de la ville, et il se mit aussitôt en sûreté. François Pazzi, de retour chez lui, se trouva tellement affoibli par le sang qu'il avoit perdu, de la blessure qu'il s'étoit fait lui-même, qu'il ne put pas se tenir à cheval. Renonçant donc à parcourir la ville, en appelant le peuple à la liberté, comme il avoit compté le faire, il pria

(1) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 373. — *Conjurat. Pactianæ Comment*. p. 15. — *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 118. — *Diar. Parmense*. T. XXII, p. 278.

Jacob Pazzi, son oncle, de le tenter à sa place. Jacob, malgré son grand âge, se mit à la tête d'une centaine d'hommes rassemblés dans sa maison à cet effet, et marcha vers la place du palais en invitant les citoyens, auxquels l'occasion de redevenir libres étoit présentée, à prendre les armes. Mais personne ne vint se joindre à lui, tandis que les prieurs, du haut du palais qu'ils occupoient, lui lançoient des pierres. Son beau-frère, Serristori, qu'il rencontra seul dans les rues, lui reprocha le tumulte qu'il causoit dans Florence, et lui conseilla de se retirer. Jacob des Pazzi, ne recevant de secours d'aucun côté, marcha avec sa troupe vers une des portes de la ville; il en sortit et prit la route de Romagne (1).

Laurent, retiré chez lui, n'avoit pris aucune mesure pour arrêter les conspirateurs; il avoit abandonné sa vengeance au peuple: elle n'en fut que plus cruelle. Le gonfalonier, César Petrucci, irrité du danger qu'il avoit couru, fit pendre aux fenêtres du palais l'archevêque Salviati, avec son frère, son cousin et Jacob Bracciolini. Tous ceux qui l'avoient suivi périrent également, à l'exception d'un seul qui s'étoit caché sous un monceau de bois. Lorsqu'on le découvrit au bout de quatre jours, on le regarda comme assez puni par la faim et la peur qu'il avoit éprouvées. Le

(1) *Macchiav.* L. VIII, p. 375. — *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 152.

CHAP. LXXXV. 1478.

prétendit l'avoir entendu blasphémer à sa mort, habitude à laquelle il paroît avoir été sujet, on attribua les pluies violentes qui suivirent, à ce que le corps d'un blasphémateur reposoit dans une terre consacrée. Il en fut enlevé pour être enterré le long des murs; des enfans l'arrachèrent de nouveau de cette seconde sépulture, pour le traîner long-temps dans les rues, avant de le jeter dans l'Arno. Jean-Baptiste de Montesecco eut la tête tranchée, après un long interrogatoire, par lequel il fit connoître toute la part que le pape avoit eue à la conspiration. Bernard Bandini, ne s'arrêtant point dans sa fuite, avoit été chercher un refuge à Constantinople, mais dans cette ville même Laurent de Médicis eut le crédit de le faire arrêter. Le sultan Mahomet II le rendit, et Bandino, rentré à Florence le 14 décembre de l'année suivante, fut pendu aux fenêtres du Bargello, le 29 décembre 1479 (1).

Les historiens florentins, qui ont vécu sous les Médicis, ont fait des Pazzi le portrait le plus désavantageux. Politien leur attribue tous les vices, même les plus incompatibes : on les accuse en général d'un orgueil excessif; François se lais-

(1) *Strinatus apud Adimarum*, *in notis ad Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 56. — *Annales Bononienses Hieronymi de Bursellis*. T. XXIII, p. 902. Cet historien le nomme Bernardo di Bandino Baroncelli. En effet, Bandino est en Toscane un nom de baptême; tous les autres cependant prennent Bandini pour un nom de famille.

soit aveugler par la colère, et c'est dans cet égarement qu'il se blessa lui-même, croyant frapper son ennemi. Jacob étoit adonné au jeu et à l'habitude de blasphémer; c'étoit d'ailleurs un homme fort charitable. Il consacroit une partie de son revenu à secourir les pauvres et à enrichir les églises. Pour ne point courir risque d'envelopper dans son malheur ceux qui avoient eu confiance en lui, il avoit payé toutes ses dettes la veille du jour fixé pour exécuter la conspiration, et il avoit consigné à leurs propriétaires toutes les marchandises qu'il avoit en douane pour le compte d'autrui (1).

Encore que les conjurés n'eussent pas réussi dans leur attaque, la situation de Laurent de Médicis étoit toujours fort dangereuse. Les troupes assemblées dans la vallée du Tibre, sous Laurent Giustini, et en Romagne sous Jean-François de Tolentino, étoient déjà entrées sur le territoire florentin; mais, ayant appris le désastre des Pazzi, elles se retirèrent sans se laisser entamer. Pendant ce temps le roi Ferdinand envoyoit d'autres troupes qui avoient déjà passé le Tronto : il avoit publié son alliance avec le pape et la république de Sienne. Cette ligue avoit choisi pour général le duc d'Urbin, Frédéric de Monte-Feltro, et elle venoit de déclarer la guerre, non point à la république florentine, mais au seul Laurent de

(1) *Macchievelli.* L. VIII, p. 378.

CHAP. LXXXV. 1478.

Médicis, qu'elle ne vouloit pas confondre avec sa patrie. En même temps le pape frappoit la république florentine d'anathème, si, dans le courant du mois, à dater du 1er de juin, jour où sa bulle fut publiée, elle ne livroit pas aux tribunaux ecclésiastiques Laurent de Médicis, le gonfalonier, les prieurs et les huit de la balie, avec tous leurs fauteurs, pour être punis selon l'énormité de leur crime (1). Ce crime étoit celui d'avoir porté les mains sur un ecclésiastique. « Parce que « les citoyens, dit le pape, en étoient venus entre « eux à quelques dissensions civiles et privées, ce « Laurent, avec les prieurs de liberté, etc..... « ayant tout-à-fait rejeté la crainte de Dieu, et « se trouvant enflammés de fureur, vexés par « une suggestion diabolique, et emportés comme « des chiens à une rage insensée, ont sévi avec « le plus d'ignominie qu'ils ont pu sur des per- « sonnes ecclésiastiques. Oh douleur! oh crime « inouï! ils ont porté leurs mains violentes sur « un archevêque, et le jour même du Seigneur ils « l'ont pendu publiquement aux fenêtres de leur « palais (2). »

Le pape ne se défendit point d'avoir eu part à la conjuration; il ne chercha dans aucune de

(1) *Bulla Sixti IV*, *apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478, §. 10, p. 273.

(2) *Bulla Sixti IV*, *apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478, §. 9. p. 272.

ses bulles à repousser cette accusation; les Florentins, au contraire, reconnurent leur tort d'avoir fait mourir l'archevêque de Pise et les prêtres conjurés, qui n'étoient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques; ils cherchèrent à apaiser le pape en se soumettant à ses censures, et ils rendirent la liberté au cardinal Riario (1). Cette modération leur fut inutile; le 10 des calendes de juillet une nouvelle bulle les frappa de peines plus graves : elle prohiba tout commerce avec eux à tous les fidèles, elle rompit leurs précédentes alliances, elle défendit à tous les états d'en contracter avec eux de nouvelles, et elle interdit à tout militaire de se mettre à leur solde (2).

Les Florentins cependant se préparèrent à repousser par les armes l'attaque dont ils étoient menacés, et le 13 juin ils créèrent, selon leur ancien usage, les décemvirs de la guerre (3). Ils adressèrent en même temps à tous les princes chrétiens un récit de la conspiration; ils réclamèrent par leurs ambassadeurs les secours du duc de Milan et ceux de la république de Venise, en

(1) *Scipione Ammirato* L. XXIV, p. 120.

(2) *Annal. Eccles.* 1478, §. 12, p. 273. — *Diarium Parmense.* p 279.

(3) Les dix de la guerre nommés dans cette occasion, furent Laurent de Médicis, Thomas Soderini, Louis Guicciardini, Bongiani Gianfigliazzi, Pierre Minerbetti, Bernard Buongirolami, Roberto Lioni, Gedo Serristori, Antonio Dini, Nicolo Fedini. — *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 120.

CHAP. LXXXV. 1478.

vertu de leur alliance (1). En même temps ils assemblèrent à Florence un concile provincial de tous les prélats toscans; ils leur demandèrent une protestation contre la sentence de Sixte IV, et un appel de son excommunication à un concile œcuménique (2). Ils publièrent aussi la confession authentique de Montesecco, afin de mettre hors de doute la part qu'avoit eue le pape à la conspiration, et ils envoyèrent cette pièce avec leur appel, à l'empereur, au roi de France et aux principaux souverains de la chrétienté (3). Enfin, pour mettre Laurent de Médicis à l'abri d'entreprises semblables à celle à laquelle il venoit d'échapper, la Seigneurie lui accorda la permission d'entretenir autour de sa personne une garde de douze hommes (4).

Les monarques de l'Europe pouvoient difficilement apprécier les motifs des citoyens florentins pour mettre un terme à l'usurpation de la maison de Médicis. Ils regardoient déjà ces deux

(1) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 385.

(2) M. Roscoë a publié cette protestation, qui peut-être ne reçut jamais la sanction formelle du concile toscan. *Append.* n° 27, p. 114-153.

(3) Elle est aussi publiée par M. Roscoë, n° 28, p. 154-172. M. F. H. Egerton a publié, de son côté (Paris, 25 mars 1814, in-4.), une lettre de la Seigneurie de Florence à Sixte IV, en date du 21 juillet 1478. Cette lettre est noble, ferme, et d'un style fort élégant.

(4) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 123.

frères comme des souverains légitimes, et un complot contre eux leur paroissoit une attaque contre la majesté des trônes. D'ailleurs, sans examiner les droits que pouvoient avoir les conjurés, la conduite du pape, en s'associant à eux, pour satisfaire la haine et la cupidité d'un neveu qui passoit pour son fils, leur paroissoit nécessairement scandaleuse. Aussi le roi de France, l'empereur Frédéric, les Vénitiens, le duc de Milan, le duc de Ferrare, menacèrent-ils Sixte IV de lui retirer leur obéissance, s'il continuoit à troubler la chrétienté par une guerre injuste. Louis XI renouvela les disputes sur la pragmatique sanction; il voulut arrêter les annates, puisque les trésors qu'elles portoient à Rome étoient employés à faire la guerre aux chrétiens, non à les défendre contre les Turcs. Il cita même Sixte IV à un concile, qu'il parla d'assembler d'abord à Orléans puis à Lyon, mais qui n'eut jamais lieu (1). Enfin, il envoya en ambassade à Florence l'historien célèbre Philippe de Comines, pour relever le crédit des Médicis par une promesse éclatante de protection (2).

Les plus sages cardinaux voyoient avec douleur l'autorité pontificale compromise par l'inconsidération du pontife; mais ils croyoient

(1) *Annal. Eccles.* 1478, §. 13, p. 274.

(2) *Mémoires de Phil. de Comines.* L. VI, ch. V. — *Collect. univ. des Mémoires.* T. XII, p. 40.

CHAP. LXXXV. 1478.

bien plus important de la sauver, que de contraindre Sixte IV à écouter les conseils de la prudence et de la justice. Dans une de ses dernières lettres (1), le cardinal de Pavie écrivoit au pape : « Je sais qu'il vient à nous, de la part du roi de « France, un ambassadeur fort estimé dans les « Gaules, dont la commission est toute pleine « d'orgueil. Il est chargé de nous retirer l'obéis- « sance des Français, et d'en appeler à un con- « cile, si nous ne révoquons pas les censures pro- « noncées contre les Florentins, si ceux qui ont « tué Julien, ceux même qui ont approuvé ce « meurtre, ne sont pas punis; enfin si nous ne « renonçons pas à la guerre que nous venons de « commencer.... Cependant que pourrions-nous « faire de plus honteux, quelle plus grande plaie, « quelle mort plus cruelle pourrions-nous infliger « à l'autorité de Rome, que de révoquer notre « sentence, avant même que l'encre avec laquelle « elle a été écrite soit séchée. Le seul fléau que « Dieu nous ait accordé pour notre conservation « tomberoit de nos mains; le bâton apostolique « ne conserveroit plus de force pour briser les « vases inutiles; la puissance séculière auroit « alors un refuge contre les censures, et ce que « notre foiblesse auroit abandonné une fois, notre « courage ne pourroit jamais plus le recouvrer. »

(1) Le cardinal de Pavie mourut le 11 septembre 1479.

Le cardinal proposa ensuite au pontife de gagner du temps par des réponses évasives, de promettre qu'il admettroit les Florentins en grâce, s'ils témoignoient leur repentance; mais de déclarer qu'il ne pouvoit le faire que dans une assemblée de tous les cardinaux, et que cette assemblée étoit impossible pendant la peste; de retenir, sous ce même prétexte de la peste, les ambassadeurs français dans un lieu éloigné de la cour; de suivre enfin l'exemple du roi de France, qui quelquefois avoit différé un an entier avant de donner réponse aux légats de Rome. « Si le roi, « dit-il, accède, comme il est probable, à ces « délais, vous aurez du temps pour atterrer les « armes de vos ennemis, et Dieu dans sa misé- « ricorde nous octroie souvent des délivrances « inattendues; si le roi n'y acquiesce pas, ce sera « lui qui sera coupable et responsable de toutes « les suites de son impatience.... Alors, que « votre sainteté se confie entièrement en Dieu; « celui qui règne dans les cieux est plus grand « que celui qui vit sur la terre. Le premier a sou- « tenu ses prêtres dans de plus graves conten- « tions, il ne leur manquera pas dans un moindre « péril : d'ailleurs nos ennemis combattroient « pour le péché, nous contre le péché; eux vou- « droient notre perte, et nous ce que nous vou- « lons, c'est leur salut et leur vie. Dans une situa- « tion si dissemblable, et quand notre cause est

« si juste, sans doute nous devons placer en Dieu « toute notre espérance (1). »

Les conseils du cardinal de Pavie furent suivis : Sixte IV différa jusqu'au 27 janvier suivant, d'accorder une première audience aux ambassadeurs de France ; alors même il ne leur donna point une réponse positive ; il leur dit qu'il chargeroit un légat de porter à Louis XI l'expression de ses sentimens ; cependant il ajouta qu'il avoit vu avec peine ce monarque prêter l'oreille à Laurent et à ses complices, plutôt qu'à celui qui n'a reçu son autorité que de Dieu lui-même, et qui n'en doit compte qu'à lui ; car le texte sacré a dit : « L'orgueilleux qui ne veut pas obéir à « l'ordre du pontife qui rend un culte à ton Dieu, « doit mourir par le décret du juge. Ainsi tu « ôteras le mal du milieu d'Israel ; le peuple, en « le voyant, rentrera dans le tremblement, et « aucun ne s'enflera plus d'un vain orgueil (2). » Et pendant que le pape paralysoit, par ses lenteurs et ses réponses ambiguës, la ligue qui sembloit se former contre lui, il poursuivoit avec vigueur la guerre qu'il avoit entreprise en Toscane.

(1) *Cardin. Papiensis Ep.* 693, 16 julii 1478. — *Ann. Eccl.* 1478, §. 15, 16, p. 274.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1478, §. 18, 19, p. 275. *Ex Archivio mssto Vaticani.*

CHAPITRE LXXXVI.

Guerre entre Sixte IV, allié de Ferdinand de Naples, et les Florentins. — Gênes recouvre sa liberté. Suite et fin de la guerre de Venise contre les Turcs.

1478.

La conduite d'une conspiration demande toujours un certain degré de dissimulation, et même de fausseté ; les hommes contre lesquels de pareilles attaques sont dirigées, se plaignent souvent avec amertume de la perfidie de ceux qu'ils avoient regardés comme leurs amis ; ils oublient leurs propres offenses, parce que ceux qui s'en sont vengés n'en témoignoient point de ressentiment, et ils demandent qu'on les attaque à visage découvert et à armes égales, tandis qu'eux-mêmes s'enferment dans des forteresses, qu'ils s'entourent de gardes, et qu'ils arment tout un peuple pour se défendre. Harmodius et Aristogiton, Pélopidas, Timoléon, Dion, les deux Brutus, tous ceux que l'antiquité a célébrés comme les restaurateurs des libertés usurpées, dissimulèrent. Mais, pour que le reproche de dissimu-

CH. LXXXVI. 1478.

lation n'entache pas la réputation des conspirateurs, il faut qu'un danger éminent, un danger personnel les justifie. Ceux qui dirigent leurs coups d'un lieu de sûreté, qui, pouvant combattre avec les armes des princes, ont recours au poignard des assassins, méritent seuls l'opprobre qui doit retomber sur la trahison. Les Pazzi et les Salviati auroient paru grands et dignes de respect aux yeux des anciens républicains de la Grèce et de Rome, lors même qu'ils endormoient les Médicis par de fausses caresses, et que, les serrant dans leurs bras en signe d'amitié, ils cherchoient sous leurs habits si ces victimes dévouées portoient une cuirasse; mais Sixte IV, qui bénit les armes des conspirateurs, et Ferdinand de Naples qui fait avancer son armée pour les seconder; ce souverain pontife et ce monarque qui ébranlent eux-mêmes la législation sous la protection de laquelle ils vivent, ne méritent pas plus d'estime que les lâches qui payent des meurtriers mercenaires pour satisfaire leur vengeance. Toutes les fois que le recours à la vindicte publique est possible, la vindicte privée est interdite. Les vengeurs des particuliers sont les tribunaux, le tribunal des souverains c'est la guerre. Les tribunaux sont impuissans pour défendre l'honneur, infidèles lorsqu'il faudroit défendre la liberté; c'est pourquoi le glaive a été rendu par l'opinion aux citoyens pour ven-

ger leur honneur dans des duels, aux républicains pour recouvrer leur liberté dans des conspirations légitimes. Les duels, comme les conspirations, sont interdits par l'honneur aux souverains qui ont un autre juge dans le sort des armes publiques.

Sixte IV avoit peut-être de grandes pensées et de nobles projets pour l'indépendance de l'Italie; sans apprécier la liberté, il connoissoit la puissance des républiques, il vouloit assurer à la péninsule tous les moyens de repousser les attaques des étrangers et des barbares, en réunissant la Lombardie à la Toscane, sous l'égide de gouvernemens que la confiance et l'amour des peuples rendissent inébranlables. Le plan qu'il avoit conçu dans sa tête, et que nous verrons se développer, étoit digne d'un homme de génie, et même d'un ami vrai de son pays; mais le caractère du pape corrompoit son esprit, et mêloit de la fausseté et de la perfidie à ses vastes conceptions. Incapable de distinguer la vertu d'avec le crime, tous les moyens d'exécution lui étoient indifférens, et il déshonoroit ses projets par les instrumens dont il faisoit choix pour les accomplir. Ainsi, tout en s'armant pour la liberté, il se rendoit odieux aux républicains eux-mêmes; en invoquant le pouvoir de l'Église, il scandalisoit les catholiques, et en projetant l'indépendance de l'Italie, il l'exposoit le premier aux invasions de l'étranger.

CH. LXXXVI. 1478.

Sixte IV et Ferdinand s'étoient préparés à la guerre avant que les premiers coups fussent portés par les Pazzi contre les Médicis. Les Florentins, au contraire, n'avoient point encore d'armée, et il leur falloit un temps assez long pour s'en former une. On rassembloit pour eux en Lombardie tous les capitaines qui cherchoient du service, et on avoit engagé sous leurs drapeaux Nicolas Orsini, comte de Pitigliano; Conrad Orsini, Rodolphe de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, ses deux fils, et d'autres capitaines. Quant aux petits princes de Romagne qui faisoient tous le métier de *condottieri*, Sixte IV avoit prévenu les Florentins. Il avoit pris à sa solde Frédéric, duc d'Urbin; Robert Malatesti, seigneur de Rimini, et Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro. L'armée pontificale ainsi complétée, entra sur les terres de la république au mois de juillet, avec celle du duc de Calabre (1). Les Florentins ne pouvant tenir la campagne, distribuèrent leurs soldats dans les lieux forts, sur les confins de l'état de Sienne et du duché d'Urbin. Ils formèrent aussi un camp au Poggio impériale; mais là on voyoit autant de troupes indépendantes qu'ils avoient de condottieri dans leur armée; aucun ne vouloit reconnoître l'autorité d'un autre; les ordres des commissaires nommés par la république étoient

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 121.

méprisés ; chaque capitaine se croyoit au moins l'égal des bourgeois qui siégeoient dans le conseil, et il auroit cru manquer à son honneur, s'il avoit obéi aux commandemens d'un homme que sa naissance et son rang n'élevassent pas au-dessus de tous les autres.

Les Florentins, pour rétablir la subordination, offrirent au duc Hercule de Ferrare le commandement de leur armée, avec une paye de soixante mille florins, qui se réduiroit à quarante mille à la paix. Ils ne voulurent point écouter les conseils de la Seigneurie de Venise, qui leur représentoit qu'Hercule ayant épousé une fille de Ferdinand, mettroit peu de vigueur à combattre Alfonse de Calabre, son beau-frère (1). Hercule hésita lui-même assez long-temps avant d'accepter les offres qui lui étoient faites, et ce ne fut que le 30 août qu'il signa son traité avec les commissaires florentins (2).

Cependant les hostilités avoient commencé dès le milieu de juillet ; les ducs d'Urbin et de Calabre avoient ravagé, avec une extrême cruauté, la partie du territoire florentin qu'ils avoient envahie ; ils avoient assiégé successivement Rencine, la Castellina, château fort à huit milles de Sienne, et Radda. Ces trois forteresses avoient

(1) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 1209.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126.

CH. LXXXVI. 1478.

été défendues avec courage; mais toutes trois avoient capitulé, sous condition d'ouvrir leurs portes aux ennemis, si elles n'étoient pas secourues avant un terme donné; et l'armée florentine, instruite de cette capitulation, n'avoit point osé livrer bataille pour les sauver (1). Les ennemis avoient pris ensuite Mortaio; ils assiégeoient Brolio, ils menaçoient Cacchiano, lorsque le duc de Ferrare arriva enfin, le 8 septembre, à Florence. Le 12, il alla visiter le camp; mais, pendant ce temps même, Brolio se rendoit aux ennemis presque en sa présence; et ceux-ci, au mépris de la capitulation qu'ils avoient signée, pilloient et brûloient ce château, comme ils avoient peu auparavant pillé et brûlé celui de Radda (2).

Jusqu'à l'arrivée du duc de Ferrare, les Florentins avoient pu s'affliger de n'avoir point de chef; ils ne tardèrent pas ensuite à se repentir d'en avoir choisi un qui manquoit de talent ou de résolution, si même il n'étoit pas en secret d'accord avec leurs ennemis. On avoit attendu le moment fixé par les astrologues, pour lui remettre le bâton du commandement : et ceux-ci l'avoient différé jusqu'au 27 septembre, à dix heures et demie, ou seize heures à l'italienne.

(1) *Diario Sanese di Allegretto Allegretti*. p. 785. — *Orlando Malavolti*, *Storia di Sienna*. P. III, L. III, f. 73.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 127.

En attendant que le moment favorable fût venu, Hercule avoit laissé prendre Cacchiano sous ses yeux, et il laissoit assiéger Monte-San-Sovino dans le val de Chiana, une des places les plus importantes de la frontière, puisqu'elle commandoit l'entrée de la plaine d'Arezzo et de celle de Cortone, du val d'Ambra et du val d'Arno (1).

Tantôt le duc de Ferrare disputoit avec les commissaires florentins, tantôt avec ses propres officiers; il ne trouvoit jamais qu'aucun lieu fût assez sûr pour y asseoir son camp; il refusoit de s'approcher des ennemis, et il s'empressa de conclure avec eux un armistice aux conditions les plus désavantageuses. Il consentit à ce que pendant sa durée, le duc d'Urbin continuât les travaux du siége de San-Sovino. Cet armistice s'étant terminé à la fin d'octobre, le duc de Ferrare proposa de remettre San-Sovino en mains tierces, pour donner le temps de recommencer des négociations; il suggéra encore d'autres expédiens, qui montroient tous ou la foiblesse de son caractère, ou sa mauvaise foi, et il se refusa constamment à livrer bataille pour délivrer les assiégés : ses forces étoient cependant à peu près égales à celles des ennemis; il avoit sous lui sept mille hommes de cavalerie et six mille fantassins; le duc d'Urbin avoit mille cavaliers de plus et deux mille fantassins de

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 128.

moins (1). Enfin San-Sovino se rendit le 8 novembre, presque sous les yeux du duc de Ferrare; et les ennemis s'étant mis en quartiers d'hiver entre Foiano, Lucignano et Asinalunga, sur les frontières de l'état de Sienne, il termina de son côté cette honteuse campagne, en logeant ses troupes entre l'Olmo et Pulicciano (2).

On ne peut se défendre de quelque surprise en voyant que Laurent de Médicis ne parut point dans le camp florentin, pendant le cours d'une guerre où sa patrie n'étoit engagée que pour lui. Il avoit laissé l'armée éprouver les inconvéniens, d'abord de l'insubordination, avant que le duc de Ferrare y fût arrivé, ensuite de la défiance, et peut-être de la trahison, après sa venue, sans essayer d'y rétablir l'ordre ou d'en presser les opérations. Le gouvernement, et lui-même peut-être, n'avoient pas une grande confiance en ses talens militaires; mais les commissaires que la république envoyoit à l'armée n'étoient probablement pas plus belliqueux que lui. Lorsque le manifeste de Sixte IV et de Ferdinand avoit été porté à Florence, et que Laurent s'y étoit vu désigné comme seul ennemi de ces deux souve-

(1) On commençoit alors à compter la cavalerie par escadrons, ou *squadre*, le plus souvent de soixante-quinze hommes. Le duc d'Urbin en avoit cent neuf, et les Florentins quatre-vingt-quatorze. *Diarium Parmense*. p. 289.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 130. — *Allegr. Allegretti, Diari Senesi*. T. XXIII, p. 784.

rains, il avoit convoqué un conseil de *Richiesti*, où trois cents citoyens avoient été invités. Il leur avoit déclaré qu'il étoit prêt à se soumettre à l'exil, à la prison, à la mort même, si sa patrie croyoit devoir le sacrifier, pour se soustraire à l'attaque de ses ennemis. Mais en même temps il leur avoit rappelé que leur prudence et leur persévérance suffisoient seules pour résister à l'orage, et parvenir au terme des maux dont on les menaçoit. Les Florentins appelés à ce conseil, répondirent à cette interpellation généreuse, en s'engageant à consacrer leurs fortunes et leurs vies à la défense de Laurent de Médicis (1).

Tandis que les décemvirs de la guerre faisoient de nouvelles levées de soldats, rassembloient des munitions, et rétablissoient le matériel de l'armée, la république envoyoit ses plus habiles négociateurs aux puissances dont elle pouvoit espérer des secours. Donato Acciaiuoli, l'un des hommes de lettres les plus recommandables du siècle, avoit été chargé de l'ambassade de France; mais il mourut à Milan avant d'avoir

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 122. —*Macchiavelli Ist*. L. VIII, p. 380.

M. Roscoë ne conçoit pas que Laurent, qui devoit assembler ce conseil de *Richiesti*, pût s'absenter de Florence; mais il n'y a pas quinze lieues de Florence à San-Sovino, et, durant une campagne de quatre mois, on pourroit revenir de plus loin pour remédier au désordre ou de l'armée, ou de la capitale. *Illustr*, p. 122.

pu se rendre à sa destination, et Guid'Antonio Vespucci lui fut donné pour successeur (1). Cependant tous les témoignages d'amitié que Louis XI avoit donnés à la république florentine, ne devoient avoir aucun résultat. Ce monarque, vieux et malade, craignoit toujours que l'Europe ne s'aperçût de sa décadence, et n'y vît un pronostic de sa fin prochaine; aussi cherchoit-il à l'occuper par des négociations, à l'étonner par des menaces, à lui imprimer la pensée de sa constante activité; et cependant il se gardoit en même temps de s'engager dans des entreprises qu'il n'auroit plus la force de suivre (2). Les Siennois, ménagés en vain par les Florentins, s'étoient déclarés ouvertement pour leurs ennemis. Les Lucquois, toujours jaloux de leurs puissans voisins, étoient aussi tout disposés à prendre parti contre eux; et Pierre Capponi, fils de Neri, qu'on leur envoya comme ambassadeur, eut la plus grande peine à les retenir dans la neutralité, par des concessions de tout genre (3). Jean Bentivoglio, qui occupoit à Bologne à peu près le même rang que Médicis à Florence, demeuroit dans l'inaction, encore qu'il fût allié de Laurent.

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 126. — *J. Mich. Bruti*, *Hist. Florent.* L. VII, p. 167.

(2) *Mémoires de Philippe de Comines*. L. VI, chap. VII, p. 53.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 130. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 392.

Manfredi, seigneur de Faenza, n'étoit pas plus actif. Les Vénitiens s'étoient formellement opposés à ce que ces deux seigneurs attaquassent la principauté d'Imola, appartenant à Jérôme Riario, pour que la guerre ne s'allumât pas en Romagne.

Toute l'espérance de Médicis et des Florentins reposoit sur leur alliance avec les deux états de Milan et de Venise. Mais les Vénitiens profitèrent de ce que les alliés avoient déclaré ne faire la guerre qu'à Laurent de Médicis, non à la république florentine, et ils protestèrent qu'ils n'étoient point obligés à défendre de simples citoyens dans leurs querelles privées. D'ailleurs ils étoient encore engagés dans une guerre ruineuse avec les Turcs, et cette année même une invasion formidable les avoit fait trembler. La régence de Milan secondoit de bonne foi le gouvernement florentin, mais le roi de Naples, pour ôter à Laurent ce puissant auxiliaire, avoit trouvé moyen d'occuper la duchesse Bonne d'une manière plus grave dans ses propres états.

Ferdinand commença d'abord par traiter avec Prosper Adorno, qui étoit toujours gouverneur de Gênes au nom du duc de Milan, mais qui avoit montré l'année précédente, presque autant de défiance de ses auxiliaires milanois que de ses propres ennemis. Ferdinand lui offrit de l'aider à rétablir les Génois dans leur indépendance,

et lui envoya à cet effet deux galères, avec de grosses sommes d'argent. La duchesse Bonne, avertie aussitôt de cette négociation, chargea l'évêque de Como de venir prendre le gouvernement de Gênes. Celui-ci arriva dans la ville sans suite et déguisé; il assembla le sénat dans l'église de San-Syro; il lui communiqua les lettres du prince qui rappeloient Prosper, et le nommoient à sa place (1); il n'osa point cependant faire cette déclaration au palais public, et demander l'investiture, avant d'avoir rassemblé quelques soldats. Prosper Adorno profita de ce délai; il appela à lui tous ses partisans, tous ceux mêmes qui, dans les factions ennemies, lui paroissoient attachés à la liberté de Gênes; il leur fit créer six capitaines du peuple, pris parmi les bourgeois et les artisans, et changeant le titre de gouverneur contre celui de doge, il proclama l'indépendance de sa patrie (2).

Cependant, la garnison milanoise n'occupoit pas seulement les forteresses, elle s'étoit aussi retranchée dans les îles de maisons, qui en étoient le plus rapprochées, en sorte qu'on fut obligé de livrer dans les rues des combats journaliers. Les

(1) *Antonii Galli, De rebus Genuens.* p. 284. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 281. — *Ubert. Folietæ, Genuens. Hist.* L. XI, p. 642. — *P. Bizarro, Hist. Gen.* L. XV, p. 346. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 237, B.

(2) *Ant. Galli, De reb. Genuens.* p. 285. — *Ubert. Folieta.* L. XI, p. 643.

familles nobles paroissoient toutes favorables à la domination des ducs de Milan. Les Doria et les Spinola s'étoient même enfermés dans les forteresses, pour courir les mêmes chances que la garnison. Chacun de ces magnifiques palais, qui méritoient déjà à Gênes le titre de *superbe*, étoit attaqué et défendu avec de l'artillerie. Prosper Adorno invita Robert de San-Severino, alors réfugié à Asti, à venir se mettre à la tête des Génois, et Robert saisit avec empressement l'occasion de combattre la régence de Milan, à laquelle il venoit tout récemment d'échapper. De son côté, Louis Fregoso, qui deux fois avoit été doge de Gênes, amena dans le port de sa patrie sept galères napolitaines avec un petit nombre de soldats (1).

La régence de Milan sentoit combien il étoit important de défendre Gênes, avant que ses forteresses fussent enlevées par le peuple; et, comme les chevaux ne peuvent être que de peu de ressource dans les montagnes de la Ligurie, elle avoit rassemblé une armée où l'on comptoit huit mille fantassins armés de cuirasses, comme les gendarmes, six mille hommes de troupes

(1). *Anton. Galli, De rebus Genuens.* p. 286. — *Uberti Folietæ, Genuens. Histor.* L. XI, p. 644. — *Annal. Placentini Ant. de Ripalta.* T. XX, p. 956. — *P. Bizarro, Hist. Genuens.* L. XV, p. 348. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238, G.

légères, et seulement deux mille cavaliers (1). Mais elle en donna imprudemment le commandement à Sforzino, fils naturel de François Ier duc de Milan, qui n'avoit ni les vertus, ni les talens de son père. Pierre-François Visconti, et Pierre del Verme lui furent donnés pour conseillers; on reconnoissoit le mérite de ces deux citoyens dans les affaires civiles, et on se figura qu'ils seroient également propres à conduire les armées (2).

Robert de San-Severino étoit au contraire un esprit turbulent et factieux dans les conseils, mais un excellent homme de guerre. Laissant derrière lui les deux citadelles entre les mains de la garnison milanoise, il alla porter ses lignes de défense dans les défilés les plus étroits des Apennins, à sept milles de distance de la ville, et près des forts appelés les *deux Jumeaux*. Il y éleva à la hâte des fortifications, dont la situation augmentoit beaucoup l'importance. Son armée étoit peu nombreuse, et la milice de Gênes en devoit faire toute la force. Pour être plus sûr de la réunir, il fit lire devant le peuple, par un religieux dominicain, une lettre qu'il prétendit

(1) *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 644. Le journal anonyme de Parme porte l'armée à 20,000 hommes. T. XXII. *Rer. Ital.* p. 282, et d'autres à 28,000.

(2) *Anton. Galli*, *De rebus Genuens*. p. 290.

avoir interceptée, par laquelle la duchesse de Milan annonçoit à l'évêque de Como la prochaine arrivée de l'armée qui venoit le délivrer. Dans cette lettre, on promettoit à la garnison de récompenser sa constance, en lui abandonnant le pillage de Gênes pendant trois jours, puisqu'il étoit temps de dompter cette ville turbulente, que la misère seule pourroit ramener à une obéissance passive (1). En effet, après cette lecture, tout ce qu'il y avoit à Gênes d'hommes en état de porter les armes, accourut se ranger sous les drapeaux de Robert de San-Severino. Il eut soin de les partager en bataillons soumis à des officiers expérimentés, et l'organisation qu'il donna à cette milice, l'égala presque à la troupe de ligne. Il s'assura aussi de l'avantage du terrain, non-seulement en face, mais sur les flancs des Milanois, et il attendit leur attaque.

La bataille commença le matin du 7 août 1478, et continua pendant plus de sept heures, avec un extrême acharnement. Trois divisions furent successivement conduites à l'attaque des lignes occupées par les Génois, et elles furent constamment repoussées. Les Milanois ayant eu six cents hommes tués, et un grand nombre de blessés, se déterminèrent enfin à la retraite; mais ils s'étoient imprudemment engagés dans

(1) *Anton. Galli.* L. I, p. 289. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 645.

des défilés d'où ils ne pouvoient sortir que par une victoire. San-Severino ne permit point qu'on les suivît immédiatement dans les gorges des montagnes par lesquelles ils devoient repasser. Il craignit qu'ils ne fussent encore à temps de se retourner, et que les milices qui s'ébranleroient pour les poursuivre, ne sussent point conserver leurs rangs. Mais lorsque les Milanois se virent au milieu de ces dangereux défilés, ils sentirent eux-mêmes combien il seroit facile de les y accabler, et cette crainte suffit pour jeter le désordre parmi eux; chacun voulut devancer ses compagnons, pour échapper de ces gorges redoutables; chacun jeta ses armes pour être plus agile, et l'armée qui venoit de combattre avec vaillance, ne sembla plus être qu'un troupeau timide qui fuyoit. Alors les Génois attaquant les Milanois par derrière, ne trouvèrent plus de résistance, les montagnards les accablèrent du haut des rochers, en faisant rouler des pierres sur eux. Les assaillans s'attachoient surtout à faire des prisonniers, pour les vendre comme forçats, aux capitaines des galères du roi de Naples, qui venoient d'entrer dans le port (1). Cependant le nombre de ceux qu'on pouvoit employer à ce travail étoit borné, tandis que l'armée mila-

(1) *Ubertus Foliata, Genuens. Hist.* L. XI, p. 646. — *P. Bizarri, Hist. Genuensis.* L. XV, p. 350. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238.

noise, presque entière, fut obligée de se rendre, avant d'avoir franchi toute la chaîne des montagnes. Les paysans ne trouvant alors plus d'avantage à faire des prisonniers, se contentèrent de les dépouiller, non pas seulement de leurs armes, mais de leurs habits, et même de leurs chemises; et l'on vit rentrer en Lombardie plusieurs milliers de soldats, qui ne portoient pour tout vêtement que des ceintures de feuillages (1).

La régence de Milan, renonçant à l'espérance de soumettre Gênes par la force, essaya du moins d'y exciter une nouvelle guerre civile, en réveillant des partis qui sembloient assoupis. D'une part, elle rendit la liberté à Ibletto de Fieschi, de l'autre, elle engagea la faction des nobles à faire revenir à Gênes Baptiste Fregoso, fils du doge Pierre. Les Milanois, assiégés dans les deux forteresses, sans espérance d'être secourus, les consignèrent à ce Baptiste. Quelques coups de canon ayant annoncé à ses partisans qu'il en avoit pris possession, ils s'armèrent dans toute la ville, et attaquèrent avec acharnement la porte Saint-Thomas. Le parti de Prosper Adorno paroissoit y avoir l'avantage, lorsque Ibletto de Fieschi, qui avec tous ses cliens s'étoit rangé du côté du doge, prêta l'oreille à des propositions qui lui furent faites de la part de Baptiste Fre-

(1) *Anton. Galli, De rebus Genuens.* p. 291-292. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 284.

goso. Il se fit payer six mille florins pour abandonner la cause des Adorni; moyennant ce prix il entraîna encore le lieutenant du roi de Naples dans le parti opposé. Il étoit indifférent à Ferdinand qu'un Fregoso ou un Adorno fût doge de Gênes, pourvu que la ville n'obéît plus au duc de Milan. Prosper, qui venoit d'abuser de sa victoire, en faisant punir de mort, comme rebelles, quelques-uns de ses ennemis, fut tout à coup abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Il se vit obligé de sortir de la ville le 26 novembre 1478, et de s'embarquer sur une galère de Naples. Peu de jours après Baptiste Fregoso, déjà en possession de toutes les forteresses, fut proclamé doge de Gênes et reconnu par tous les partis (1).

Lorsque la régente de Milan avoit envoyé son armée dans les montagnes de Gênes, elle avoit ordonné à Sforzino, qui la commandoit, de la conduire en Toscane, aussitôt qu'il auroit soumis les Génois révoltés, et de seconder de tout son pouvoir Laurent de Médicis. La défaite de cette armée détruisit les espérances de Laurent, et la révolution de Gênes le menaçoit encore d'une

(1) *Anton. Galli, De rebus Genuens.* L. II, p. 296-300. C'est la fin de ce petit ouvrage, écrit avec chaleur, avec élégance, et un grand amour pour la liberté. — *Diarium Parmense.* 287 et 290. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 647-648. — *Annal. Placentini.* T. XX, p. 957. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 353. — *Ag. Giustiniani.* L. V, f. 240.

autre calamité. Les marchands florentins, comptant sur l'alliance du duc de Milan, seigneur de Gênes, avoient fait de cette ville le grand entrepôt de leur commerce maritime. Quatre galères chargées pour leur compte, dont la valeur s'élevoit à plus de trois cent mille florins, devoient y entrer sous peu de jours. Si elles étoient saisies et confisquées par le nouveau gouvernement allié de Ferdinand, une perte si considérable décourageroit les Florentins, et leur ôteroit les moyens de continuer la guerre. Laurent se vit donc obligé de ménager les Génois, au risque de mécontenter la duchesse de Milan. La Seigneurie de Florence félicita Baptiste Fregoso sur son élection, et lui offrit son amitié, en même temps qu'elle s'excusa auprès de Bonne de ces égards forcés qu'elle montroit à ses ennemis (1).

Les négociations de Laurent de Médicis avec Venise acquéroient d'autant plus d'importance, que ses autres alliés lui offroient moins de ressources. Cette république devenoit l'unique espérance, l'unique appui des Florentins. Mais, pendant toute la première année de la guerre, elle avoit été accablée par des calamités qui lui ôtoient jusqu'à la possibilité de secourir les Médicis. La première et la plus redoutable étoit commune à Venise et à Florence : c'étoit la peste;

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 130.

CH. LXXXVI. 1478. elle paroît avoir été causée en Italie par une invasion de sauterelles. Au mois de juin 1478, une armée de ces redoutables insectes couvrit trente milles de longueur et quatre de largeur dans les territoires de Mantoue et de Brescia. Le marquis Louis de Mantoue employa des milliers d'ouvriers à les tuer, mais il ne prit point la précaution de les faire enterrer ensuite; la contagion, conséquence de leur décomposition, se manifesta aussitôt (1). Elle avoit gagné la Toscane, ravagé Florence et son territoire, et enlevé à la république plusieurs de ses officiers les plus distingués; elle avoit même forcé à abandonner sans défense quelques-unes des forteresses, et parmi les deux armées elle avoit, en un mois, enlevé plus de deux mille soldats (2). A Venise, la peste avoit éclaté avec tant de violence qu'on ne pouvoit plus rassembler le conseil des Pregadi; tous les nobles qui le composoient s'étoient enfuis à la campagne. Dans ce danger toujours imminent d'une mort hideuse, tous les calculs d'une politique éloignée devenoient sans intérêt; aussi les Vénitiens, loin de pouvoir fournir aux Florentins les secours d'hommes et d'argent sur lesquels ceux-ci avoient droit de compter, ne réussirent qu'après de longs retards à assembler le sénat

(1) *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 280.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 125. — *Diar. Parmense*. p. 289.

pour donner leurs ordres aux ambassadeurs qu'ils envoyoient à Rome. Ceux-ci furent chargés de représenter au pape qu'il mettoit en danger la chrétienté par la guerre qu'il excitoit en Italie ; que c'étoit en quelque sorte faire cause commune avec le Grand-Turc, dont on pouvoit à toute heure craindre l'invasion ; que si le pape ne se désistoit pas de cette conduite, la Seigneurie de Venise, d'accord avec l'empereur et le roi de France, lui retireroit son obéissance, et en appelleroit de ses injustes décrets à un concile futur (1).

CH. LXXXVI. 1478.

L'accusation, portée contre le pape, de seconder les projets de Mahomet II, n'étoit que trop fondée. Jamais les progrès des Turcs n'avoient mis l'Italie dans un plus grand danger ; l'existence de Venise elle-même se trouvoit compromise ; et la moindre diversion de ses forces pouvoit la faire succomber aux attaques du grand ennemi de la chrétienté.

Les Vénitiens, épuisés par les longs efforts qu'ils avoient déjà faits, avoient, dès la fin de l'année 1475, fait faire à Mahomet II des propositions de paix. Celui-ci avoit demandé que Croia fût remise en son pouvoir, avec tous les lieux forts que la Seigneurie avoit acquis depuis le commencement de la guerre. Il réclamoit de plus le payement de cent cinquante mille florins, pour

1475.

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1158.

CH. LXXXVI. 1475. une dette contractée par les administrateurs des mines d'alun, et pour un vol fait à son fisc, que la république avoit en quelque sorte autorisé. Ces dures conditions ne furent point acceptées, mais elles donnèrent lieu de conclure un armistice de six mois (1). 1476. Pendant l'année 1476, les Vénitiens n'avoient point agi contre les Turcs; ils n'avoient pas cependant été sans inquiétudes pour leurs possessions du Levant. La reine Charlotte de Chypre, cherchant toujours de nouveaux expédiens pour rentrer dans son royaume, avoit adopté don Alonzo, fils naturel du roi Ferdinand. Deux galères napolitaines devoient la prendre à Rhodes, pour la conduire au Caire, où elle vouloit solliciter la protection du soudan d'Égypte. Le conseil des Dix en ayant eu avis, ordonna à Antoine Loredano, capitaine-général de ses galères, d'enlever de Chypre les trois fils naturels du dernier roi, aussi bien que sa mère Mariette, sous la garde de laquelle il les avoit laissés. Tous quatre furent conduits à Venise, et retenus sous bonne garde. Ainsi la république abusoit de la confiance que le dernier des Lusignan avoit reposée en elle; ou lui-même étoit un usurpateur, et n'avoit pu transmettre aucun droit à sa veuve, ou ses fils naturels avoient le même droit que lui. Lorsqu'ils se réunissoient à la reine Charlotte, lorsque les fils légitimes et

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1145.

les bâtards des Lusignan confondoient leurs intérêts ensemble, les prétentions de Catherine Cornaro et de la république de Venise devenoient tout-à-fait insoutenables (1).

CH. LXXXVI. 1476.

La guerre avec les Turcs se renouvela en 1477. Achmet, Sangiak d'Albanie, vint mettre le siége devant Croia, avec huit mille chevaux. Les campagnes furent ravagées, et leurs habitans s'enfuirent dans les montagnes; mais la ville étoit tellement forte, bien plus par sa situation que par des ouvrages élevés de main d'hommes, qu'elle pouvoit défier les attaques des ennemis. Pietro Vettori y commandoit, et Francesco Contarini, provéditeur d'Albanie, étoit chargé de rassembler une armée dans la province, pour faire lever le siége. Pendant tout l'été, les habitans de Croia se défendirent avec beaucoup de vigueur. A la fin du mois d'août, Contarini parut à Alessio, avec deux mille hommes de cavalerie vénitienne, cinq cents chevau-légers, et une bonne infanterie albanoise, que Nicolas Ducaïni lui avoit amenée. De là il s'avança, le 2 septembre, dans la plaine, au pied du Croia, que les habitans nommoient *la Tiranna*, et où les Turcs avoient formé leur camp à quatre milles de la ville. Le combat entre les deux armées s'engagea vers midi, et dura jusqu'au soir, sans que l'infanterie vénitienne se détachât jamais de

1477.

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1146.

CH. LXXXVI. 1477.

la cavalerie pesante. L'une et l'autre opposoient aux Turcs un rempart, que les charges redoublées de leur cavalerie ne purent ébranler. A la fin de la journée, les Turcs s'enfuirent à bride abattue, abandonnant même leur camp. Les habitans de Croia firent une sortie; ils renversèrent les deux redoutes qui leur fermoient le passage, et vinrent partager le pillage du camp ottoman, où ils trouvèrent de grandes richesses et beaucoup de vivres qui commençoient à leur manquer. Mais les Turcs, retirés sur les montagnes voisines, voyoient au clair de la lune le désordre des vainqueurs, dans ce camp qu'ils venoient d'abandonner. Revenant plus rapidement encore qu'ils ne s'étoient éloignés, ils fondirent sur les Vénitiens qui se disputoient leur butin; ils en massacrèrent le plus grand nombre, ils tranchèrent la tête à Contarini qui étoit tombé entre leurs mains; ils dissipèrent toute l'armée albanoise, et ils tuèrent plus de mille hommes au seul corps des troupes italiennes (1).

On n'étoit point encore revenu à Venise de l'effroi qu'avoit causé cette déroute, lorsqu'on apprit au mois d'octobre que le pacha de Bosnie venoit d'envahir le Friuli. Cependant la république, tirée de sa sécurité par la précédente invasion, avoit chargé le provéditeur François

(1) *M. A. Sabellico*. D. III, L. X. f. 223. -- *Andr. Navagiero*. p. 1147.

Tron de fortifier cette frontière : une chaîne de retranchemens avoit été élevée, des bouches de l'Isonzo, près d'Aquilée, jusqu'à Gorizia. Les digues des fleuves avoient été mises à profit pour cet ouvrage ; de longues courtines avoient été élevées en terre, revêtues de gazon, et fortifiées de place en place par des tours ou des bastions de même nature. Tous ces ouvrages avoient été plantés de palissades, ou plutôt de troncs de saules vivans, et si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne laissoient aucun passage. Ce retranchement, qui s'étendoit sur une longueur de douze ou quinze milles, ressembloit au mur d'une forteresse. Deux camps avoient été également fortifiés dans les lieux où l'Isonzo avoit paru guéable ; l'un à Gradiska, l'autre à Fogliano. Gorizia enfin, qui avoit un pont sur ce fleuve, avoit été fortifiée avec plus de soin encore (1). Geronymo Novello de Vérone, vieux capitaine, qui avoit son fils et un grand nombre de braves officiers autour de lui, avoit été chargé de garder ces retranchemens, avec environ trois mille fantassins, et plusieurs corps de bonne cavalerie : ainsi protégés, les habitans de Friuli reposoient dans une entière sécurité.

Mais les Vénitiens n'avoient pas pris d'assez bonnes mesures pour être avertis d'avance des mouvemens de leurs ennemis. Un soir du mois

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223. v.

CH. LXXXVI. 1477.

d'octobre, ils virent paroître la cavalerie turque autour de celui de leurs camps qui étoit au-delà du fleuve, avant qu'on leur eût annoncé sa sortie de la Bosnie. La journée étoit déjà trop avancée pour combattre; aussi, de part et d'autre, on se prépara à la bataille pour le lendemain. Dans cette nuit même, cependant, les Turcs s'emparèrent du pont de Gorizia, sans qu'on en fût informé au camp de Gradiska. Par ce pont, le pacha Mar Beg, Amat Beg, ou plutôt Achmet Giedick (1), fit passer un millier de chevaux au-delà du fleuve, tandis que dans un autre endroit la cavalerie turque ayant découvert une clairière sur le bord opposé, traversa l'Isonzo à la nage, et plaça une embuscade dans le lieu où elle vouloit attirer les Vénitiens. Le lendemain, Achmet fit passer l'Isonzo à toute son armée, et vint offrir la bataille à Geronymo Novello, qui l'accepta. Elle fut soutenue quelque temps avec assez de courage. Le fils de Geronymo, qui commandoit la première escouade, repoussa vaillamment les ennemis. Mais, malgré les avertissemens de son père, qui se défioit de leur facilité à prendre la fuite, il se laissa emporter à leur

(1) Demétrius Cantemir attribue cette expédition à Achmet Giedick. L. III, chap. I, §. 32; et il remarque que les noms d'Alabey, Amatbey, Marbey, ne sont point Turcs. Fugger nomme aussi le chef de cette expédition Achmet, sans dire que ce soit le vizir. *Spiegel der Ehren*. Buch V, cap. XXV, p. 826.

poursuite, et tomba dans l'embuscade qui lui avoit été préparée ; son escouade y fut détruite en entier. La seconde, qui le suivoit, effrayée de ce changement de fortune, lâcha pied, et sa fuite, aperçue jusque dans les derniers rangs, mit en désordre toute l'armée. Chacun ne songea plus qu'à gagner un lieu de sûreté. La cavalerie turque, terrible dans la poursuite, étoit sur le dos des fuyards, et elle continua d'abattre des têtes jusqu'au-delà de Mersan. Geronymo Novello fut tué dans la bataille, de même que son fils, que Jacques Badoero, Anastasio Flaminio, et beaucoup d'autres gens de marque. Les Turcs firent aussi un grand nombre de prisonniers (1).

Cependant la cavalerie ottomane se répandit aussitôt dans toute la plaine qui est entre l'Isonzo et le Tagliamento. Tout ce que le feu pouvoit dévorer fut livré aux flammes. On voyoit brûler en même temps les fourrages, les récoltes, les bois, les fermes, les villages et une centaine de maisons de campagne, ou plutôt de palais, appartenant à des nobles Vénitiens. L'historien Sabellico, qui étoit alors lui-même dans un château, à quelque distance d'Udine, avoit sous les yeux cet immense incendie, qui du haut d'une tour, paroissoit pendant la nuit une mer de feu. Après deux jours donnés au ravage de cette

(1) *M. A, Sabellico.* D. III, L. X, f. 224. — *Marin Sanuto, Vite.* T. XXII, p. 1205.

CH. LXXXVI. plaine, les Turcs passèrent encore le Tagliamento, et incendièrent aussi le pays situé entre ce fleuve et la Piave. La nuit on voyoit de Venise même les flammes de ces incendies, et elles y répandoient la consternation. On élut un provéditeur-général pour l'Istrie : on donna ordre à celui de l'Albanie de se rendre dans le Friuli, on chargea le provéditeur de Lombardie d'assembler les milices de Vérone, de Vicence et de Padoue; des nobles Vénitiens furent députés à la garde de chaque forteresse, et, le 2 novembre, une armée nouvelle se mit en mouvement pour chasser les Turcs des lieux qu'ils occupoient; mais ils étoient repartis d'eux-mêmes, et ils avoient repassé l'Isonzo (1).

1477.

1478.

Toutes les conquêtes des Turcs avoient été précédées par des expéditions semblables à celles qu'ils venoient de faire dans le Friuli. Ils ruinoient le pays par leurs incursions, pendant plusieurs campagnes de suite, avant de songer à y faire des établissemens. Si on les eût laissés pénétrer de nouveau dans le nord de l'Italie, ces provinces dévastées n'auroient bientôt plus été susceptibles de défense; et en peu d'années les armes du croissant auroient été portées jusqu'au cœur de la Lombardie. Les Vénitiens firent tout

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1148. — *M. A. Sabellico*: D. III, L. X, f. 225. — *Diario Parmense*. T. XXII, p. 238.

ce qui dépendoit d'eux pour se mettre à couvert de ce malheur. Ils avoient reconnu qu'ils n'avoient pas assez de cavalerie sur cette frontière, et ils y rappelèrent Charles de Montone, fils de Braccio, au retour de son expédition contre Sienne. Ils fortifièrent Gradiska, ils relevèrent les remparts qui avoient été abattus; ils enrégimentèrent vingt mille hommes de milices dans leurs provinces de terre-ferme, et ils distribuèrent tous les habitans de Venise en compagnies, qu'ils obligèrent à s'exercer aux évolutions militaires (1).

Cependant le siége de Croia avoit toujours continué, et cette ville commençoit à manquer de vivres. La république de Venise, abandonnée par les autres états de l'Italie, inquiétée par les intrigues et l'ambition du pape et de son fils Jérôme Riario, craignit de n'être plus assez puissante pour fermer long-temps aux barbares l'entrée de la péninsule. Elle essaya de nouveau d'obtenir la paix de Mahomet II. Thomas Malipieri, provéditeur de la flotte, fut autorisé, au mois de janvier 1478, à se rendre lui-même à Constantinople, pour offrir à la Porte la ville de Croia, l'île de Stalimène, le bras de Maino dans le Péloponnèse, tous les autres lieux que la Seigneurie avoit conquis pendant la guerre, et cent

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1149. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225.

mille ducats, au nom de la ferme des aluns, contre laquelle Mahomet faisoit des réclamations. Toutes ces conditions furent acceptées par le sultan, mais il y joignit celle d'un tribut annuel de six mille ducats. Malipieri répondit qu'il n'étoit point autorisé à le promettre, et il demanda, pour consulter ses commettans, deux mois à dater du 15 avril. Pendant ce temps, on apprit à Venise que le roi de Hongrie et le roi de Naples avoient traité avec le grand-seigneur, et reconnu toutes ses conquêtes. On ne pouvoit espérer aucune diversion du côté de la Perse; Ussun Cassan étoit mort, et ses quatre fils étoient divisés entre eux. Croia étoit réduite aux extrémités, et ne pouvoit plus se défendre. Dans des circonstances aussi menaçantes, le sénat de Venise résolut, le 3 mai, d'accepter les conditions dictées par les Turcs, quelque dures qu'elles fussent. Mais quand on porta cette réponse à Mahomet, il déclara n'être plus tenu par sa parole. La situation des deux parties avoit changé, disoit-il, pendant le temps qui s'étoit écoulé; il regardoit Croia comme déjà à lui, puisque aucun pouvoir humain ne pouvoit plus la sauver; et si les Vénitiens étoient résolus à acheter la paix par le sacrifice d'une ville d'Albanie, c'étoit Scutari, et non plus Croia, qu'ils devoient lui abandonner. Malipieri, n'ayant aucun ordre relatif à cette de-

mande nouvelle, quitta Constantinople sans avoir rien conclu (1).

Les habitans de Croia avoient soutenu le siége pendant un an entier, et durant les derniers mois ils avoient été réduits à se nourrir des alimens les plus immondes. Ils apprirent cependant que le sultan, précédé par le sangiak Soliman, et par le beglierbey de la Romanie, étoit arrivé devant Scutari avec une nombreuse armée. Ils lui envoyèrent, le 15 juin, une députation pour offrir de se rendre à lui. Ils en obtinrent un écrit signé de la main même de Mahomet, par lequel ce monarque s'engageoit à leur permettre à tous de se retirer avec tous leurs biens, s'ils n'aimoient mieux vivre dans Croia sous sa protection et assurés de sa faveur. Cette alternative leur étant offerte, tous déclarèrent qu'ils renonceroient à leur patrie, et qu'ils iroient vivre dans le lieu que la Seigneurie de Venise leur assigneroit. Cependant ils livrèrent leur forteresse, et ils se mirent sous la conduite de l'escorte que le pacha Aaron, commandant du siége, leur donna. A peine furent-ils parvenus dans la plaine, que celui-ci les fit charger de fers, pour les conduire au grand-seigneur. Mahomet, après avoir réservé quelques prisonniers de marque qui pouvoient payer leur rançon, fit trancher la tête à tout le reste. Ainsi finirent les derniers des com-

(1) *Andrea Navagiero*. p. 1152.

pagnons d'armes de Scanderbeg. Son peuple tout entier devoit le suivre de bien près dans le tombeau (1).

Mahomet pendant ce temps assiégeoit déjà Scutari; mais les habitans de cette ville, qui s'étoient attendus à son attaque, avoient tout préparé pour une vigoureuse défense. Tous ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes avoient été renvoyés de la ville; il n'y restoit plus que seize cents citoyens, et deux cent cinquante femmes. La garnison étoit composée de six cents soldats. Le provéditeur vénitien étoit Antonio de Lezze. Mahomet avoit dans son camp le beglierbey de Romanie, le sangiak Soliman, et les plus grands officiers de son empire. Les pavillons de son armée couvroient toute la plaine de Scutari, toutes les pentes des montagnes, et tout le pays, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre (2).

On avoit attendu l'arrivée de Mahomet au camp musulman, pour ouvrir les premières batteries contre Scutari; mais le sultan, loin de savoir gré à ses généraux de cette déférence, leur reprocha de n'avoir pas fait plus de progrès. Une simple enceinte de murailles fermoit la ville,

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1153. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 399.

(2) *M. Ant. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Mar. Barletius, De Scodr. exp.* L. II, p. 394.

et la redoutable artillerie des Turcs y ouvrit bientôt une large brèche. Cependant la pente rapide du terrain, et la difficulté de gravir la montagne, sur le haut de laquelle le mur étoit assis, suppléèrent à la foiblesse des remparts. Les Turcs donnèrent un assaut à cette brèche le 22 juillet; après un combat obstiné ils furent repoussés avec beaucoup de perte, et accablés par les pierres et les feux d'artifice qu'on faisoit pleuvoir sur eux (1).

Mahomet fit alors dresser ses batteries contre une partie des murs dont l'accès lui parut plus facile. Comme ils n'étoient soutenus par aucun terre-plein, ils furent bientôt entr'ouverts, et le sultan ordonna un nouvel assaut pour le 27 juillet. Mais afin de profiter de l'immense supériorité de ses forces, il divisa son armée, que les historiens vénitiens portent à quatre-vingt mille hommes, en plusieurs corps qui devoient se succéder sans interruption, et renouveler l'assaut, jusqu'à ce que les habitans de Scutari succombassent à tant de fatigue. Antonio de Lezze, averti de cet ordre donné par l'ennemi, partagea également sa garnison en quatre brigades, qui devoient se renouveler toutes les six heures. L'assaut commença avant le point du jour; les janissaires montoient à la brèche avec intrépi-

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1154. Mar. Barletius en donne la date. L. II, p. 415.

dité, au travers des pierres roulantes, des feux et des flèches qu'on lançoit sur eux; ils franchissoient les ruines des murs, et s'efforçoient ensuite de gravir le long du rempart intérieur qui formoit la dernière enceinte. De nouveaux assaillans arrivant toujours par derrière, portoient en quelque sorte les premiers rangs, et les poussoient par force jusqu'au sommet du rempart; mais ils n'y arrivoient jamais que transpercés de coups de lances et d'épées; avant d'avoir pu combattre eux-mêmes, ils retomboient morts sur leurs camarades, qui ne se décourageoient point. Mahomet, furieux de rencontrer une résistance si obstinée, donna ordre de continuer l'attaque avec des troupes toujours nouvelles pendant toute la nuit, et pendant la moitié du jour suivant. Enfin, soit que ses soldats, rebutés de tant d'efforts, refusassent de combattre plus long-temps, ou que lui-même sentît l'inutilité de cet effroyable carnage, il fit sonner la retraite, après avoir perdu un tiers de son armée (1).

Le sultan, changeant alors en blocus le siége de Scutari, s'occupa de réduire sous son obéissance le reste de la province, afin d'ôter aux assiégés tout espoir de secours. Comme la flotte vénitienne auroit pu arriver jusqu'auprès de la

(1) *Andrea Navagiero.* p. 1155. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 420-432.

ville, en remontant la Bogiana, il ferma l'embouchure de cette rivière par un pont garni de deux redoutes. Il envoya le beglierbey de Romanie assiéger les divers châteaux du voisinage; celui de Sebenico, qui appartenoit à Jean Czernowitsch, se rendit sans combattre; la ville de Drivas fut prise le sixième jour après l'ouverture du siége. Jacques de Mosto, qui y étoit provéditeur, fut conduit avec tous les habitans, sous les murs de Scutari, où Mahomet lui fit trancher la tête, afin de faire connoître aux assiégés le sort qui les attendoit, s'ils ne se hâtoient d'apaiser sa colère. La ville d'Alessio fut abandonnée, mais deux galères furent surprises dans son port, et deux cents marins qui les montoient furent envoyés au supplice. La seule forteresse d'Antivari brava toutes les attaques des Turcs. La plus grande partie de l'été ayant été consumée à la poursuite de ces différens siéges, Mahomet confia le commandement de l'armée qui bloquoit Scutari, à son visir Achmet Giedik, et il retourna à Constantinople (1).

En même temps pour occuper ailleurs les forces de la république, Mahomet II avoit donné ordre au pacha de Bosnie d'envahir de nouveau le Friuli, et l'on prétendit que le roi de Hon-

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1155. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 225, v°. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. III, p. 434.

CH. LXXXVI. 1478.

grie, à la persuasion de Ferdinand de Naples, dont il avoit épousé, en 1476, la fille Béatrix, accorda aux Turcs le passage par ses états, pour que cette diversion empêchât les Vénitiens de prendre part à la guerre de Toscane (1). Le pacha de Bosnie parut sur les bords de l'Isonzo avec quinze mille chevaux; mais il les trouva garnis par des milices rassemblées sous les ordres de Vittor Soranzo, provéditeur de la province, tandis que le comte Charles de Montone commandoit les gendarmes enfermés dans le camp de Gradiska. Ce fut en vain que le pacha provoqua Montone au combat: celui-ci, averti par l'expérience de l'année précédente, savoit qu'il arrêteroit mieux les barbares en restant immobile. Les Turcs, après plusieurs tentatives inutiles pour entrer dans le Friuli, tournèrent du côté des montagnes de la Carniole, et portèrent leurs dévastations sur les frontières, de l'Allemagne (2).

Cette invasion avoit eu lieu au moment où la peste exerçoit le plus de ravages dans Venise, en sorte qu'on n'avoit pu réussir à armer les barques destinées à garder l'embouchure de l'Isonzo (3). La guerre d'Albanie et celle du Friuli désoloient en même temps la république;

(1) *Diarium Parmense*. p. 284.

(2) *M. A. Sabellico*. Deca III, L. X, f. 226.

(3) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia*. p. 1206.

les armemens du pape et de Ferdinand, et l'invasion de la Toscane y causoient une nouvelle terreur ; enfin, les affaires de Chypre donnoient aussi de vives inquiétudes, tandis que la violence de la contagion dans Venise ne permettoit pas même d'assembler les conseils. La reine Charlotte de Lusignan, après avoir sollicité le pape de la rétablir dans son royaume, s'étoit enfin déterminée à passer en Égypte, ce qu'elle n'avoit pas pu, ou n'avoit pas osé faire l'année précédente. Le roi Ferdinand avoit fait armer pour elle quatre galères à Gênes, qui devoient l'escorter. En même temps il avoit envoyé à Venise un brigantin catalan, dont le patron, qui se donnoit pour marchand, s'étoit chargé d'enlever la jeune Charlotte, fille naturelle de Jacques. Le conseil des Dix, averti de ces manœuvres, fit enfermer, par une délibération du 27 août 1478, les trois enfans de Jacques dans le château de Padoue. La jeune fille ne tarda pas à y mourir, et ses gardiens furent soupçonnés de l'avoir empoisonnée. Un provéditeur fut envoyé dans les mers de Candie avec dix galères; il avoit ordre de veiller au passage des quatre vaisseaux génois, de les attaquer, et de se défaire de la reine Charlotte, en répandant le bruit qu'elle avoit été tuée dans le combat (1). Cette flotte se grossit ensuite jusqu'au nombre de vingt-sept galères;

(1) *Andr. Navagiero, Storia Veneziana*, p. 1156.

CH. LXXXVI. 1478.

mais Charlotte avoit devancé son arrivée, elle étoit déjà parvenue à Alexandrie, et le soudan lui avoit donné de bonnes espérances. Par l'ordre des Vénitiens, l'autre reine de Chypre, Catherine Cornaro, envoya aussi une ambassade au soudan, pour lui offrir le tribut annuel du royaume, que jusqu'alors elle n'avoit point payé. Les deux reines chrétiennes plaidèrent leur cause devant le souverain musulman de l'Égypte; celui-ci ne prononça point, mais il paroissoit pencher pour Charlotte, et Venise pouvoit s'attendre à une guerre nouvelle contre les mamelucks, pour la défense d'un royaume qui n'étoit déjà plus qu'une colonie vénitienne (1).

Les conseils de la république, frappés de tant de malheurs, menacés de tant de dangers, hésitoient sur le parti qu'ils devoient suivre, lorsqu'ils reçurent une lettre du gouverneur de Scutari, qui rendoit compte de la situation de la place. Dans le dernier assaut, il disoit avoir perdu huit de ses meilleurs capitaines, avec un très grand nombre de soldats; il ne lui restoit plus de vivres que pour quatre mois, et s'il n'étoit pas promptement secouru, il déclaroit qu'il seroit réduit à capituler. On eut beaucoup de peine à assembler le sénat, dispersé par la peste, pour lui faire connoître ce rapport. Enfin il se réunit le 14 novembre, et après une discussion très vive,

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1157.

il résolut de solder six mille chevaux et huit mille fantassins italiens ; de soulever l'Albanie, à l'aide de George Czernowitsch, pour joindre ses peuples belliqueux à l'armée vénitienne, de rappeler le capitaine général Venieri, qui étoit avec sa flotte dans les mers de Chypre, et d'employer ainsi toutes les forces de la république à faire lever le siége de Scutari. Mais, quatre jours après, le sénat se rassembla de nouveau, et ce fut pour céder au découragement. Les militaires représentoient que la Bogiana étant fermée par un pont et par deux redoutes, il étoit presque impossible d'y effectuer un débarquement. Les directeurs du trésor rendirent compte de son épuisement, et de la pauvreté universelle, conséquence d'une si longue guerre. D'autres faisoient sentir que si l'on rappeloit de Chypre la flotte de Venieri, on perdroit cette île, qui se trouveroit abandonnée aux intrigues de la reine Charlotte, et peut-être à l'invasion du soudan d'Égypte. Plusieurs, effrayés des fréquentes attaques des Turcs sur le Friuli, annonçoient qu'on ne seroit bientôt plus en mesure pour les repousser. Les amis de Laurent de Médicis et ceux de la duchesse de Milan sollicitoient leurs collègues de terminer la guerre du Levant, pour que Venise fût en état de se faire respecter en Italie. Ils faisoient remarquer que les deux plus puissans alliés de la république, les Florentins et

CH. LXXXVI. les Milanois, étoient obligés de recourir à sa protection, au lieu de l'assister dans ses nécessités; que le roi Ferdinand étoit ouvertement ennemi, qu'il s'étoit même engagé avec les Turcs par un traité de paix et d'alliance; que le pape, livré à ses ressentimens, ne parloit qu'avec menaces; que la république de Gênes, enfin, avoit commencé des hostilités contre les Vénitiens. Dans une situation aussi dangereuse, la paix avec les Turcs parut seule pouvoir sauver la république, et le sénat se résolut à accepter les conditions mêmes que Mahomet voudroit dicter.

1478.

En conséquence de ces délibérations, Giovanni Dario, secrétaire d'état, fut envoyé au travers de l'Albanie à Constantinople; il trouva le sultan disposé à maintenir à peu près les mêmes conditions qu'il avoit proposées au commencement de l'année. En conséquence, cet ambassadeur signa, le 26 janvier 1479, un traité de paix entre la Porte et la république de Venise, en vertu duquel Scutari et son territoire devoient être abandonnés au grand-seigneur; toutes les conquêtes faites pendant la guerre, dans la Morée, l'Albanie et la Dalmatie, devoient être restituées réciproquement. Les Vénitiens devoient payer au sultan cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, qui avoit fait banqueroute à Constantinople au commencement de la guerre; ils devoient payer de plus un tribut annuel de

1479.

dix mille ducats; mais cette condition, qui pouvoit paroître humiliante, n'étoit au fond qu'un abonnement aux droits et gabelles de l'empire ottoman; car, moyennant ce payement, les Vénitiens devoient jouir d'une franchise absolue pour toutes leurs marchandises, dans tous les états de sa hautesse. L'ambassadeur eut aussi l'adresse de faire insérer au traité, que, si quelque état arboroit les étendards de Saint-Marc avant d'être immédiatement attaqué par le sultan, celui-ci reconnoîtroit un tel état pour sujet de la république, et respecteroit son territoire; en sorte que les Vénitiens conservèrent l'espérance de faire des conquêtes, par la terreur même des armes musulmanes (1).

En conséquence de ce traité, Antoine de Lezze, provéditeur, sortit de Scutari avec quatre cent cinquante hommes et cent cinquante femmes, qui seuls avoient survécu à ce siége meurtrier. Ils emportoient avec eux les reliques de leurs églises, les vases sacrés, l'artillerie, et ce qui restoit de leurs richesses. Ils passèrent ainsi au milieu de l'armée ottomane, à laquelle ces braves guerriers parurent inspirer du respect (2). La

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1159-1160. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, §. 32. — *Callimachus Experiens, de Venetis contra Turcos.* p. 419.

(2) *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 226, v°. — *Marin. Barletius, De Scodr. expugn.* L. III, p. 437-440.

république s'engagea à pourvoir à leur subsistance ; elle vouloit d'abord leur donner des fiefs dans l'île de Chypre ; mais, comme ils craignirent l'air malsain de ce pays, elle les distribua dans ses diverses forteresses, dont elle leur confia la garde, et elle assura à chacun une pension de deux ducats et demi par mois (1). En même temps, la république fit consigner aux officiers du sultan les montagnes de la Chimère, Strimoli, le pays des Maynotes en Morée, Castel Rompano, Sarafona, et l'île de Stalimène. Tous les prisonniers faits par les Turcs furent remis en liberté sans rançon, et la paix fut jurée par le doge, et publiée à Venise, avec une allégresse universelle, le 25 avril 1479, jour de Saint-Marc évangéliste, après quinze ans de la guerre la plus redoutable que la république eût encore soutenue (2).

(1) *Andr. Navagiero* p. 1161-1162.

(2) Jo. Adlzreitter, dans ses Annales de Bavière, rapporte les lettres du doge, du 25 février 1479, par lesquelles celui-ci annonçoit aux princes chrétiens la nécessité où il s'étoit trouvé réduit de faire la paix avec les Turcs ; Adlzreitter fait connoître en même temps l'effroi qu'on ressentit dans tout l'empire d'Allemagne, quand on sut que Mahomet II ne seroit plus retenu par les armes de la république de Venise. *Annales Boicæ gentis.* P. II, L. IX, cap. 35, p. 193.

CHAPITRE LXXXVII.

Sixte IV attire les Suisses en Italie ; leur victoire sur les Milanois à Giornico. — Il excite Louis le Maure à s'emparer du gouvernement de Milan. Détresse de Laurent de Médicis : il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane. Projet du duc de Calabre sur Sienne ; révolutions de cette république.

1478—1480.

LA paix des Vénitiens avec les Turcs mettoit l'Italie à couvert de l'invasion la plus redoutable de toutes ; elle faisoit cesser un danger qui jamais n'avoit été plus pressant, et elle auroit dû être pour ses diverses puissances un motif de confiance et de repos. Cependant la nouvelle en fut reçue par la plupart d'entre elles avec consternation. Aveuglées par leur jalousie, elles n'y virent que le rétablissement du crédit de la puissante république qu'elles redoutoient. Elles comprirent que désormais Venise pourroit employer sans partage ses forces en Italie, comme elle faisoit avant 1463. Le roi de Naples et la

1479.

CH. LXXXVII. 1479.

république de Gênes, qui lui avoient témoigné leur inimitié, craignirent son ressentiment; la duchesse de Milan, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et les petits princes de Romagne, quoique alliés de Venise, s'affligèrent secrètement de voir diminuer leur importance. Pendant la guerre du Levant, le sénat les avoit ménagés avec un soin extrême; à présent leur tour étoit venu de lui montrer de la déférence. Mais le pape surtout, à la nouvelle de cette paix, ne put dissimuler son chagrin et son indignation. Lui qui n'avoit pris aucune part à une guerre qu'il appeloit sacrée, il prétendit que des chrétiens n'avoient pu la terminer sans trahir la chrétienté. Il annonça à l'Europe qu'il avoit alors même entamé des négociations avec le roi de France, l'empereur Frédéric III, et Maximilien son fils, duc de Bourgogne; que son but étoit de terminer la guerre de Florence, et de tourner contre les Turcs les armes de tout l'Occident (1). C'étoit sur ces entrefaites, disoit-il, que les Vénitiens avoient abandonné la cause commune; qu'ils avoient signé la paix, et qu'ils s'y étoient engagés par serment. « Non contens « de cette désertion, ajoutoit-il dans une nou- « velle bulle, ils se sont rendus plus coupables « encore; ils n'ont pas rougi d'affirmer en notre

(1) *Sixti IV. Liber brevium et bullarum; Epist.* 119. *Apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1478, §. 29, p. 277.

« présence, en présence de nos vénérables frères « les cardinaux, des ambassadeurs de l'empe- « reur, du roi, du duc de Milan, des prélats, « et d'une grande multitude de chrétiens, qu'ils « observeroient fidèlement leur traité avec les « mécréans, et qu'ils n'y porteroient aucune « atteinte (1). » En effet, tous les efforts du pape pour engager les Vénitiens à recommencer la guerre avoient été inutiles.

Sixte IV étoit cependant fort éloigné de la pensée de réunir les chrétiens, ou de leur faire former une ligue contre les Turcs. L'ambition s'étoit accrue en lui avec l'âge; la passion de la guerre et de l'intrigue s'étoit emparée de son âme; la colère, la haine et le désir d'augmenter la puissance de Jérôme Riario, son fils ou son neveu, lui mettoient tour à tour les armes à la main. Il auroit voulu entraîner les Vénitiens dans de nouvelles hostilités, pour les affoiblir et pour priver les Florentins de leur appui. De la même manière il voulut troubler l'état de Milan, également allié des Médicis; et, pour y réussir, il s'adressa à un peuple plus religieux, plus docile à sa voix, et plus disposé que ne l'avoient été les Vénitiens à faire dépendre les lois de la morale publique, des décisions arbitraires de ses prêtres. Il engagea les Suisses à violer les ser-

(1) *Bulla Sixti IV.* 16 kal. septembris 1479. *Ap. Raynald.* §. 11, p. 281.

CH. LXXXVII. mens qui les unissoient au duc de Milan, et à
1479. détourner, par une puissante invasion, les secours que Laurent de Médicis pouvoit attendre de la maison Sforza.

Depuis deux ans environ, les vendeurs d'indulgences s'étoient répandus en Suisse, à l'occasion d'un jubilé, et ils avoient trouvé chez les bonnes gens qui habitoient les Alpes, une fermeté de foi, une confiance aveugle dans le pape, un empressement à se dépouiller de tous leurs biens pour acheter des grâces spirituelles, dont les Italiens, témoins des désordres de la cour de Rome, étoient fort éloignés. Un tribunal de quatre-vingts à cent prêtres fut établi en Suisse, pour distribuer les indulgences de la bulle, et décider dans les cas douteux; et Rome apprit avec étonnement combien d'argent elle pouvoit retirer de ces cantons qu'elle avoit regardés comme si pauvres. Mais l'attention de Sixte IV étant attirée sur les Suisses, il remarqua bientôt dans ce peuple quelque chose qui l'intéressoit plus encore que le commerce des indulgences. Il comprit quel parti il pourroit tirer, dans les guerres du Saint-Siége, de pareils fidèles et de pareils sol-
1478. dats; il leur envoya un drapeau rouge béni de sa main, et il les exhorta à se souvenir que c'étoit leur devoir de ne point épargner leur sang pour la liberté de l'Église. Son légat, Guido de Spoleto, évêque d'Anagni, fit convoquer une diète

à Lucerne ; et là, dans une séance secrète, le 1er novembre 1478, il proposa aux Suisses de seconder un parti nombreux de nobles et de bourgeois de Milan, qui désiroient rétablir une république en Lombardie. Il ne s'agissoit plus que d'écarter un enfant peu propre à gouverner, qui étoit alors chef de la maison Sforza ; et Sixte IV leur offroit, pour récompense de cette expédition, le partage des immenses trésors amassés dans les châteaux de Pavie et de Milan ; Guido ajoutoit à cette offre celle de dix mille ducats par année, pour faciliter leurs armemens. Cependant les députés des cantons confédérés ne pouvoient prendre une détermination aussi importante sans l'assentiment du peuple, et la chose n'étoit pas de nature à lui être communiquée (1) ; aussi le légat cherchoit-il simultanément à exciter le ressentiment des paysans, tandis qu'il communiquoit à leurs chefs ses projets politiques. La diète se sépara sans rien conclure ; mais le mécontentement et la haine des hommes d'Ury contre les Milanois avoient éclaté, et le légat réussit enfin à allumer une guerre entre la Suisse et la Lombardie, à l'occasion d'un bois de châtaigniers dans la vallée levantine, dont la propriété étoit contestée (2).

(1) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 174.

(2) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 175.

CH. LXXXVII. 1478.

Une ancienne capitulation lioit, dès l'année 1467, les Suisses à la maison Sforza : par l'habileté de Cecco Simoneta, elle avoit été renouvelée, le 10 juillet 1477, entre Jean Galeaz et les cantons. L'ancienne avoit reçu quelques modifications; les arrérages dus aux Suisses avoient été payés, et toutes les disputes de frontières avoient été terminées (1), lorsque, pendant l'été de 1478, des sujets milanois coupèrent quelques arbres dans un bois, que les Suisses prétendoient leur appartenir ; Cecco Simoneta apprenant l'irritation des gens d'Ury, offrit de faire visiter les lieux par des arbitres, et si le droit des Suisses étoit reconnu, de payer des dédommagemens. Mais l'évêque d'Anagni réussit à rendre inutile la modération de ce vieux et sage ministre ; il parvint également à étouffer les représentations pacifiques des cantons de Zurich et de Berne. Le canton d'Ury déclara la guerre au duc de Milan; il somma ses alliés de lui envoyer les secours stipulés par les traités de la confédération, et tous les cantons, quoiqu'à contre-cœur, firent marcher leur contingent. Une armée de dix mille confédérés passa le mont Saint-Gothard, au mois de novembre 1478, comme la neige commençoit à le couvrir. Un héraut d'armes étoit allé défier le duc de Milan; et le comte Marsilio Torelli, avec une armée de dix-huit

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 169.

mille hommes, attendoit les Suisses sur leur frontière (1). Cependant ceux-ci commencèrent à ravager le territoire d'Iragna; ils poussèrent jusqu'à Bellinzona, dont ils prirent d'assaut la première enceinte; ils auroient pu, avec la même facilité, s'emparer de la seconde, si leurs chefs eux-mêmes n'avoient craint d'exposer au pillage une ville qui servoit d'entrepôt à leur commerce. Les confédérés traversèrent ensuite le Cenere, montagne qui sépare les deux lacs, et ils menacèrent Lugano. Mais, après avoir effrayé la Lombardie par une courte apparition, comme un hiver très rigoureux s'annonçoit déjà sur les Hautes-Alpes, ils les repassèrent, avant que des neiges trop profondes les rendissent absolument impraticables (2).

Les Suisses n'avoient laissé dans la vallée levantine que deux cents hommes, fournis par les cantons d'Ury, de Zurich, de Lucerne et de Schwitz; et la milice de la vallée qui se joignit à cette foible garnison ne passoit pas quatre cents hommes. Le comte Marsilio Torelli crut pouvoir détruire aisément cette petite troupe, et

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 177. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 290. Muller a écrit Borelli au lieu de Torelli; erreur commise seulement sans doute en recopiant ses propres notes manuscrites.

(2) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 178.

CH. LXXXVII. 1478.

s'emparer de Giornico, forteresse qui seroit devenue la clef du passage du Saint-Gothard. Il s'avança jusqu'à Poleggio, avec environ quinze mille hommes. Henri Troger, commandant de Giornico, se retira à son approche; mais il eut soin en même temps de détourner le Tésin de son lit, et de l'épancher sur les prairies qui occupent le fond de cette vallée. Le froid très vif de la nuit changea aussitôt tout ce bassin en un seul miroir de glace. Les Suisses, retirés sur les hauteurs, s'étoient pourvus de crampons; ils attendirent que la cavalerie milanoise se fût engagée sur cette glace polie, avant de l'attaquer. Tandis que les chevaux tomboient à chaque pas, que les hommes appuyés sur leurs lances avoient peine à demeurer debout, ces montagnards fondirent sur eux, parcourant aussi lestement cette plaine de glace qu'ils auroient pu faire une prairie. Les Milanois ne pouvoient faire usage d'aucune de leurs armes, ils reculoient, ils vouloient fuir; mais les chevaux qui s'abattoient sous eux obstruoient tous les passages. Plus de quinze cents d'entre eux furent tués, le nombre des prisonniers fut considérable; une bonne artillerie, demeurée entre les mains du vainqueur, servit à garnir les remparts de Giornico, et un riche butin fut partagé entre les soldats (1).

(1) *Muller Geschichte.* Buch V, cap. II, p. 181. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 291. — *Albert. de Ripalta, Ann. Pla-*

Cependant Cecco Simoneta souhaitoit sincèrement la paix, et il fit rouvrir la négociation : ceux d'entre les cantons, où les villes sont souveraines, ne désiroient pas moins que lui de mettre fin à une guerre qui troubloit leur commerce. Ils contraignirent enfin les habitans d'Ury à la modération; le bois contesté fut cédé aux Suisses, quelques milliers de florins leur furent payés en dédommagement, et la bonne harmonie fut rétablie entre les deux états. Mais cette courte expédition rehaussa le crédit des Suisses dans toute l'Italie, et augmenta, aux yeux du pape Sixte IV, le prix qu'il attachoit à leur alliance (1).

D'autres intrigues du pontife avoient suscité en même temps des ennemis domestiques à la régence de Milan et aux Florentins. Sixte avoit attiré dans la Lunigiane Robert de San-Severino, Louis Fregoso et Ibletto de Fieschi; et tandis que ces capitaines, avec des troupes génoises, prenoient des châteaux aux Malespina, et attaquoient Sarzana (2), les frères Sforza, oncles du jeune duc, quittoient le lieu de leur exil, parcouroient la Toscane dans un appareil menaçant, et venoient enfin se réunir à San-Seve-

cent. T. XX, p. 958. — *Bern. Corio, Storie Milan.* P. VI, p. 991.

(1) *Muller. Ib.* p. 182. — *Diar. Parmense.* p. 303.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 131. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958.

CH. LXXXVII. 1479.

rino (1). Les Florentins, alarmés de voir paroître ces nouveaux ennemis, appelèrent à leur solde plusieurs condottieri renommés. Charles de Montone, et Deiphobe de l'Anguillara leur furent cédés par les Vénitiens. Robert Malatesti, seigneur de Rimini, Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro, et l'un des Manfredi, seigneur de Forli, quittèrent les drapeaux du pape pour passer sous les leurs (2).

Plus l'esprit militaire renaissoit en Italie, plus le gouvernement florentin éprouvoit d'inconvéniens à y demeurer absolument étranger. Le duc de Ferrare, général de la république, avoit été chargé de repousser San-Severino, tandis que ses adversaires les ducs d'Urbin et de Calabre, étoient restés dans leurs quartiers d'hiver. Il le fit en effet, mais avec tant de lenteur, avec tant de mollesse, avec une si grande défiance d'un ennemi beaucoup plus foible que lui, qu'il mit trois semaines à parcourir la côte de Pise à Sarzane, qui n'a pas plus de cinquante milles de longueur : jamais il n'atteignit, jamais il n'entrevit seulement San-Severino, à qui il laissoit toujours prendre deux ou trois marches d'avance sur lui. Et après cette expédition, où il ne s'étoit pas donné un coup de lance, il revint avec la même

(1) Le 27 janvier. *Diar. Parmens.* p. 295. — *Scip. Ammirato.* L. XXIV, p. 132.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 133.

lenteur se placer sur les frontières de Sienne. Le duc Hercule de Ferrare n'auroit osé se permettre une conduite aussi honteuse, s'il avoit eu à en rendre compte à un gouvernement militaire ; mais il étoit peu touché des reproches que pouvoient lui adresser les Médicis, avec leur conseil de marchands (1).

A l'ouverture de la campagne, un désordre inattendu affoiblit encore l'armée florentine. On y voyoit réunis le comte Charles de Montone avec ses soldats, dernier reste de l'école de Braccio, son père, et Costanzo Sforza, avec des soldats de l'école de Sforza Attendolo, son aïeul. Leur rivalité datoit déjà de près d'un siècle, et la mort de leurs chefs, le changement de toute leur organisation, auroient dû y mettre un terme. Cependant il fut impossible de les faire combattre sous les mêmes drapeaux. Des querelles violentes, des défis, des duels, faisoient craindre une bataille générale entre les deux troupes. On fut obligé de les diviser (2). Montone, avec Robert Malatesti, fut envoyé dans l'état de Pérouse, sa patrie, où il espéroit trouver des partisans ; en effet, une vingtaine de châteaux se soumirent à lui ou à son fils Berardino ; mais sa mort, survenue à Cortone le 17 juin, détruisit toutes les

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 134. — *Diarium Parmense*. p. 303.

(2) *Macchiavelli, Istorie*. L. VIII, p. 394.

CH. LXXXVII. 1479.

espérances que les Florentins avoient mises en lui (1).

L'autre armée, que commandoit Hercule d'Este, fut plus malheureuse encore; pendant la première partie de la campagne, elle demeura dans une honteuse oisiveté. Hercule l'ayant laissée, le 10 août, sous les ordres de son frère Sigismond, pour retourner dans ses états, elle fut surprise le 7 septembre au Poggio impériale, par le duc de Calabre, et mise dans une entière déroute, presque sans avoir combattu (2). Les châteaux de Poggi-Bonzi et de Colle di Val d'Elsa, arrêtèrent cependant les Napolitains; ils soutinrent l'un et l'autre un siége obstiné. Mais comme les Florentins ne firent aucun effort pour les délivrer, tous deux dûrent se rendre avant la fin de la campagne. Celui de Colle capitula le dernier, le 14 novembre, et après cette conquête le duc de Calabre mit ses troupes en quartier d'hiver (3).

Si deux campagnes malheureuses ébranloient le pouvoir de Laurent de Médicis, et lui faisoient entrevoir sa ruine prochaine, il étoit encore plus alarmé des révolutions qui, dans le même

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 136.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 138. — *Allegretto Allegretti*, *Diario Sanese*. T. XXIII, p. 793. — *J. Mich. Bruti*, *Hist. Flor*. L. VII, p. 170.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti*. p. 795.

temps, renversoient la puissance de son plus fidèle allié. Robert de San-Severino, après son expédition de Lunigiane, s'étoit retiré dans les montagnes qui sont entre Parme et l'état de Gênes. Là, il avoit placé son camp près de Borgo-di-Val-di-Taro, de manière à menacer tour à tour les Florentins et la duchesse de Milan. Les beaux-frères de cette duchesse étoient auprès de San-Severino, et son camp étoit le foyer de leurs secrètes intrigues. L'un d'eux, le duc de Bari, mourut subitement le 27 juillet, et l'on soupçonna les deux autres de l'avoir empoisonné (1). Moins d'un mois après cet événement, Louis Sforza, qui lui succéda dans le duché de Bari, parut tout à coup avec San-Severino et son armée devant les portes de Tortone, qui lui furent livrées le 23 août (2). Il en prit possession au nom du duc Jean Galeaz, son neveu, et de la duchesse Bonne elle-même; il déclara qu'il étoit leur serviteur à l'un et à l'autre; que loin de prendre les armes contre eux, il ne s'avançoit que pour les délivrer de leurs ennemis, et surtout de leurs ministres infidèles. Les peuples, toujours disposés à rejeter sur les ministres les maux qu'ils souffrent, secondoient avec joie une révo-

(1) *Diar. Parmense*. p. 315. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958.

(2) *Diar. Parmense*. p. 316. — *Bernard Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 992.

CH. LXXXVII. 1479.

lution qui ne sembloit pas dirigée contre leur souverain. Tous les lieux forts s'empressoient d'envoyer leurs clefs à Louis Sforza. Un historien contemporain assure que quarante-deux châteaux se rendirent à lui en un même jour (1). Mais ce qui étoit plus important encore, un parti tout formé le favorisoit déjà à la cour de la duchesse. Cette cour étoit partagée en deux factions. D'une part, Cecco Simoneta, plus souverain que ministre, exerçoit un pouvoir confirmé par cinquante ans de faveur, sous trois règnes successifs; son fils Antoine, son frère Jean, son ami Orphée de Ricavo, et tous les vieux conseillers, la plupart élevés sous lui, le regardoient comme leur chef et leur oracle. D'autre part, Antoine Tassini, nourri dans la faveur de la nouvelle cour, s'étoit formé un parti de tous les envieux du ministre, de tous ceux qui espéroient s'agrandir par un changement. Tassini étoit un Ferrarois de la plus basse origine, placé d'abord comme valet de chambre auprès du duc Galeaz. De là il avoit passé au service de la duchesse; il s'étoit tellement emparé de son esprit, il lui avoit inspiré tant de confiance, et peut-être d'amour, qu'elle ne vouloit plus consulter que lui dans les affaires d'état. Le chancelier Simoneta ne voyoit pas sans dépit s'élever sur ses ruines cet indigne rival. Tassini, blessé peut-être des mépris du vieux

(1) *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 959.

ministre, avoit conçu pour lui une haine implacable. Dans l'espérance de le renverser, il avoit formé quelques liaisons avec les beaux-frères de la duchesse; et lorsque Louis-le-Maure parut à Tortone, Tassini persuada à Bonne de le rappeler à sa cour. « Le parti que vous pre« nez, lui dit Simoneta, quand il en fut in« formé, vous coûtera l'empire et à moi la « vie (1); » et cette prophétie ne tarda pas à se vérifier. Louis Sforza entra à Milan le 8 septembre; il protesta aussitôt, qu'il y arrivoit comme serviteur de la duchesse, et son gardien le plus fidèle (2); mais, dès le 11, Cecco Simoneta fut arrêté avec son fils, son frère, et tous ses amis (3).

Simoneta, transféré au château de Pavie, y fut d'abord traité avec beaucoup d'égards; mais, au mois d'octobre, Louis Sforza lui envoya un de ses secrétaires, pour l'avertir que, s'il vouloit recouvrer la liberté, il devoit l'acheter en livrant environ cinquante mille florins qu'il avoit chez des banquiers à Florence. « J'ai été incarcéré d'une « manière illégale, répondit Simoneta; ma mai« son a été pillée, on m'a abreuvé d'outrages: « telle a été ma récompense pour avoir servi « fidèlement et avec zèle l'état de Milan. Si j'ai

(1) *Macchiavelli*, *Ist.* L. VIII, p. 402. — *Bern. Corio*, *Hist. Milan.* P. VI, p. 993.

(2) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 318.

(3) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 319.

CH. LXXXVII. 1479.

« commis quelque faute, qu'on me punisse; mais « la fortune que j'ai amassée par un travail hono- « rable et une longue économie, passera à mes « enfans. Dieu m'a fait assez de grâces en pro- « longeant ma vie jusqu'à ce jour; à présent, je « ne désire plus que la mort (1). » Dès lors, Simoneta fut traité avec une excessive rigueur; il fut soumis à une indigne torture, pour lui arracher la confession de crimes dont on ne le soupçonnoit même pas : sa femme, qui étoit de la maison Visconti, devint folle de désespoir; et, le 30 octobre 1480, il eut la tête tranchée au château de Pavie (2).

La prédiction que Simoneta avoit faite à la duchesse, se vérifia de tout point, et Tassini, qui l'avoit supplanté, n'eut pas long-temps lieu de s'applaudir de son triomphe. Dès le 7 octobre 1480, Louis-le-Maure fit déclarer majeur son neveu Jean Galeaz Marie; il prétendit que ce prince, qui n'étoit encore âgé que de douze ans, étoit déjà en état de gouverner; et, sous ce prétexte, il ôta à la duchesse Bonne toute part aux affaires. Le même jour, Antoine Tassini fut arrêté et

(1) *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 323.—*Bernard. Corio*. P. VI, p. 993, 994.

(2) *Albert. de Ripalta, Annal. Placent.* p. 961. — *Diar. Parmense*. p. 354.—*Bernard. Corio*. p. 997. Corio étoit présent et acteur dans ces événemens, mais il ne les raconte pas de bonne foi, pour ménager la réputation de Louis-le-Maure.

emprisonné au château de Porta Zobbia : le père de Tassini, Gabriel, qui avoit été fait conseiller ducal, fut arrêté en même temps ; tous deux, dépouillés de leurs biens, furent exilés du duché de Milan. La duchesse Bonne, irritée et humiliée, sortit, le 2 novembre, de Milan, pour se retirer à Verceil ; elle s'établit ensuite à Abbiate Grasso, où elle vécut absolument éloignée des affaires (1).

Laurent de Médicis, si malheureux dans ses deux premières campagnes, si malheureux dans l'alliance sur laquelle il avoit le plus compté, ne perdoit point courage ; cependant il cherchoit en Italie même, et hors de l'Italie, des secours contre la ligue puissante qui l'attaquoit. De concert avec les Vénitiens, il songea à ranimer l'ancien parti d'Anjou, pour l'opposer dans le royaume de Naples à la puissance excessive de Ferdinand. Les envoyés des deux républiques allèrent solliciter en Lorraine l'héritier du vieux roi René, et ils le trouvèrent empressé à s'engager dans les intrigues et les guerres d'Italie, pour faire revivre des prétentions qui donnoient plus de lustre à sa maison.

Le vieux René, comte de Provence, le rival d'Alfonse et de Ferdinand, vivoit encore. Il mou-

(1) *Alb. de Ripalta*, *Ann. Placent.* p. 961. — *Diarium Parmense*, p. 351. — *Bern. Corio*, *Hist. di Milano*. P. VI, p. 998. — *Macchiavelli*, *Ist.* L. VIII, p. 403.

CH. LXXXVII. 1479. rut en Provence seulement l'année suivante, le 10 juillet 1480; mais il avoit survécu à toute sa descendance masculine, et il étoit parvenu à un âge où il n'avoit plus ni la force, ni la volonté de troubler personne. Son généreux fils Jean, duc de Calabre, étoit mort en 1470; il avoit laissé, de son mariage avec Marie de Bourbon, deux fils, dont l'aîné, qui portoit aussi le nom de Jean, ne lui survécut que peu de jours; le plus jeune, Nicolas, mourut, en 1473, à l'âge de vingt-cinq ans, sans avoir eu d'enfans (1). Cependant une fille de René, Yolande, avoit été mariée à Ferry, comte de Vaudemont, et lui avoit porté tous les droits de sa mère à la Lorraine. De ce mariage, auquel René n'avoit consenti qu'à contre-cœur, et pour recouvrer sa liberté, étoit né René II, duc de Lorraine, qui, par la mort de ses cousins Jean et Nicolas, devenoit aussi l'héritier de toutes les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Le vieux René, il est vrai, n'avoit point pardonné à son petit-fils sa naissance du sang de Vaudemont; il avoit fait un testament, le 22 juillet 1474, pour le frustrer de son héritage, et y appeler Charles du Maine, fils d'un autre Charles, comte du Maine, son plus jeune frère (2). Les prétentions que Charles VIII fit valoir plus tard sur le royaume

(1) *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 174.

(2) *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 187, v°.

de Naples, lui venoient de Charles du Maine ; ce prince ayant, le 10 décembre 1481, veille de sa mort, légué tous ses droits à Louis XI.

Mais le droit des gens ne reconnoît point dans les monarques le pouvoir de régler arbitrairement la succession de leurs états; cette succession est fixée par les lois de chaque peuple, et l'ordre immuable établi par l'hérédité, est le seul garant des monarchies contre les guerres civiles. Aussi, ne voit-on le plus souvent de pareils testamens, que lorsque le contrat entre le souverain et son peuple est rompu par une conquête, et que le monarque dépossédé ne transmet plus qu'un vain titre à ses héritiers. Le royaume de Naples étoit un fief féminin, et tant qu'il restoit un descendant en ligne directe du dernier souverain, les collatéraux n'y pouvoient avoir aucun droit. Les Vénitiens, les Florentins et toute l'Italie, reconnoissoient dans René II l'héritier de la maison d'Anjou; c'étoit à ce titre qu'ils lui offroient de l'aider à reconquérir le royaume de Naples, et ils le trouvoient disposé, de son côté, à les assister de toutes ses forces.

Pendant qu'on suivoit pour eux en Lorraine ces négociations importantes, Laurent de Médicis reçut du duc de Calabre et du duc d'Urbin, ses adversaires, des ouvertures inattendues de pacification. Louis-le-Maure lui-même, le régent

CH. LXXXVII. 1479.

de Milan, qu'il avoit cru son ennemi, n'y étoit pas étranger. Depuis que Louis avoit saisi les rênes du gouvernement, il avoit revêtu les sentimens de ses prédécesseurs; il vouloit sauver Florence, dont l'alliance lui convenoit, et la détacher de Venise; il vouloit de même détacher le roi de Naples du pape, et il voyoit déjà entre eux des semences de division. Le 24 novembre, un trompette vint annoncer à Florence, où l'on ne s'y attendoit nullement, qu'une trève avoit été signée entre le roi de Naples, le pape et la république, pour traiter de la paix (1).

Ferdinand n'avoit aucun ressentiment personnel contre Laurent de Médicis; la guerre qu'il lui faisoit étoit purement politique : il pouvoit la terminer sans rancune, dès que d'autres projets d'agrandissement se présentoient à lui. Maître de l'Italie méridionale, il désiroit étendre son pouvoir dans l'Italie supérieure. Déjà la révolution de Milan lui avoit donné une grande influence sur la Lombardie; la république de Gênes étoit presque dans sa dépendance; le duc de Calabre formoit sur celle de Sienne des projets que sembloit favoriser un puissant parti, et il pouvoit s'attendre à ce qu'avant peu de mois cet état reconnût volontairement sa souveraineté. Il ne

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 797.

convenoit donc point à Ferdinand de poursuivre, de concert avec Sixte IV, une guerre dont celui-ci auroit voulu tout au moins partager les fruits. Il valoit mieux pour le roi laisser Florence soumise à un gouvernement qu'affoiblissoit la haine d'un parti nombreux, tandis que les Napolitains prendroient pied en Toscane d'une manière stable, qu'ils y attendroient les événemens, et surtout la mort du pontife. Les dispositions de Sixte IV étoient absolument différentes; il se sentoit humilié du mal même qu'il avoit voulu faire aux Florentins, autant que des reproches et des menaces qu'il avoit reçus de toute la chrétienté; il ne pouvoit pardonner à Laurent, ni le meurtre de tous les amis de Jérôme Riario, ni le procès scandaleux qui avoit révélé à l'Europe leurs complots, ni la terreur du jeune cardinal, son neveu. On l'avoit obligé de proposer les conditions qu'il mettroit à la paix : toutes celles qu'il osa dicter étoient souverainement humiliantes. Il vouloit que Laurent et les Florentins bâtissent une chapelle, et qu'ils fondassent des messes pour les âmes de ceux qui étoient morts dans la conjuration des Pazzi; il vouloit que la république demandât solennellement pardon à l'Église, pour avoir attenté aux personnes sacrées de l'archevêque et de ses prêtres. Il vouloit enfin qu'elle restituât au Saint-Siége Borgo San-Sepolcro,

CH. LXXXVII. 1479.

Modigliana et Castro-Caro, quoique ces diverses villes eussent été légitimement acquises par les Florentins, long-temps avant la guerre dont il s'agissoit (1).

Cependant la situation des Médicis à Florence même devenoit tous les jours plus dangereuse. La ville étoit lasse d'une guerre si ruineuse, soutenue avec si peu de succès; ses troupes, qui avoient coûté des sommes immenses à solder, étoient dissipées; les ennemis étoient maîtres de plusieurs des meilleures forteresses; ils avoient porté successivement leurs ravages dans le Pisan, l'Arétin, le val d'Elsa, le val de Niévole, le val d'Arno, la Lunigiane : presque aucune province n'étoit demeurée intacte, le commerce étoit ébranlé dans la capitale, il avoit été frappé dans les pays les plus éloignés par la confiscation des biens des marchands florentins que le pape avoit prononcée; chacun sentoit que la guerre n'étoit soutenue que pour la défense des Médicis, qu'elle étoit étrangère aux vrais intérêts de l'état : chacun vouloit y mettre fin; et Jérôme Morelli, qui passoit pour un des amis et des partisans les plus zélés des Médicis, dit à Laurent en plein conseil : « Notre ville est aujourd'hui fati-« guée, elle ne veut plus de guerre, elle ne veut

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 136.

« plus demeurer interdite et excommuniée pour « défendre votre crédit (1). »

Dans ces circonstances difficiles, Laurent de Médicis prit une résolution en apparence hardie, et qui cependant étoit la seule sage, celle de se rendre lui-même auprès de Ferdinand, de connoître ses dispositions secrètes, et de les mettre à profit pour négocier avec lui; d'arrêter les plaintes des mécontens à Florence par l'espérance d'une paix prochaine, et de prouver en même temps à l'Europe qu'il n'étoit point le tyran de sa patrie, puisqu'il osoit, comme un autre citoyen, se mettre entre les mains des ennemis, sous la simple garantie du droit des ambassadeurs. Le sort qu'avoit éprouvé Piccinino à cette même cour de Naples, donnoit lieu aux partisans de Laurent de célébrer le courage avec lequel il s'exposoit à un traitement semblable, et néanmoins il ne couroit point le même danger. Piccinino, seul chef de son armée, ne laissoit après lui ni états ni vengeurs; sa mort n'avoit coûté à Ferdinand qu'un crime et non des combats. La république de Florence, au contraire, auroit survécu tout entière à Laurent; elle auroit montré plus de zèle pour punir les meurtriers de ce citoyen illustre que pour le défendre, et Ferdinand n'auroit recueilli d'autre fruit d'une tra-

(1) *Jacopo Nardi, Istor. Fior.* L. I, p. 12. — *J. Mich. Bruti.* L. VII, p. 172.

CH. LXXXVII. hison, que la honte de l'avoir commise. Laurent,
1479. invité par le duc de Calabre et le duc d'Urbin à faire ce voyage (1), ayant déjà reçu de Naples l'assurance qu'il y seroit bien reçu, fit convoquer le 5 décembre, par le gonfalonier, un conseil de *Richiesti*, pour leur communiquer ses intentions (2). Il partit le même jour, et le surlendemain il écrivit, de San-Miniato, à la Seigneurie, pour prendre congé d'elle. Dans sa lettre il se représentoit comme une victime qui s'offre en sacrifice, pour détourner le courroux de puissans ennemis (3). A son arrivée à Pise, il y trouva de pleins pouvoirs des décemvirs de la guerre, pour traiter au nom de la république; ses partisans n'avoient pas osé les demander au conseil des Cent, de peur d'y rencontrer de l'opposition (4). Une galère de Naples l'attendoit à Livourne, par les ordres de Ferdinand, et le capitaine le reçut à son bord avec les plus grands honneurs.

1480. L'arrivée de Laurent de Médicis à Naples fut

(1) La lettre de Laurent, du 6 décembre, à ces deux ducs, nous a été conservée par Malavolti. *Storia di Sienna*. P. III, L. IV, f. 76. Médicis déclare qu'il entreprend ce voyage sous leurs auspices et par leurs conseils, et il leur recommande ses intérêts en son absence.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 143.

(3) *Extat apud Roscoë, Life of Lorenzo*. T. I, p. 226.

(4) *Epistola Barthol. Scalæ. apud Roscoë. Appendix XXX*. T. III, p. 174.

un triomphe, le second fils du roi, Frédéric, et son petit-fils Ferdinand vinrent le recevoir au rivage, et le monarque lui-même parut se croire honoré par l'arrivée d'un pareil hôte (1). Il eut avec lui de longues conférences sur la politique de l'Italie. Médicis fit connoître au roi le traité dejà entamé avec René II de Lorraine, par lequel ce duc s'engageoit, envers les deux républiques, à conduire six mille chevaux en Italie, pour combattre la maison d'Aragon (2). Il lui communiqua aussi les offres de Louis XI, qui paroissoit tour à tour vouloir faire valoir, ou les droits de la maison de Lorraine, ou les siens propres sur le royaume de Naples. Ce monarque, par son activité, par ses négociations compliquées, par sa politique mystérieuse, faisoit alors illusion à toute l'Europe sur le déclin de sa santé. L'invasion française, qui renversa quinze ans plus tard le roi de Naples de son trône, sembloit déjà le menacer. L'appui que Ferdinand trouvoit dans la cour de Rome étoit trop incertain pour être mis en balance avec ce danger. Le pape étoit vieux et malade, et s'il venoit à mourir, son successeur pourroit être aussi empressé que lui d'agrandir ses propres neveux, et se jeter pour cela dans un parti opposé, qui lui offriroit les dé-

(1) *Valori in Vita Laurentii*. p. 34.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1163. — *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 144.

CH. LXXXVII. 1480.

pouilles de Jérôme Riario et de ses amis. Mais Laurent de Médicis, en présentant à Ferdinand ce tableau de l'Europe, convint qu'il étoit plus facile à la république florentine de se venger que de se défendre. Il convint que, lorsqu'une fois elle auroit appelé les ultramontains en Italie, elle ne seroit plus maîtresse d'arrêter leur impétuosité, et qu'elle souffriroit probablement autant que Ferdinand lui-même, d'une guerre où la Toscane deviendroit leur place d'armes. L'intérêt de Ferdinand et des Florentins étoit trop conforme, pour qu'ils ne dussent pas préférer une fidèle alliance à une guerre sans but. Il importoit à tous deux également de maintenir en paix l'Italie, d'en fermer l'entrée aux Turcs par les Vénitiens, aux Français par le duc de Milan; d'affermir le gouvernement de celui-ci, que la dernière révolution avoit ébranlé; de surveiller au contraire l'ambition et les progrès de Venise, qui, depuis qu'elle avoit recouvré la paix sur sa frontière orientale, pouvoit seule dicter des lois à ses voisins; enfin de contenir l'esprit turbulent du pape, qui, pour assurer à son fils la possession d'une petite principauté, avoit compromis l'Italie entière par les plus funestes intrigues (1).

Ces considérations n'étoient pas nouvelles pour Ferdinand, et elles firent impression sur lui. Ce-

(1) *Joannis Mich. Bruti, Hist. Flor.* L. VII, p. 176.

pendant on l'avoit long-temps entretenu de la haine et du mécontentement que Laurent avoit excité à Florence ; avant de compter sur l'alliance de ce chef de parti, il lui importoit de savoir si les Florentins ne sépareroient point leurs intérêts des siens. Dans ce but, Ferdinand retint Laurent long-temps auprès de lui, et il observa soigneusement, en même temps, si son absence faisoit naître quelque mouvement. Les ennemis de Médicis prirent cette occasion pour témoigner hautement leurs craintes sur son sort : ils rappeloient la mort cruelle de Piccinino, espérant faire naître au roi la pensée de traiter de même leur adversaire. En même temps ils s'opposoient avec obstination, dans les conseils, à toutes les demandes de ses amis, et ils déploroient le sort de la république, engagée dans deux guerres à la fois, pendant que son chef étoit absent ; car le jour même où Laurent étoit parti de Florence pour traiter avec le roi de Naples, Augustin, fils de Louis Frogose, au mépris de la trève, s'étoit emparé par surprise de la ville de Sarzane, que son père avoit vendue à la république florentine plusieurs années auparavant (1).

Enfin, Ferdinand consentit à signer à Naples, avec Laurent de Médicis, le 6 mars 1480, un traité de paix entre son royaume et la ré-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 143. — *Diar. Parmense*, p. 327. — *Macchiavelli*, *Ist.* L. VIII, p. 403.

CH. LXXXVII. 1480.

publique florentine. Il exigea que les membres restans de la famille des Pazzi, qu'on retenoit prisonniers dans la tour de Volterra, quoiqu'ils ne fussent point entrés dans la conjuration, fussent remis en liberté; que les Florentins payassent au duc de Calabre son fils, à titre de solde, une somme annuelle de soixante mille florins. De son côté, il promit la restitution des villes et forteresses prises aux Florentins pendant la guerre, et les deux gouvernemens se rendirent garans des états l'un de l'autre (1). Quelque opposition que le pape eût apportée à cette négociation, quelque mécontentement qu'il témoignât de n'avoir pas été consulté, quelque empressement qu'il marquât pour s'allier à la république de Venise, puisqu'elle avoit à se plaindre aussi bien que lui du manque d'égards de ses précédens alliés, il se laissa comprendre dans le traité de Naples, et les hostilités, suspendues l'année précédente par une trève, ne se renouvelèrent point (2). La paix fut aussi publiée à Sienne, le 25 mars 1480 (3).

La paix que Laurent de Médicis avoit obtenue, augmenta son crédit à Florence; il y fut reçu à

(1) *Scip. Ammirato.* p. 145.—*Macchiavelli.* L. VIII, p. 405. —*Jac. Nardi.* L. I, p. 12.

(2) *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* T. XXIII, p. 105.

(3) *Allegretto Allegretti, Diar. Sanesi.* p. 799. — *Orland. Malavolti.* P. III, L. IV, f. 76.

son retour comme le sauveur de sa patrie. Il mit à profit cette reconnoissance du peuple, pour consolider son autorité. Il fit créer, le 12 avril, une nouvelle balie, mais avec l'intention de n'en plus créer à l'avenir; car le nom et l'autorité révolutionnaire des balies contribuoient à rendre odieux le pouvoir des Médicis. Il fit donc attribuer à un corps permanent dans l'état cette autorité supérieure qu'il vouloit conserver. Ce corps fut un conseil nouveau de soixante-dix citoyens, qui devoit être consulté sur toutes les affaires, avant tous les autres. Les gonfaloniers devoient y être admis, à mesure qu'ils sortiroient d'office, à moins qu'ils n'en fussent exclus à la majorité des voix. Le conseil des soixante-dix commença un nouveau scrutin d'élection, pour composer les magistratures à venir, et il fit durer quatre ans ce scrutin, afin de conserver plus long-temps dans la dépendance ceux qui briguoient les emplois. En même temps, il employa les deniers de l'état à payer les dettes contractées par Laurent de Médicis (1).

Laurent, que la postérité a décoré du nom de *Magnifique*, tandis que ses concitoyens et les écrivains de son temps ne lui donnoient cette épithète que comme un titre d'honneur commun à tous les princes qui n'en avoient pas d'autre,

(1) *Istorie di Giovanni Cambi. Delizie degli Eruditi.* T. XXI, p. 2, 3.

CH. LXXXVII. 1480.

à tous les condottieri et à tous les ambassadeurs, Laurent méritoit le surnom dont une erreur l'a mis en possession (1). La magnificence étoit dans sa politique autant que dans son caractère : il aimoit à donner l'idée d'une richesse infinie, pour rehausser ainsi l'opinion qu'on avoit de son pouvoir; il ne mesuroit jamais son faste sur ses revenus : pendant son séjour à Naples, après une guerre ruineuse pour sa patrie comme pour lui, tantôt il distribua des dots à une foule de jeunes femmes de Pouille et de Calabre, qui avoient recouru à sa munificence; tantôt il déploya aux yeux des Napolitains, dans ses achats, dans sa suite, dans ses équipages, toute la pompe d'une richesse qui n'avoit plus rien de réel : toujours il voulut étonner et éblouir (2).

(1) M. Roscoë (*Illustrations*, p. 91) pour faire voir que ce n'est pas la seule postérité, mais aussi les contemporains de Laurent qui l'ont décoré du nom de *Magnifique*, cite l'autorité de Fabbroni, en 1784, et de Pignotti, en 1813. J'en appelle au contraire aux lettres et aux autres pièces reproduites par M. Roscoë lui-même dans son Appendix. Il y verra que Laurent n'est point appelé par ses contemporains *Lorenzo il Magnifico*, comme il l'est de nos jours, mais *il magnifico Lorenzo*, et qu'en lui adressant la parole on emploie l'expression *magnifice vir*, ou *vostra magnificenza*, précisément comme en s'adressant aux généraux de la république ou au duc d'Urbin, ou comme Politien appelle la femme de Laurent *magnifica domina*.

(2) *Valori in Vita Laurentii*. p. 35. — *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 335.

Le traité de paix qui consolidoit sa puissance, ne laissoit pas d'exposer sa patrie au danger le plus redoutable qu'elle eût jamais couru. Ferdinand s'y étoit déterminé, surtout pour donner le temps au duc de Calabre d'affermir son crédit dans Sienne, et de réduire cette ombrageuse république à une dépendance absolue de la couronne de Naples. Ce projet avoit été déjà secrètement entretenu par le roi Alfonse, lorsqu'il vint en Toscane en 1446; il avoit été repris en 1452, et en 1456; mais jamais il n'avoit paru plus près de son exécution, que lorsque Laurent, sacrifiant sa patrie à sa sûreté personnelle, et l'intérêt des siècles à celui du moment, avoit consenti à y donner les mains, en recherchant la paix que le duc de Calabre désiroit plus que lui.

Sienne avoit consacré par ses lois l'existence de tous les partis qui l'avoient successivement dominée; et ses citoyens se trouvoient divisés en plusieurs ordres, qui étoient plutôt des factions, et qui portoient tous le nom de *Monti*. Le premier, et celui qui avoit excité la plus constante jalousie, étoit celui des nobles, autrefois propriétaires de tout le territoire. On les avoit successivement privés de toutes leurs forteresses, et exclus en même temps de toutes les magistratures. Le suivant étoit le *Mont des neuf,* qui formoit à Sienne une noblesse populaire, telle à peu près que l'avoit été à Florence celle des Albizzi et de

CH. LXXXVII. 1480.

leur parti. C'étoient des hommes à qui d'anciennes richesses, acquises par le commerce, avoient assuré aussi un ancien crédit, et qui en demeuroient en possession par un droit héréditaire. L'ordre ou le *Mont des douze* étoit plus immédiatement en rivalité avec celui des neuf. Il étoit de même composé de riches marchands, et à cette époque il comptoit dans son sein environ quatre cents hommes propres à entrer dans les conseils, mais que la jalousie du gouvernement en tenoit constamment écartés. Le reste de la nation étoit partagé entre les deux ordres, ou Monts plus nouveaux, des *réformateurs* et du *peuple*.

Depuis le 27 novembre 1403, une coalition existoit entre trois de ces ordres, les neuf, les réformateurs et le peuple. Ils étoient seuls admis au gouvernement, et les deux autres en demeuroient exclus. La Seigneurie étoit composée de neuf prieurs, trois de chaque Mont, et un gonfalonier de justice fourni tour à tour par chaque ordre (1). Cette forme de gouvernement s'étoit maintenue avec plus de stabilité qu'aucune des précédentes, malgré les tentatives que Pie II, qui étoit noble Siennois, de la maison Piccolomini, avoit faites pour la renverser. Ce pape avoit demandé qu'on rétablît dans tous les droits

(1) *Orlando Malavolti*, *Storia di Sienna*. P. II, L. X, f. 194.

de cité les nobles et le Mont des douze; on avoit en 1458 rejeté sa demande, mais on avoit en même temps cherché à le satisfaire lui-même, en admettant les membres de la famille Piccolomini dans l'ordre du peuple. L'année suivante on avoit même donné une part dans les emplois publics à l'ordre des nobles (1); mais on avoit refusé absolument d'étendre cette faveur au Mont des douze (2), et dès la mort de Pie II, en 1464, on avoit privé de nouveau les nobles, d'honneurs qu'on ne leur avoit accordés qu'à la sollicitation du pape (3).

Quelque imprudente que fût cette exclusion, les Siennois n'avoient pas eu lieu de se repentir d'être demeurés attachés à ce qu'ils appeloient la *Trinité* de leur gouvernement. Les trois factions réunies paroissoient avoir confondu leurs intérêts entre elles; l'administration avoit été assez équitable pour que les richesses privées et la population s'augmentassent visiblement. Sienne s'ornoit de palais somptueux, qui montroient en même temps les progrès de l'opulence et ceux des arts et du goût; la république avoit éprouvé peu de commotions intérieures; elle s'étoit engagée dans peu de guerres au-dehors, et quoique éclipsée par l'éclat de Florence, sa puissante

(1) *Orlando Malavolti*. P. III, L. IV, f. 60, 61.

(2) *Orlando Malavolti*. P. III, L. IV, f. 64.

(3) *Orlando Malavolti*. P. III, L. IV, f. 69.

voisine, qui causoit aux Siennois une constante défiance, elle conservoit à l'extérieur l'honneur de son indépendance, au-dedans la paix et la prospérité.

Mais l'existence de deux partis formés en dehors du gouvernement, étoit nécessairement dangereuse pour la république. C'étoit parmi eux que les étrangers qui vouloient l'asservir étoient sûrs de trouver des partisans; c'étoient eux que le duc de Calabre faisoit agir, eux qu'il cherchoit à faire rentrer dans la Seigneurie. Il demanda d'abord le rappel de tous ceux qui avoient été exilés en 1456 (1). N'ayant pu l'obtenir, il sema la discorde entre les trois ordres qui gouvernoient en commun; il en arma deux contre le troisième, et, le 22 juin 1480, les citoyens des neuf et du peuple prirent les armes. Ils furent secondés par les soldats du duc de Calabre, qui occupoient la place publique. Un conseil général, d'où ils écartèrent tous ceux qui ne leur étoient pas dévoués, et qui se trouva cependant encore composé de quatre cent quarante-deux membres, exclut pour jamais le Mont des réformateurs du gouvernement, sur la proposition qui en fut faite par le gonfalonier de justice (2). Cette violente révolution, qui frappoit un tiers

(1) *Orlando Malavolti*. P. III, L. IV, f. 76. — *Allegr. Allegretti*, *Diari Sanesi*. p. 800.

(2) *Orlando Malavolti*. f. 77. — *Allegr. Allegretti*. p. 803.

des citoyens de la république, et les dépouilloit d'une part à la souveraineté, dont ils étoient en possession depuis soixante-dix-sept ans, avoit été préparée avec tant de secret, et exécutée avec tant de promptitude, qu'elle s'accomplit sans effusion de sang. Le duc de Calabre, qui l'avoit dirigée et soutenue avec ses soldats, s'étoit cependant éloigné de Sienne le jour qu'elle s'effectuoit, pour n'être pas accusé d'agir en maître dans la république; mais à son retour il avoit été reçu par les nouveaux magistrats, comme le bienfaiteur de l'état. Il étoit convenu avec eux de former un Mont nouveau pour remplacer celui des réformateurs, et participer pour un tiers aux honneurs publics. Cet ordre nouveau, auquel on donna le nom de *Mont des aggrégés*, fut composé d'un certain nombre de gentilshommes, connus pour leur dévouement au duc de Calabre, et de plusieurs membres soit du Mont des douze, soit de celui des réformateurs, qu'une ambition privée détachoit de leurs confrères; enfin, des familles qui avoient été exclues en 1456 du Mont des neuf et de celui du peuple, pour avoir voulu, de concert avec Jacques Piccinino, soumettre la république au roi Alfonse. Ainsi les cinq anciens ordres avoient concouru à la formation de l'ordre nouveau (1).

(1) *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 78. — *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum*. p. 108.

CH. LXXXVII. 1480.

Le gouvernement qui venoit d'établir la violence, étoit entouré d'ennemis; il avoit toujours plus besoin du duc de Calabre pour se soutenir, et il se rendoit aussi toujours plus dépendant de ses volontés. De mauvais citoyens qui se flattoient d'amasser plus de richesses, d'exercer plus de pouvoir, de satisfaire plus aisément tous leurs vices, sous la protection d'un tyran, que dans leur patrie encore libre, avoient bien calculé, lorsqu'ils avoient compté que la conséquence de cette révolution seroit de forcer en peu de temps les Siennois à se donner eux-mêmes au duc de Calabre. Tout ce qu'il y avoit à Sienne d'amis de la liberté, étoit frappé de terreur; la crainte n'étoit pas moins grande à Florence. Si l'acquisition que le roi de Naples avoit faite, vingt ans auparavant, de quelques misérables châteaux dans la Maremme toscane, avoit causé tant d'effroi, comment espérer de sauver la liberté de Florence, une fois que l'état de Sienne tout entier seroit entre les mains d'un aussi redoutable voisin? Mais un événement inattendu, qui glaça de terreur le reste de l'Italie, délivra Sienne et Florence d'un asservissement presque inévitable, en rappelant le duc de Calabre, pour défendre ses propres foyers.

CHAPITRE LXXXVIII.

Mahomet II s'empare d'Otrante ; Sixte IV effrayé fait la paix avec les Florentins, et le duc de Calabre quitte Sienne pour délivrer Otrante. Mort de Mahomet II. Nouvelle guerre allumée dans toute l'Italie par Sixte IV, pour le duché de Ferrare. Il passe d'un parti à l'autre, et meurt enfin de chagrin de la paix.

1480—1484.

CH. LXXXVIII. 1480.

MAHOMET II ne faisoit jamais la paix avec un prince chrétien, que pour en attaquer un autre avec plus d'avantage ; aussi comptoit-on que durant son long règne il avoit subjugué deux empires, douze royaumes, et plus de deux cents cités. Dans l'année 1480, il prépara deux expéditions en même temps ; l'une sous la conduite du pacha Mésithès, grec d'origine, et issu des Paléologue, étoit destinée à conquérir Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; mais le grand-maître d'Aubusson repoussa glorieusement les Turcs, qui, après avoir assiégé la capitale, du 23 mai au 22 août, furent con-

CH. LXXXVIII. 1480.

traints de se retirer avec perte (1). L'autre armée de Mahomet se rassembloit à la Valonne, sous les ordres de son grand-visir Achmet-Giédik, ou le *Brèche-Dent*, natif d'Albanie. Une flotte de cent vaisseaux vint la prendre à bord; celle des Vénitiens, qui étoit de soixante voiles, l'escorta comme pour l'empêcher d'entrer dans le golfe (2); et tout à coup les Turcs débarquèrent sur la côte d'Italie, près d'Otrante, le vendredi 28 juillet, après avoir traversé la mer Adriatique, qui, dans ce lieu, n'a pas plus de cinquante milles de largeur.

Les habitans d'Otrante, quoiqu'ils ne fussent nullement préparés à cette attaque, défendirent avec vigueur leurs murailles; mais ils n'étoient pas en état d'opposer une longue résistance; beaucoup d'artillerie et de machines de guerre furent débarquées par Achmet-Giédik; de larges brèches furent bientôt ouvertes, et la ville fut prise d'assaut le 11 août 1480 (3). La population s'élevoit, dit Sanuto, à vingt-deux mille âmes; douze mille habitans furent massacrés dans la première fu-

(1) *Epistola Petri d'Aubusson ad Pontificem.* 13 septembris 1480. *Raynaldus.* 2-13, p. 286. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 106. — *Annal. Turcici Leunclavii.* p. 258. — *Diarium Parmense.* p. 344. — *Turco Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 26.

(2) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venez.* T. XXII, p. 1213.

(3) *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, §. 32, p. 111.

reur de la victoire ; mais les enfans qui pouvoient être vendus avec avantage, et les hommes faits qu'on crut assez riches pour en tirer une forte rançon, furent réduits en esclavage (1). L'archevêque et les prêtres, objets de la haine des Turcs, furent soumis à d'affreux supplices, et tous les genres d'outrages et de profanations furent prodigués au culte des chrétiens (2).

Cette attaque inattendue, et qui remplit l'Italie d'effroi, avoit été ménagée par les Vénitiens. Les historiens de la république ne dissimulent point qu'après la paix entre Laurent de Médicis et le roi de Naples, leur patrie envoya deux am-

(1) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* T. XXII, p. 1213. Cependant Giannone n'estime qu'à 800 le nombre des morts. L. XXVIII, Introd. p. 602.

(2) *Jacob Volaterrani, Diar. Roman.* L. II, p. 110. — *Diarium Parmense.* p. 346, 352. Deux cent vingt ans après ces évenemens, la Légende s'en est emparée, et y a mêlé son merveilleux. François-Marie d'Asti, archevêque d'Otrante en 1700, a écrit que huit cents martyrs préférèrent le supplice à l'abjuration, et que, conduits au lieu où ils devoient mourir, le vénérable Antonio Primaldi, demeuré chef du clergé après la mort de l'archevêque Étienne, eut le premier la tête tranchée ; mais que son corps, au lieu de tomber sans vie, resta debout, malgré tous les efforts des Turcs pour le renverser, et qu'il continua, par ses gestes, à exhorter ses compagnons de malheur à la constance, jusqu'à ce que tous eussent subi le même supplice ; alors, et après eux tous, il consentit aussi à se coucher parmi les morts. *Francisci Mariæ de Aste in memorabilibus Hydruntinæ Ecclesiæ Epitome.* L. II, cap. II, p. 11. — *In Burmanni Thesauro, Antiq. et Histor. Italiæ.* T. XI, Pars VIII.

CH. LXXXVIII. 1480.

bassadeurs, l'un au pape, l'autre au grand-seigneur, pour concerter la ruine de Ferdinand. Sebastiano Gritti devoit inviter Mahomet II à reprendre les provinces de l'Italie méridionale qui avoient relevé de l'empire d'Orient (1). Zacharie Barbaro devoit proposer au pape de prendre à la solde commune de la république et du Saint-Siége, et de nommer capitaine-général de leur ligue, René II de Lorraine, qu'ils invitoient à passer en Italie (2). Il est probable cependant que les Vénitiens n'avoient pas communiqué à Sixte IV le projet de l'attaque des Turcs sur Otrante, projet trop dangereux pour le Saint-Siége; mais Ferdinand, qui ne doutoit pas de l'inimitié de Sixte IV, le soupçonna d'avoir attiré sur lui l'invasion des musulmans, et lui fit dire au mois d'août, par son ambassadeur, que, s'il n'obtenoit de l'Église de prompts et puissans secours, il traiteroit avec les Turcs, et leur donneroit passage par ses états pour se rendre à Rome (3).

L'effroi de Sixte IV fut extrême à la nouvelle de cette invasion : il hésita s'il n'abandonneroit point Rome et l'Italie pour chercher en France

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1165. — *Marin Sanuto.* p. 1213. — *Albert. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 961.

(2) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1212.

(3) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi* p. 1213.

un refuge. Il savoit que Mahomet en vouloit au siége de la religion chrétienne, et que lui-même et son clergé seroient exposés à d'affreux supplices, s'ils tomboient entre les mains des Turcs (1). Il y avoit encore loin, il est vrai, d'Otrante jusqu'à Rome; mais on pouvoit redouter un second débarquement sur les côtes de la Marche, et l'on assure en effet que les Turcs firent cette année une tentative pour piller le trésor de Laurette (2). D'ailleurs les musulmans, dont les constantes victoires avoient ébloui l'Europe, comptoient alors en Italie même des partisans, qui paroissoient prêts à se joindre à eux pour briser le joug de leurs prêtres et de leurs princes. Bientôt le bruit se répandit que Mahomet II, pour profiter du mécontentement des barons de Naples, avoit fait proclamer à Otrante qu'il accorderoit une exemption d'impôts pour dix ans aux pays conquis; qu'il n'imposeroit ensuite d'autre tribut que celui d'une piastre par tête; qu'il laisseroit les chrétiens suivre leurs lois et leur religion, comme ils le faisoient à Constantinople, et qu'enfin il avoit puni les cruautés excessives exercées par les vainqueurs d'Otrante. Quinze cents soldats de Ferdinand passèrent, au mois de février 1481,

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 19, p. 289.

(2) Sur la foi seulement de Tursellinus. *Historia Lauretanæ Ædis.* L. II, cap. IV. *Apud Raynald.* §. 32, p. 292.

CH. LXXXVIII. 1480.

à la solde des Turcs, et l'on craignoit la défection de toute la province (1).

Cependant Sixte IV adressa aussitôt des bulles à tous les princes chrétiens, et surtout aux états d'Italie, pour les exhorter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre l'ennemi de la religion. « Si les fidèles du Christ, disoit-il, « si les Italiens surtout veulent défendre leurs « champs, leurs maisons, leurs femmes, leurs « enfans, leur liberté, leur vie; s'ils veulent con« server cette foi dans laquelle nous avons été « baptisés, et par laquelle nous avons reçu une « nouvelle naissance, c'est le moment d'en croire « nos paroles, de saisir leurs armes et de mar« cher à la guerre. Que les plus éloignés du « royaume de Sicile ne se figurent point qu'ils « sont en sûreté; s'ils ne vont pas au-devant des « Turcs pour les combattre, ceux-ci arriveront « bientôt jusqu'à eux (2). »

Ferdinand se hâta de rappeler de Toscane le duc de Calabre, et il le sollicita, par les plus pressantes instances, de ne pas tarder à venir à son aide. Ce duc sortit de Sienne le 7 août, non sans exprimer le profond regret avec lequel il abandonnoit un projet nourri long-temps par sa famille, au moment où rien ne sembloit plus

(1) *Diarium Parmense*. p. 365, 366 *et passim*.

(2) *Raynald. Annal. Eccles.* 1480, §. 21, p. 290.

pouvoir en arrêter l'exécution. Comme il partoit, les magistrats de Sienne lui rendirent les plus grands honneurs; mais tous les bons citoyens que comptoit encore la république, se sentirent avec joie délivrés d'un joug qu'ils croyoient déjà inévitable (1). Le duc de Calabre passa, le 10 septembre, à Naples, où il incorpora dans son armée un grand nombre de gentilshommes qui s'y étoient rassemblés. Il reçut aussi un corps auxiliaire de dix-sept cents fantassins et trois cents cavaliers, qui lui fut envoyé par son beau-frère Matthias Corvinus, roi de Hongrie. Il continua ensuite sa route vers la Pouille. Achmet Giédik avoit été rappelé par Mahomet, et Ariadeno, auparavant gouverneur de Négrepont, commandoit à Otrante une garnison de sept mille cinq cents hommes. Il avoit étendu ses dévastations dans toute la province, et menacé Brindes d'un siége (2). Mais l'arrivée du duc de Calabre le força de se renfermer dans Otrante, et bientôt après, Galeaz Caracciolo, ayant conduit devant le port une flotte napolitaine, ôta aux assiégés la communication avec la Turquie (3).

L'effroi de l'invasion des Turcs avoit enfin déterminé le pape à se réconcilier avec Florence;

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti.* p. 807.

(2) *Giannone Istoria civile.* L. XXVIII, Introduct. p. 602.

(3) *Giannone Ist. civ.* L. XXVIII, Introd. p. 603.

mais même dans cette réconciliation, que les circonstances le forçoient à désirer, il laissa voir toute la hauteur de son caractère. Douze ambassadeurs, les plus illustres et les plus accrédités parmi les citoyens qui gouvernoient alors la république, furent nommés au commencement de novembre, pour se rendre à Rome. Ils y entrèrent sans pompe, dans la nuit du 25 novembre, et personne de la famille du pape ou des cardinaux n'alla au-devant d'eux. François Soderini, évêque de Volterra et chef de la légation, exprima le surlendemain, dans une audience secrète, les regrets de la république, sa soumission aux jugemens du pape et son désir d'être réconciliée à l'Église. Les conditions de la paix furent débattues avec les cardinaux dans plusieurs conférences : lorsqu'enfin tout fut réglé entre eux, les députés furent invités à se rendre à la basilique de Saint-Pierre, le 3 décembre 1480, premier dimanche de l'avent. Après qu'on les eut fait attendre quelque temps sur le portique, le pontife vint au-devant d'eux avec ses cardinaux; on lui dressa un trône en avant de la principale entrée, dont les portes demeurèrent fermées : les ambassadeurs, la tête nue, se jetèrent alors tous à ses pieds, et, après les avoir baisés, ils restèrent à genoux, confessant qu'ils avoient péché contre l'Église et contre le pontife, et implorant sa compassion en faveur du peuple qui les en-

voyoit. Louis Guicciardini, vieillard septuagénaire, parla au nom de tous, mais à voix basse et en italien. Un notaire apostolique lut ensuite la formule de confession et les conditions de la paix. Alors, le pontife ayant imposé silence, prononça ces propres paroles : « Vous avez « péché, mes fils, premièrement contre le Sei- « gneur Dieu notre Sauveur, en tuant cruelle- « ment et criminellement l'archevêque de Pise « et les prêtres de Dieu; car il est écrit : *Vous* « *ne toucherez point à mes oints!* Vous avez « péché contre le pontife romain, qui exerce sur « la terre les fonctions de N. S. Jésus-Christ, car « vous l'avez diffamé dans l'univers entier. Vous « avez péché contre le saint ordre des cardinaux, « en retenant malgré lui un cardinal légat du « Saint-Siége apostolique. Vous avez péché contre « tout l'ordre ecclésiastique, en retirant vos tri- « buts au clergé de votre territoire; vous avez « été la cause de beaucoup de rapines, d'incen- « dies, de pillages et de maux infinis, en « n'obéissant point à nos ordres apostoliques. « Plût à Dieu, que dès le commencement vous « fussiez venus à nous, le père de vos âmes! « alors nous n'aurions point recouru aux armes de « la chair, pour venger les injures infligées à « l'Église. Certainement c'est à regret que nous « avons sévi contre vous; cependant nous avons dû « le faire pour l'honneur de l'apostolat dont nous

« sommes chargés. Mais à présent, mes fils, que « vous revenez avec humilité, nous vous rece- « vons en grâce dans notre sein, nous vous « donnons l'absolution des erreurs et des excès « que vous avez confessés; ne péchez pas davan- « tage, mes fils; *ne faites point comme les chiens,* « *qui, après avoir été punis, retournent à leurs* « *turpitudes*. Vous avez éprouvé de reste la « puissance de l'Église, et vous devez savoir « combien il est dur d'opposer sa tête au bouclier « de Dieu, ou de vouloir briser sa cuirasse (1).»

Après avoir ainsi parlé, le pape prit des baguettes des mains du grand-pénitencier, et en frappa légèrement les épaules de chaque ambassadeur, qui à chaque coup baissoit la tête, et répondoit par les versets du psaume *Miserere mei, Domine!* Après cela, ils furent de nouveau admis au baiser des pieds, et bénis par le pontife qui, relevé sur son trône, fut reporté au grand autel. Les portes de l'église furent ouvertes, et les ambassadeurs y entrèrent avec tous les assistans; mais aux conditions du traité stipulées d'avance, le pontife ajouta, comme pénitence, que les Florentins armeroient à leurs frais quinze galères pour faire la guerre aux Turcs (2). Ainsi se ter-

(1) *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* L. II, p. 114. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 40, p. 294.

(2) *Jacobi Volaterrani, Diar. Rom.* L. II, p. 114.—*Raynald. Ann. Eccl.* 1480, §. 40, 294.

mina la guerre née de la conjuration des Pazzi, et tel fut l'orgueil avec lequel le pontife punit d'être demeurés en vie ceux qu'il n'avoit pas réussi à faire assassiner (1).

CH. LXXXVIII. 1480.

Les Florentins profitèrent aussi de l'effroi de Ferdinand, et du besoin qu'il avoit d'eux, pour se faire restituer les forteresses que le duc de Calabre avoit occupées en Toscane. Ferdinand s'étoit engagé envers la république de Sienne, à lui céder toutes les conquêtes faites sur les Florentins, qui seroient en dedans d'un rayon de quinze milles pris des murs de la ville. Il avoit en effet consigné aux Siennois Monte-Domenichi, la Castellina et San-Polo; mais il avoit conservé sous les ordres de Prenzivalle Gennaro, gentilhomme napolitain, Colle de Val d'Elsa, Poggibonzi, Poggio impériale, Monte San-Savino, et d'autres places moins importantes. A la fin de mars 1481, il fit livrer aux Florentins tous les lieux que Gennaro occupoit, et bientôt après il signifia aux Siennois l'ordre de restituer aussi les conquêtes où eux-mêmes avoient mis garnison. Un vif ressentiment remplaça dès lors à Sienne l'affection qu'on y avoit conservée pour la maison de Naples (2).

1481.

(1) *Jac. Volaterr., Diar. Rom.* p. 115.—*Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 146. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 410. — *Jo. Mich. Bruti.* L. VII, p. 184.

(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* p. 808. — *Diar. Parmense.* p. 368.

CH. LXXXVIII. 1481.

Le pape, qui avoit ordonné aux Florentins de concourir à la défense de l'Italie contre les Turcs, voulut y contribuer aussi. Il fit armer une flotte dans le Tibre, et il fit choix pour la commander, de celui de ses prélats qui étoit le plus propre à la guerre maritime. C'étoit ce même Paul Fregose, archevêque de Gênes, si redoutable comme chef de parti, que nous avons vu se vouer à la piraterie, lorsqu'il sortit de la ville où il avoit régné. Sixte IV le fit cardinal au mois de mai de l'année 1480 (1), et lui donna au printemps suivant le commandement de ses galères. Paul Fregoso vint joindre Galeaz Caraccioli devant Otrante. Déjà le redoutable grand-visir Achmet Giédik avoit rassemblé à la Valonne vingt-cinq mille hommes, qu'il alloit transporter à Otrante, pour continuer la conquête de l'Italie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Mahomet II, survenue le 3 mai 1481, près de Nicomédie, mort que suivit au bout de quelques mois la guerre civile qui éclata entre ses fils Bajazet II et Jem ou Zizim (2). Achmet, abandonnant alors tout projet de conquête sur le royaume de Naples, conduisit son armée au secours de Bajazet, encore

(1) *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 122.

(2) Cette guerre civile appartient à l'année suivante. Bajazet ayant commencé par accomplir le pèlerinage de la Mecque, pendant lequel il mit son fils Corcud à la tête de l'empire ottoman. *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. II, §. 1 à 5, p. 126.

qu'il eût à craindre le ressentiment de ce prince pour une ancienne offense. Il parut devant lui avec son cimeterre attaché au pommeau de sa selle; car il se souvenoit qu'il lui avoit dit: « Si « tu deviens sultan, jamais je ne le tirerai pour « ta défense. » Mais lorsque Bajazet l'appelant son père, l'invita à oublier les fautes de sa jeunesse, Achmet Giédik combattit les ennemis du sultan avec sa valeur accoutumée: le 16 juin 1482 il vainquit Zizim à Serviza, près d'Iconium; il le poursuivit dans la Caramanie, et il le força enfin à se réfugier à Rhodes (1). Ariadeno, laissé dans Otrante à la tête d'une garnison qui ne pouvoit plus recevoir de secours, se défendit néanmoins avec un grand courage, et remporta plusieurs avantages sur le duc de Calabre qui l'attaquoit; mais il accepta enfin une capitulation honorable qui lui fut offerte, et il rendit la place le 10 août. Plusieurs des bataillons turcs qui la défendoient, passèrent au service du duc de Calabre, et on les employa dès lors utilement dans les guerres d'Italie (2).

La nouvelle de la mort de Mahomet II avoit été rapidement portée à Venise, et le doge Mocenigo la communiqua le 29 mai à tous les états

(1) *Annales Turcici Leunclavii*. p. 259.

(2) *Epistola Ferdinandi ad Xistum, de Idrunto recuperato.* *Jacobi Volaterrani Diarium*. p. 146. —*Giannone, Istor. civile*. L. XXVIII, p. 613.

CH. LXXXVIII. 1481.

d'Italie (1). Tous la regardèrent comme délivrant la chrétienté du plus grand péril qu'elle eût encore couru; tous donnèrent un nouvel essor à des passions que la crainte avoit jusqu'alors comprimées. Mais Sixte IV, plus que tous les autres, se regardant désormais comme mis à couvert du seul danger qui pût l'atteindre sur son trône, ne contint plus dans aucune borne son ambition, ses projets de vengeance, et les passions turbulentes qu'il avoit été quelquefois forcé de dissimuler. Il commença par rappeler la flotte qu'il avoit envoyée à Otrante, sous les ordres de Paul Fregoso : il ne voulut point permettre qu'elle profitât des guerres civiles des Turcs pour tenter des conquêtes en Orient (2). C'étoit plus près de lui qu'il vouloit employer toutes ses forces, et il destinoit la Romagne entière à devenir l'apanage de son neveu favori. Dès le 4 septembre 1480, il avoit ajouté la principauté de Forli à celle d'Imola que possédoit déjà Jérôme Riario. Pour la lui donner, il l'avoit enlevée à la maison Ordelaffi qui l'avoit possédée cent cinquante ans. Pino des Ordelaffi, le dernier des princes de cette famille, venoit de mourir, destinant son héritage à un fils naturel qu'il laissoit en bas âge.

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Jacob. Volaterrani.* L. II, p. 134.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1168. — *Jacob. Volaterr.* p. 148-152.

Ses deux neveux, Antoine-Marie et François-Marie, fils légitimes de Galeotto, frère de Pino, prétendoient, peut-être à plus juste titre, à une principauté dont leur oncle avoit voulu les exclure en les exilant. Sixte IV se porta pour juge de leur débat, et les dépouilla tous deux au profit de son neveu, sans qu'aucune puissance voisine osât réclamer contre cette criante injustice (1). Il envoya ensuite ce même neveu à Venise, pour resserrer l'alliance qu'il avoit conclue, le 11 mai 1480, avec cette puissante république, et pour méditer avec elle le partage de nouveaux états (2).

Pour subvenir aux guerres qu'il avoit soutenues, aux guerres bien plus importantes encore qu'il projetoit, pour suffire au luxe extravagant de ses neveux et à celui de sa propre maison, Sixte IV avoit besoin de toutes les ressources de la fiscalité, et il soumettoit à ce système son administration ecclésiastique autant que la séculière. Il rendit vénaux à peu près tous les emplois de la cour apostolique, il en annonça le prix d'avance, et il le fit connoître publiquement (3). Il vendit

(1) *Jacob. Volaterrani, Diar. Rom.* L. II, p. 112.—*Diar. Parmense.* T. XXII, p. 345.—*Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1211.

(2) *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 140.

(3) Raphaël de Volterra en a conservé la liste avec les prix, que Raynaldus publie d'après lui. Ce dernier ose même jeter, à cette occasion, un léger blâme sur le pape. *Annal. Eccles.* 1484, §. 25, p. 336.

CH. LXXXVIII. 1481.

aussi, mais un peu plus en secret, pour ne pas être accusé de simonie, les plus riches bénéfices, et même quelques chapeaux de cardinaux (1). Il poussa plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs le scandale du commerce des indulgences. D'autre part il extorqua de l'argent de ses sujets de Rome, comme souverain, et non plus comme prêtre; il soumit tout le commerce des grains au plus cruel monopole. Au moment de la récolte il achetoit tous les blés de ses états au prix fixe d'un ducat le rubbio: lorsque ses magasins étoient remplis, il causoit des famines artificielles, tantôt par des ventes considérables qu'il faisoit aux Génois, tantôt par des passages de troupes. Il ne laissoit sortir aucun blé de ses magasins, jusqu'à ce que le cours du marché se fût élevé à quatre ou cinq ducats le rubbio. Alors il fixoit lui-même le prix de ses grains, et ne permettoit plus aux boulangers, sous peine de prison, d'employer aucun autre blé que le sien. Souvent par ces manœuvres le pain manqua tout-à-fait dans ses états. Alors il achetoit à bas prix des blés de Naples de la plus mauvaise qualité, et il forçoit à n'en consommer aucun autre. On fut plus d'une fois réduit à se nourrir d'un pain noir qui, par son odeur infecte, annonçoit la corruption du grain dont il étoit fabriqué, et l'on attribua à

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura*, T. III, P. II, p. 1158.

cet aliment les maladies pestilentielles qui désolèrent Rome presque chaque année, pendant tout le règne de Sixte IV (1).

Jérôme Riario cependant étoit arrivé à Venise; il y avoit été reçu avec des honneurs infinis, et il avoit été inscrit au livre d'or de la noblesse vénitienne (2). Il venoit proposer à cette république d'attaquer à frais communs un prince voisin, et de partager ensuite entre eux les conquêtes qu'ils feroient sur lui; la Seigneurie étoit d'autant plus disposée à entrer dans ces projets ambitieux, que le pape étoit vieux, que son successeur pouvoit avoir une politique différente, et ne point songer à défendre Jérôme Riario; tandis que la république, forte de son immortalité, pouvoit espérer de recueillir un jour tout le fruit des combats qu'ils livreroient ensemble. C'étoit la maison d'Este que le pape proposoit de traiter comme il avoit traité l'année précédente les Ordelaffi. Les Vénitiens avoient vu avec jalousie Hercule d'Este épouser Léonore, fille du roi Ferdinand. Ce mariage, il est vrai, ne l'avoit pas empêché de combattre son beau-père dans la guerre de Florence; mais alors même il s'étoit rendu suspect d'une entente secrète avec ses

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura*. T. III, P. II, p. 1183-1184.

(2) *Jacobi Volaterrani, Diarum Romanum*. p. 143. — *Macchiavelli, Istorie*. L. VIII, p. 414.

CH. LXXXVIII. 1481.

ennemis. Ferdinand, toujours irrité contre Venise, pouvoit trouver dans les forteresses de son gendre, des points d'appui pour porter la guerre jusqu'au centre des états de terre-ferme de la république. Celle-ci, d'autre part, avoit étendu sa domination jusqu'aux frontières du duché de Milan; pour la porter également jusqu'à celles de Toscane, les états du duc de Ferrare devoient être envahis; et comme une partie de ces états relevoit de l'empire, l'autre de l'Église, les confédérés convinrent que la république de Venise s'empareroit des premiers, ou de Modène et de Reggio, et céderoit à Jérôme Riario les seconds, ou le duché de Ferrare (1).

Les Vénitiens cherchoient des sujets de querelle au duc de Ferrare, pour commencer la guerre concertée avec Jérôme Riario et le pape. Ils avoient avec lui quelques contestations sur l'étendue de leurs frontières, et se faisant justice par eux-mêmes, ils avoient bâti trois redoutes sur le terrain même du duc. Ils nommoient un juge vénitien qui résidoit à Ferrare avec le titre de *vidame*, pour rendre la justice à ceux de leurs sujets qui habitoient les états de la maison d'Este.

(1) *Petri Cyrnæi Clerici Aleriensis, de bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1193. L'auteur vécut à Venise pendant toute cette guerre. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 414. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1214. — *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 229. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 1001.

La juridiction de ce vidame avoit aussi donné lieu à des différends entre les deux gouvernemens. Enfin la république, comme souveraine des lagunes, prétendoit avoir droit au monopole du sel; elle ne vouloit point permettre aux habitans de Ferrare de recueillir celui même qui étoit déposé par la mer, sur leur territoire, et elle se plaignoit, comme d'une infraction aux traités, de toutes les tentatives des sujets de la maison d'Este, pour profiter de leurs marais salans. Le duc de Ferrare, sentant sa foiblesse, avoit offert de donner au sénat satisfaction entière sur chacun de ces griefs. En même temps il avoit invoqué la protèction du pape son suzerain, ne sachant pas encore qu'il devoit le regarder comme son principal ennemi.

1482.

Cependant, quelques efforts que fît Hercule d'Este pour apaiser les Vénitiens et se réconcilier avec eux, il ne put éviter que la guerre lui fût déclarée le 3 mai 1482, au nom du doge Jean Mocenigo et de la république de Venise, comme au nom du pape Sixte IV et de Jérôme Riario, seigneur de Forli et d'Imola. Dans la même ligue on vit encore entrer Guillaume, marquis de Montferrat, la république de Gênes, et Pierre Marie de Rossi, comte de San-Secondo dans l'état de Parme. D'autre part, le roi Ferdinand, le duc de Milan et les Florentins, après avoir inutilement tenté de détourner Sixte IV de cette

CH. LXXXVIII. 1482. guerre injuste, rappelèrent leurs ambassadeurs, qui partirent de Rome le 14 mai. Ils déclarèrent qu'ils défendroient le duc de Ferrare, et ils admirent encore à leur alliance Frédéric, marquis de Mantoue; Jean Bentivoglio, chef de la république de Bologne, et la maison Colonna, qui reçut garnison napolitaine dans ses fiefs de Marino et de Genazzano, presque aux portes de Rome (1).

L'Italie se trouvoit ainsi divisée en deux grandes ligues : la guerre éclata partout en même temps, et elle fut d'autant plus ruineuse pour les peuples, que de plus petits seigneurs avoient été admis à l'alliance des grandes puissances. Dans l'état de l'Église, les Colonna sortoient de leurs châteaux forts, pour porter le ravage dans toutes les campagnes voisines; et les rues mêmes de Rome étoient souvent ensanglantées par des combats. Les Savelli s'étoient joints à eux, tandis que les Orsini, n'écoutant que leur antique haine pour ces deux maisons, avoient embrassé la cause du pape. A peu de distance de là, les Florentins avoient rétabli, les armes à la main, Nicolas Vitelli, dans sa seigneurie de Citta di Castello, et en avoient chassé Lorenzo Giustini, créature du pape, qui, pour se venger,

(1) *Petri Cyrnæi, De bello Ferrariensi.* p. 1195-1201. — *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 171-172. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1149.

ravageoit les campagnes. Enfin le duc de Calabre, qui avec l'armée napolitaine avoit voulu porter du secours à son beau-frère le duc de Ferrare, s'étoit trouvé arrêté dans l'état de Rome par l'armée pontificale; et il contribuoit de son côté à dévaster le patrimoine de Saint-Pierre (1). En Romagne, Jean Bentivoglio se trouvoit, avec les Bolonois, opposé à Jérôme Riario; Ibletto de Fieschi, descendu des montagnes de la Ligurie, ravageoit les frontières milanoises; Pierre-Marie des Rossi, auquel les Vénitiens accordoient un subside annuel de vingt mille florins, pour troubler le gouvernement de Milan dans l'état de Parme, portoit la désolation autour de ses nombreux châteaux. Il soutint dans Torre-Chiara, Noceto, Berceto et Preda Balcia, des siéges obstinés, et lorsqu'il mourut à Torre-Chiara, le 1[er] septembre 1482, à l'âge de quatre-vingts ans, il fut remplacé par son fils Guido de Rossi, qui montra pour la même cause, la même obstination et la même valeur (2).

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 149. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1171. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 416. — *Diario di Roma, del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1071.

(2) La guerre de Pierre-Marie de Rossi est racontée avec une fastidieuse minutie, dans les journaux de Parme, composés par un partisan de cette maison (*Rer. Ital.* T. XXII, p. 379-398). Ces journaux finissent avec l'année 1482. Ils sont écrits dans un latin barbare, remplis de contes populaires, et de circon-

CH. LXXXVIII. 1482.

Mais la guerre principale étoit cependant celle qui se faisoit sur les frontières du Ferrarois. Elle présentoit, par la nature du pays, un genre de difficultés que les soldats sont peu accoutumés à surmonter. Presque toute la campagne, située entre Ravenne, Venise et Ferrare, est coupée par d'innombrables canaux, ou inondée par des eaux stagnantes. Tous les fleuves qui descendent du vaste amphithéâtre que forment l'Apennin et la longue chaîne des Alpes, se réunissent à l'extrémité de la mer Adriatique. Le gravier et le limon qu'ils entraînent des montagnes, rehaussent leur lit, encombrent leur embouchure, les forcent à se couper par des milliers d'îles, et les reversent enfin dans de vastes lagunes, qui ont trop peu de fond pour qu'on puisse les franchir dans des ba-

stances minutieuses sur l'administration de la justice; mais ils font assez bien connoître l'anarchie des pays gouvernés au nom du duc de Milan, les brigandages continuels auxquels ils étoient exposés, et l'impossibilité où étoient les citoyens d'y obtenir aucune justice. Tous ces détails échappent à l'histoire, parce qu'ils ne sont relevés par aucun grand trait, parce qu'aucune vertu, aucun sentiment généreux ne réveille l'intérêt dans ces petites villes, une fois qu'elles ont perdu leur liberté; mais lorsqu'on a le courage de lire jusqu'au bout de pareils journaux, on reste convaincu que le silence des historiens sur le sort des peuples esclaves, n'indique ni leur bonheur ni leur sûreté. Les Parmésans éprouvoient, à cette époque, tous les troubles de la république la plus factieuse, sans en être dédommagés par aucun sentiment noble et élevé, sans avoir une volonté qui fût à eux, sans mériter enfin que l'historien, en voyant leurs souffrances, s'arrêtât pour les rappeler.

teaux, et qui sont cependant trop inondées pour que des hommes ou des chevaux puissent s'y engager. La route de Bologne à Ferrare traverse une partie de ces marais, et là même, l'œil n'y découvre point de limites; d'autres, bien plus considérables, s'étendent au-dessous de Rovigo, autour de Mesola, d'Adria, de Comacchio, petites villes qui, comme Venise, s'élèvent au milieu des eaux. Les îles formées par l'Adige, le Pô, le Tartaro, et les autres fleuves qui s'y réunissent, sont appelées des Polésines. L'une des plus grandes et des plus fertiles est celle de Rovigo, qui est baignée en même temps par l'Adige et le Pô, et coupée par de nombreux canaux. La conquête de ces Polésines, la conquête des grosses bourgades qui s'élèvent au milieu de ces immenses marais, étoit une entreprise singulièrement difficile (1). Les Vénitiens la tentèrent sous la direction d'un général qu'on auroit dû s'attendre à voir plutôt dans le parti opposé.

L'homme qu'ils mirent à la tête de leurs armées, fut ce même Robert de San-Severino, qui, moins de trois ans auparavant, avoit, par son heureuse hardiesse, placé Louis-le-Maure à la tête de la régence de Milan. Soit qu'un si grand service lui inspirât des prétentions exagérées, soit que le régent de Milan trouvât toute reconnoissance onéreuse, Robert de San-Severino fut

(1) *M. Ant. Sabellico*. Deca IV, L. I, f. 230-231.

déclaré rebelle, le 27 janvier 1482, aussi bien que ses sept fils, tous en état de porter les armes. Il occupoit alors le château neuf de Tortone; il en sortit avec quatre-vingts cavaliers et un grand nombre de gens de pied; et, s'ouvrant un passage au travers d'une petite armée milanoise qui venoit l'assiéger, il gagna les montagnes de Gênes; de là il s'empressa de passer à Venise, pour offrir ses services à une république qui faisoit la guerre à son ingrat associé (1).

San-Severino ne démentit point sa réputation dans cette campagne difficile, encore que la nature du terrain ne lui permît ni marches rapides, ni batailles, ni actions d'éclat. Pour attaquer les Polésines, il employa tour à tour les bateaux et l'infanterie; tantôt il formoit des tranchées avec des fagots, au travers des lacs du Tartaro, entre Legnago et Rovigo; et c'est ainsi que plusieurs de ses capitaines s'emparèrent de Mellaria, de Trecento et de Brigantino (2); tantôt il faisoit avancer par les bouches du Pô de petits bâtimens qui demandoient peu de fond : c'est ainsi que Damiano Moro prit Adria, qu'il pilla avec une extrême cruauté, et dont il massacra une partie des habitans. Les soldats de la république, longtemps engagés dans la guerre contre les Turcs, apportoient en Italie les habitudes de férocité

(1) *Alberti de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 964.

(2) *Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 231. v.

qu'ils avoient contractées dans ces combats à outrance. Damiano Moro prit encore Comacchio, et emporta de force les trois redoutes que le duc de Ferrare avoit fait élever sur le Pò, à Pelosella (1).

CH. LXXXVIII. 1482.

Le commandement de l'armée que la ligue avoit envoyée dans le Ferrarois, pour défendre le duc Hercule, avoit été confié à Frédéric de Monte-Feltro, duc d'Urbin. Mais, soit que ce capitaine illustre fût affoibli par l'âge, ou qu'il cédât à la supériorité de San-Severino, il parut avoir du désavantage dans toute la campagne. Au reste, quoique les deux armées fussent nombreuses, de part et d'autre on ne les fit agir que par corps détachés, pour de petites expéditions. Chaque parti, séparé de tous les autres par des marais, ou par des canaux et des rivières, sur lesquels on n'avoit point encore l'art de jeter promptement des ponts, devoit se conduire d'après ses propres convenances, et sans suivre un plan général.

Dans cette guerre, le fer des ennemis étoit moins redoutable que le climat meurtrier qu'il falloit braver au milieu des marais. Aussi la mortalité fut effrayante parmi les soldats, parmi les paysans employés aux corvées, et même parmi les officiers supérieurs. Les Vénitiens seuls perdirent trois généraux en chefs, Pierre Trivisani,

(1) *Sabellico*. Deca IV, L. I. f. 232.

CH. LXXXVIII. 1482.

Loredano et Damiano Moro. On assura que les fièvres pestilentielles avoient emporté plus de vingt mille personnes entre les deux armées (1).

Le duc Hercule lui-même tomba grièvement malade, au moment où il auroit eu besoin de toute sa force et de toute sa présence d'esprit pour se défendre. Cependant sa femme, Léonore d'Aragon, suppléa par son courage à tout ce qu'on devoit attendre de lui. Elle voulut réveiller le zèle de ses sujets pour la maison d'Este, par tous les moyens qui pouvoient agir sur leur imagination, et elle essaya aussi de l'enthousiasme religieux. Elle fit venir de Bologne un ermite, qui, dans ses prédications, encourageoit le peuple à combattre, comme dans une guerre sacrée. Cet ermite prêcha huit fois de suite devant une assemblée toujours plus nombreuse. Lorsque les Ferrarois commençoient enfin à s'animer par ses discours, il déclara qu'il alloit créer une flotte de douze galions, qui mettroit en déroute l'armée vénitienne occupée au siége de Figheruolo. La ville entière écouta cette promesse avec étonnement : le bon ermite seul ne doutoit pas d'avoir le pouvoir des miracles. Au jour fixé, il déploya du haut de sa chaire, dans la cathédrale, douze drapeaux surmontés de croix, sur lesquels étoient peints Jésus-Christ, la Vierge et quarante saints. Il descendit alors au milieu de son troupeau ; il

(1) *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 233, v.

fit porter ses drapeaux devant lui, et sortit de la ville, accompagné par tout le peuple. Il suivit la rive droite du Pô, pour arriver au camp de la Stellata, d'où il vouloit adresser un sermon à Robert de San-Severino, campé sur la rive opposée. Tout le long du chemin il avoit chanté des oraisons et des antiennes, auxquelles le peuple répondoit. Frédéric d'Urbin, en voyant arriver cette étrange procession, se prit à rire; il comprit qu'il n'y avoit aucun parti à tirer d'un homme aveuglé le premier par sa crédule superstition, et qui comptoit, pour obtenir la victoire, sur ses images miraculeuses, non sur l'enthousiasme qu'on lui demandoit de communiquer aux soldats. « Mon père, lui dit-il, les Vénitiens ne « sont point possédés du diable; au lieu de les « exorciser, retournez à Ferrare, et dites à ma- « dame Éléonore, que c'est d'argent, d'artillerie « et d'hommes, non de prières, que nous avons « besoin pour chasser les ennemis. » L'ermite, la tête basse, s'en retourna à Ferrare avec ses drapeaux (1). Cependant Figheruolo fut pris le 29 juin, après cinquante jours de siége (2). Lendenara et la Badia le furent aussi; Rovigo enfin, capitale du Polésine, et ancien patrimoine de la

(1) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1218.

(2) *Petri Cyrnæi De bello Ferrariensi.* p. 1202. — *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* p. 1174. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 966. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 233.

CH. LXXXVIII. 1482.

maison d'Este, se rendit à son tour le 17 août (1).

Sur ces entrefaites le duc de Calabre étoit entré dans l'état romain, avec l'armée napolitaine qu'il vouloit conduire à Ferrare. Le pape lui avoit d'abord opposé Jérôme Riario, qu'il avoit nommé gonfalonier de l'Église; mais ne se fiant pas pleinement à la capacité de son neveu, il avoit demandé aux Vénitiens, et obtenu d'eux Robert Malatesti, qui étoit venu renforcer son armée avec deux mille quatre cents chevaux, et qui en avoit pris le commandement. Malatesti passoit pour un des meilleurs généraux du siècle; il força le duc de Calabre à accepter la bataille le 21 août, à Campo-Morto près de Velletri. Il avoit dans son armée Jean-Jacques Piccinino, fils de celui que Ferdinand avoit fait périr d'une manière si perfide; il l'appela à la tête de ses troupes : il lui dit que le moment étoit venu de venger la mort de son père, tué en trahison par son hôte; il lui confia en même temps le commandement de l'aile droite, qui devoit la première attaquer les Napolitains. La valeur et le ressentiment de Piccinino, et des soldats de son père qu'il avoit avec lui, contribuèrent beaucoup à la victoire (2). Elle fut vivement disputée; on combattit de part et d'autre avec un acharnement peu commun dans les guerres d'Italie; plus

(1) *Marin Sanuto.* p. 1220.

(2) *Alb. de Ripalta, Ann. Placentini.* T. XX, p. 967.

de mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, ce qui étoit beaucoup pour des armées peu nombreuses, et des combattans tout revêtus de fer. Enfin, les Napolitains furent mis en déroute; le duc de Calabre fut sauvé par les Turcs qu'il avoit pris à son service à Otrante, et qui combattirent vaillamment pour lui; mais Robert Malatesti lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent trois cent soixante gentilshommes (1). Quelques compagnies de Turcs furent aussi enveloppées, et posèrent les armes; bientôt on les leur rendit pour les faire entrer au service du pape; elles furent dès lors employés à Rome pour contenir le peuple dans les fêtes et les cérémonies publiques, et il ne paroît point qu'on ait essayé de les convertir (2).

Ensuite de la victoire de Campo-Morto, plusieurs des châteaux des Colonna, où les Napolitains avoient garnison, furent repris par l'armée de l'Église; mais on ne permit pas à Robert Malatesti de poursuivre long-temps ses avantages :

(1) *Diarium Romanum, Stefani Infessuræ*. T. III, P. II, p. 1156. (Cette partie est en latin.) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto*. T. III, P. II, p. 1077. — *Jac. Volaterrani, Diar. Roman.* p. 178. — *Petri Cyrnæi De bello Ferrariens.* p. 1204. — *Andr. Navagiero* p. 1176. — *Marin Sanuto.* p. 1222. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 234. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 151. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 417.

(2) *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1078-1081.

CH. LXXXVIII. 1482.

rappelé à Rome, il y mourut le 10 ou le 11 septembre, moins d'un mois après sa victoire, et le comte Jérôme Riario fut violemment soupçonné de l'avoir empoisonné. Ce comte et toute la cour de Rome ne dissimulèrent point la joie qu'ils éprouvoient de cette mort. Aucune récompense, disoit Riario, n'auroit paru suffisante à l'ambition de Robert, et ceux à qui il avoit rendu service auroient dû porter tout le poids de son arrogance. On lui éleva cependant une statue de bronze à Rome, avec les mots de César, *veni, vidi, vici*, pour inscription. Mais en même temps Jérôme Riario s'approcha de Rimini, pour enlever cette ville à la maison Malatesti. Robert, qui étoit âgé de quarante ans lorsqu'il mourut, n'avoit point eu d'enfans de sa femme, fille de Frédéric, duc d'Urbin. Il laissoit seulement un fils naturel, Pandolfe, auquel il destinoit sa succession, d'après le droit reçu dans la maison Malatesti, où l'héritage avoit presque toujours été transmis de bâtards en bâtards. En mourant, il confia ce fils à la protection de son beau-père le duc d'Urbin, quoique celui-ci commandât l'armée ennemie. Mais, par une singulière fatalité, le duc d'Urbin mourut le même jour à Ferrare, en recommandant à son gendre la défense de sa famille, et lui demandant son amitié pour son fils Guid'Ubaldo, qui devoit lui succéder. La femme de Robert reçut en même temps, à Ri-

mini, la nouvelle de la mort de son père et de son mari, et elle trouva dans les Florentins, que ce mari venoit de combattre, une protection contre l'Église pour laquelle il avoit vaincu (1).

Tout sembloit prospérer à la ligue du pape et des Vénitiens; car, pendant que le duc de Calabre étoit battu à Campo-Morto, Robert de San-Severino avoit passé le Pô devant Ferrare; il avoit fortifié le pont qu'il avoit jeté sur le fleuve, et il s'étoit emparé du parc que Borso d'Este avoit formé, et entouré de murs, à un mille de sa capitale. Cette enceinte, plantée de bosquets charmans, coupée de canaux et de pièces d'eau, et remplie de bêtes fauves, avoit été dévastée par les ennemis. Entre elle et le pont ils avoient élevé un fort, dont les bastions et les ravelins étoient entourés de larges fossés; en sorte que les assaillans étoient protégés par une citadelle, dans leurs déprédations, jusqu'aux portes de la ville (2). Les Florentins, découragés par tant de mauvais succès, sembloient prêts à se retirer de la ligue. Costanzo Sforza, qu'ils avoient appelé pour être leur général, n'avoit jamais pu se ré-

(1) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 419. — *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 152. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 179. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1177. — *Stefano Infessura, Diar. Roman.* p. 1157. — *Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1224. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1078. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811.

(2) *M. A. Sabellico*. D. IV, L. I, f. 235, v.

CH. LXXXVIII. 1482. soudre à sortir des murs de Pesaro (1). Mais pendant que les Vénitiens se croyoient assurés de partager bientôt leurs conquêtes, le pape avoit déjà entamé une négociation secrète avec Ferdinand. Le 14 octobre il lui envoya à Naples le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*. Il semble qu'il se sentit alarmé de l'agrandissement des Vénitiens sur les frontières de l'état de l'Église, qu'il comprit que leur ambition ne respecteroit pas long-temps le traité de partage négocié avec eux, et peut-être aussi que Jérôme Riario avoit déjà éprouvé de leur part quelque mortification. Du moins parut-il empressé de détruire l'ouvrage auquel il avoit travaillé jusqu'alors avec tant d'ardeur. L'une et l'autre armée apprit avec un égal étonnement qu'une trève avoit été conclue, le 28 novembre, entre le pape et Ferdinand. Elle fut bientôt suivie d'une paix signée à Rome, le 12 décembre, dans la chambre même du pape. Ce traité de paix portoit la garantie de l'état du duc de Ferrare, la restitution de toutes les conquêtes faites de part et d'autre, une alliance pour vingt ans, entre toutes les parties contractantes; alliance dans laquelle les Vénitiens eux-mêmes seroient admis, pourvu qu'ils y accédassent avant l'expiration de trente jours; enfin un subside annuel de quarante mille florins d'or, que les alliés devoient payer en commun au comte Jé-

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXV, p. 153.

rôme Riario, à titre de solde. Les différends entre les Florentins et le pape étoient remis à l'arbitrage des ambassadeurs d'Espagne (1). CH. LXXXVIII. 1482.

Sixte IV mit, à l'accomplissement des conditions de cette nouvelle alliance, la même impétuosité avec laquelle il s'étoit engagé dans la précédente. Il écrivit immédiatement au doge de Venise, pour le sommer d'accéder à la pacification de l'Italie, de restituer ses conquêtes, et de s'abstenir de tourmenter davantage la ville de Ferrare qui relevoit du Saint-Siége, et que Sixte prenoit sous sa protection immédiate (2). En même temps il écrivit au duc de Ferrare pour l'assurer que sa réconciliation étoit sincère; il écrivit aux Ferrarois pour les exhorter à une vigoureuse défense, aux Bolonois et à Jean Bentivoglio, pour les exciter à soutenir la maison d'Este (3). Avant de pouvoir recevoir une réponse du sénat de Venise, il permit au duc de Calabre de traverser le territoire de l'Église pour se rendre à Ferrare, et il lui laissa engager à son service Virginio Orsini, et plusieurs autres capi-

(1) *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 181. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1080. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 420. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1225.

(2) *Epistolæ Pontificis apud Petrum Cyrnæum, De bello Ferrar.* p. 1209, 1210. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1179.

(3) *Annal. Eccles. Raynald.* 1482. §. 17, 18, p. 309.

taines, qui étoient auparavant dans l'armée de l'Église, et qui partirent de Rome le 30 décembre (1). Enfin, le 10 janvier 1483, il adressa à l'empereur et à tous les princes de l'Europe, une sorte de manifeste contre les Vénitiens; il les accusa d'une coupable obstination à continuer la guerre; il promit de les en punir par toutes les peines ecclésiastiques en son pouvoir; et en effet, le 10 juin suivant, il frappa les chefs de la république d'excommunication, et tout son territoire d'interdit (2).

Les Vénitiens virent avec autant d'indignation que de surprise le pape punir en eux, comme un crime, la guerre même à laquelle il les avoit encouragés, et qu'il avoit soutenue de concert avec eux. Ils rappelèrent de Rome leur ambassadeur, François Diedo, et ils se préparèrent seuls à tenir tête à toute l'Italie (3). Un congrès de leurs ennemis avoit été assemblé à Crémone, le dernier jour de février, sous la présidence de François de Gonzague, cardinal de Mantoue et légat du pape. Là, s'étoient réunis le duc de Calabre, le duc de Ferrare, Louis Sforza-le-Maure, régent de Milan, avec deux

(1) *Stefani Infessuræ Diar. Roman.* p. 1157.

(2) *Bulla excommunicationis ap. Raynald.* 1483, §. 8-16, p. 319.

(3) *Andr. Navagiero.* p. 1180. — *Marin Sanuto.* p. 1227. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 236.

de ses frères; Laurent de Médicis, Jean Bentivoglio, le marquis de Mantoue, Jean-Jacques Trivulzio, et plusieurs capitaines moins renommés (1). On y avoit proposé d'envahir en même temps les domaines de la république, du côté du Milanès, du Mantouan et de la Romagne. Mais il étoit reçu à cette époque qu'on pouvoit faire la guerre pour le compte de ses alliés, sans s'y engager en son propre nom, et ni le duc de Milan, ni le marquis de Mantoue, ne voulurent entrer les premiers en hostilités directes avec les Vénitiens, en sorte que la diète se sépara sans avoir rien conclu. Cette réserve n'empêcha pas la guerre de s'étendre aussi sur les frontières qu'on avoit voulu préserver. Robert de San-Severino entra dans le Milanès le 12 juillet, espérant y réveiller le zèle des partisans de la duchesse Bonne. Louis-le-Maure fit, à son tour, ravager les territoires de Bergame et de Brescia; mais l'une et l'autre expédition n'eurent aucun résultat (2).

Cette guerre, dans laquelle on voyoit engagées les premières puissances de l'Italie, étoit soutenue de part et d'autre avec une mollesse,

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 155. — *Alb. de Ripalta*, *Annal. Plac.* T. XX, p. 970. — *Bern. Corio*, *Stor. Mil.* P. VI, p. 1004.

(2) *Andr. Navagiero*, *Stor. Venez.* p. 1184. — *Petri Cyrnæi De bello Ferrar.* T. XXI, p. 1213. — *M. A. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 237.

CH. LXXXVIII. 1483.

avec une lâcheté qui contraste, d'une manière bien frappante, avec les guerres que les Français devoient bientôt porter en Italie. On n'y voyoit ni batailles générales, ni siéges de villes; on n'attaquoit jamais que de foibles châteaux, et les escarmouches mêmes étoient peu importantes. Les deux armées s'enfermoient dans des retranchemens à peu de distance l'une de l'autre; elles se menaçoient et ne s'attaquoient point; elles attendoient dans leur camp la mortalité, conséquence inévitable du climat malsain des bouches du Pô, et elles n'osoient pas braver la mort dans les batailles. Le peuple de Ferrare, accablé par les logemens de soldats, les contributions et le pillage, paroissoit ne vouloir plus faire de sacrifices pour la maison d'Este; et cependant rien ne faisoit prévoir la fin d'une guerre qui n'étoit signalée par aucun exploit glorieux. Le duc de Calabre avoit porté le ravage autour de Brescia, et les Milanois autour de Bergame; le marquis de Mantoue avoit pris Asola, château sur le fleuve Chiesa, qui avoit appartenu à ses ancêtres. Dans l'état de Parme, les Rossi ne pouvant pas résister plus long-temps aux forces supérieures qu'on dirigeoit contre eux, s'étoient enfuis vers les montagnes de Gênes; de là ils avoient passé à Venise; et le sénat, pour les dédommager des fiefs qu'ils avoient perdus, leur avoit assigné une solde considérable. Mais ces petits succès

de la ligue qui se faisoit appeler sainte, parce qu'elle avoit le pape à sa tête, n'apportoient aucun soulagement au duc de Ferrare. L'ennemi étoit toujours campé aux portes de sa capitale, et ses sujets avoient été deux ans de suite privés de leurs récoltes. San-Severino cependant n'avoit jamais osé planter ses batteries contre les murs de cette ville; le duc de Calabre, d'autre part, avec une armée fort supérieure, n'avoit su, ni amener les Vénitiens à la bataille pour faire lever le siége, ni attaquer la redoute bâtie entre le parc et la rivière. Il manquoit alors à l'art de la guerre les moyens d'arriver aux opérations décisives; on n'attaquoit que ce qui n'étoit pas défendu, et on ne savoit ni forcer l'ennemi au combat, ni ouvrir les murs d'une place dans laquelle il s'enfermoit (1).

La guerre sembloit se faire en Toscane avec plus de mollesse et de lâcheté encore. Les Florentins n'avoient d'autre ennemi qu'Augustin Fregoso, nouveau seigneur de Sarzane, que les Génois mêmes ne secondoient pas ouvertement. L'armée destinée à le combattre étoit considérable; elle auroit suffi de reste pour emporter Sarzane, après un siége qui n'auroit pu être long; elle ne l'entreprit pas même, et elle se borna à de misérables escarmouches (2). Les Siennois

(1) *M. Ant. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 239.
(2) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 156.

CH. LXXXVIII. 1483.

avoient contracté alliance avec les Florentins ; ils n'avoient plus pour ennemis que leurs émigrés, qui s'étoient enfermés dans Monte-Reggioni ; mais ils essayèrent vainement de les y forcer (1). On auroit dit que les soldats italiens ne connoissoient plus d'autre moyen pour entrer dans une place, que d'attendre patiemment le moment où leurs ennemis en sortiroient.

Cette manière de faire la guerre dut paroître bien étrange à René II, duc de Lorraine, que les Vénitiens appelèrent cette année en Italie, pour prendre le commandement de leur armée. Leur traité avec ce prétendant au royaume de Naples, qu'ils vouloient opposer à Ferdinand, fut signé le 30 avril, ou selon d'autres, le 9 mai 1483. René s'étoit engagé à leur amener quinze cents chevaux et mille fantassins, et on lui avoit promis une solde de dix-sept ducats et deux tiers par mois, pour chaque lance, composée suivant l'usage de France, de six hommes à cheval. On y avoit ajouté une gratification de dix mille ducats par année, *pour la table* du prince (2). René ne parvint à Venise qu'après avoir perdu beaucoup de temps et surmonté beaucoup de

(1) *Scipione Ammirato*. p. 157. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi*. p. 812.

(2) *Marin Sanuto*. T. XXII, p. 1226. — *Andr. Navagiero, Stor. Ven*. p. 1182. — *Petri Cyrnæi De bello Ferrar*. p. 1213. — *M. A. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 236, v.

difficultés dans sa route. Le pape, averti de sa venue, avoit menacé d'excommunication tous les princes d'Allemagne qui lui accorderoient un passage, et le duc de Lorraine fut forcé pour avancer à plusieurs négociations et à plusieurs détours. Il y avoit peu de temps qu'il étoit dans le camp vénitien, et il avoit eu à peine le loisir d'étudier ce système de guerre si différent du sien, lorsqu'il apprit la mort de Louis XI, roi de France, survenue le 30 août 1483. Comme ce monarque avoit cherché à lui enlever la succession de la maison d'Anjou, en dictant des testamens injustes à son grand-père et à son grand-oncle, René retourna en hâte dans ses états, pour chercher à recouvrer, pendant la minorité de Charles VIII, ce que la politique de Louis XI lui avoit fait perdre (1).

Une autre guerre étoit soutenue avec plus de vigueur par la république de Venise; c'étoit celle que lui faisoit le pape au moyen des foudres de l'Église. Sixte IV avoit publié le 24 mai, à la fête de Pentecôte, une bulle contre Venise, par laquelle il ordonnoit à tous les religieux de sortir sous trois jours de cette ville excommuniée. Le conseil des Dix en fut averti, et il fit surveiller tous ceux qui arrivoient de Rome, pour arrêter cette bulle entre leurs mains. Il mit sous

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1186. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

CH. LXXXVIII. 1483.

la responsabilité des curés, toutes les affiches qu'on pourroit trouver aux portes de leurs églises, et il ordonna au patriarche et à tous les ecclésiastiques vénitiens, de remettre aux inquisiteurs d'état, sans l'ouvrir, toute bulle qui leur seroit adressée par le Saint-Siége. Cet ordre fut scrupuleusement exécuté : l'excommunication encore cachetée fut transmise au conseil des Dix par le patriarche, sans qu'aucun Vénitien en eût connoissance (1). Ce conseil ordonna à tous les cardinaux et prélats qui relevoient de la Seigneurie, sous peine de saisie de leurs bénéfices, de s'assembler à Venise, le 15 juillet, en un concile provincial. En même temps il remit à Jérôme Lando, patriarche titulaire de Constantinople, un appel au futur concile, de la sentence d'excommunication. Le patriarche, faisant droit sur cet appel, suspendit l'interdit, et envoya au pape lui-même une citation par-devant le concile futur. On trouva des hommes déterminés qui affichèrent cette citation sur le pont Saint-Ange, et aux portes du Vatican et de la Rotonde. Cette hardiesse cependant coûta la vie aux gardes de nuit, que le pape fit pendre, pour ne l'avoir pas prévenue (2). Tous les prêtres vénitiens qui étoient à Rome furent rappelés sous peine de

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1183. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1184.

perdre leurs bénéfices, et le pape opposa à cette sommation un édit en vertu duquel les prélats et les prêtres qui quitteroient Rome pourroient être vendus comme esclaves (1),

Cette lutte violente avec le chef de l'Église n'attiroit plus aucun blâme sur les Vénitiens. L'emportement de Sixte IV, ses injustices, son aveugle tendresse pour Jérôme Riario, que toute l'Italie regardoit comme son fils, et comme un fils né d'un inceste, avoient détruit tout le respect que les peuples portoient à la tiare. Tous les genres de scandale s'attachoient à sa conduite; on le voyoit toujours entouré de jeunes favoris, auxquels on ne connoissoit de mérite que leur figure, et auxquels il prodiguoit les trésors de l'Église. Cette année même, le 19 novembre 1483, il offensa tout le sacré collége, en accordant l'évêché de Parme et le chapeau de cardinal à un jeune homme qui n'avoit pas vingt ans, et qui, sorti du plus bas lieu, avoit été d'abord page du comte Jérôme, ensuite valet de chambre du cardinal de Saint-Vital. Sixte IV, frappé de sa beauté, le prit pour son valet de chambre, entassa sur lui les plus riches bénéfices, le fit châtelain du château Saint-Ange, et le porta enfin au faîte des honneurs ecclésiastiques. Cependant le cardinal Jacques de Parme se trouva être un jeune homme d'un bon caractère, même de

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1184.

CH. LXXXVIII. 1484.

bonnes mœurs, et sans autre défaut qu'un extrême ignorance (1).

Dans l'année 1484 les ravages de la guerre s'étendirent sur de nouvelles provinces : les Vénitiens voulurent faire sentir son poids à Ferdinand, qui jusqu'alors n'en avoit point souffert. Ils armèrent une flotte de trente-une galères, dont ils donnèrent le commandement à Jacques Marcello; ils l'envoyèrent dans le golfe de Tarente, où Marcello vint attaquer Gallipoli. Cet amiral fut tué vers la fin de mai, dans un des assauts qu'il donna à la place; mais le même jour elle capitula entre les mains de son successeur Dominique Malipieri. Celui-ci fortifia avec soin sa conquête; il soumit ensuite les châteaux et les petites villes du voisinage. Au mois de juin, il s'empara également de Policastro et de Ceri en Calabre; ses soldats, accoutumés à la guerre des Turcs, traitoient avec une affreuse barbarie les pays qu'ils ravageoient, et cependant leurs conquêtes causoient d'autant plus d'inquiétude à Ferdinand, que, connoissant le mécontentement de ses barons, il craignoit sans cesse de les voir s'unir aux étrangers pour secouer son autorité (2).

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1158.—*Jacob. Volterrani, Diar. Roman.* p. 191. — *Raphael Volaterranus apud Raynald.* 1484, §. 24, p. 336.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1188.—*Petri Cyrnæi*

La guerre se faisoit en même temps dans l'état de Rome avec un redoublement de fureur. D'une part, Nicolas Vitelli, abandonné par les Florentins, avoit été chassé de Città di Castello, et Lorenzo Giustini avoit été rétabli à sa place ; de l'autre, Sixte IV et Jérôme Riario avoient poursuivi les Colonna avec un acharnement pour lequel on ne voit point de motif politique. Riario rejeta toutes les offres d'accommodement qui lui furent faites par ces puissans seigneurs. Lorsqu'ils proposèrent de remettre au pape toutes leurs forteresses, Riario répondit qu'il ne vouloit y entrer que par une brèche, qu'il auroit ouverte avec son canon. Des écrivains postérieurs ont donné pour motif à cette guerre la possession du comté de Tagliacozzo, que la maison Orsini réclamoit de la maison Colonna (1); mais il n'en est point question dans les journaux du temps, et tout indique dans la conduite de Jérôme Riario, un ressentiment personnel. La moitié des palais de Rome furent, pendant l'été, souillés par des massacres continuels; le pape fit brûler un grand nombre de rues, parce que quelques-uns de leurs habitans lui étoient suspects. Le palais du protonotaire, Louis Colonna, et celui du cardinal de

De bello Ferrar. p. 1217. — *Annal. Placentini.* p. 975. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 240, v.

(1) *Jo. Mich. Bruti.* L. VIII. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1484, §. 14, p. 334.

la même famille, furent livrés aux flammes par son ordre. Le protonotaire, arrêté dans le premier, ne s'étoit rendu que sur la foi de Virginio Orsini; et Virginio, en le conduisant en prison, eut beaucoup de peine à empêcher Jérôme Riario de le tuer. On n'avoit aucune confession à exiger de lui, car il n'y avoit rien eu de secret dans sa conduite : cependant le pape ordonna qu'il fût livré à la torture, seulement pour rendre son supplice plus cruel; et cette torture fut si atroce, que, quand on l'en retira, il n'avoit plus que pour peu d'heures à vivre. On prévint son agonie en lui tranchant la tête. Pendant ce temps, la Cava, Marino, et tous les fiefs de la maison Colonna furent conquis par Jérôme Riario (1).

En Lombardie, la guerre ne faisoit aucun progrès; la ligue avoit une grande supériorité en cavalerie, et elle en profita pour faire ravager les territoires de Bergame, de Brescia et de Vérone, jusqu'aux portes de ces trois villes (2). Mais ces opérations ne paroissoient point pouvoir amener encore la délivrance du duc de Ferrare; et celui-ci, épuisé par le séjour de tant d'armées,

(1) Stefano Infessura donne de très longs détails sur cette guerre. p. 1158-1182. *Voyez* aussi *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 196-198. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1086-1087.

(2) *Nicol. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423. — *Petri Cyrnæi De bello Ferrar.* p. 1214-1215. — *Marin Sanuto.* p. 1229.

soupiroit après la paix, à quelque condition qu'il pût l'obtenir. La ligue qui avoit été formée sans motifs suffisans, étoit divisée par mille intérêts divers, et l'on pouvoit prévoir sa prochaine dissolution. Le pape, dans toutes ses guerres, n'avoit d'autre but que l'agrandissement de Jérôme Riario; il méditoit alors de nouveaux projets sur la Romagne; il vouloit assurer à ce fils chéri l'héritage de Robert Malatesti, et celui de Costanzo Sforza, tous deux morts à son service. Le second avoit été emporté par une maladie le 17 juillet 1483; et son fils Jean, héritier de la principauté de Pesaro, étoit encore enfant (1). Mais cette possession ne pouvoit être assurée à Riario que par le consentement des Vénitiens et des Florentins; Sixte IV, qui le sentoit, entra avec eux dans quelques négociations secrètes, pour faire une paix tout à son avantage.

D'autre part, Alfonse, duc de Calabre, avoit eu occasion de voir clairement, depuis que la guerre de Ferrare l'avoit appelé en Lombardie, que Jean Galeaz Sforza, duc de Milan, auquel sa fille étoit depuis long-temps promise en mariage, n'avoit aucune part au gouvernement de son propre duché, quoiqu'il fût déjà en âge d'y prétendre; tandis que l'ambitieux Louis-le-Maure, oncle de ce duc, s'arrogeoit seul toute l'autorité. Alfonse en avoit témoigné son mécontentement,

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* T. XXIII, p. 188.

CH. LXXXVIII. 1484.

avec quelque vivacité, à Louis-le-Maure; et celui-ci, concevant une défiance secrète de son allié, se rapprochoit des Vénitiens (1). De leur côté, les Florentins, qui depuis long-temps contribuoient à la guerre, n'en pouvoient espérer aucun avantage, et n'y avoient aucun intérêt réel. Tandis qu'on les épuisoit d'hommes et d'argent pour soutenir une armée éloignée, on laissoit ravager leurs frontières par les troupes qui occupoient Sarzane; on ne leur permettoit point de rappeler en Toscane le comte de Pitigliano, celui de leurs capitaines en qui ils avoient le plus de confiance, et on les sacrifioit en toutes choses à leurs alliés. Ainsi, il ne restoit plus d'ensemble entre les coalisés; chacun d'eux étoit prêt à se détacher de tous les autres. Le marquis Frédéric de Mantoue tenoit encore réunie cette ligue prête à se dissoudre, par la considération que lui assuroit son âge et son habileté supérieure; mais il mourut le 15 juillet, et l'aîné de ses trois fils, Jean-François II, qui lui succéda, n'étoit âgé que de dix-huit ans (2).

Les Vénitiens, quoique plus foibles que leurs alliés, avoient le grand avantage de faire mouvoir toutes leurs forces par une seule volonté; ils avoient encore celui d'avoir mis à la tête de

(1) *Nic. Macchiavelli*. L. VIII, p. 423.

(2) *Marin Sanuto*. p. 1231. Une de ses filles étoit mariée à Guid' Ubaldo, duc d'Urbin; l'autre au comte de Gorizia.

leurs armées Robert de San-Severino, qui se montroit homme d'état autant que général. Robert, abandonnant les négociations déjà commencées avec le comte Riario, s'attacha à Louis-le-Maure, qu'il regardoit comme bien autrement puissant (1). Son intelligence avec lui, causa d'abord assez d'inquiétude à la Seigneurie, pour que le doge fît au conseil des Dix la proposition d'arrêter San-Severino. Bientôt, cependant, ce général montra qu'il avoit su démêler les vrais intérêts de la république, aussi bien que les siens. Une diète assemblée à Bagnolo, prit connoissance, le 7 août, des articles dont il étoit déjà convenu avec Louis-le-Maure, et elle les accepta le même jour. En vain le légat du pape et Jérôme Riario voulurent troubler la négociation, parce qu'elle ne contenoit, en faveur du fils de Sixte IV, aucun des avantages qui lui avoient été précédemment promis; en vain ils déclarèrent que la Seigneurie, après avoir offensé séparément chacun des confédérés, s'étoit enfin attaquée à Dieu lui-même, lorsqu'elle avoit méprisé les admonitions et les interdits du pape, et lorsqu'elle avoit saisi les bénéfices ecclésiastiques. Par cette conduite, ajoutoient-ils, elle s'étoit rendue à jamais indigne d'obtenir la paix (2). Les autres confédérés ne voulurent pas continuer plus long-

(1) *Andr. Navagiero*. p. 1189.

(2) *Andr. Navagiero*. p. 1190.

CH. LXXXVIII. 1484.

temps des hostilités dont ils n'attendoient aucun avantage; et, malgré les succès qu'ils avoient remportés, ils permirent aux Vénitiens de gagner plus par la paix, qu'ils n'auroient pu perdre par la guerre.

Par le traité de Bagnolo, le duc Hercule d'Este fut obligé à rétablir la république de Venise dans toutes les prérogatives qu'elle avoit précédemment exercées à Ferrare et dans son district; à lui céder en même temps le Polésine, et tout le territoire de Rovigo. Les autres conquêtes que les Vénitiens avoient faites sur le duc de Ferrare, devoient être restituées à celui-ci douze jours après la paix. De leur côté, le duc de Milan et le marquis de Mantoue devoient rendre aux Vénitiens tout ce qu'ils avoient conquis sur eux. Les villes que les Vénitiens tenoient dans le royaume de Naples, devoient être remises par eux à Ferdinand au bout d'un mois, et celui-ci leur confirmoit en retour tous leurs priviléges mercantiles dans ses états. Toutes les parties contractantes s'engageoient enfin dans une ligue commune pour la défense de leurs états respectifs, et Robert de San-Severino étoit déclaré capitaine général de cette ligue. A ce titre, il devoit recevoir une solde de cent quarante mille ducats, dont cinquante mille seroient payés par le duc de Milan, cinquante mille par la Seigneurie de Venise, et les quarante mille restans, répartis entre le pape,

le roi de Naples les Florentins et le duc de Ferrare (1).

Les plus foibles entre les puissances d'Italie se trouvoient, par ce traité, sacrifiées aux plus fortes : le duc de Ferrare devoit renoncer à des provinces qui faisoient l'ancien patrimoine de la maison d'Este, et auxquelles les Vénitiens n'avoient aucun titre : aussi ne se soumit-il pas à ces conditions sans un extrême ressentiment (2). Les Rossi, comtes de San-Secondo dans l'état de Parme, que les Vénitiens avoient engagés à prendre les armes contre le duc de Milan, demeurèrent dépouillés de tous leur fiefs. Le marquis de Mantoue ne s'étoit engagé dans la ligue que pour recouvrer Asola et les autres châteaux que les Vénitiens lui avoient enlevés ; mais, après s'en être rendu maître, il étoit obligé de les restituer (3). Les intérêts des Florentins n'étoient

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1190.—*Marin Sanuto.* p. 1232. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 241. — *Diario Romano di Stephano Infessura.* T. III, P. II, p. 1180. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 1014.

(2) *Diar. Ferrar.* T. XXIV, p. 277.

(3) *De bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1218. Ce petit ouvrage d'un prêtre corse, dévoué au duc de Ferrare, quoiqu'il vécût à Venise pendant la guerre, contient beaucoup de détails sur la première campagne : il est plus court sur la seconde, et tout-à-fait incomplet sur la troisième. Il finit à la paix.

C'est aussi à la paix de Bagnolo, le 7 août 1484, que finissent les Annales de Plaisance, composées par Antoine, et son fils Albert de Ripalta. Ce deux hommes avoient quelque part au

CH. LXXXVIII. 1484. pas plus ménagés par le traité de paix qu'ils ne l'avoient été durant la guerre. On ne stipuloit rien pour eux, et Sarzane ne leur étoit pas rendue. Cependant le plus mécontent de tous étoit encore le pape; long-temps il avoit espéré enrichir son fils, ou des dépouilles du duc de Ferrare, ou de celles des Vénitiens. Il s'étoit ensuite réduit à lui faire assurer les petites principautés de Romagne, qu'il ne doutoit pas qu'on ne sacrifiât à son ambition. Il comptoit surtout que Jérôme Riario auroit le rang que s'étoit fait attribuer San-Severino, que ce seroit lui qui seroit nommé général de la ligue, et ce rang et cette solde devoient le dédommager des prétentions auxquelles il étoit forcé de renoncer.

La nouvelle d'une paix qui répondoit si mal à ses projets ambitieux, fut un coup de foudre pour ce turbulent pontife. Il étoit déjà tourmenté par des douleurs de goutte, elles tombèrent aussitôt sur sa poitrine. Les ambassadeurs

gouvernement municipal, mais c'étoit dans une ville sujette, où aucun sentiment ne les attachoit à un parti plutôt qu'à l'autre; aussi tous leurs éloges sont-ils toujours pour le vainqueur, et la déclamation ou la pédanterie prennent-elles la place de tous les sentimens nobles et élevés. Les deux Ripalta paroissent avoir été estimés dans leur pays comme d'habiles rhéteurs; ce qui donne une assez mauvaise idée de l'état des lettres à Plaisance. Les Annales d'Antoine s'étendent de l'an 1401 à l'an 1463, qu'il mourut. Albert a continué dès cette époque jusqu'à 1484. Ces Annales sont imprimées. *Rer. Ital.* T. XX, p. 859-978.

qui apportoient les conditions de la paix de Bagnolo, furent introduits auprès de lui le mercredi soir 12 août. Après qu'on lui eut fait lecture du traité, il se récria sur ce que les avantages qu'on lui accordoit, étoient si inférieurs à ceux qui lui avoient été offerts à lui-même par les ennemis. « C'est une paix de honte et d'ignominie que vous nous annoncez, leur dit-il ; « elle est pleine de confusion et d'opprobre, et « elle amènera avec le temps, bien plus de mal « que de bien. Je ne puis, mes fils, ni l'approuver, ni la bénir (1). » Les ambassadeurs s'apercevant que le vieillard, affligé par cette nouvelle, perdoit ses forces, et sembloit accablé d'angoisses ; que sa langue même paroissoit s'embarrasser, lui dirent qu'ils espéroient trouver une autrefois sa Sainteté plus tranquille, mais qu'ils la prioient, en attendant, de bénir une paix qui ne pouvoit plus être changée. Le pape, dégageant alors avec peine sa main goutteuse de l'écharpe qui la soutenoit, fit un mouvement, que les uns prirent pour un refus, d'autres pour une

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 199. Ce journal finit avec la vie de Sixte IV. L'auteur, qui étoit scribe apostolique, donne des détails souvent curieux sur les cérémonies religieuses, sur la cour, et même sur les sermons des cardinaux, dont il rapporte presque toujours une courte analyse. Il étoit attaché à Sixte IV, et il se montre en général partial pour lui : cependant il ne réussit guère à déguiser les vices de son patron. Ce journal est imprimé. T. XXIII. *Rer. Ital.* p. 87-200.

CH. LXXXVIII. 1484.

bénédiction des ambassadeurs, ou de la paix elle-même. Mais il ne parla plus, et il mourut dans la nuit suivante, le jeudi 13 août, peu après minuit; ne pouvant supporter de laisser en paix cette Italie que pendant son règne il avoit constamment tenue en guerre (1).

(1) *Diar. Roman. Jacobi Volaterrani.* p. 200. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1088. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1182. — *Raynaldi Ann. Eccles.* 1484, §. 18-21, p. 335. — *Annal. Bononiens. Fratr. Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 904. — *Macchiav. Ist.* L. VIII, p. 427. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1234.

Ce pape, qui tint l'Italie presque constamment en guerre, aimoit lui-même les spectacles sanglans; dans les derniers mois de sa vie il fut deux fois averti que des soldats de sa garde à pied étoient convenus de se battre à outrance, ou comme on l'appeloit, à *steccato chiuso*, pour quelque querelle survenue entre eux, et qu'ils avoient fait choix pour cela d'un lieu écarté à la campagne. Il leur fit dire qu'il vouloit être témoin de leur combat; qu'ils se battissent donc au bas de l'escalier de son palais, dans la place de Saint-Pierre, et qu'ils se gardassent de commencer avant qu'il leur en eût donné lui-même le signal de sa fenêtre. Il vint en effet à cette fenêtre à l'heure fixée, et, lorsqu'il vit que les combattans étoient prêts, il étendit son bras, leur donna sa bénédiction, fit le signe de la croix, et les invita à commencer. Dans le premier et le plus long de ces deux duels, l'un des combattans fut tué sur la place, après avoir auparavant donné et reçu déjà beaucoup de blessures; dans le second duel, les combattans furent tous deux blessés si grièvement qu'ils ne purent pas continuer jusqu'à la mort de l'un des deux, et qu'on fut obligé de les emporter. Le pape, dit le journaliste de Rome, prit beaucoup de plaisir à ces combats, et témoigna le désir d'en voir d'autres. *Stefano Infessura. Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1184.

CHAPITRE LXXXIX.

Élection d'Innocent VIII; ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — — Le cardinal Paul Fregoso, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. — Anarchie et pacification de Sienne. — Conjurations contre Jérôme Riario, et contre Galeotto Manfredi.

1484—1488.

La constitution politique de l'Église romaine n'étoit pas établie sur des bases très assurées. Les droits et les prérogatives du pape, des cardinaux, des évêques, n'avoient point des limites assez reconnues pour empêcher tout conflit de juridiction. Cependant cette constitution, dans son ensemble, étoit celle d'une monarchie tempérée, et non d'un état despotique. L'autorité du pape étoit balancée, non-seulement par celle des conciles, états généraux de l'Église qu'on n'assembloit que rarement, mais encore par celle des cardinaux, dont le collége permanent devoit être irrévocablement le conseil des pontifes, en sorte qu'il étoit censé concourir à toutes

CH. LXXXIX.

 leurs déterminations importantes. Le pape les appeloit toujours ses frères ; il inséroit dans toutes ses bulles, quelquefois même sans les avoir consultés, la formule, *d'après le conseil de nos frères*, pour donner à tout ce qu'il ordonnoit l'autorité du sacré collége.

Mais à la fin du quinzième siècle, lorsque l'élection successive de plusieurs pontifes entachés de vices honteux, ébranla le crédit du Saint-Siége, et amena enfin la révolution qu'on vit éclater au commencement du seizième, l'Église put reconnoître que les droits réciproques de ses représentans n'étoient point ou suffisamment établis, ou assez sagement balancés. Jamais on n'avoit mieux senti que sous Sixte IV, le besoin de limiter l'autorité du pontife par celle des cardinaux ; jamais on n'avoit plus éprouvé combien l'influence d'un mauvais pape sur le sacré collége devenoit irrésistible, s'il vouloit employer toutes les ressources qu'il pouvoit trouver dans l'intrigue et la séduction. Il pouvoit accroître indéfiniment le nombre de ses conseillers, et s'assurer toujours ainsi de la majorité des suffrages ; il disposoit seul de toutes les grâces ecclésiastiques, et tous ceux dont l'âme n'étoit pas à l'épreuve des séductions de la richesse et des honneurs, se rangeoient bientôt de son côté. Enfin, la violence même lui étoit permise ; la personne des cardinaux n'étoit point à l'abri de ses vengeances ;

on les avoit vus plus d'une fois excommuniés,
emprisonnés, soumis à la torture, envoyés même au dernier supplice, par des ordres arbitraires, seulement pour avoir voulu défendre les libertés de leur collége; et l'idée de la souveraineté du pape étoit tellement confondue avec celle de l'autorité de l'Église, que des théologiens de très bonne foi justifioient ensuite ces violences, et affirmoient comme une maxime incontestable, qu'aucune opposition, même celle du corps entier des cardinaux, n'étoit légitime, contre aucune des volontés du pape.

Cependant ce pontife souverain, qui exerçoit sur tous les cardinaux une autorité si illimitée, étoit après tout leur créature. S'il les nommoit pendant son règne, eux à leur tour nommoient son successeur. Et comme on ne parvenoit guère à la tiare que dans un âge avancé, les élections du souverain étoient plus fréquentes dans la monarchie de l'Église que dans aucune autre monarchie élective; d'ailleurs le pouvoir pontifical pouvoit être souvent affoibli par les infirmités de l'âge, tandis que le sénat des cardinaux, composé en grande partie d'hommes exercés dans les affaires et les intrigues, réunissoit les qualités propres aux aristocraties, la constance, la sagesse, l'expérience et l'esprit de corps. A chaque vacance du Saint-Siége, le conclave, avant de nommer un nouveau pontife, ne manquoit ja-

 mais de poser des bornes à sa puissance, de corriger les abus par des lois nouvelles, d'imposer des conditions au candidat, et de les confirmer par des sermens. C'est par cette même marche que les capitulations avoient peu à peu restreint l'autorité des empereurs d'Allemagne, et que les *correcteurs à la promission ducale*, avoient anéanti les prérogatives des doges de Venise. Chaque vacance du trône de Pologne avoit de même été signalée par quelques conquêtes de la noblesse sur les rois; et comme les cardinaux renouveloient leurs tentatives avec la même constance, mais plus fréquemment encore; comme ceux qui étoient les plus considérés dans la chrétienté, qui jouissoient de la plus grande réputation de vertu et de sainteté, étoient aussi ceux qui mettoient le plus d'importance aux priviléges de leur corps, et aux libertés de l'Église, on auroit pu s'attendre à ce que le gouvernement de la cour de Rome devînt absolument aristocratique.

Mais les bornes de l'autorité royale étoient affermies par les sermens des rois, et l'on fut forcé de reconnoître, sans doute avec étonnement, que cet acte religieux ne conservoit aucune efficace sur les prêtres. Une des prérogatives que les papes s'étoient attribuées, et qu'ils défendoient avec le plus d'obstination, étoit celle de délier les fidèles des sermens qu'ils avoient

prêtés imprudemment; et dans une religion qui admet des vœux éternels, peut-être étoit-il nécessaire de reconnoître dans l'Église un pouvoir qui pût en relever. Le pape avoit reçu au nom de Dieu les engagemens pris sous serment envers son Église; lui seul, et juge et partie, pouvoit en dispenser. Bientôt il crut avoir de même le droit de dissoudre les sermens qui lient les hommes entre eux. On le vit rompre, de son autorité, tantôt les pactes et les alliances, tantôt les sermens de fidélité des sujets aux souverains, tantôt les sermens de garantie des souverains aux sujets. Par ce droit qu'il prétendit inhérent à son siége, il se dispensa lui-même le premier de tout ce qu'il avoit promis. Autant les conclaves furent soigneux, dans tout le quinzième siècle, d'exiger de chacun des membres du sacré collége le serment d'observer les pactes convenus, s'il venoit à être désigné par le Saint-Esprit, autant les papes mirent de constance à annuler par leur autorité suprême les sermens qu'ils avoient prêtés comme cardinaux, et qu'on avoit cependant toujours eu soin de leur faire renouveler au moment de leur couronnement. Dès l'année 1353, Innocent VI avoit même établi, par une constitution, le scandaleux principe qu'aucun engagement, aucun serment prêté d'avance ne pouvoit limiter l'autorité pontificale; parce que les cardinaux, lorsque l'Église étoit

privée de son pasteur, n'avoient plus d'autre autorité que celle d'en créer un nouveau. Ce principe est représenté comme une des lois invariables de l'Église, par son annaliste (1), qui écrivoit au dix-septième siècle : il est encore en vigueur aujourd'hui.

Cette constitution est fondée sur un sophisme. Peu importe que les cardinaux n'aient pas le droit d'imposer un serment, celui qui l'a prêté volontairement n'en a pas moins contracté une obligation; ainsi ne voulut-on point admettre sans contestations, même à la fin du quinzième siècle, dans la dépravation où la cour de Rome étoit tombée, le principe immoral qui autorisoit le parjure du chef de la religion. Les prélats, signalés par leurs lumières, leur piété et leurs mœurs, s'étoient hautement prononcés contre ce scandale. Jacques Ammanati, cardinal de Pavie; Bessarion, cardinal de Nice; Jean Carvajal, cardinal espagnol, avoient constamment invoqué les sermens prêtés par Paul II, avant d'être pape; et le dernier s'étoit immortalisé aux yeux de l'Église, par sa courageuse et inébranlable opposition à la constitution qui devoit les annuler (2).

Mais le sénat des cardinaux se ressentoit des

(1) *Raynald. Ann. Eccl.* 1353, §. 29, T. XVI; et 1484, §. 28, T. XIX, p. 337.

(2) *Cardin. Papiensis Epist.* 182. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1464, §. 59 60, p. 167.

vices de celui qui avoit seul le pouvoir d'en élire
les membres; il falloit que des papes, tels que Paul II et Sixte IV, eussent rempli le sacré collége de leurs créatures, pour qu'on pût voir ensuite des élections telles que celles d'Innocent VIII et d'Alexandre VI. Si le conclave peu scrupuleux, 1484.
qui s'assembla à la mort de Sixte IV, voulut à son tour imposer des conditions au pape qu'il alloit élire, les cardinaux s'occupèrent bien plus de leurs intérêts personnels que de ceux de l'Église. Ils exigèrent avant tout l'augmentation de leurs propres revenus. Aucun parmi eux ne devoit avoir moins de quatre mille florins de rente, et cette somme devoit leur être complétée par la chambre apostolique, si leurs bénéfices ecclésiastiques ne rendoient pas tant. Ils demandoient de plus, qu'aucun d'eux ne pût être frappé par des censures, par une excommunication ou un jugement criminel, si la sentence qui le condamnoit n'étoit sanctionnée par les deux tiers des voix dans le sacré collége. Une clause plus importante encore fut celle par laquelle ils limitèrent leur nombre à vingt-quatre. Le pape futur ne devoit faire aucune promotion, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au-dessous de ce nombre; il ne pouvoit de plus décorer du chapeau aucun homme âgé de moins de trente ans; il ne pouvoit prendre qu'un seul cardinal dans sa famille; tous ceux qu'il élèveroit à cette éminente dignité

CH. LXXXIX. 1484. devoient avoir été reçus auparavant docteurs en théologie ou en droit, à la réserve des seuls fils ou neveux de rois; et ces derniers mêmes devoient faire preuve d'une instruction compétente. Enfin, le pape devoit désormais ne gouverner plus que de concert avec les cardinaux, et dans toutes les occasions importantes, surtout lorsqu'il s'agiroit d'aliéner quelque fief de l'Église, ses bulles ne devoient avoir de force qu'autant qu'elles seroient sanctionnées par les deux tiers des suffrages dans le sacré collége (1). Si les deux constitutions qui contenoient toutes ces conditions étoient devenues la loi de l'Église, peut-être la cour de Rome ne se seroit-elle pas conduite avec moins d'ambition et de hauteur; mais sans doute sa politique auroit été plus prudente, et ses chefs n'auroient pas donné, par leurs mœurs, le scandale qui devoit hâter la réformation.

Après que tous les cardinaux se furent engagés par serment à observer toutes ces conditions, s'ils étoient appelés au trône pontifical, ils allèrent aux suffrages. Des intrigues fort actives et de libérales promesses avoient déjà préparé l'élection (2), et les suffrages se réunirent en faveur de Jean-Baptiste Cybo, Génois, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, qui fut proclamé le

(1) *Annal. Eccles.* 1484, §. 28-39, p. 337.

(2) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1190.

29 août 1484, sous le nom d'Innocent VIII (1). Dès le jour de son installation, il confirma, par un nouveau serment, le traité fait avec les cardinaux, et il s'engagea, sous peine de parjure et d'anathème, à ne s'en point absoudre lui-même, et à ne s'en point faire absoudre par d'autres. Cependant, dès qu'il se sentit mieux affermi sur son trône, il abolit et son traité et ses deux sermens, comme contraires au droit du Saint-Siége (2).

Mais Innocent VIII devoit la tiare à un grand nombre de traités secrets faits avec chacun des cardinaux; et ceux-ci, dont l'exécution devoit être immédiate, furent observés avec plus d'exactitude. Celui entre les membres du conclave qui l'avoit servi avec le plus d'activité et de zèle, étoit le cardinal Julien de *Saint-Pierre ad vincula*, qui fut depuis pape, sous le nom de Jules II. Ce prélat guerrier avoit demandé pour récompense, non des bénéfices ecclésiastiques, mais des forteresses. Il en obtint plusieurs en effet, et pour lui-même, et pour son frère Jean de la Rovère, que Sixte IV avoit fait prince de Sinigaglia, et préfet de Rome. Ce même Jean fut nommé par Innocent VIII, capitaine-général de l'Église; en sorte que le pouvoir et la faveur de la cour de Rome ne sortirent point de la maison du précé-

(1) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto*, p. 1091.

(2) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1484, §. 41, p. 340.

CH. LXXXIX. 1484. dent pontife. Tous les autres cardinaux obtinrent les prélatures et les abbayes pour lesquelles ils avoient vendu leurs voix. Les écrivains du temps n'hésitent pas à taxer de simoniaque une élection préparée par ces marchés qu'on ne put tenir secrets (1). Mais un panégyriste d'Innocent VIII, en rapportant ces mêmes libéralités, les donne pour preuves du cœur reconnoissant du nouveau pontife (2).

Innocent VIII ne ressembloit pas au pape qu'il remplaçoit; et cependant la comparaison avec un homme aussi odieux que Sixte IV, ne lui fut point avantageuse. Foible, corrompu, sans caractère, sans vues profondes ou suivies, Innocent fut toujours gouverné par d'indignes favoris, et son administration fut souillée par tous leurs vices. Il avoit eu sept enfans naturels de différentes femmes, et il donna le scandale, nouveau pour l'Église, de les reconnoître publiquement. L'aîné de ses fils, que sa petite taille fit désigner par le nom de Franceschetto, devint ensuite la tige des ducs de Massa et Carrara, de la maison Cybo. Une des filles d'Innocent étoit mariée à un banquier, qu'il chargea des finances de la cour;

(1) *Stefano Infessura Diario Romano*. p. 1190. — Lettres de Guid' Antonio Vespucci à Laurent de Médicis, où il raconte à quel prix le cardinal Julien avoit acheté pour J. B. Cybo, le vote de chacun de ses collègues. *Apud Roscoë Append*. n° 44, T. IV, p. 7.

(2) *Onofrio Panvino, Vite de Pontifici*. p. 466.

les autres ne jouent aucun rôle dans l'histoire (1). Ce ne fut plus l'ambition ou la passion de la guerre, mais l'avarice, la débauche, et une vénalité déhontée qui caractérisèrent la nouvelle cour. Innocent VIII fit peu de mal par lui-même, mais il laissa tout faire; et son indolence ne fut pas moins fatale aux peuples que la turbulence de son prédécesseur.

Le roi de Naples, Ferdinand, témoigna beaucoup de joie de l'élection du cardinal Jean-Baptiste Cybo; il le regardoit comme une créature de son père et de lui-même. En effet, Cybo, quoique Génois, avoit été élevé à la cour d'Alfonse, et il avoit reçu de Ferdinand son premier évêché, celui d'Amalphi (2). Mais les papes ont rarement montré de la reconnoissance aux souverains qui commencèrent leur fortune; souvent ils désirent faire sentir leur nouveau pouvoir à ceux de qui ils ont dépendu, ou bien ils se blessent de ce que le respect ne succède point assez tôt au ton de bienveillance et de protection.

La haine qui avoit éclaté contre Ferdinand, dans le royaume de Naples, lorsqu'il étoit monté sur le trône, ne s'étoit point éteinte pendant son long règne. On reconnoissoit l'habileté de sa politique, la vigueur avec laquelle il maintenoit

(1) *Diario di Roma di Stefano Infessura*. p. 1190. — Onofrio Panvino ne parle que des deux aînés. p. 466.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles*. 1484, §. 47, p. 341.

CH. LXXXIX. 1484.

son autorité, l'ordre et la justice qu'il faisoit observer dans ses états; mais on l'accusoit en revanche d'une extrême avarice, d'une cruauté impitoyable, et surtout d'une mauvaise foi, d'une perfidie, dont ses vassaux avoient été victimes, aussi bien que les étrangers. L'animosité que les Napolitains conservoient dans leur cœur contre Ferdinand, redoubla, lorsque son fils aîné, Alfonse duc de Calabre, commença à le remplacer dans les soins du gouvernement. Alfonse portoit à l'excès tous les vices qu'avoit eus son père. « Nul homme, dit Philippe de Comines, n'a esté « plus cruel que lui, ne plus mauvais, ne plus « vicieux et plus infect, ne plus gourmand que « lui. Le père estoit plus dangereux, car nul ne « se congnoissoit en lui ni en son courroux; car « en faisant bonne chère, il prenoit et trahissoit « les gens.... Jamais en lui n'y avoit grâce ne « miséricorde, comme m'ont conté ses prochains « parens et amis; et jamais n'avoit eu pitié ne « compassion de son pauvre peuple, quant aux « deniers. Il faisoit toute la marchandise du « royaume, jusques à bailler les pourceaux à « garder au peuple, et les leur faisoit engraisser, « pour mieux les vendre. S'ils mouroient, falloit « qu'ils les payassent. Aux lieux où croît l'huile « d'olive, comme en la Pouille, ils l'achetoient « lui et son fils à leur plaisir, et semblablement « le froment, et avant qu'il fût meur, et le ven-

« doient après, le plus cher qu'ils pouvoient. Et « si la dite marchandise s'abaissoit de prix, con- « traignoient le peuple de la prendre ; et par le « temps qu'ils vouloient vendre, nul ne pouvoit « vendre qu'eux (1). »

Ces monopoles avoient resserré l'amitié et la confiance entre Ferdinand et Sixte IV ; ils s'entendoient pour fouler en commun leurs peuples, et faire, de vive force, un commerce ruineux pour leurs sujets. Innocent VIII en arrivant au trône fit cesser ce trafic scandaleux ; mais en même temps il rompit les relations d'amitié et de bon voisinage que Sixte avoit formées ; il réclama avec hauteur le tribut pécuniaire que le royaume de Naples devoit au Saint-Siége, révoquant la grâce accordée à Ferdinand, de convertir ce tribut pendant sa vie, en la présentation d'une haquenée (2). Il témoigna ouvertement son mécontentement de cette maison d'Aragon à laquelle il devoit sa grandeur ; il fit valoir la suzeraineté du Saint-Siége sur le royaume ; il invita les barons napolitains à porter par-devant lui leurs plaintes contre Ferdinand, et il s'établit en quelque sorte juge des différends entre le monarque et ses sujets.

(1) *Mémoires de Philippe de Comines*. L. VII, chap. XIII. *Collection des Mémoires pour l'Histoire de France*. T. XII, p. 208.

(2) *Raynaldi Ann. Eccles*. 1485, §. 40, p. 358.

CH. LXXXIX. 1485. Un acte de violence, exercé l'année suivante par le duc de Calabre, fournit au pape l'occasion de donner carrière à toutes ses prétentions. La ville d'Aquila, dans les Abruzzes, profitant de sa forte situation au milieu des montagnes, de la richesse de son territoire, et du grand nombre de ses habitans, s'étoit mise en possession, sous la protection des rois de Naples, de presque tous les priviléges d'une république ; elle nommoit ses magistrats et levoit ses impôts elle-même ; elle ne permettoit point aux troupes royales d'entrer dans ses murs, et elle concluoit de sa seule autorité des traités et des alliances, même avec les ennemis du roi. C'est ainsi qu'elle étoit alliée de la maison Colonna, dont les fiefs s'étendoient dans son voisinage. Cette alliance n'avoit point été détruite par la guerre que Ferdinand avoit faite aux Colonna, de concert avec Sixte IV ; et comme Innocent VIII avoit reçu dans ses bonnes grâces cette maison puissante, et cherchoit à la dédommager par tout son crédit, de la persécution qu'elle avoit éprouvée, les Colonna donnoient à la ville d'Aquila un nouvel appui à la cour de Rome (1).

La famille des Lalli, comtes de Montorio, exerçoit dans Aquila, depuis plus d'un siècle, et

(1) Une collection des historiens originaux d'Aquila a été publiée par Muratori. *Antiq. Ital. Med. Ævi.* T. VI, p. 485-1032. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1181 et 1194.

dès les temps de la première Jeanne, une autorité non moins grande que celle des Médicis à Florence. Son chef étoit alors messire Pierre Lallò. Le duc de Calabre, ayant le dessein de dépouiller les habitans d'Aquila de tous leurs priviléges, jugea convenable de les priver, avant tout, de leur premier magistrat. Alfonse avoit cantonné à Città di Chieti, l'armée qu'il avoit ramenée de la guerre de Ferrare; il invita le comte de Montorio à s'y rendre auprès de lui, pour traiter des affaires de la province. Le comte n'avoit pas même eu la pensée de nuire au gouvernement, en sorte qu'il vint au rendez-vous, sans aucune défiance. Le duc de Calabre le fit arrêter le 28 juin 1485 (1). Il obligea la comtesse, sa femme, à se rendre à Naples, et il fit en même temps filer vers Aquila des troupes, qui y entrèrent par petits détachemens, et qui se trouvèrent maîtresses de la place, avant que les habitans en eussent conçu de la défiance. Cependant les magistrats d'Aquila adressèrent au duc des instances respectueuses, pour qu'il retirât ses troupes, conformément à leurs priviléges. Ils les répétèrent à plusieurs reprises, et toujours sans succès; enfin, le 25 octobre, ils donnèrent ordre à toute la bourgeoisie de prendre les armes;

(1) *Antiq. Ital.* T. VI. *Cronaca Aquilana.* §. 70, p. 923. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 436.

ils attaquèrent dans les rues les soldats napolitains, ils en tuèrent une partie, ils mirent le reste en fuite, et déclarant alors que le roi Ferdinand avoit perdu toute souveraineté sur eux, pour en avoir abusé, ils se donnèrent à l'Église, sous condition qu'elle protégeât leur liberté (1).

Innocent VIII ne fit aucune difficulté d'accepter l'offre des habitans d'Aquila; il prit sous sa protection le comte et la comtesse de Montorio, il fit passer, par les fiefs des Colonna, des soldats dans l'Abruzze; il sollicita les barons du royaume à s'engager, pour défendre leur liberté, dans une confédération générale, dont il vouloit être le chef, et il se prépara à la guerre. Bientôt il apprit que Ferdinand, pour faire oublier le mécontentement et l'insurrection d'Aquila, avoit remis, le 16 novembre, le comte de Montorio en liberté, après l'avoir engagé dans ses intérêts. Le pape écrivit à ce seigneur, pour le féliciter, mais il ne renonça point à ses préparatifs de guerre (2).

En même temps qu'Innocent VIII sollicitoit les barons napolitains de prendre les armes contre leur roi, celui-ci les invitoit à Naples, à une assemblée de son parlement. Trois grands sei-

(1) *Cronaca Aquilana.* §. 72, p. 924.

(2) Lettre d'Innocent VIII au comte de Montorio pour le féliciter sur le recouvrement de sa liberté. *Annal. Eccles.* 1485, §. 41, p. 358.

gneurs seulement osèrent s'y trouver. Le comte de Fondi, le duc d'Amalfi, et le prince de Tarente; tous les autres refusèrent de se mettre entre les mains du roi, persuadés que s'il les tenoit une fois, il leur feroit trancher à tous la tête (1). Au lieu de se rendre à Naples, ils s'assemblèrent chez le duc de Melfi, dans la ville de même nom, sous prétexte d'assister aux noces de Trajan Caracciolo, son fils. On vit dans ce congrès, le grand amiral du royaume, Antoine de San-Severino, prince de Salerne; le grand connétable, Pierre del Balzo, prince d'Altamura; le grand sénéchal, Pierre de Guevara, marquis del Vasto; Jérôme San-Severino, prince de Bisignano; André-Matthieu Acquaviva, duc d'Atri; le duc de Melfi, celui de Nardo, les comtes de Lauria, de Melito, de Nola, et une foule de moindres gentilshommes. Ces seigneurs étoient résolus à ne pas souffrir davantage l'oppression dans laquelle ils languissoient. Ils étoient entrés en correspondance avec Innocent VIII; ils avoient aussi des intelligences avec deux confidens du vieux roi, dont le duc de Calabre étoit jaloux, et qu'il vouloit perdre : l'un étoit François Coppola, comte de Sarno, qui avoit administré les deniers du roi dans son commerce de monopole; l'autre, Antoine Petrucci, qu'il avoit fait son

(1) *Diario di Stefano Infessura*. T. III, P. II, p. 1196.

secrétaire. Tous deux avoient amassé à la cour de grandes richesses, qui tentoient la cupidité d'Alfonse (1).

Celui-ci, connoissant le mécontentement de toute la noblesse, ne douta pas que l'assemblée de Melfi n'aboutît à une rébellion. Il voulut donc prévenir les factieux par la rapidité de ses attaques. Il tomba à l'improviste sur le comté de Nola; il s'empara de tous les lieux forts, il y surprit la femme et les deux fils du comte, qu'il envoya prisonniers à Naples. Son intention étoit d'écraser de même les autres mécontens, avant qu'ils eussent réuni leurs forces; mais la rébellion, accélérée par cette violence, éclata en même temps dans tout le royaume; et le duc de Calabre fut obligé d'user de plus grands ménagemens, avec des ennemis plus nombreux qu'il ne s'y étoit attendu.

Encore que la guerre eût éclaté, ni le roi, ni ses barons, ni le pape ne se trouvoient prêts pour le combat; aussi l'on commença de toutes parts à négocier, plutôt avec l'intention de gagner du temps, ou de se tromper les uns les autres, que de se réconcilier. Des ambassadeurs de Ferdinand se présentèrent à la fin d'août, à Florence et à Milan, pour demander à ces deux états les secours qu'ils étoient obligés de fournir,

(1) *Giannone Istoria civile del Regno di Napoli*. L. XXVIII, c. I, p. 610.

d'après leur traité d'alliance (1). Louis Sforza, dont la politique tortueuse sembloit n'avoir d'autre but que d'étonner et de confondre ses alliés, évita quelque temps, et par plusieurs subterfuges, d'énoncer ce qu'il vouloit faire. Mais la république florentine, entraînée par Laurent de Médicis, promit au roi une vigoureuse assistance. Elle se chargea d'attaquer le pape dans les états même de l'Église, tandis que Ferdinand combattroit contre ses barons. Sforza s'étant enfin rangé au même parti, ils prirent en commun à leur solde le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, et tous les capitaines de la maison Orsini; et dès le mois de novembre ils attaquèrent Innocent VIII (2).

Le pape de son côté avoit cherché des alliances et dans le reste de l'Italie, et en France. Pour s'attacher les Vénitiens, il les avoit relevés de toutes les censures prononcées contre eux par Sixte IV (3). Il avoit voulu leur persuader que le moment étoit venu de se venger du roi de Naples; mais cette sage république, à peine reposée de ses précédentes guerres, ne trouva point qu'elle eût d'assez fortes raisons pour s'engager dans de nouvelles hostilités. Elle se contenta de

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 169.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.

(3) *Bulla Innoc. VIII ap. Raynald.* 1485, §. 45, p. 359. — *And. Navagiero.* p. 1192.

CH. LXXXIX. 1485.

céder au pape, son général Robert de San-Severino, qui passa au service de l'Église avec deux de ses fils, et trente-deux escadrons de cavalerie (1). Innocent offrit en même temps à René II, duc de Lorraine, qu'il regardoit comme représentant de la maison d'Anjou, l'investiture du royaume de Naples. Il ne doutoit pas de trouver ce prince prêt à tenter une entreprise qu'il jugeoit glorieuse. Mais René étoit alors même obligé de plaider à la cour de France, contre le testament de son grand-père qui l'excluoit de sa succession. Il ne put obtenir du roi qu'un misérable secours de vingt mille francs en argent, et de cent lances, pour tenter la conquête d'un royaume auquel Charles VIII prétendoit lui-même; et comme il ne vouloit pas appauvrir la Lorraine pour une guerre dont il n'attendoit peut-être pas de grands succès, et qui dans aucun cas ne seroit favorable à ce duché, il renonça à son expédition (2).

Cependant Ferdinand avoit fait déclarer à ses barons qu'il étoit prêt à écouter leurs doléances, et à réformer les abus dont ils se plaignoient. Ceux-ci avoient nommé le prince de Bisignano

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1098. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 277.

(2) *Phil. de Comines.* L. VII, chap. I, p. 135, T. XII. Mém. pour l'Hist. de France.

pour exposer leurs griefs ; mais, comme ils avoient alors l'espérance d'être sontenus par le pape, les Vénitiens et le duc René, ils firent au roi des demandes qu'ils croyoient eux-mêmes absolument inacceptables. Ferdinand répondit qu'il étoit prêt à signer la paix aux conditions que les barons proposoient; et son second fils, Frédéric, se rendit à leur assemblée avec cette acceptation pleine et entière. L'extrême débonnaireté de Ferdinand, loin de faciliter la négociation, glaça d'effroi les confédérés; ils reconnurent aisément l'intention de leur maître de tout accorder, de tout jurer, et de ne respecter aucun de ses sermens. Au lieu d'accepter la paix aux conditions qu'eux-mêmes avoient demandées, ils offrirent la couronne à Frédéric d'Aragon, qui venoit auprès d'eux pour les leur accorder. Ce prince avoit inspiré, par ses vertus, autant de bienveillance et de respect, que son frère de méfiance et de haine. S'il avoit été l'héritier légitime du trône, il auroit sans doute sauvé la maison d'Aragon du sort qui la menaçoit; mais il ne pouvoit accepter des propositions coupables, et il aima mieux demeurer prisonnier des rebelles, que de régner sur eux (1).

Le roi avoit jugé que le parti nombreux formé contre lui, s'il commençoit à faire la guerre, se détermineroit aussitôt à des mesures vigou-

(1) *Giannone, Istoria civil.* L. XXVIII, c. I, p. 612.

CH. LXXXIX. 1485. reuses, tandis que s'il continuoit à négocier, le respect pour l'autorité royale arrêteroit tous les efforts de cette ligue mal affermie, et la discorde ne tarderoit pas à s'y introduire. Il donna donc à son petit-fils, Ferdinand, prince de Capoue, une armée d'observation, chargée seulement de contenir les rebelles, tandis qu'il mit la plus grande partie de ses forces sous les ordres du duc de Calabre, qui marcha sur Rome, pour s'y réunir au comte de Pitigliano et aux Orsini, soldés par le duc de Milan et les Florentins (1).

Aucune action d'éclat ne signala cette guerre: Robert de San-Severino voulut s'ouvrir un passage au travers des états de l'Église, pour aller se joindre dans le royaume de Naples, aux barons qui l'attendoient. Le duc de Calabre, avec les Orsini, prit à tâche de l'arrêter (2). Les Florentins, toujours lents à se mettre en mouvement, n'agirent avec quelque vigueur, qu'au commencement de l'année suivante. Alors ils étendirent leurs négociations dans toutes les villes de l'Église qui confinoient à leur territoire. Les Baglioni devoient faire révolter Pérouse, et y rétablir le gouvernement républicain; les fils de Nicolas Vitelli, qui venoit de mourir, devoient, avec l'aide de leurs partisans, recouvrer la seigneurie de Città dit Castello;

1486.

(1) *Giannone, Istoria civil.* L. XXVIII, c. I, p. 614.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.

Jean des Gatti devoit faire valoir les droits de sa famille sur Viterbe; les villes d'Assise, Foligno, Montefalco, Spolète, Todi et Orviète receloient de même chacune un parti qui traitoit avec les Florentins (1). Aucune de ces conjurations, il est vrai, n'eut une heureuse issue; mais le pape qui en avoit connoissance, en conçut une extrême inquiétude. Il fut obligé de diviser ses forces, pour contenir toutes ses villes dans le devoir, et il ne put point donner aux barons napolitains les secours qu'il leur avoit promis.

Cependant les deux armées du duc de Calabre et de San-Severino, qui s'étoient long-temps menacées, se rencontrèrent enfin, le 8 mai 1486, au pont de Lamentana. Un combat s'engagea entre ces deux corps de cavalerie, mais avec si peu d'ardeur militaire, qu'on assure qu'il n'y eut personne ni de tué ni de blessé. Comme le duc de Calabre enleva des prisonniers à Robert de San-Severino, et le repoussa du champ de bataille, il fut supposé avoir remporté la victoire (2). Il s'approcha ensuite de Rome; et les Orsini qui lui étoient dévoués, jetèrent la ville dans une extrême confusion, car autant la guerre étoit peu meurtrière pour les soldats, autant elle étoit redoutable pour les peuples.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243. v°.

CH. LXXXIX. 1486.

Le danger de tout l'état de l'Église, la dévastation des campagnes, la ruine de la ville ellemême, inspiroient déjà au foible Innocent VIII du repentir de s'être engagé dans une lutte audessus de ses forces. Après avoir allumé une guerre imprudente, il n'avoit pris aucune mesure pour la soutenir; il se défioit de tous également et dans son indécision il laissoit échapper ses dernières ressources. Laurent de Médicis augmenta encore son irrésolution et ses craintes, en faisant tomber entre ses mains de fausses lettres de Robert de San-Severino, qui devoient faire appréhender une trahison de sa part (1). Les cardinaux s'accordoient à presser le pape de terminer cette guerre ruineuse : le seul cardinal de Balue, comme Français, se trouvoit en opposition avec tout le sacré collége. Il rappeloit les démarches faites par la cour de Rome auprès du roi de France, et il protestoit que le pape ne pouvoit sans déshonneur abandonner une entreprise qui avoit déjà mis la France entière sous les armes. Le vice-chancelier Rodéric Borgia lui répondit avec tant de violence, qu'on eut peine à empêcher les deux cardinaux de se battre (2).

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 16, p. 368.

(2) Rodéric Borgia s'écria que le Saint-Père ne devoit pas écouter les propos d'un ivrogne : le cardinal de Balue répondit à cette insulte par des attaques plus directes encore sur les

Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, cherchoient par leurs ambassadeurs à rétablir la paix du midi de l'Italie. La réunion de ces deux antiques monarchies leur avoit donné une grande prépondérance dans la politique de l'Europe. Ferdinand étoit roi de Sicile, et il avoit par conséquent un intérêt direct à écarter du royaume de l'autre Ferdinand, son cousin, les prétendans français qui pouvoient ébranler sa propre domination. D'autre part il avoit à craindre pour la Sicile l'invasion des Turcs, qui auroient pu faire ainsi une diversion à la guerre qu'il portoit dans le royaume musulman de Grenade. Il importoit donc aux rois d'Espagne que l'Italie demeurât unie, pour paroître redoutable aux étrangers; aussi s'offrirent-ils pour médiateurs dans la guerre entre le pape et le roi de Naples. L'évêque d'Oviedo, et Francisco de Roxas vinrent à Rome, pour négocier. Plus tard ils furent suivis par don Inigo de Mandoza, comte de Tendilla, et tous les partis parurent également empressés d'accepter leur médiation (1).

Ferdinand de Naples accorda au pape toutes ses demandes. Il s'engagea à payer à l'Église le

mœurs, la naissance et la foi du *Marrano*, ou mécréant espagnol. *Stefano Infessura, Diario Romano*. T. III, P. II, 1204-1205.

(1) *Raynaldi Annal Eccles*. 1486, §. 1-2, p. 366.

CH. LXXXIX. 1486.

tribut annuel, avec tous ses arrérages; il reconnut pour vassaux immédiats de l'Église, et la ville de l'Aquila, et tous les barons rebelles qui avoient fait au pape hommage de leurs fiefs. Seulement il stipula que les cens, payés annuellement à l'Église par cette ville ou ces barons, seroient reçus en déduction du tribut qu'il reconnoissoit devoir lui-même. Il ne se contenta pas de pardonner à tous ses barons, il les dispensa de venir lui rendre hommage à Naples; il leur permit de rester dans leurs forteresses au milieu de leurs vassaux, et il donna cependant pour garans de leur sûreté les rois d'Aragon et de Castille, le duc de Milan et Laurent de Médicis. Ce traité, qui n'avoit point été communiqué aux cardinaux, fut signé, le 11 août, à Rome, et publié immédiatement (1).

Les deux confidens de Ferdinand, qui avoient entretenu avec les rebelles une secrète correspondance, n'étoient pas explicitement compris dans le traité. Aussi Ferdinand, au moment où il reçut, le 13 août, la nouvelle de la signature de la paix, pour mêler dans le cœur de ses sujets la terreur à l'espérance, fit-il arrêter François Coppola, comte de Sarno; les comtes de Carinola et de Policastro, ses fils; Antoine Pe-

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1211. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1103. — *Raynaldi Annal. Eccles.* §. 13 et 14, p. 368.

trucci, son secrétaire, et deux de leurs confidens. Leurs biens, qui montoient, dit-on, à trois cent mille ducats, furent saisis; et, peu de jours après, on fit périr tous ces prisonniers dans de cruels supplices (1). Les barons, qui avoient été en guerre avec le roi, se crurent dans ce moment abandonnés à ses vengeances par le traité de paix, ou peut-être par une collusion honteuse des puissances mêmes qui avoient garanti leur sûreté. Le grand sénéchal, Pierre de Guevara, mourut de douleur de l'avilissement où étoit tombé son parti. Antoine de San-Severino, prince de Salerne, connoissant trop Ferdinand pour se fier jamais à lui, passa en France, et, après de longs efforts, il réussit enfin à y susciter un vengeur (2). Les autres barons, retirés dans leurs terres, furent ménagés quelque temps encore par le roi, et ils cherchèrent alors à se persuader que leur cause n'étoit point la même que celle du comte de Sarno et de Petrucci.

Cependant Ferdinand, après s'être assuré que le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis ne tiendroient point la main à l'exécution de ses promesses, ne tarda pas à les violer toutes effrontément. Il fit entrer au mois de septembre dans Aquila, ce même comte de Montorio qu'il avoit fait arrêter un an auparavant,

(1) *Annali Napolitani di Raimo*. T. XXIII, p. 238.

(2) *Mémoires de Phil. de Comines*. L. VII, chap. II, p. 138.

 mais qui depuis s'étoit entièrement dévoué à lui.
 Le comte tomba à l'improviste sur les soldats d'Innocent VIII ; il en tua une partie, et contraignit le reste à la fuite. Il fit mettre à mort l'archidiacre, chef du parti de l'Église, et représentant du pape dans Aquila ; enfin il soumit, sans réserve, cette ville à l'autorité royale (1).

Les barons n'échappèrent pas long-temps non plus à la perfidie du roi. Le 10 octobre, ou, selon d'autres, le 10 juin suivant, il fit arrêter les princes d'Altamura et de Bisignano, les ducs de Melfi et de Nardo, les comtes de Morcone, de Lauria, de Melito, de Nola, et plusieurs autres gentilshommes. On prétend que tous ces seigneurs furent immédiatement égorgés, et que leurs corps, cousus dans des sacs, furent jetés à la mer. Mais Ferdinand, pour contenir leurs partisans, voulut faire croire qu'il retenoit toujours ces princes comme otages, et il eut soin de faire porter chaque jour des provisions à leur prison. Peu de temps après, on arrêta encore leurs femmes et leurs enfans, et tous leurs biens furent confisqués. La princesse de Bisignano réussit seule à s'enfuir avec sa famille. Le roi fit périr en même temps Marin Marzano, duc de Suessa, qui, depuis vingt-cinq ans, languissoit dans ses cachots (2).

(1) *Stefano Infessura, Diario di Roma.* T. III, P. II, p. 1214. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 19, p. 369.

(2) *Giannone, Ist. civ.* L. XXVIII, c. I, p. 618.

Le roi n'ayant plus rien à craindre de ses barons, se dégagea de tout reste d'égards pour le pape. Il continua à disposer, sans le consulter, de tous les bénéfices ecclésiastiques de ses états; il refusa le tribut annuel qu'il s'étoit engagé à payer, et lorsque l'évêque de Césène fut envoyé par Innocent VIII auprès de lui, pour réclamer sur ces deux objets, Ferdinand répondit qu'il connoissoit mieux ses propres sujets que le pape, et qu'il savoit mieux que lui quels étoient ceux qui étoient dignes d'avancement. Il ajouta qu'il étoit sans argent, et que d'ailleurs il avoit tant fait de dépenses pour l'Église, qu'il avoit mérité de jouir d'une plus longue exemption encore (1).

Robert de San-Severino sachant que le traité de paix ne contenoit aucune clause en sa faveur, se mit en marche pour regagner, avec sa cavalerie, le territoire de Venise; déterminé à s'ouvrir son chemin à la pointe de l'épée. Il avoit déjà passé Todi et le bourg Saint-Sépulchre, lorsque le duc de Calabre se mit à ses trousses; ce duc, qui encourageoit à la résistance toutes les villes dont San-Severino s'approchoit, commença bientôt à gagner des marches sur lui. Jean Bentivoglio et les Bolonois fermèrent enfin le passage au général du pape, et celui-ci fut

(1) *Stefano Infessura, Diar. Rom.* p. 1218. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 11, p. 382.

obligé d'abandonner tous ses bagages et la plus grande partie de son armée, tandis qu'avec cent chevau-légers seulement, il échappa à ses ennemis, et rentra sur le territoire de Venise (1).

Jamais le Saint-Siége n'avoit fait une paix plus honteuse que celle que venoit de conclure Innocent VIII. Sans avoir éprouvé aucune grande déroute, aucun revers qui pût motiver tant de foiblesse, il avoit sacrifié le général qui étoit venu à son service de l'autre extrémité de l'Italie: il avoit abandonné tous ses engagemens avec René de Lorraine et la cour de France; il avoit fait traîner dans les cachots et périr dans les supplices des hommes qui n'étoient coupables que pour avoir soutenu son parti, et qu'il s'étoit engagé solennellement à défendre. Il perdoit le tribut du royaume de Naples, et la présentation aux bénéfices, que le Saint-Siége distribuoit auparavant dans ce royaume; et pour comble de honte, tous ces outrages lui étoient faits en contradiction ouverte avec un traité solennellement juré, et annoncé à toute l'Europe, sans qu'il osât en témoigner aucun ressentiment. Innocent VIII qui fit quelques foibles tentatives pour se faire payer par Ferdinand, n'en fit aucune pour sauver les malheureuses victimes de

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 176. — *M. Ant. Sabellico*. D. IV, L. III, f. 243. v.— *Hier. de Bursellis Ann. Bonon*. T. XXIII, p. 906.

leur attachement au Saint-Siége. Il n'en conserva pas moins des relations de bon voisinage avec le roi de Naples; il n'invoqua point la garantie des médiateurs du traité de Rome, et bientôt il se jeta entièrement entre les bras de l'un d'eux. Il sentoit sa propre foiblesse, il avoit besoin de trouver de la force, il désiroit être conduit et se confier en aveugle, et il choisit pour son confident et son guide, celui en qui il venoit de trouver l'opposition la plus vigoureuse; Laurent de Médicis, l'allié et le sauveur de Ferdinand.

Ce chef célèbre de la république florentine avoit rencontré un juste mécontentement dans le conseil même des Septante, qu'il avoit créé, lorsqu'il avoit voulu engager Florence à seconder Ferdinand dans une oppression injuste, et à se brouiller avec l'Église, dont l'inimitié étoit toujours redoutable. Son historien, Valori, assure que jamais il ne déploya tant d'éloquence, que dans le discours qui persuada ses collègues (1). Jamais aussi il n'avoit eu besoin de plus d'artifice que dans cette occasion, où il vouloit faire sacrifier l'intérêt comme les principes de la république, à son avantage personnel. Laurent réussit à procurer à sa famille l'amitié de Ferdinand en lui rendant service, et celle d'Innocent VIII, en l'intimidant; mais ni l'un ni l'autre n'étoient

(1) *Valori in vita Laurentii.* p. 53. — *Roscoë, Life of Lorenzo de Medici.* T. II, ch. VI, p. 27.

CH. LXXXIX. 1486.

les vrais alliés que devoit désirer Florence; ni l'un ni l'autre ne pouvoient promettre de la constance dans leurs affections, ou de la suite dans leur politique. Florence étoit déchue de sa grandeur depuis qu'elle avoit abandonné le système des Albizzi, et qu'elle ne faisoit plus cause commune avec tous les peuples libres. Les Médicis, humiliés de n'être considérés dans les autres républiques que comme de simples citoyens, manifestoient de la jalousie contre Venise, ils inspiroient de la défiance à Gênes, à Lucques et à Sienne; ils mettoient enfin tout leur art à maintenir un esprit de rivalité entre leur patrie et les villes libres. Dès lors Florence n'eut plus de partisans héréditaires dans le reste de l'Italie; on savoit que son alliance dépendoit des intrigues secrètes du cabinet, qu'elle étoit variable comme les intérêts du jour et les faveurs des princes; ceux qui souffroient pour la cause la plus légitime n'étoient plus assurés de ses secours; les amis de la liberté ne songèrent plus dès lors à venir à son aide, qu'autant qu'ils s'y sentirent conviés par un intérêt présent.

La vanité de Laurent de Médicis, au contraire, étoit flattée toutes les fois qu'il traitoit avec des princes; Ferdinand avoit pour lui tous les égards réservés aux souverains. Son fils Pierre fut accueilli avec bien plus de respect, aux noces d'Isabelle d'Aragon avec Jean Galeaz, que les am-

bassadeurs de la république (1). Innocent VIII, de son côté, ne s'allioit pas à Florence, mais aux Médicis. Son fils, Franceschetto Cybo, épousa Madeleine, fille de Laurent et de Clarisse Orsini. Clarisse fut à cette occasion reçue avec pompe à la cour de Rome, aussi-bien que son père Virginio Orsini, qui depuis le commencement de ce pontificat, avoit été en guerre avec le Saint-Siége : tous les Orsini, qui avoient été persécutés avec acharnement, furent rappelés à la faveur et à la toute-puissance dans Rome. Enfin, le pape promit au frère de sa belle-fille, au second fils de Laurent de Médicis, un chapeau de cardinal. Celui dont la fortune commençoit ainsi, devoit être un jour le pape Léon X; alors il étoit encore enfant, et jamais la première dignité de l'Église n'avoit été obtenue dans un âge aussi tendre. Le mariage de Franceschetto Cybo avec Madeleine de Médicis, ne se célébra qu'en novembre 1487, et la consécration de Jean de Médicis fut différée jusqu'au commencement de l'année 1492 (2).

Laurent de Médicis étoit à peine réconcilié à l'Église qu'il rendit à Innocent VIII un service

(1) *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXIV, p. 39.

(2) *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 435. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 177. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 209. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1215. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

éminent, en terminant honorablement pour lui une petite guerre, qui menaçoit d'être suivie de grands désastres. La ville d'Osimo, dans la Marche, avoit éprouvé une révolution, à la suite de laquelle elle avoit secoué la domination de l'Église, et Boccolino Guzzoni, l'un de ses citoyens, s'en étoit fait déclarer seigneur. Ce petit souverain, abandonné à ses seules forces, auroit été aisément ramené à l'obéissance envers le siége apostolique; mais vers le même temps Bajazeth II, demeuré vainqueur dans les guerres civiles des Turcs, avoit repris le dessein de pénétrer en Italie. Des poignées d'aventuriers musulmans avoient fait plusieurs descentes dans la Marche d'Ancône; ils avoient essayé de surprendre Fano, et ils avoient trouvé, dans les états du pape, des correspondans et des partisans, comme ils en avoient trouvé précédemment dans ceux de Ferdinand (1). Boccolino, qui ne pouvoit guère espérer de former des alliances en Italie, fit offrir à Bajazeth II de tenir de lui la ville d'Osimo en fief; il lui envoya son frère à Constantinople, tandis qu'un agent du sultan vint à Venise pour suivre cette négociation. La ville d'Osimo est située à quelque distance du rivage, et Innocent VIII, pour supprimer une révolte qui pouvoit avoir de si funestes conséquences, avoit envoyé immédiatement dans la Marche le

(1) *Roscoë Life of Lorenzo*. Chap. VI, p. 31.

cardinal Julien de la Rovère, qui avoit coupé les communications de Boccolino avec la mer. Il l'assiégea ensuite dans Osimo, place assez forte, et qui se défendit avec vigueur : si la garnison turque, qu'on y attendoit, étoit entrée dans ses murs, il est peu probable qu'on eût jamais pu chasser ensuite les musulmans du sein des états de l'Église (1). Laurent de Médicis interposa sa médiation pour terminer cette guerre dangereuse : il envoya l'évêque d'Arezzo à Boccolino, et il lui persuada de vendre au pape la ville d'Osimo, pour la somme de sept mille florins. Boccolino vint ensuite à Florence, où il fut bien accueilli; mais, lorsque de là il se rendit à Milan, il fut arrêté à son entrée dans cette dernière ville, et pendu sans jugement, et sans égard pour la protection de Médicis, ou peut-être avec sa connivence secrète (2).

CH. LXXXIX.
1486.

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1213. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1241. — *Raynald. Annal. Eccl.* 1486. §. 32, p. 371.

(2) *Stefano Infessura.* p. 1217. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 7, p. 381.

M. Roscoë a prouvé par la publication d'une lettre de Laurent à l'ambassadeur florentin à Rome, que son héros s'étoit employé avec zèle à faire tenir par le pape, au moins jusqu'à la date du 18 août 1487, les promesses faites à Boccolino. (*Illustr.* p. 162, *Append.* p. 140.) Mais il ne devoit pas s'en prendre à moi du soupçon que j'avois incidemment laissé peser sur Médicis; les paroles de l'annaliste de l'Église l'inculpoient bien davantage. *Ad artes confugiendum fuit. Itaque*

CH. LXXXIX. 1486.

Il ne restoit plus en Italie d'autre guerre que celle entre les républiques de Florence et de Gênes; elle n'avoit point été terminée par le traité de Bagnolo en 1484, elle ne le fut point par celui de Rome en 1486. Le premier avoit laissé aux Florentins le droit de poursuivre par les armes la restitution de Sarzane, qu'Augustin Fregoso leur avoit enlevée : dans ce but ils avoient pris à leur solde le comte Antoine de Marciano, et Ranuccio Farnese, et ils les avoient envoyés dans la Lunigiane, dès le mois de septembre 1484 (1).

1484.

Gênes se trouvoit alors avoir pour doge ce même Paul Fregoso, son archevêque, qui s'étoit assis deux fois, en 1464, sur le trône ducal, qui s'y étoit soutenu par des brigandages inouïs, et qui s'étoit voué à la piraterie, lorsqu'il avoit été forcé d'en descendre. Il étoit rentré dans sa patrie en 1479, avec le reste de sa famille. Son neveu, Baptiste, avoit alors été proclamé doge; Paul lui-même avoit été décoré par Sixte IV du chapeau de cardinal, et chargé du commandement

Laurentius Mediceus, etc.... *Quibus delinitus illecebris tyrannus ad Laurentium Florentiam perrexit, ubi laute habitus est; à Mediolanensi vero duce accitus... justo scelerum, contra spes suas, præmio, nimirùm suspendio affectus est.* Raynald. 1487, §. 7. Les papiers conservés dans l'archive du Vatican, que l'annaliste cite à l'appui de son récit, ne sont pas accessibles pour moi.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162.

de la flotte envoyée contre les Turcs. Mais ni ces honneurs, ni le rang qu'il occupoit dans l'Église et dans sa patrie, ni le crédit qu'il conservoit sur le doge Baptiste Fregoso son neveu, ne suffisoient encore pour satisfaire l'ambitieux archevêque. Il accusa Baptiste, auprès des chefs de sa faction, de dureté, d'arrogance et d'injustice; il prétendit que ce doge étoit en négociation avec l'empereur, pour lui soumettre Gênes, et la tenir ensuite en fief de lui; il s'associa avec Lazare Doria, qui avoit comme lui un grand nombre de factieux à ses ordres; et le doge son neveu étant venu lui rendre visite à l'archevêché, le 25 novembre 1483, il l'y fit arrêter; il lui demanda, au nom de toute sa famille, de déposer la couronne ducale, et il ne le remit en liberté qu'après s'être fait livrer le palais et les forteresses. Ensuite Paul Fregoso ayant assemblé un conseil de trois cents citoyens, se fit proclamer doge de Gênes par leurs suffrages (1).

Ce chef de factieux, habile et entreprenant, étoit un des plus redoutables adversaires que les Florentins pussent rencontrer dans leur entreprise sur Sarzane. Ce n'étoit plus à Augustin

(1) Baptiste Fregoso a écrit lui-même l'histoire de cette révolution, et fait le tableau des crimes et des vices honteux de son oncle, dans son livre *De Factis et Dictis mirabilibus*. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 650. — *Ag. Giustiniani Annali*. L. V, f. 241, F. — *P. Bizarro, Hist. Genuens*. L. XV, p. 356.

CH. LXXXIX. 1484.

Fregoso seul qu'ils devoient disputer la petite ville dont ils réclamoient la souveraineté, mais au doge, et en même temps à la banque de Saint-George. Cette compagnie de commerce, sous prétexte d'administrer les revenus des créanciers de l'état de Gênes, avoit un gouvernement représentatif, un trésor, une armée et un système de liberté et d'administration bien supérieur à celui de la république au milieu de laquelle elle étoit instituée (1). Augustin Fregoso, qui ne s'étoit pas senti assez fort pour défendre seul Sarzane, avoit cédé à cette banque tous ses droits.

La banque de Saint-George possédoit également le fort château de Pietra-Santa, qui commande le passage de la Lunigiane, sur le chemin de Florence à Sarzane. Ce château est situé dans une plaine fertile, couverte par des bois d'oliviers, mais resserrée entre les montagnes et la mer. Les eaux, qui ne peuvent y trouver un écoulement suffisant, y forment quelques marais qui rendent cette campagne très malsaine. Pietra-Santa avoit été bâtie au treizième siècle par un podestat florentin; les Pisans et les Lucquois l'avoient possédée à leur tour, et la république florentine l'avoit définitivement aliénée en 1343. La banque de Saint-George y tenoit alors trois cents hommes de garnison. Il étoit difficile d'attaquer Sarzane sans posséder Pietra-

(1) *Nic. Macchiavelli, Istor.* L. VIII, p. 428.

Santa. Cependant les Florentins, qui ne se regardoient point comme en guerre avec les Génois, ne vouloient pas commencer les hostilités en attaquant cette forteresse. Mais un convoi foiblement escorté, qu'ils envoyoient à leur armée, et qui passoit sous les murs de Pietra-Santa, fut pillé par la garnison. Dès lors ils se crurent en droit d'assiéger ce château, et la guerre, au lieu de n'être dirigée que contre Augustin Fregoso, devint publique entre les deux états (1). Les Génois, de leur côté, envoyèrent Constantin Doria, avec une flotte de dix galères et quatre vaisseaux ronds, pour porter le ravage à Livourne, à Vado, et sur toutes les côtes de Toscane (2).

Le mauvais air de Pietra-Santa rendit très-meurtrier le siége de cette petite ville, qui avoit été entrepris dans la saison des fièvres. Il y avoit eu peu d'actions militaires, les battéries n'étoient point encore plantées devant les murs, et déjà les trois capitaines des Florentins, les comtes de Pitigliano et de Marciano, et Ranuccio Farnèse, étoient malades; la plupart de leurs soldats étoient hors d'état de faire aucun service. Ils étoient sur le point, le 10 octobre, de lever le siége (3),

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 431. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 198.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 651. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 357. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V. f. 241.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163.

CH. LXXXIX. 1484.

lorsque les Florentins envoyèrent à leur armée des renforts considérables, avec trois nouveaux commissaires. Ceux-ci s'efforcèrent de faire comprendre aux soldats que, dans un climat chaud et fiévreux, l'automne étoit bien plutôt la saison de commencer que de terminer la campagne. Ils les engagèrent donc à demeurer encore devant Pietra-Santa, et les 21 et 22 octobre, ils les conduisirent à l'attaque de deux redoutes qu'ils enlevèrent, l'une au *Salto à la Cervia*, l'autre dans la vallée de *Corvara*. La garnison avoit jusqu'alors conservé une communication avec les montagnes, au moyen de ces redoutes. Cependant le comte de Marciano fut tué dans une de ces attaques; les trois nouveaux commissaires, Guicciardini, Gian-Figliazzi et Pucci, furent atteints par la fièvre épidémique, et l'on fut obligé d'en envoyer un nouveau, Bernard del Nero, pour les remplacer. Il arriva au camp le 2 novembre; la garnison étoit déjà aux abois; un assaut fut livré à la place le 5 novembre, et les Florentins demeurèrent maîtres d'un bastion. Alors Laurent de Médicis, qui ne s'approchoit guère des camps aussi long-temps qu'il y avoit quelque danger, accourut à celui des assiégeans, pour recevoir la capitulation de Pietra-Santa; elle fut signée le 8 novembre (1).

Les Florentins cependant avoient pris à leur

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 164. — *Macchiavelli*

solde dix-huit galères catalanes, sous les ordres de Requesens et de Villa-Marina; ils avoient formé un parti parmi les émigrés génois ennemis de Paul Fregoso, et ils vouloient attaquer ce doge dans sa capitale. Bernard del Nero eut beaucoup de peine à tenir réunie l'armée qui avoit pris Pietra-Santa, et qui étoit affoiblie et découragée par des maladies toujours renaissantes. Il se préparoit cependant à continuer la campagne, lorsqu'il apprit que les émigrés génois avoient été défaits le 22 décembre; alors il céda aux sollicitations de ses soldats, et il les mit en quartiers d'hiver (1).

1485.

Louis-le-Maure, régent de Milan, et le pape, offrirent aux deux républiques leur médiation: ils proposèrent, ou de laisser aux Génois la possession de Sarzane, et aux Florentins celle de Pietra-Santa, ou d'échanger ces deux places l'une contre l'autre, pour que chaque république rentrât dans ses anciennes propriétés. Les Génois, dans la première supposition, demandoient que les Florentins évacuassent Sarzanello, forteresse attenante à Sarzane, qu'ils possédoient toujours. Ceux-ci ne vouloient le faire qu'autant qu'ils seroient remboursés du prix d'achat qu'ils avoient payé à Fregoso pour toutes deux. Ces

Istor. L. VIII, p. 434. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 358. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 242.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 166.

CH. LXXXIX. 1485.

prétentions quoique opposées, ne paroissoient pas bien difficiles à accorder; aussi pendant toute l'année 1485, les hostilités demeurèrent-elles suspendues, d'autant plus que la guerre de Naples et de l'Église attiroit d'un autre côté l'attention et les forces des Florentins (1). Mais les nouvelles négociations entamées par le pape, en 1486, furent infructueuses; le traité signé par son entremise fut rompu; les deux peuples s'accusèrent mutuellement de mauvaise foi, et de nouveau ils recoururent aux armes (2).

1487.

Vers la fin de mai 1487 les Génois surprirent la forteresse de Sarzanello; mais ils ne purent se rendre maîtres du château où les Florentins s'étoient réfugiés. Florence envoya en hâte tous ses condottieri sur cette frontière; c'étoient le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, celui de Faenza et les Orsini. Leur armée rentra le 15 avril dans Sarzanello, et Jean-Louis de Fiesque, qui commandoit les Génois, y fut fait prisonnier avec un de ses neveux (3). Pitigliano entreprit aussitôt le siége de Sarzane; il bâtit trois redoutes entre cette ville et la Magra; il ouvrit une batterie de huit bombardes, qui fit au corps de la place une brèche pratiquable,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 167.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 652.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 178.

et il alloit ordonner un assaut, lorsque Laurent de Médicis, averti que les habitans étoient sur le point de se rendre, accourut pour recevoir leur capitulation : elle fut signée le 22 mai 1487, et l'armée victorieuse prit l'engagement de respecter les propriétés des bourgeois (1).

Au lieu de poursuivre la guerre après cette victoire, ou de la terminer par une bonne paix, Laurent de Médicis ne laissa qu'un millier de soldats à Sarzane, et il s'unit à Louis-le-Maure, pour décider Paul Fregoso à soumettre de nouveau Gênes au duc de Milan. Quoique l'âge avancé du cardinal Fregoso commençât à calmer ses passions, la double dignité d'archevêque et de doge n'avoit pu le faire renoncer au caractère d'un chef de factieux. Son fils naturel Fregosino marchoit, comme lui, entouré de bandits, accoutumés à braver toutes les lois pour satisfaire ses moindres désirs. Un conseil des Dix, nouvellement institué à Gênes pour réprimer ces désordres, avoit fait arrêter Thomas Fregoso. Le cardinal, ou son fils, prenant la défense de leur parent, firent assassiner Ange Grimaldi, l'un des décemvirs, et Tobie Lomellini (2). En même temps ils entrèrent en traité avec Louis-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 179. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 653.

(2) *Ub. Folieta Hist. Genuens*. L. XI, p. 654.

CH. LXXXIX. 1487. le-Maure, pour lui soumettre Gênes, aux mêmes conditions si souvent accordées avec les ducs de Milan, et si souvent violées; mais ils cherchèrent dans cet accord une garantie pour leur famille, qu'ils ne pouvoient trouver pour leur patrie. La fille naturelle du dernier duc, Claire Sforza, veuve de Pierre del Verme, fut donnée en mariage à Fregosino, fils de l'archevêque; leurs noces furent célébrées avec un faste royal, à Milan, au mois de juillet 1487, en présence des ambassadeurs de la république. Ainsi, la liberté de Gênes alloit être sacrifiée par un marché honteux, au mariage de deux bâtards (1).

Mais l'alliance de Paul Fregoso avec le duc de Milan excita la défiance de tous les Génois, et les ennemis du doge profitèrent de ces dispositions publiques, pour se réunir contre lui. Ibletto et Jean-Louis de Fiesque, deux frères qui avoient contribué à sa grandeur, se préparèrent à abattre l'idole qu'ils avoient élevé : ils s'adressèrent à Baptiste Fregoso, que le cardinal son oncle retenoit en exil dans le Friuli, après l'avoir trahi et chassé du palais ducal cinq ans auparavant. Ils s'adressèrent aussi à Jean et Augustin Adorno, chefs de la faction opposée, qui vivoient à Selva

(1) *Diario del Notaio di Nantiporto*. p. 1105. — *Barthol. Senaregæ Comment. de rebus Genuens*. T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 513.

dans la retraite, et ils convinrent avec eux du jour où ils attaqueroient à l'improviste le doge qu'ils détestoient tous (1). CH. LXXXIX. 1487.

Jean-Louis de Fiesque s'enfonça dans les montagnes pour armer ses vassaux, et joindre à leur troupe tous les soldats vagabonds qu'il pourroit recruter. Ibletto, chargé de diriger des rassemblemens dans les faubourgs mêmes de Gênes, cacha ses intrigues sous l'appareil de festins continuels, et d'une dissipation qui frappoit tous les yeux. Le doge le fit interroger sur les soldats qu'on voyoit autour de lui. Ibletto répondit que c'étoient d'anciens compagnons d'armes qui profitoient de ce que l'Italie entière étoit en paix, pour venir passer dans la joie quelques jours avec lui. Cependant l'inquiétude que Paul Fregoso avoit manifestée fit comprendre à Ibletto qu'il n'avoit pas un moment à perdre. Le même soir, au mois d'août 1488, il surprit la Porte-aux-Chèvres, près de Saint-Étienne, et il s'y fortifia avec une centaine de soldats; il fit en même temps avertir de son entreprise tous ses associés, et il les fit prier instamment d'accourir aussitôt à son aide. Paul Fregoso crut devoir attendre le jour avant de venir l'attaquer; il ignoroit et les forces de son ennemi et les dispositions de la ville, et il ne vouloit pas tirer des soldats de ses 1488.

(1) *Barth. Senaregæ Comment.* p. 514. — *Ubert. Folietæ.* L. XI. p. 655.

CH. LXXXIX. 1488.

forteresses, au risque d'en affoiblir la garnison, au moment où l'on songeoit peut-être à les surprendre : ce délai assura le succès des conjurés. Avant le jour, Jean-Louis de Fiesque entra dans la ville avec la petite armée qu'il avoit rassemblée dans les montagnes. Augustin et Jean Adorno y entrèrent de leur côté, avec toute leur faction depuis long-temps opprimée. Baptiste Fregoso n'avoit pas hésité à s'allier avec les plus anciens ennemis de sa maison, pour se venger de la perfidie de son oncle. Leur armée étoit déjà fort supérieure à celle du doge; au point du jour elle vint l'attaquer au palais public; et Paul, reconnoissant trop tard que le délai d'une nuit avoit causé sa ruine, s'enfuit avec son fils dans la citadelle, tandis que son ami Paul Doria retardoit la marche des assaillans par des propositions artificieuses, et le déroboit ainsi au poignard de Baptiste Fregoso, qui ne respiroit que vengeance (1).

Les ennemis du cardinal, maîtres du palais public, cherchèrent à donner une forme nouvelle à la république. Ils ne voulurent pas nommer de doge; cette dignité suprême auroit réveillé la rivalité des Adorni et des Fregosi; elle auroit aussi mécontenté les Fiesques, que leur noblesse excluoit d'une magistrature populaire. Le sénat

(1) *Barth. Senaregæ de rebus Gen.* p. 515. — *Ubert. Folietæ*. L. XI, p. 655.

choisit donc douze citoyens, qu'il nomma d'abord capitaines, et ensuite réformateurs de la république de Gênes. Les chefs des deux factions populaires, ceux de toutes les familles nobles, et ceux qui, à quelque titre que ce fût, jouissoient de la confiance de leurs concitoyens, se trouvèrent réunis dans ce nouveau conseil (1).

Le premier ordre donné par ces magistrats, fut celui d'attaquer la forteresse. Le cardinal ne s'étoit pas contenté de l'occuper; il avoit aussi logé des soldats dans les maisons voisines, il en avoit chassé les habitans, il avoit coupé les rues par des barricades, et il s'étoit mis en état de soutenir un siége qui pouvoit être long. Les combats livrés autour de cette forteresse réduisirent Gênes à la plus effrayante désolation. Chaque palais étoit à son tour attaqué et défendu avec de l'artillerie; quand l'un ou l'autre parti étoit obligé de l'évacuer, il y mettoit le feu en se retirant; au milieu des combats et de l'incendie, on voyoit les habitans, les femmes et les enfans disputer aux soldats qui les pilloient, leurs meubles et leurs richesses. Chaque jour la dévastation s'étendoit plus loin; et cette opulente cité, si renommée par sa magnificence, sembloit menacée d'être rasée par ses propres citoyens (2).

(1) *Barth. Senaregæ*. p. 515.

(2) *Ubert. Folietæ*. L. XI, p. 656. — *Barth. Senaregæ*. p. 516. *P. Bizarri*. L. XV, p. 363.

CH. LXXXIX. 1488.

Pendant que ces combats se prolongeoient, les magistrats s'étoient adressés au pape leur compatriote, dont ils implorèrent la médiation, et au roi de France Charles VIII, auquel ils offrirent la Seigneurie de leur ville, aux mêmes conditions auxquelles son père l'avoit possédée. D'autre part, Paul Fregoso avoit demandé des secours au duc de Milan, qui fit avancer vers la Ligurie Jean-François de San-Severino, comte de Caiazzo, fils de Robert, qui étoit mort l'année précédente. En même temps des ambassadeurs milanois arrivèrent aussi à Gênes, et leur médiation fut acceptée par les deux partis. Ils proposèrent de partager la république entre les Adorni et les Fregosi; de céder aux premiers Savonne, avec toute la rivière de Ponent; de conserver aux seconds Gênes et la rivière de Levant; de reconnoître enfin la suzeraineté du duc de Milan sur l'une et sur l'autre partie (1). Cette proposition, qui sacrifioit la gloire et l'existence même de la nation à l'avantage des chefs de parti, fut rejetée par tous deux, mais elle augmenta leur défiance réciproque. Baptiste Fregoso cependant étoit odieux et suspect à Louis-le-Maure, et les ambassadeurs milanois travailloient en secret à détacher de lui ses

(1) *Ubert. Folietæ*. L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ*. p. 517.

(2) *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ*. p. 517.

nouveaux associés. Ils réussirent en effet à obtenir qu'on le leur sacrifiât. Baptiste fut arrêté dans la maison même d'Augustin Adorno, où il s'étoit rendu sans défiance. On le fit monter sur une galère, et partir pour Antipoli dans le Frioul; c'étoit le lieu même d'exil d'où il étoit revenu peu de semaines auparavant. Les autres chefs avoient donné leur consentement aux nouvelles propositions des ambassadeurs milanois. Augustin Adorno devoit exercer pendant dix ans l'autorité ducale dans Gênes, avec le titre de lieutenant du duc de Milan. Ibletto et Jean-Louis de Fieschi devoient être conservés dans tous leurs honneurs et tout leur crédit. Le cardinal Paul Fregoso devoit abdiquer la dignité ducale, et consigner aux Milanois le Castelletto et toutes ses forteresses. En retour, on lui promettoit une pension annuelle de six mille florins, et on en promettoit mille à son fils Fregosino, jusqu'à ce que le pape leur eût assuré, en bénéfices ecclésiastiques, un revenu égal à cette somme. A ces conditions, on permettoit à Paul Fregoso de demeurer à Gênes, pourvu qu'il s'y renfermât dans ses fonctions ecclésiastiques; mais il eut trop d'orgueil pour vouloir obéir là où il avoit commandé. En sortant du Castelletto, au mois d'octobre 1488, il monta avec tous ses effets sur deux galères qui lui étoient préparées; elles furent jetées par une violente tempête sur les rivages de Corse; l'une y périt

avec tout ce qu'elle portoit; l'autre, après avoir perdu tous ses agrès, échappa, comme par miracle, à la tempête, et vint déposer Paul Fregoso à Civitta Vecchia, d'où il se rendit à Rome, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort survenue le 2 mars 1498 (1).

La république florentine n'avoit pas lieu de s'applaudir de cette révolution, à laquelle elle avoit contribué, en continuant une petite guerre sur les frontières de la Ligurie. Le duc de Milan ne fut pas plus tôt maître de Gênes, qu'il témoigna son regret de la perte de Sarzane et de Pietra-Santa, et qu'il songea aux moyens de recouvrer ces deux villes (2). Mais Laurent de Médicis, persistant dans sa défiance de toutes les républiques, redoutoit moins les intrigues et les complots d'un prince son voisin, que l'exemple de liberté et d'indépendance que des citoyens pouvoient donner aux Florentins. Déjà Pérouse, Bologne et Gênes ne pouvoient plus lui causer ce genre d'inquiétude. Venise étoit toujours regardée comme une puissance ennemie ; enfin les deux républiques, qui partageoient avec Florence la souveraineté de la Toscane, perdoient chaque jour de leur importance. Celle de Lucques sembloit mettre tous ses soins à se faire oublier :

(1) *Ubertus Foliet. Genuens. Hist.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* T. XXIV, p. 518. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 366.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 182.

on ne la voit presque jamais nommée par aucun des écrivains du siècle, et comme son gouvernement, par une jalouse défiance, a empêché la publication de tous les historiens nationaux, on s'aperçoit à peine de son existence. Celle de Sienne occupoit alors plus tristement la renommée; elle consumoit ses forces dans son propre sein.

Depuis que le duc de Calabre étoit sorti de cette ville, en 1480, elle avoit toujours été en proie à une effroyable anarchie. Des démagogues furieux avoient tour à tour exilé, proscrit, précipité des fenêtres du palais, ou fait périr sur l'échafaud tous ceux que leur naissance, leurs talens, leurs services avoient rendus éminens aux yeux de leurs concitoyens. Les ordres, ou Monts des neuf, des douze, des réformateurs, des gentilshommes, tour à tour en butte à la persécution, avoient été tantôt exclus de toute part au pouvoir suprême, tantôt abolis, tantôt proscrits. La république, en 1482, n'avoit plus voulu reconnoître que l'ordre du peuple, auquel on avoit réuni tous les autres (1). Mais cette sage résolution, qui devoit faire disparoître une distinction propre seulement à perpétuer les troubles, avoit été abolie, en 1484, par les démocrates eux-mêmes. Ils avoient voulu séparer de nouveau

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. V, f. 86, v.

CH. LXXXIX. 1488.

de leur corps tous ceux qui avoient quelque prétention aristocratique, pour faire de leurs droits abolis un titre d'exclusion, et l'établissement de cette oligarchie, toute roturière, avoit été accompagné de nouveaux massacres (1). Le nombre des exilés de Sienne étoit chaque jour plus grand. Ils ne vivoient plus isolés dans leur bannissement, ils se réunissoient en troupes formidables, dans les états voisins, et ils effrayoient le gouvernement révolutionnaire, par leurs tentatives continuelles pour rentrer dans leur patrie, ou par force ou par surprise. Laurent de Médicis étoit allié de ce gouvernement anarchique. Il avoit fait renoncer les Florentins à leur ancienne maxime, de ne chercher jamais des amis que parmi ceux de la justice, de l'honneur et de la liberté. Ses traités étoient toujours dictés par l'intérêt du moment, par la jalousie, par le désir d'affoiblir ses voisins, par la politique enfin, dont les vues sont bien courtes à côté de celles de la morale. Il avoit sacrifié, en 1482, les émigrés siennois, maîtres du Monte-Reggioni, qui, privés tout à coup de ses secours, avoient été contraints d'abandonner ce château à leurs ennemis (2); et il avoit conclu, le 14 juin 1483, une ligue pour vingt-cinq ans, au nom des Floren-

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. V, f. 92.

(2) *Orland. Malavolti.* P. III, L. V, f. 85. — *Allegr. Allegretti, Diari Sanesi.* p. 811-813.

tins, avec la populace qui tyrannissoit Sienne (1); CH. LXXXIX. 1488.
mais les émignés n'en avoient pas moins cherché à s'emparer tantôt du château de Saturnia, tantôt de la ville de Chiusi, tantôt de la bourgade de San-Quirico.

Ces émigrés siennois étoient de tous les partis, de tous les *Monti*, suivant le langage consacré à Sienne. Plusieurs de ceux qui avoient été envoyés en exil les derniers, avoient eu part à la proscription, au supplice même des premières victimes. Le juste ressentiment qui les tenoit divisés, faisoit l'espérance des oppresseurs de leur patrie. Ils le sentirent, ils mirent de côté tout souvenir 1487.
d'offenses que le sort avoit déjà vengées, et ils prirent la résolution de se réunir contre les seuls ennemis dont on ne doive point oublier les forfaits, ceux qui sont toujours tout puissans. Nicolas Borghesi et Neri Placidi signèrent à Rome, au nom de l'ordre des Neuf, la paix avec Laurent et Guid'Antonio Boninsegni, représentans du Mont des réformateurs. En même temps Léonard, fils de Baptiste Bellanti, aussi de l'ordre des Neuf, dont le père avoit péri sur l'échafaud, signa à Pise la paix avec Barthélemi Sozzini et Nicolas Severini du Mont des Douze, qui avoient contribué à ces exécutions cruelles. Tous ensemble s'engagèrent à n'agir plus que de concert pour l'avantage de tous les exilés, et à n'avoir

(1) *Orlando Malavolti.* L. V, f. 87, v.

CH. LXXXIX. 1487.

plus d'autre but que celui d'affranchir leur patrie du joug de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit (1).

Les émigrés se réunirent alors à Staggia, sur l'extrême frontière florentine. De là ils partirent, le 21 juillet 1487, avec cent fantassins pris à leur solde, et un petit nombre de cavaliers, que le capitaine Bruno de Crémone commandoit. Au lieu de suivre la grande route, ils s'enfoncèrent dans les bois, par des chemins détournés. Cependant on avoit eu avis à Sienne de leur entreprise, et l'on avoit envoyé à la découverte un grand nombre de détachemens qui s'avancèrent jusque très près de Staggia, et s'assurèrent qu'on n'y entendoit aucun bruit. Ils avoient auparavant battu tous les bois près de Sienne, et ils n'y avoient rien découvert. Ces éclaireurs revinrent donc à la ville, et rapportèrent au gouvernement qu'on avoit donné une fausse alarme, et qu'il n'y avoit d'ennemis nulle part. Un accident ridicule avoit dérobé à leur recherche la petite troupe des émigrés; ceux-ci avoient chargé sur un mulet les instrumens dont ils comptoient se servir pour enfoncer la porte : ce mulet s'échappa dans les bois, et entraîna à sa suite toute l'armée, fort loin du chemin qu'elle devoit poursuivre. Le mulet fut enfin atteint après deux heures d'une course fatigante, et les émigrés reprirent le che-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 93.

min de Sienne, non sans craindre que ce retard ne fît manquer leur entreprise ; il fut au contraire la cause de leur succès. Toutes les patrouilles étoient rentrées, les gardes extraordinaires avoient été relevées, les gardes de nuit dormoient lorsque cette poignée de conjurés arriva un peu avant le point du jour à la porte de Fonte-Branda. Ceux qui les attendoient sur le mur leur descendirent des échelles de cordes ; trente d'entre eux se rendirent maîtres de la porte, et l'ouvrirent au reste de la troupe.

Mais on avoit promis au capitaine Bruno qu'aussitôt qu'il auroit planté son étendard dans la ville, de nombreuses bandes de mécontens viendroient se joindre à lui ; personne cependant ne paroissoit, et ce condottière découragé n'osoit s'avancer dans les rues. Les émigrés les parcoururent presque seuls, en répétant les noms des Neuf, du peuple, de la liberté et de la paix. Peu de gens venoient à leur aide, personne d'autre part ne s'armoit pour leur résister. Le gouvernement étoit trop détesté pour qu'on voulût le défendre, il étoit trop craint pour qu'on s'armât contre lui. Un de ses chefs, Christophe de Guiduccio, trompé par la voix de ceux qui l'appeloient, et qu'il prit pour ses partisans, se livra lui-même aux émigrés qui le tuèrent. D'autres, au nombre de quarante seulement, se rassemblèrent à Camporeggio ; ils auroient suffi cepen-

CH. LXXXIX. 1487.

le ressentiment d'un homme qui poursuivoit, après de longues années, la vengeance de vieilles offenses (1).

Ce Jérôme Riario, fils ou neveu, et favori de Sixte IV, qui dix ans auparavant avoit été l'âme de la conjuration des Pazzi, s'étoit retiré, après l'élection d'Innocent VIII, dans sa souveraineté de Forli et d'Imola. Il étoit aussi demeuré dépositaire du château Saint-Ange; mais sa femme remit cette forteresse aux cardinaux, le 25 août 1484, moyennant le payement d'une grosse somme d'argent (2). Cette princesse, qui étoit fille naturelle du dernier duc de Milan, avoit concilié à Riario la protection de la maison Sforza. D'autre part, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre, tout puissant à la cour

(1) M. Roscoë (*Illustr.* p. 196) affirme, sur l'autorité de Pignotti, que les contemporains ne soupçonnèrent jamais Lorenzo d'être entré dans la conjuration contre Riario; tous deux se trompent. La chronique de Marin Sanuto que j'avois citée, écrite jour par jour, s'exprime ainsi : *A di sedici d'Aprile s'intese.* Suit le détail de l'assassinat : *Questa nuova scrive alla signoria Marco Barbo Podestà e Capitano di Ravenna, e si diceva ch'era stata opera di Lorenzo de' Medici, e di Giovanni Bentivoglio, per dare quelle terre al signor Franceschetto Cibo, figliuolo di papa Innocenzo VIII, ch' è genero del detto Lorenzo de' Medici.* Script. Rer. Ital. T. XXII, p. 1244. On voit que l'accusation est présentée par l'autorité officielle la plus voisine, deux jours après l'événement.

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1187.

d'Innocent VIII, se faisoit une affaire de défendre le prince de Forli, son parent. Aussi les nombreux ennemis qu'il s'étoit faits, pendant le pontificat de Sixte IV, ne tentèrent-ils point contre lui d'attaques ouvertes; mais il est probable qu'ils ne furent pas étrangers à une conspiration formée dans sa maison. Cecco del Orso, capitaine de ses gardes, Louis Panzero et Jacques Ronco, ses officiers, résolurent de se défaire de lui, encore qu'on ne leur connût d'autre motif de ressentiment que celui de n'avoir pu obtenir de lui leur solde arriérée, tandis qu'ils étoient poursuivis pour le payement de leurs propres contributions.

Le 14 avril 1488, pendant le dîner des gens de Riario, les trois conjurés entrèrent dans sa chambre, sous prétexte de lui parler de leurs fonctions, et l'y ayant trouvé seul, ils le poignardèrent, se partagèrent ses habits, et jetèrent par la fenêtre son corps dépouillé. La populace, appelée par eux à se venger de son tyran, traîna ce corps par les cheveux, au travers de toute la ville. Catherine Sforza, sa veuve, et ses enfans, furent immédiatement arrêtés, et la citadelle dans laquelle commandoit un lieutenant fidèle à Riario fut sommée de se rendre. Cependant les conjurés écrivirent, le 19 avril, à Laurent de Médicis, pour lui annoncer qu'ils l'avoient

délivré de l'homme qui méritoit le plus sa haine, et pour lui demander des secours (1).

Le commandant de la citadelle, sans se laisser effrayer par les cris de la populace ou la mort de son maître, refusa de l'ouvrir aux assiégeans, s'il n'en recevoit l'ordre de Catherine Sforza elle-même, après qu'elle seroit mise en liberté. Celle-ci offrit de son côté aux insurgés de déterminer le châtelain à céder à une fortune inévitable; elle ne demandoit pour cela que de lui parler. Comme on gardoit ses enfans en ôtage, on ne fit pas difficulté de la laisser entrer dans le fort. Elle n'y fut pas plus tôt introduite, qu'elle fit tirer sur les assiégeans. On menaça ses fils du supplice; elle répondit : « Si vous les tuez, j'ai un fils à « Imola, j'en porte un autre dans mon sein, qui « grandiront pour être les vengeurs d'un sem- « blable crime (2); » et la populace, intimidée, n'exécuta point sa menace.

(1) Leur lettre est imprimée dans *Roscoë*, *Appendix*, n° 71, p. 101. Marin Sanuto accuse formellement Laurent de Médicis d'avoir été l'instigateur de cet attentat. p. 1244.

(2) *Bayle*, *Dictionnaire critique*, au mot *Sforza* (Catherine), prête à cette princesse une réponse immodeste, devenue célèbre; et il a pour lui les autorités de *Macchiavelli*, L. VIII, p. 443; de *J. M. Bruto*. L. VIII, p. 213; et de *Muratori*, *Annali d'Italia*, d'après une chronique manuscrite de Bologne; mais Bayle, qui aimoit le scandale, n'a point parlé du récit, beaucoup plus naturel et beaucoup plus honnête, de la plupart des historiens contemporains, tels que *Stefano Infessura*, qu'il connoissoit bien, T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1220. —

Les meurtriers de Jérôme Riario avoient aussi imploré la protection d'Innocent VIII; et ce pape, espérant par leur aide recouvrer la souveraineté d'une ville importante, avoit ordonné au gouverneur de Césène de leur conduire tout ce qu'il pourroit rassembler de soldats, et toute son artillerie. En même temps, Louis Sforza envoyoit au secours de sa nièce une armée milanoise, qu'il avoit déjà rassemblée de concert avec Jean Bentivoglio sur les frontières de Romagne. Cette armée, entrée dans Forli par la citadelle, tomba à l'improviste sur les soldats de l'Église, et les fit tous prisonniers. Six des plus notables d'entre eux eurent la tête tranchée, et furent coupés en morceaux, par ordre de Bergamino, le général milanois. Le gouverneur de Césène et le reste de ses soldats furent ensuite échangés contre les fils de Jérôme Riario, que ce gouverneur avoit fait conduire dans sa forteresse. Les conjurés se réfugièrent à Sienne, avec tous leurs effets précieux. Catherine Sforza fut chargée, comme tutrice de ses enfans, de gouverner la principauté de Forli; et le pape Innocent VIII, toujours prompt à entreprendre

Allegretto Allegretti, Diari Sanesi. T. XXIII, p. 823. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Bernard. Corio, Storie Milan.* P. VI, p. 1025. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 280. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Delizie degli Erud.* T. XXIII, p. 240.

une chose hardie, toujours effrayé de la soutenir, dès qu'il rencontroit de la résistance, n'osa pas se plaindre du traitement qu'avoient éprouvé des soldats qui n'avoient fait qu'exécuter ses odres (1).

Mais les conspirations se succédoient en Romagne avec une effrayante rapidité. Le 29 avril, Octavien Riario, jeune fils du comte Jérôme, avoit été proclamé seigneur de Forli et d'Imola, et le 31 mai, Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, perdit la vie par les mains de Françoise, sa femme, fille de Jean Bentivoglio. Celle-ci, qui se croyoit abandonnée pour une maîtresse, et qu'une sombre jalousie dévoroit, feignit d'être malade, et invita Galeotto à venir la voir. Trois assassins étoient cachés sous son lit, un quatrième s'élança sur Manfredi, au moment où il entroit auprès d'elle. Mais comme ce seigneur étoit d'une force et d'une agilité remarquable, il étoit sur le point de terrasser son adversaire, avant que les assassins sortis de dessous le lit se fussent relevés, lorsque sa femme, pendant la lutte, s'élança hors du lit, saisit une épée, et la lui plongea elle-même dans le sein. Elle prit ensuite ses enfans avec elle, et se réfugia dans la forteresse (2).

(1) *Diario di Stefano Infessura*. p. 1219-1220.

(2) *Stefano Infessura, Diario Romano*. p. 1221. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Diario Ferrarese.*

Jean Bentivoglio, père de Francesca, princesse de Faenza, étoit alors à Forli, avec Bergamino, commandant de l'armée milanoise. Tous deux accoururent aussitôt à l'aide de cette épouse criminelle, et ils entrèrent sans résistance dans Faenza. Cependant les habitans de cette ville étoient attachés à la famille de Manfredi, et ils avoient vu l'assassinat de Galeotto avec horreur. Les courageux paysans du val de Lamone se rendirent en foule dans la ville; les uns et les autres soupçonnoient Bentivoglio ou Bergamino de vouloir s'emparer de leur principauté; ils les attaquèrent avec fureur. Bergamino fut tué dans le combat, et Jean Bentivoglio fut fait prisonnier.

Antoine Boscoli, commissaire de la république florentine auprès de Galeotto Manfredi, étoit alors à Faenza. Les insurgés lui témoignèrent les plus grands égards, et lui demandèrent la protection de son gouvernement. Les Florentins n'avoient pas vu sans une vive inquiétude s'ouvrir des négociations entre Galeotto Manfredi et les Vénitiens, pour la vente de Faenza. Par l'acquisition de cette petite principauté, Venise seroit devenue limitrophe de Florence, et le gouvernement des Médicis devoit craindre le voisinage de cette puissance rivale. Aussi toute

T. XXIV, p. 280. — *J. Mich. Bruto.* L. VIII, p. 214. — *Petri Bembi, Hist. Veneta.* L. I, p. 10.

CH. LXXXIX. 1488.

l'armée qui avoit été rassemblée à Sarzane fut-elle envoyée en grande hâte au secours de Faenza, sous les ordres du comte de Pitigliano et de Ranuccio Farnese. Elle arrêta les Bolonois, qui s'armoient de leur côté pour la délivrance du chef de leur république. Jean Bentivoglio fut retenu en ôtage à Modigliana, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli dans la principauté qu'il avoit probablement voulu envahir. Seize citoyens, dont huit étoient de Faenza, et huit du val de Lamone, furent chargés de la régence, et de la tutelle du jeune Astorre de Manfredi. Lorsque ce gouvernement fut établi, Bentivoglio fut remis en liberté, après avoir eu une entrevue avec Laurent de Médicis à Caffagginolo. Sa fille lui fut rendue; et cette révolution, en mettant Faenza sous la protection des Florentins, augmenta leur influence en Romagne (1). Celle de Forli ne leur avoit été guère moins utile. Pendant les troubles que la mort de Jérôme Riario avoit excités, les Florentins avoient recouvré Pian Caldoli, que ce seigneur leur retenoit injustement (2). Ils réussirent peu après à faire épouser à sa veuve, Jean de Médicis, issu d'un frère de Cosme l'ancien,

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 183. — *Roscoë*, *Life of Lorenzo de' Medici*. Chap. VIII, p. 174. — *Diari Sanesi di Allegretto Allegretti*. p. 823.

(2) *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi del Erud*. T. XXIII, p. 241.

et père d'un autre Jean de Médicis, devenu célèbre dans les guerres d'Italie, par sa valeur, sa férocité, et l'attachement qu'eurent pour lui les bandes noires. Ainsi Forli et Imola se trouvèrent sous la dépendance d'un Médicis, et Catherine Riario entra dans cette famille même que son premier mari avoit voulu détruire.

CHAPITRE XC.

La reine Catherine Cornaro abandonne l'île de Chypre aux Vénitiens. — Zizim à Rome. — Repos apparent de toute l'Italie. — État de l'Europe, et pronostics de nouveaux orages. — Mort de Laurent de Médicis et d'Innocent VIII.

1488—1492.

CHAP. XC. LA république de Venise n'avoit voulu prendre aucune part aux petites guerres qui avoient agité l'Italie pendant la période précédente. Innocent VIII avoit fait difficulté de la relever des censures que Sixte IV avoit si injustement prononcées contre elle; il avoit voulu lui imposer des conditions onéreuses, l'astreindre à ne point se mêler des présentations aux bénéfices, et l'empêcher de lever aucun impôt sur les gens d'Église (1). Il est vrai qu'Innocent VIII abandonna ensuite ces prétentions, lorsqu'il essaya d'engager la république dans la guerre de Naples; mais les Vénitiens, avertis par une récente expérience, du peu de fonds qu'ils pouvoient faire sur l'alliance de Rome, ne voulurent donner aucune

(1) *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1192.

assistance aux ennemis de Ferdinand, quelque ressentiment qu'ils conservassent contre lui pour la guerre de Ferrare. Ils continuèrent à maintenir contre le pape l'indépendance de leurs prérogatives ecclésiastiques. L'évêché de Padoue, auquel ils vouloient faire passer l'évêque de Bellune, ayant été donné, en 1485, par la cour de Rome au cardinal de Vérone, non-seulement ils lui refusèrent la possession de ce nouveau siége, mais ils le forcèrent à y renoncer, en saisissant ses autres revenus (1). Leur ambassadeur à Rome, Hermolao Barbaro, ayant obtenu du pape Innocent VIII le patriarcat d'Aquilée, le conseil des Dix témoigna plus de ressentiment encore de ce que cette nomination importante s'étoit faite sans attendre son avis. Ni la réputation du nouveau patriarche, le premier littérateur de Venise, et peut-être de l'Italie, ni le rang distingué qu'occupoit son père dans l'état, ne les dérobèrent l'un et l'autre à des censures sévères, et à une humiliation qui causa bientôt la mort de tous deux (2). Pendant la guerre de Naples enfin, les Vénitiens empêchèrent le pape de lever, pour la soutenir, une décime sur leur clergé, et ils s'opposèrent avec la même fermeté à tout empiétement sur leurs droits.

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1193.

(2) *Petri Bembi Rerum Venetarum Historia.* L. I, p. 16. *In Thesauro Antiq. Ital.* T. V, P. I.

CHAP. XC. Cette guerre de Naples, qui ne dura que peu de mois, auroit probablement ravagé long-temps l'Italie, si les Vénitiens avoient voulu y prendre part, et s'ils avoient ainsi rétabli l'équilibre entre les deux partis. Bientôt ils eurent lieu de s'applaudir d'y être demeurés étrangers, lorsqu'ils se trouvèrent engagés sur les frontières d'Italie, dans une autre petite guerre qui pouvoit devenir plus dangereuse. Sigismond, comte du Tyrol, l'un des ducs d'Autriche, avoit des prétentions opposées à celles de la Seigneurie, sur les limites de ses états dans le comté d'Arco et le Cadorin, et sur les droits aux mines de fer de ce dernier district. Déterminé à les faire valoir par les armes, il fit saisir, en 1487, tous les marchands vénitiens venus à la foire de Bolzano, ainsi que tous les fers travaillés à Cadoro; en même temps il déclara la guerre à la république de Venise. Sept mille fantassins et cinq cents chevaux allemands pillèrent et brûlèrent le district de Roveredo; ils assiégèrent dans le château de cette ville Nicolas de Priuli qui en étoit gouverneur, et celui-ci ne se rendit qu'après une vigoureuse résistance (1). Les Vénitiens opposèrent d'abord à cette invasion Jules-César de Varano, seigneur de Camerino; ils mirent ensuite à la tête de leur armée le

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1194. — *Petri Bembi Rer. Ven.* L. I, p. 2. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXIV, p. 967.

même Robert de San-Severino, qui les avoit commandés avec tant de succès dans la guerre de Ferrare. La mort de ce vieux général, qui avoit eu une part si active à toutes les révolutions de l'Italie, fut l'événement le plus remarquable de la guerre du Tyrol. Après avoir remporté quelques avantages sur les Allemands, il tomba dans une embuscade que les ennemis lui avoient dressée. Il y fut tué, le 9 août 1487, auprès de l'Adige qu'il vouloit passer pour assiéger Trente (1). Les Vénitiens se retirèrent alors à Serravalle; et, coupant toute communication avec l'Allemagne, ils forcèrent bientôt les Tyroliens à demander une paix nécessaire au soutien de leur industrie. Elle fut conclue le 14 novembre de la même année, moyennant la restitution de tout ce qui avoit été conquis de part et d'autre (2).

Vers le même temps, la seule apparence d'une guerre turque servit de prétexte à la république pour soumettre à sa jurisdiction immédiate l'île de Chypre, qui, depuis la mort de Jacques de Lusignan, n'étoit réellement plus qu'une province vénitienne. L'empereur turc, Bajazeth II, avoit préparé, dès l'an 1486, une forte armée

(1) *And. Navagiero.* p. 1195. — *Petri Bembi.* L. I, p. 8. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXIV, p. 968.

(2) *And. Navagiero.* p. 1196. — *Stefano Infessura, Diar. Roman.* p. 1217. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 279. — *Petri Bembi.* L. I, p. 16.

CHAP. XC. pour attaquer Cait-Bai, soudan d'Égypte. Et le soudan, qui sentoit tout le danger que couroit son royaume, si les ports d'une île située en face de ses rivages, étoient entre les mains de ses ennemis, avoit demandé à la reine Catherine Cornaro de se mettre en état de défense. La république lui avoit envoyé immédiatement cinq cents stradiotes de Morée, et trois cents archers de Candie, pour garnir ses forteresses (1).

1488. Cependant l'expédition turque fut différée jusqu'en 1488. A cette époque, une armée, qu'on prétendit forte de quatre-vingt mille hommes, vint attaquer le soudan en Palestine. Comme elle traversoit la Caramanie, après s'être emparée des villes d'Adena et de Tarse, elle fut défaite au mois d'août par les mamelucks, au pied du mont Amau, dans ce même défilé d'Issus, déjà illustré par la victoire d'Alexandre. La flotte ottomane fut dispersée et en partie détruite par une tempête, et le Turc renonça à l'invasion de l'Égypte (2).

Pendant cette courte guerre François Priuli avoit protégé les rivages de l'île de Chypre avec vingt-sept galères. Lorsqu'il la vit terminée, il crut pouvoir ramener sa flotte à Venise, et il étoit déjà arrivé en Istrie, quand il reçut l'ordre

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1193.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1197. — *Raynaldi Annales Eccles.* 1488, §. 9, p. 389.

de retourner d'où il venoit. Le sénat en abusant de l'autorité qu'il avoit usurpée en Chypre, avoit rendu son joug odieux, et aux peuples et à la reine; il savoit que celle-ci souffroit avec impatience son exclusion absolue de toute part au gouvernement, la sévérité des ordres qu'on lui donnoit, et la défiance qu'on témoignoit d'elle. Il avoit vu les Chypriotes prêts à se sacrifier pour Charlotte de Lusignan, pour Louis de Savoie, pour Alfonse, bâtard de Naples; pour quiconque enfin auroit rendu à leur royaume son antique indépendance, et leur auroit fait recouvrer leur rang parmi les peuples libres. La première guerre maritime pouvoit rendre aux Chypriotes cette liberté, et ils étoient prêts à s'adresser aux infidèles eux-mêmes pour l'obtenir, si aucun état chrétien ne vouloit les protéger. D'ailleurs la reine étoit encore jeune, elle étoit belle, elle pouvoit porter une riche dot à un nouvel époux; on disoit que Frédéric, second fils de Ferdinand, la demandoit en mariage; et, si elle avoit des enfans, tous les droits que la république prétendoit avoir acquis par elle se seroient trouvés anéantis. Les jurisconsultes vénitiens soutenoient que le fils de Jacques de Lusignan avoit hérité de la couronne de son père; que comme il étoit mort en bas âge, sa mère avoit hérité de lui; qu'enfin leur république hériteroit de la mère, parce que celle-ci avoit été déclarée fille de Saint-

CHAP. XC. 1488.

Marc. Mais, si elle se remarioit, tous les efforts qu'ils avoient faits pour établir les droits de Catherine n'auroient servi qu'à confirmer ceux d'un second mari et de nouveaux enfans.

George Cornaro, frère de la reine, fut donc envoyé en Chypre sur la flotte de François Priuli. Le conseil des Dix dont les ordres redoutables l'emportoient sur toute considération de parenté, ou d'ambition personnelle, l'avoit chargé, sur sa responsabilité, de ramener sa sœur à Venise. La flotte étant arrivée devant l'île de Rhodes, Cornaro se rendit auprès de Catherine, le 24 janvier 1489 (1). Il lui communiqua les ordres dont il étoit porteur, il lui fit sentir sa dépendance, et la nécessité de ce dernier sacrifice, conséquence de tous les autres; il calma autant qu'il put sa douleur et ses regrets; il lui fit comprendre qu'il seroit inutile de justifier sa conduite auprès du conseil des Dix, comme elle vouloit le faire, puisque personne n'y révoquoit en doute son innocence; enfin, il obtint d'elle la promesse d'une entière soumission aux volontés de la république. Aussitôt il en dépêcha la nouvelle au capitaine général, qui s'étoit arrêté à Almizza, et qui, sur cet avis, entra dans la rade de Famagouste, le 2 février 1489 (2).

1489.

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1197. — *Petri Bembi Histor. Venet.* L. I, p. 12.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1198.

Ce fut le 15 du même mois que la reine prit congé des habitans de Nicosie. Ils versèrent des torrens de larmes, en perdant avec elle, jusqu'au simulacre de leur indépendance. Ils se voyoient privés de leur seule protectrice, en même temps qu'ils perdoient les avantages pécuniaires qu'une cour assuroit à leur ville, en y répandant quelque argent. Catherine, accompagnée par son frère, par l'un des conseillers, et par le provéditeur de l'île, escortée par toute la noblesse chypriote, et par un corps de cavalerie, s'achemina vers Famagouste. Elle fut reçue sur les galères de Venise, avec un respect et une pompe royale; elle profita de cette cérémonie publique, pour recommander ses sujets à la seigneurie de Venise, par l'organe du comte de Zaffo, son cousin, et pour réclamer en faveur des Chypriotes la conservation de leurs lois et de leurs priviléges. Dès le 26 février, l'étendard de Saint-Marc flotta sur le palais de Famagouste et sur toutes les forteresses. La reine cependant ne partit avec la flotte que le 14 mai. Le 6 juin, elle arriva à Venise, et, le 20 du même mois, le château d'Asolo, dans le Trévisan, lui fut donné en souveraineté pour le reste de sa vie, avec un revenu de huit mille ducats. La petite cour de la reine de Chypre à Asolo a conservé quelque célébrité dans les lettres, par les dialogues de Bembo. La fiction élégante des Asolani repré-

CHAP. XC. 1489.

sentoient apparemment les manières de cette cour; et l'on doit croire que Catherine oublia, au milieu de propos d'amour et de galanterie, dans des entretiens alors à la mode, sur la métaphysique du sentiment, les peines, les soucis et les humiliations de sa servitude royale (1).

La même année un autre événement, également lié à la politique du Levant et aux entreprises des Turcs, fixa l'attention de l'Italie. Jem ou Zizim (2), fils de Mahomet II, frère et rival du sultan Bajazeth II, fit son entrée à Rome, et vint se mettre sous la protection du pape. Il avoit fait valoir, pour succéder à son père, une prétention souvent mise en avant par les princes grecs de Bysance. Il étoit porphyrogénète, ou né pendant que son père étoit sur le trône, et il se croyoit par là, supérieur à son frère aîné, Bajazeth, qu'il disoit n'être fils que d'un particulier.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1199. On auroit pu s'attendre à trouver beaucoup de détails sur la révolution de Chypre dans l'histoire de ce même Bembo, dont nous commençons vers cette époque à faire usage. Mais il est, au contraire, d'une concision extrême. L. I, p. 13. Sa politique ne lui permettoit jamais de s'étendre sur un événement d'où pouvoit résulter quelque blâme pour son gouvernement.

(2) Jem, en turc, est le nom d'une sorte de raisins exquis. Jemm est un nom magique appliqué d'ordinaire à Salomon. Démétrius Cantemir est incertain entre les deux étymologies, et il remarque qu'aucun autre Turc n'a jamais porté ce nom. Zizim, dit-il, est un mot corrompu par les Européens. L. III, chap. II, §. 6. Note.

Cette vaine distinction étoit suffisante pour tenter le sort des armes dans un état despotique, où aucun droit n'est réel s'il n'est fondé sur la force. Mais la force manqua à Jem ; vaincu en Asie en 1482, dans un combat sanglant, il fut obligé de s'embarquer en Cilicie, de se réfugier à Rhodes, et d'y implorer la protection des chevaliers de Saint-Jean (1). Ceux-ci n'osèrent pas conserver sur les frontières mêmes de l'Asie un hôte qui pouvoit attirer sur eux toutes les forces du grand-seigneur; ils l'envoyèrent en France, et le firent garder soigneusement en Auvergne, dans une commanderie de leur ordre. Bajazeth leur offrit des sommes immenses, des reliques sans nombre, des priviléges inouïs pour se le faire livrer. Les princes chrétiens ne furent pas tellement dépourvus d'honneur, que de consentir à cette indignité; mais il seroit difficile d'expliquer par des motifs honorables, pourquoi ils ne permirent jamais à Jem de se rendre auprès de Cait-Bai, soudan d'Égypte (2), qui, se trouvant engagé dans une guerre acharnée avec Bajazeth, le demandoit pour donner du crédit à ses armes; pourquoi ils le refusèrent également

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1482, §. 35, p. 312. — *Turco Græciæ Hist. Politica.* L. I, p. 30. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. II, §. 7 et 8, p. 128.

(2) Cait-Bai, le plus habile et le plus renommé des soudans de l'Égypte, étoit Circassien d'origine, et son nom est tartare. *Cait*, en cette langue, veut dire conversion; et *Bai*, riche. *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. II, f.

CHAP. XC. 1489.

à Matthias Corvinus, roi de Hongrie, qui espéroit faire, par son entremise, une diversion dans les états de son ennemi. Sixte IV écrivit au grand-maître de Rhodes et à Louis XI, pour les exhorter à retenir Jem en France, et à ne point le laisser partir pour les armées où on l'appeloit (1). Innocent VIII refusa également de confier ce prince à Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile; à l'autre Ferdinand, roi de Naples; à Matthias Corvinus, au soudan et au prince de Caramanie; mais en même temps il avoit demandé avec instance qu'on le lui livrât à lui-même, pour être assuré, disoit-il, que Jem ne passeroit pas les frontières des Turcs, sans être appuyé par une ligue de toute la chrétienté (2).

De son côté, Bajazeth avoit envoyé à Charles VIII de nouveaux ambassadeurs, pour obtenir du roi qu'il promît de retenir Jem en France. A cette condition, Bajazeth lui offroit une pension très considérable, et il garantissoit à la France la souveraineté de la Terre-Sainte, après qu'elle auroit été conquise sur le soudan d'Égypte, par les armes réunies des Français et des Turcs. Mais Charles VIII, d'accord avec le grand-maître d'Aubusson, avoit déjà cédé aux sollicitations du pape, et Jem étoit en route pour Rome (3).

(1) *Annales Ecclesiast.* 1481, §. 36, p. 313.

(2) *Annal. Eccles.* 1485, §. 11 et 12, p. 351.

(3) *Annales Eccles.* 1489, §. 1, p. 393.

Il y fit son entrée le 13 mars 1489; il étoit à cheval, le turban en tête, entre François Cybo, fils du pape, et le prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson, et ambassadeur de France. Un ambassadeur du soudan d'Égypte étoit alors à Rome, pour solliciter les princes chrétiens de s'allier, avec son maître, contre Bajazeth. Il alla aussi au-devant de Jem : dès qu'il le vit, il descendit de cheval, et il se prosterna à terre; trois fois il baisa la terre en s'avançant vers lui; il baisa les pieds de son cheval, et le suivit ensuite jusqu'à son palais (1).

Le lendemain, le pape assembla le consistoire pour y recevoir Jem, dans une audience publique. Vainement ce prince avoit été averti des respects que les monarques chrétiens rendoient à leur grand pontife; il ne voulut point abaisser devant lui l'orgueil du sang ottoman. La tête couverte de son turban, que les Asiatiques ne déposent point, et qu'ils regardent comme un symbole de leur religion, il traversa la salle sans s'incliner, il monta sur le trône où étoit Innocent, et l'embrassa en appliquant ses lèvres sur l'épaule droite du pape, signe d'amitié, plutôt que de respect, qu'il donna ensuite à tous les cardinaux. Son interprète dit au pape qu'il se réjouissoit d'être en sa présence; qu'il se recommandoit à lui, et qu'il auroit du plaisir à conférer plus en secret avec lui

(1) *Diario di Stefano Infessura*, p. 1225.

CHAP. XC. 1489.

sur leurs intérêts communs. Le pape répondit en l'exhortant à avoir bon courage, puisque c'étoit pour le bien de sa noblesse (titre que la cour de Rome jugea convenable de lui donner), qu'il étoit conduit dans cette capitale (1).

Ce plus grand bien de Jem, qu'il devoit trouver dans son séjour à Rome, n'étoit qu'une honorable prison. Bajazeth II payoit, chaque année, d'abord au roi de France, ensuite à Innocent VIII, quarante mille ducats pour la pension de son frère. La jouissance de cette rente n'étoit pas le moindre des motifs qui avoient déterminé Innocent à demander que Jem lui fût remis, et à acheter en quelque sorte le consentement du grand-maître d'Aubusson, en lui envoyant un chapeau de cardinal (2). Bajazeth cependant, ne se regardant point comme assez assuré de son frère, par sa captivité, chercha les moyens de le faire périr. Un gentilhomme de la Marche d'Ancône, nommé Christophe Macrino del Castagno, prit avec Bajazeth l'engagement d'empoisonner une fontaine qui servoit pour la table d'Innocent et de Jem; le poison ne devoit faire effet qu'au bout de cinq jours, mais le malfaiteur

(1) *Diarium Burchardi apud Raynaldum Annal. Eccl.* 1489, §. 2 et 3, p. 393. — *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1225. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1244. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

(2) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1224.

fut découvert, au mois de mai 1490, avant l'exécution de son crime, et il périt dans un horrible supplice. D'autres tentatives de même nature furent également déjouées, et la vie tout au moins de Jem, fut mise en sûreté (1).

Il n'étoit pas difficile de trouver à Rome des hommes prêts à commettre des actions aussi exécrables; jamais la ville n'avoit été remplie de plus de scélérats, ou troublée par plus de crimes. Les meurtriers marchoient la tête levée, sans avoir satisfait ni la famille dont ils avoient versé le sang, ni la justice. Le pape ou ses ministres leur vendoient des bulles de rémission, par lesquelles leurs offenses, et celles d'un nombre déterminé de leurs complices, étoient abolies; et lorsqu'on reprochoit au vice-camérier cette vénalité de la justice, il répondoit en parodiant les paroles de l'Évangile : *Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il paye et qu'il vive.* (2)

Le clergé donnoit au peuple des exemples si scandaleux, qu'Innocent VIII se vit obligé de renouveler, le 9 avril 1488, une constitution de Pie II, par laquelle il étoit interdit aux prêtres

(1) *Annal. Eccles.* 1490, §. 5, p. 498. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1231.

(2) Et quum semel interrogaretur vice camerarius quare de delinquentibus non fieret justitia, sed pecunia exigeretur, respondit ME PRÆSENTE videlicet : *Deus non vult mortem peccatoris, sed magis ut solvat et vivat. Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1226.

de tenir des boucheries, des auberges, des maisons de jeu, des maisons de prostitution, de se faire, pour de l'argent, les entremetteurs et les agens des courtisanes. Si, avertis par trois fois, ils n'abandonnoient pas cette vie honteuse, le pape les privoit du droit de décliner les tribunaux séculiers, et d'invoquer le bénéfice du clergé dans les causes criminelles où ils pourroient être compromis (1).

Innocent VIII n'avoit point donné de principautés à sa nombreuse famille, mais il partagea entre ses enfans les immenses revenus de l'Église; il en accorda surtout la plus grosse part à Franceschetto Cybo, son fils aîné. C'étoit Franceschetto qui, pour amasser plus d'argent, avoit rendu la justice si indignement vénale. Il convint en 1490, avec les juges du pape, que la cour apostolique ne recouvreroit le payement que des amendes inférieures à cent cinquante ducats, tandis que toutes celles qui passeroient cette somme, seroient à son profit (2).

Pour ajouter encore à l'ignominie dont la vénalité de la justice couvroit la cour de Rome, Dominique de Viterbe, scribe apostolique, de concert avec François Maldente, fabriquèrent de fausses bulles, par lesquelles Innocent permet-

(1) *Constitutio apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1488, §. 21, p. 392. — Celle de Pie II étoit du 7 mai 1463.

(2) *Stefano Infessura Diario Romano*, p. 1232.

toit, pour de l'argent, les désordres les plus honteux. La fraude cependant fut reconnue, les deux faussaires furent arrêtés; leurs biens confisqués rapportèrent douze mille ducats à la chambre apostolique. Les parens des coupables espéroient encore les racheter de la peine de mort. Maître Gentile de Viterbe, médecin, père du scribe apostolique, offrit, par l'entremise de Franceschetto Cybo, cinq mille ducats pour sauver la tête de son fils; c'étoit tout ce qu'il possédoit. Mais le pape répondit que, comme il y alloit de son honneur, il ne pouvoit lui faire grâce pour moins de six mille ducats; et, comme on ne put trouver cette somme, les deux faussaires furent exécutés (1).

Le dérèglement des mœurs des papes, le partage des trésors de l'Église entre leurs enfans naturels, avoient presque cessé d'être des objets de scandale; en effet, ce n'étoit pas de péchés seulement, mais de crimes que les derniers pontifes avoient été accusés. Le clergé tout entier sembloit s'être corrompu à leur exemple, et les écrivains contemporains présentent le tableau le plus hideux du débordement des prêtres. En voyant les ministres de la religion si universellement décriés, on seroit tenté de croire que cette religion elle-même n'avoit plus aucun pouvoir, et

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano*. p. 1229. — *Raynaldi Annal. Eccles*. 1490, §. 22, p. 402.

que les prêtres qui l'invoquoient encore, ou les souverains et les peuples qui la maintenoient par leurs lois, n'étoient que d'effrontés hypocrites qui trafiquoient du christianisme pour leurs seuls intérêts. Mais, si l'on examine de plus près les passions qui agitoient l'Italie, ou les préjugés qui régnoient toujours, on s'aperçoit bientôt que la religion n'avoit rien perdu de son empire, encore qu'elle eût été absolument détachée de la morale. La croyance que le pape et ses prêtres disposoient seuls des clefs de l'enfer et du paradis ne s'étoit nullement affoiblie; l'horreur pour toute opinion indépendante en matière de foi, opinion aussitôt taxée d'hérésie, étoit toujours universelle, et la justice de Dieu, pervertie entre les mains des hommes, n'étoit plus invoquée que comme garantie de la croyance, non de la probité et de l'honneur.

Ce fut dans ce siècle dépravé, ce fut sous le pontificat de Sixte IV, l'instigateur de tant de crimes, que l'inquisition fut introduite en Espagne, et que ce tribunal de sang reçut une jurisprudence bien plus formidable et bien plus atroce que celle qui l'avoit régi, trois siècles auparavant, dans sa première institution contre les Albigeois. De 1478 à 1482, les tribunaux établis en Castille pour examiner la foi des nouveaux convertis, firent brûler deux mille personnes; un nombre de prévenus beaucoup plus grand en-

core, périt dans les cachots ; d'autres, et c'étoient ceux qui furent traités avec le plus d'indulgence, furent marqués d'une croix couleur de feu, sur la poitrine et sur les épaules, déclarés infâmes et dépouillés de tous leurs biens. Les nouveaux tribunaux ne pardonnèrent pas même aux morts ; leurs os furent arrachés de la sépulture pour être brûlés, leurs biens confisqués, et leurs fils notés d'infamie. Ceux qui avoient dans leur famille le sang de quelque Maure ou de quelque Juif fuyoient de cette terre de proscription, et dans la seule Andalousie, cinq mille maisons furent abandonnées (1). Cent soixante et dix mille familles juives, faisant ensemble huit cent mille individus, furent ainsi chassées du territoire de l'Espagne ; et cependant le plus grand nombre dissimula sa religion pour conserver sa patrie, tandis qu'une foule d'autres furent réduits en esclavage, et vendus sous la lance du préteur (2).

« Cette sévérité dans la punition des apostats « néophytes de la race juive, dit Raynaldus, l'an« naliste de l'Église, assura auprès des âmes « pieuses, la plus haute gloire à Isabelle, reine « de Castille ; quelques-uns cependant la calom-

(1) *Marinæus Siculus, De rebus Hispaniæ*. L. XIX, c. 22, p. 481. — *Annales Ecclesiast. Raynaldi*. 1483, §. 47-48, p. 328. — *Mariana*, L. XXIV, c. XVII, p. 106.

(2) *Mariana Historia de las Espanas*. L. XXVI, c. I, p. 142. — *Rayn. Ann.* 1492, §. 8, p. 408.

CHAP. XC. « nièrent : on répandit le bruit que ce n'étoit « point pour venger l'injure de la divinité offen- « sée, mais pour rassembler de l'or, pour accu- « muler des richesses, qu'on avoit apporté tant « de sévérité dans les jugemens. La reine elle- « même, ayant témoigné la crainte que cette « accusation n'eût été portée aux oreilles du « pontife, Sixte IV écarta de son âme tout soup- « çon formidable, et applaudit à sa piété par sa « lettre du 25 février 1483 (1). »

Les écrivains italiens du quinzième siècle, de même que ceux du dix-septième, ne parloient jamais de ces persécutions, sans en approuver hautement le principe. Les plus modérés, les plus humains se contentoient seulement de blâmer les détails de l'exécution. Ainsi Barthélemy Senarega, historien de Gênes, qui vit plusieurs milliers de juifs s'arrêter dans cette ville, et qui fut touché de leurs souffrances, nous donne, par son récit, une juste mesure des opinions des hommes les plus philosophes et les plus tolérans de ce siècle. « La loi de leur bannissement, dit-il, « parut louable au premier aspect, puisqu'elle « conservoit l'honneur de notre religion; mais « elle contenoit peut-être en soi tant soit peu de « cruauté, si du moins nous considérons les « juifs comme des hommes créés par la Divi- « nité, non comme des bêtes féroces. On ne

(1) *Extat apud Raynald. Annal. Eccles.* 1483, §. 49, p. 329.

« pouvoit voir sans compassion leurs calamités ;
« un grand nombre d'entre eux périssoient de
« faim, surtout les enfans en bas âge ou à la ma-
« melle ; les mères, se soutenant à peine, por-
« toient dans leurs bras leurs nourrissons affamés,
« et périssoient avec eux ; plusieurs succom-
« boient au froid, d'autres à la soif ; le mouve-
« ment de la mer et la navigation à laquelle ils
« n'étoient point accoutumés, aggravoient toutes
« leurs maladies. Je ne dirai point avec quelle
« cruauté, avec quelle avarice ils étoient traités
« par leurs conducteurs. Plusieurs furent noyés
« par la cupidité des matelots, plusieurs furent
« forcés de vendre leurs fils, parce qu'ils n'avoient
« plus de quoi payer le nolis ; ils arrivèrent à
« Gênes en fort grand nombre ; mais on ne leur
« permit pas d'y demeurer long-temps, car,
« d'après d'anciennes lois, les juifs voyageurs n'y
« peuvent pas séjourner plus de trois jours. On les
« laissa cependant radouber leurs vaisseaux, et se
« refaire pendant quelques jours des souffrances
« de la navigation. Vous les auriez pris pour des
« spectres : ils étoient maigres, pâles, les yeux
« rentrés ; ils ne différoient des morts que par le
« mouvement, quoiqu'ils ne se soutinssent qu'à
« peine. Un grand nombre d'entre eux mou-
« rurent auprès du môle, car ce quartier, en-
« touré par la mer, étoit le seul où l'on permît
« aux juifs de se reposer. On ne reconnut pas

« tout de suite que tant de malades et de mou-
« rans devoient apporter la contagion ; mais au
« printemps on vit paroître beaucoup d'ulcères,
« qui ne s'étoient point manifestés en hiver, et
« ce mal, long-temps caché dans la ville, fit
« éclater la peste l'année suivante (1). »

Ce n'étoit pas seulement en Espagne que ce nouveau zèle de persécution étoit excité par les prêtres ; le clergé d'Italie s'efforçoit de rivaliser, dans ses sanglantes vengeances, avec celui d'au-delà des Pyrénées. Chaque année on faisoit circuler quelque nouvelle histoire d'un enfant chrétien que des juifs avoient volé, et qu'ils faisoient périr lentement sous le couteau, le jour de Pâques, en buvant son sang à la ronde ; et par ces contes effroyables on communiquoit au peuple la même fureur contre eux (2). A Florence, frère Bernardino d'Asti, franciscain, prêcha contre les Juifs pendant une partie du carême de 1487. Il recommanda qu'on eût soin d'envoyer tous les enfans de la ville au sermon qu'il vouloit prêcher le 12 mars : quand il en eut rassemblé entre deux et trois mille, il leur dit qu'il faisoit choix d'eux pour être ses soldats ; il leur

(1) *Bartholomæi Senaregæ De rebus Genuensibus*. T. XXIV, p. 531.

(2) *Raynaldi Ann. Eccles.* A Trente, en 1475, §. 37 ; dans la Marche, en 1476, §. 20 ; à Megalopolis, en 1492, §. 9 ; et *passim*. — Continuateur des *Chroniques de Monstrelet*. Vol. III, f. 195.

commanda d'aller prier chaque matin le Saint-Sacrement dans la chapelle de l'église, pour qu'il inspirât aux hommes faits la sainte résolution de chasser les juifs; pour cela ils devoient dire trois *Pater noster* et trois *Ave Maria* à genoux. Le matin suivant, tous ces enfans s'attroupèrent en effet dans l'église, et lorsqu'ils en sortirent, ce fut pour mettre au pillage le quartier des juifs. La Seigneurie eut beaucoup de peine à les arrêter: elle voulut réprimander le prédicateur, qui répondit que les ordres de Dieu étoient supérieurs à ceux des magistrats, et que rien ne l'empêcheroit de dire dans la chaire ce qu'il croiroit convenable au salut du peuple. On fut forcé de le faire sortir de la ville, au grand scandale de l'écrivain qui nous a transmis la connoissance de cette anecdote (1). Frère Bernardino alla terminer le carême à Sienne, où il s'efforça d'ameuter de la même manière le peuple contre les juifs (2).

Au mois d'avril 1492, un père Francisco, Espagnol, s'efforça d'exciter à Naples une persécution semblable contre les juifs. Après avoir vainement épuisé toutes les ressources de son éloquence, et devant la cour et devant le peuple, il tenta aussi de faire parler les morts; il fit

(1) *Ricordanze di Tribaldo de Rossi. Del. Erud.* T. XXIII, p. 238.

(2) *Allegretto Allegretti, Diario Sanese.* p. 823.

CHAP. XC.

apparoître l'ombre de saint Cataldus, patron de la ville de Tarente, qui avoit vécu au cinquième siècle; il fit déterrer une cassette où il avoit enfermé des prophéties écrites sur des lames de plomb, dans lesquelles la ruine du royaume de Naples et la mort prochaine du roi étoient prédites, s'il ne se hâtoit d'expulser les juifs de ses états; et comme Ferdinand ne lui donnoit point assez de crédit, il occupa la cour de Rome et l'Italie entière de ces prophéties, qu'on prétendit plus tard avoir été réalisées par l'expulsion de la maison d'Aragon, du trône de Naples (1).

En même temps les tribunaux ecclésiastiques retentissoient d'accusations de sorcellerie, et le spectacle de malheureux périssant dans les flammes, comme magiciens ou comme hérétiques, devenoit chaque jour plus fréquent (2).

(1) *Jovianus Pontanus de Sermone*. L. II, cap. ult. p. 1623. — *Bayle, Dictionnaire critique*, art. *Cataldus*. — *Mémoires de Philippe de Comines*. L. VII, chap. XIV, p. 213.

(2) On en trouveroit difficilement un exemple plus effroyable que celui de la persécution d'Arras en 1459, contre les malheureux accusés de *vaudoisie*. Voici comme Monstrelet la raconte, *Chroniques du roi Charles VII*. Vol. III, f. 84 :

« En cette année, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, « advint un terrible cas et pitoyable, que l'on nommoit *vau-« doisie*, ne sçais pourquoi. Mais l'on disoit que ce estoit « aucunes gens, hommes et femmes qui de nuict se transpor-« toient par vertu du diable, des places où ils étoient, et « soudainement se trouvoient en aucuns lieux arrière de gens, « es bois ou es déserts, là où ils se trouvoient en très-grand

Les dominicains ne vouloient point consentir à ce que le pouvoir civil prît connoissance

CHAP. XC.

« nombre hommes et femmes; et trouvoient illec un diable en « forme d'homme, duquel ils ne veoient jamais le visage: et « ce diable leur lisoit ou disoit ses commandemens et ordon- « nances, et comment et par quelle manière ils le devoient « adorer et servir. Puis faisoit par chacun d'eux baiser son « derrière, et puis il bailloit à chacun un peu d'argent, et « finablement leur administroit vins et viandes en grande « largesse, dont ils se repaissoient: et puis tout à coup chacun « prenoit sa chacune; et en ce point s'estaindoit la lumière, et « cognoissoient l'un l'autre charnellement; et ce fait, tout « soudainement se retrouvoit chacun en sa place, dont ils « étoient partis premièrement.

« Pour cette folie furent prins et emprisonnés plusieurs « notables gens de la dicte ville d'Arras, et autres moindres « gens, femmes folieuses, et autres; et furent tellement géhé- « nés, et si terriblement tormentés, que les uns confessèrent « le cas leur être ainsi advenu, comme dit est, et outre plus « confessèrent avoir vu et cognu en leur assemblée, plusieurs « gens notables, prélats, seigneurs et autres, gouverneurs de « bailliages et de villes; voire tels, selon commune renommée, « que les examinateurs et les juges leur nommoient, et met- « toient en bouche, si que par force de peines et de tormens ils « les accusoient, et disoient que voirement ils les y avoient « vus, et les aucuns ainsi nommés, étoient tantôt après pris « et emprisonnés, et mis à torture, tant et si très-longuement, « et par tant de fois, que confesser le leur convenoit; et furent « ceux-ci qui étoient de moindres gens, exécutés et brûlés « inhumainement. Aucuns autres plus riches et plus puissans, « se rachetèrent par force d'argent, pour éviter les peines et les « hontes qu'on leur faisoit, et de tels y eut des plus grands, « qui furent prêchés et séduits par les examinateurs, qui leur « donnoient à entendre, et leur promettoient, s'ils confessoient « le cas, qu'ils ne perdroient ne corps ne biens. Tels y eut qui

 de leurs sentences, encore que ce fût à lui seul à les exécuter. Innocent VIII écrivoit, le 30 septembre 1486, à l'évêque de Brescia : « Notre fils « chéri, frère Antoine de Brescia, inquisiteur « de l'hérésie en Lombardie, ayant condamné « quelques hérétiques des deux sexes comme « impénitens, et ayant requis les officiers de « justice de Brescia, d'exécuter sa sentence, nous « avons appris avec étonnement que ces officiers « avoient refusé de rendre justice, et d'exécuter « les jugemens de la sainte inquisition, si on ne « leur donnoit connoissance du procès. En con- « séquence, nous vous commettons et vous or- « donnons par les présentes, de mander et d'en- « joindre aux officiers séculiers de la ville de « Brescia, d'excuter les procès que vous aurez « jugés, sans appel, et sans les revoir nulle- « ment, dans le terme de six jours après qu'ils

« souffrirent en merveilleuse patience et constance les peines et « les tormens, mais ne voulurent rien confesser à leur préju- « dice.,.... et ne fait ici à taire ce que plusieurs gens de bien « cognurent assez, que cette manière de accusation fut une « chose controuvée par aucunes mauvaises personnes, pour « gréver et détruire ou déshonorer, ou par ardeur de convoi- « tise, aucunes notables personnes, que ceux haïoient de vieille « haine. »

C'est à cause de ce soupçon que l'historien ose cette fois en parler avec liberté. A chaque année presque on trouve l'indication de persécutions semblables dans un lieu ou dans un autre ; mais les chroniqueurs les regardant comme justes et saintes, ne les rappeloient ordinairement que par un seul mot.

« en auront été légitimement requis, sous peine « d'excommunication et de toutes les censures « ecclésiastiques, qu'ils encourront par leur « seule désobéissance, sans nouvelle promulga- « tion (1). »

Ainsi ce ne fut ni la barbarie du moyen âge, ni un zèle ardent et enthousiaste, dans un temps où la religion échauffoit toutes les âmes, qui allumèrent les bûchers de l'inquisition. Ce ne fut pas davantage la nécessité de défendre l'Église contre les progrès des novateurs, comme d'autres l'ont supposé. Les persécutions les plus furieuses, les plus implacables, entre celles qui souillent l'histoire du clergé, sont antérieures de quarante ans aux premières prédications de la réforme; elles sont contemporaines du plus grand développement qu'aient reçu les lettres, la philosophie, la culture de la raison humaine, avant cette époque mémorable; elles datent aussi du moment où la cour romaine étoit arrivée au dernier degré de corruption, et elles sont la conséquence nouvelle et effrayante du système de compensation que cette corruption même avoit fait adopter aux croyans. Aux yeux des Sixte IV, des Innocent VIII, des Alexandre VI, on effaçoit la tache du crime par la rigueur avec laquelle on préser-

(1) *Bullarium Romanum. Innocentii VIII Constitutio decima. Apud Raynald. Annal. Eccles.* 1486, §. 57, T. XIX., p. 377.

 voit la pureté de la foi. Une persécution suffisoit pour laver la honte de mille parjures, de mille impuretés, de mille forfaits. Ceux qui dans leur jeunesse ou leur âge mûr avoient cédé à la fougue du tempérament, ou aux fureurs de l'ambition et de la vengeance, pouvoient se faire tout pardonner, si, dans le dernier déclin de leur vie, ils allumoient des bûchers pour les juifs, les Maures et les hérétiques. Cette affreuse morale, dominante en Espagne, prêchée en Italie, soutenue dans toute la chrétienté par les bulles des papes, s'étendoit rapidement vers les pays moins éclairés. Il est difficile de prévoir quel auroit été le terme de cette progression effrayante, si la révolte d'une partie de l'Allemagne contre la tyrannie de Rome n'avoit, après une longue lutte, forcé les papes à renoncer à cette intolérance sanguinaire, qui étoit devenue pour eux le but unique de la religion.

A peine le collége des cardinaux, si zélé pour maintenir la pureté de la foi, remarqua-t-il le parjure du chef de l'Église, lorsque, au mois de mars 1489, Innocent VIII, au mépris de ses sermens, ajouta six nouveaux cardinaux au consistoire, encore que ce collége ne fût pas réduit à moins de vingt-quatre membres; au contraire, l'annaliste ecclésiastique approuve cette conduite, parce que les conditions imposées par les cardinaux, pendant que l'Église est privée de son

pasteur, sont annulées par une constitution d'Innocent VI. Mais ce même annaliste Raynaldi, toujours si dévoué au Saint-Siége, se récrie sur ce que, « par un honteux exemple de mépris pour « la discipline ecclésiastique, Innocent VIII avoit « nommé cardinal le fils adultérin de son frère, « et le beau-frère encore enfant de son propre « bâtard (1). » La seconde de ces élections, qui exite l'indignation du plus orthodoxe des serviteurs de l'Église, est celle de Jean, fils de Laurent de Médicis, qui fut ensuite Léon X. Il n'étoit en effet âgé que de treize ans, et le scandale de donner à l'Église un si jeune prince, étoit un de ceux contre lesquels le serment d'Innocent VIII auroit dû le mettre en garde. Il sentit cependant quelque honte d'une élection désapprouvée par plusieurs membres du sacré collége, et il imposa pour condition au jeune Médicis, l'obligation de ne point prendre sa décoration nouvelle, et de ne point venir à Rome pour siéger dans le consistoire, avant que trois ans se fussent écoulés, et qu'il eût atteint sa seizième année (2).

(1) *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, §. 19, p. 396.

(2) *Annal. Eccles. ex Burchardi Diariis.* 1489, §. 21, p. 397. — *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 63. — La cérémonie de l'envoi du chapeau et de la consécration de Jean de Médicis se fit dans l'abbaye de Fiésole, le 9 janvier 1492. *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186; et, plus en détail, *Roscoë Life of Lorenzo Appendix.* §. 65. — Roscoë a reproduit aussi une lettre fort sensée de Laurent à son fils, sur ses devoirs et sa

L'alliance intime entre Laurent de Médicis et Innocent VIII, conséquence de la foiblesse du pape, établissoit ainsi, sur de nouveaux fondemens, la grandeur de la maison de Médicis. Cependant Laurent appesantissoit chaque jour davantage le joug que portoient ses concitoyens : au commencement de l'année 1489, il osa punir avec une insolence révoltante le gonfalonier Neri Cambi, qui venoit de sortir de charge, pour avoir lui-même maintenu les droits de sa magistrature, et admonété, sans consulter Laurent, quelques gonfaloniers de compagnies qui ne s'étoient pas rendus à leur devoir. On trouva une telle conduite trop orgueilleuse vis-à-vis de Laurent, *prince du gouvernement*, et ce nom de prince, jusqu'alors inconnu à une cité libre, commença à être prononcé dans Florence (1).

La conséquence de ce changement fut d'ôter à l'histoire de Florence tout mouvement et tout intérêt. Toute la politique de la république fut concentrée dans le cabinet de Laurent de Médicis, et se trouva par conséquent ensevelie dans le silence et le secret. Ses panégyristes ont écrit

conduite dans le sacré collége, où il se trouvoit le plus jeune, non pas seulement des cardinaux présens, mais de tous ceux qui y avoient jamais été. *Ibid.* §. 66. T. IV, p. 89.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 184-186. — *Istorie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 39. Cet historien étoit fils du gonfalonier Neri Cambi, admonété dans cette occasion.

qu'il avoit tenu la balance de l'Italie; qu'il avoit empêché Innocent VIII de faire la guerre à Ferdinand, après l'avoir excommunié en 1489, et déclaré déchu du trône de Naples (1); qu'il avoit empêché le duc de Calabre de prendre, les armes à la main, la défense de Jean Galeaz Sforza son gendre, contre Louis-le-Maure; qu'il avoit enfin été constamment le garant et le médiateur de la paix de l'Italie. Cette action continuelle de Laurent de Médicis est possible, elle n'est point improbable; mais il n'en reste aucune trace dans les historiens florentins. Cette république, autrefois le centre de toutes les négociations de l'Italie, sembloit devenir étrangère à tous les grands intérêts de cette contrée. Ses annales sont vides. Scipion Ammirato passe rapidement sur les noms de plusieurs gonfaloniers, sans marquer leur administration par aucun événement (2). Les autres historiens se taisent également sur cette époque; ils ne se sentoient plus entraînés à écrire l'histoire, lorsque les intérêts de la patrie n'étoient plus ceux de chacun (3).

(1) *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, §. 8 et 9, p. 394.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 184-185.

(3) M. Roscoë me reproche avec un redoublement d'amertume (*Illustr.* p. 167), mon dédain pour les négociations secrètes de Laurent à la cour d'Innocent VIII. Il publie un long fragment de Fabbroni destiné à en rendre compte, et partie de la correspondance de Laurent avec J. Lanfredini, ambassadeur de la république à Rome. La nature du crédit que Laurent

CHAP. XC.

Dans ce silence universel, un fait presque domestique fixe l'attention. Laurent de Médicis, toujours engagé dans le commerce qu'il ne pratiquoit point lui-même, et qu'il n'entendoit point, avoit remis ses affaires à des commis et à des agens établis dans diverses places de l'Europe. Ceux-ci se regardoient comme les ministres d'un prince; ils étaloient, dans leurs comptoirs, un luxe ridicule, et ils unissoient la négligence à la prodigalité. La fortune brillante que Cosme avoit laissée à ses petits-fils, fut dissipée par ce luxe insensé; mais pendant long-temps les obligations des receveurs de la république couvrirent le vide que laissoient les opérations de banque.

exerçoit à Rome par le mariage de sa fille avec le fils du pape, le but de ces négociations, par lesquelles il vouloit déterminer Innocent VIII à abandonner les barons napolitains, protégés par l'Église, aux vengeances de Ferdinand, leur résultat, la tyrannie du roi, le déshonneur du pape, et l'accumulation de beaucoup de bénéfices ecclésiastiques dans la maison de Médicis, me paroissent mériter des éloges moins pompeux. Je vois dans cette correspondance des intrigues plus ou moins habiles, je n'y trouve plus l'intervention honorable et franche de la république en faveur de tous les opprimés, telle que nous l'avons vue dans le siècle précédent. Au reste, j'ai dit seulement que ces négociations étoient ignorées des historiens florentins; et ce n'est pas seulement de Scipione Ammirato, qui avoit les archives publiques à sa disposition, mais de Gio. Cambi, de Lionardo Morelli, et de Tribaldo de Rossi, tous trois contemporains, et qui tous trois font sentir dans quelle ignorance des affaires publiques étoient alors laissés les citoyens florentins. Dans la collection *Delizie degli Erudit.* T. XIX—XXIII.

Tous les revenus de l'état étoient distraits par ces anticipations; ils avoient passé tout entiers entre les mains des commis de la maison de Médicis, et ils étoient dissipés comme le reste de la fortune de cette maison, avant même d'avoir été perçus. Le moment vint où ces opérations ruineuses ne purent pas être continuées plus long-temps, et il vint au milieu de la paix, qui auroit dû ramener l'aisance dans les finances de la république. Le 13 août 1490, la Seigneurie et les conseils se virent obligés de nommer une commission de dix-sept membres, pour rétablir l'équilibre entre les monnoies, les gabelles et toutes les finances de la république. Telle étoit la corruption dans laquelle cette noble cité étoit tombée, que cette commission ne rougit pas de faire faire banqueroute à la patrie, pour sauver les Médicis de la banqueroute. La dette publique, dont l'intérêt étoit fixé à trois pour cent, fut réduite à ne rendre qu'un et demi; et la défiance ajoutant encore à cette réduction, les *luoghi di monte,* ou actions de cent écus, qui se vendoient vingt-sept écus avant cet édit, tombèrent à onze écus et demi. Les fondations pieuses, qui avoient été faites par la république, et par un grand nombre de familles, pour payer des dots aux filles à marier, furent supprimées; on en promit seulement l'intérêt au bout de vingt

 ans, à raison de sept pour cent (1). Peu après, ces magistrats qui se faisoient nommer *les réformateurs*, décrièrent les monnoies qui étoient en cours, déclarant qu'ils ne les recevroient plus dans les caisses publiques que pour un cinquième au-dessous de leur valeur. Cependant la Seigneurie continuoit ensuite à les donner elle-même en payement au cours du marché, en sorte que ce décri fut une manière frauduleuse d'augmenter d'un cinquième les revenus de l'état, sans faire porter de loi à cet effet par les seuls conseils qui eussent le droit d'établir des impôts (2). La fortune de Laurent Médicis ayant été ainsi sauvée aux dépens de la patrie, il sentit l'imprudence de la laisser davantage dans un commerce ruineux, et il employa les capitaux qui lui étoient rendus à acheter de vastes fonds de terre (3).

Les annales de Bologne, république long-temps alliée de Florence, et qui avoit tenu en Italie un rang presque égal, ne présentoient de même plus aucun intérêt, depuis qu'un citoyen puissant avoit abusé du crédit que sa famille avoit acquis par de longs services, et s'étoit emparé de tout le pouvoir. Jean des Bentivogli occupoit à Bologne,

(1) *Istorie di Giov. Cambi*. T. XXI, p. 54.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 185. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 448.

(3) *Annales Bononienses Hier. de Bursellis*. T. XXIII, p. 906.

dès l'an 1462, précisément le même rang que Laurent de Médicis occupoit à Florence. Comme lui, il étoit entouré d'artistes et d'hommes de lettres distingués, qui, par un éclat d'emprunt, faisoient illusion aux Bolonois sur la perte de leur liberté. Comme lui, il allioit sa famille aux maisons souveraines : Annibal, l'aîné de ses quatre fils, avoit épousé la fille d'Hercule, duc de Ferrare (1). Violante, l'une de ses sept filles, épousa, en 1480, Pandolfe Malatesti, seigneur de Rimini, et nous avons vu une autre de ses filles, Françoise, femme du prince de Faenza, qu'elle assassina. Comme Médicis, Bentivoglio donnoit au peuple des fêtes splendides, et lui présentoit, en dédommagement des droits qu'il avoit perdus, l'éclat et le spectacle d'une cour. Comme lui encore, il ornoit sa résidence d'édifices somptueux, de palais, de temples, dont la construction remplit seule les annales de Bologne (2). Bentivoglio l'emportoit sur Médicis par la vertu militaire; il pouvoit conduire lui-même ses armées, il faisoit faire à ses fils le métier de condottière, et il n'étoit pas obligé de s'en fier uniquement à des bras mercenaires pour la défense de son état; mais Bentivoglio étoit inférieur à Laurent par les talens personnels. Il n'avoit point ce goût, cette élégance qui ont fait

(1) *Annal. Bononienses. Hier. de Bursellis.* p. 908.

(2) *Annal. Bonon.* p. 903, 906 et *passim.*

 oublier dans Médicis l'oppresseur de la république florentine, pour ne voir en lui que le protecteur des lettres. Il n'avoit pas non plus cette facilité de caractère, cette douceur dans le commerce intime de ses familiers, qui assurèrent à Laurent des amis distingués, dont le témoignage nous fait illusion encore aujourd'hui.

La grandeur de Bentivoglio excitoit cependant autant de jalousie à Bologne, que celle de Médicis à Florence; la famille des Malvezzi, comme celle des Pazzi dans l'autre république, ne pouvoit se résigner à descendre au rang de sujette, après avoir joui de l'égalité. Jules, fils de Virgilio Malvezzi, et Jean, Philippe et Jérôme, fils de Baptiste Malvezzi, ourdirent une conjuration pour tuer Jean Bentivoglio. Ils furent découverts, le 27 novembre 1488, avant d'en avoir tenté l'exécution : plusieurs d'entre leurs associés s'échappèrent, aussi bien que Jérôme et Philippe Malvezzi; mais Jean Malvezzi, Jacques Barzellini, et dix-huit de leurs complices furent pendus; tous les membres de cette famille nombreuse furent exilés dès le matin suivant, encore qu'ils n'eussent aucune connoissance de la conspiration, et leurs biens furent confisqués. Jusqu'à deux religieuses qui étoient au couvent de Sainte-Agnès en furent tirées pour être transportées à Modène, parce qu'elles portoient ce nom odieux; et la conjuration des Malvezzi, en

causant la ruine d'une maison qui, par son crédit et ses richesses, occupoit le second rang à Bologne, ne servit qu'à augmenter la puissance de ceux contre qui elle avoit été dirigée (1).

La ville de Pérouse, qui long-temps avoit tenu un rang distingué parmi les républiques de Toscane, n'étoit pas exempte de troubles à peu près semblables, encore qu'elle eût perdu avec son indépendance, sa population et son antique opulence. Toujours divisée entre les deux factions des Oddi et des Baglioni, leur guerre civile s'étoit terminée, en 1489, par l'exil des premiers, aussi bien que de tout ce qui restoit de la famille de Braccio de Montone (2). Ces exilés, secourus par le duc d'Urbin, et assurés de l'assentiment secret d'Innocent VIII, trouvèrent moyen de rentrer dans Pérouse le 6 juin 1491, à la quatrième heure de la nuit; ils comptoient sur les intelligences qu'ils croyoient trouver dans la ville. Ils furent au contraire à peine découverts que tous les citoyens les attaquèrent avec acharnement. Une cinquantaine d'émigrés rentrés furent tués dans ce combat; une centaine d'autres, déjà couverts de blessures, furent faits prisonniers et pendus incontinent. Le protonotaire Fabrice, et un autre

(1) *Hieron. de Bursellis.* p. 907-908. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 281. — *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1222.

(2) *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1222.

CHAP. XC. prélat, nommé Rodolphe, chefs principaux de la faction des Oddi, furent massacrés; et le pape, apprenant la défaite du parti qu'il avoit paru favoriser, ne fit point de difficulté d'accorder aux fils des vainqueurs les bénéfices des prêtres morts dans cette déroute (1).

Enfin, la ville de Gênes n'étoit pas alors plus libre que les autres républiques auparavant ses alliées. La révolution du mois d'octobre 1488 l'avoit soumise au duc de Milan, et Augustin Adorno la gouvernoit en son nom; mais, comme un parti avoit, peu auparavant, invoqué la protection du roi de France, en lui offrant la Seigneurie de Gênes, Louis-le-Maure, pour concilier ses prétentions avec celles de son puissant voisin, avoit demandé à tenir Gênes comme un fief mouvant de la couronne de France, et Charles VIII l'en avoit investi en effet, en 1490, à cette condition (2).

Les autres états de l'Europe, distraits à cette époque par des guerres intérieures, exerçoient peu d'influence sur la politique italienne; aussi le repos qu'on goûtoit à la fin du quinzième siècle, ce repos si favorable aux lettres et aux arts, et que tous les Italiens ont célébré, pour l'opposer

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura*, p. 1237. — *Orlando Malavolti, Storia di Siena*. P. III, L. VI, f. 96.

(2) *Barth. Senaregæ de rebus Genuens*. T. XXIV, p. 525. — *Philippe de Comines, Mémoires*. L. VII, chap. III, p. 151.

aux guerres longues et sanglantes qui alloient bientôt commencer, n'étoit-il point le fruit de la politique d'un homme, mais le résultat d'un ensemble de circonstances qui ne pouvoient pas durer long-temps. La France, d'où l'orage devoit bientôt fondre sur l'Italie, n'étoit pas encore prête pour la guerre qu'elle méditoit. Charles VIII avoit déjà conçu, dans sa jeune tête, le projet de conquérir le royaume de Naples, projet qu'il exécuta ensuite avec un succès si disproportionné à ses forces ou à ses talens (1). Mais la rivalité entre la dame de Beaujeu, sa sœur, gouvernante du royaume, et le duc d'Orléans; la guerre contre le duc de Bretagne, et celle contre Maximilien, fils de Frédéric III, qui, par sa femme, avoit hérité de la maison de Bourgogne, occupoient alors la France par des intérêts trop pressans, pour qu'on pût prévoir qu'elle quitteroit tout à coup toute autre pensée, et verseroit toutes ses forces sur l'Italie.

Maximilien, qui devoit à son tour y porter la guerre, tantôt comme rival, tantôt comme allié du monarque français, étoit alors uniquement occupé de ses démêlés dans les Pays-Bas. Au mois de juillet 1477, il avoit épousé Marie, héritière de Bourgogne; il l'avoit perdue le 28 mars 1482, et dès lors ses sujets avoient commencé à lui contester la régence de ses états, et le droit d'élever

(1) *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, chap. V, p. 158.

 son fils Philippe. Maximilien fut leur prisonnier pendant neuf mois à Bruges ; et, à cette époque, il songeoit peu à faire valoir les droits de roi des Romains qu'il avoit acquis en 1484, ou à descendre en Italie pour protéger Innocent VIII, comme celui-ci l'y invitoit en 1490 (1).

Frédéric III son père, arrivé à une grande vieillesse, étoit loin de montrer, après cinquante ans de règne, une vigueur qu'on avoit vainement attendue de lui dans ses jeunes années. Il n'avoit su ni repousser les Turcs, ni se faire respecter des Allemands, ni maintenir les droits de sa couronne. S'engageant dans des guerres injustes avec Matthias Corvinus, le héros de la Hongrie, il n'avoit pas mieux défendu contre lui son propre héritage. L'Autriche étoit envahie, et il erroit de ville impériale en ville impériale, ou de couvent en couvent, vivant aux dépens de ceux qui lui donnoient l'hospitalité (2).

Matthias Corvinus, roi de Hongrie, qui seul avoit eu la gloire d'arrêter Mahomet II au milieu de ses conquêtes, et d'avoir sauvé peut-être la chrétienté, s'étoit trouvé plus mêlé à la politique de l'Italie qu'aucun de ses prédécesseurs,

(1) *Annal. Ecclesiast. Raynaldi.* 1490, §. 5, 6 et 7, p. 498. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXII, p. 936 ; c. XXXV, p. 978.

(2) *Spiegel der Ehren der Erzhauses von Oesterreich.* B. V, c. XXXI, p. 926. — Fugger compte cependant vingt-six guerres différentes de ce souverain. *Ibid.* B. V, c. XLI, p. 1073.

si l'on excepte Louis-le-Grand de la maison d'Anjou. Son alliance avec Venise, son mariage avec Béatrix d'Aragon, fille de Ferdinand, et belle-sœur d'Hercule duc de Ferrare, son obéissance aux volontés du pape, et ses guerres avec l'empereur, avoient multiplié ses rapports avec les Italiens; mais il mourut le 5 avril 1490 (1). Cinq prétendans se présentèrent pour disputer sa couronne. Jean Corvinus, son bâtard, étoit entre eux celui qui, par l'héritage de plus de vertus, sembloit y avoir le plus de droits. Néanmoins Uladislas, roi de Bohème et fils du roi de Pologne, lui fut préféré. Cette élection amena le déchirement de la Hongrie. Les Allemands, les Polonois, les Turcs et les mécontens hongrois s'en disputèrent les provinces; tous les temples chrétiens furent mis en cendres jusqu'à Waraddin; la Croatie et la Transylvanie furent ravagées en 1491, et Schabatz, le boulevard de la chrétienté, fut assiégé par les musulmans. Albe royale et Schabatz ne tombèrent point cependant au pouvoir des Turcs; mais Paul de Kinitz, qui les délivra l'année suivante, souilla sa victoire en exerçant sur ses prisonniers d'effroyables cruautés (2).

(1) *Bonfinius, De rebus Hungaricis*. D. IV, L. VIII, p. 672. — *Annál. Eccles.* 1490, §. 10 et 11, p. 399. — *Marin Sanuto, Vite de' duchi di Venezia*. p. 1247. — *Diario Ferrarese*. p. 281. — *Spiegel der Ehren*. Buch V, cap. XXXVIII, p. 1023.

(2) *Bonfinius, Rer. Hungar.* Deca V, L. II, p. 717. — *An-*

CHAP. XC. En Angleterre Henri VII avoit mis, en 1485, un terme à la tyrannie de Richard III, et il cherchoit à affermir une autorité encore mal reconnue. En Espagne, Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, acquéroient bien plus rapidement que tous ces souverains, un pouvoir plus étendu, et une réputation européenne. Ils avoient obtenu à la cour du pape un crédit qu'on n'avoit vu exercer par aucun de leurs prédécesseurs; et toutes les puissances de l'Italie tournoient constamment les yeux vers l'Espagne. A cette époque même ils jetoient les fondemens d'une puissance bien plus vaste : Christophe Colomb découvroit pour eux, en 1492, le Nouveau-Monde, tandis que les Portugais étendoient leurs établissemens sur toutes les côtes d'Afrique, et qu'en 1486, Barthélemi Diaz franchissoit le cap de Bonne-Espérance. Mais toutes les forces, toutes les richesses des souverains d'Espagne étoient dirigées contre le royaume de Grenade, dont la conquête étoit, à cette époque, l'objet unique de leur ambition. La capitale seule de ce dernier royaume des Maures, en Espagne; ce foyer, d'où les lumières, les arts et les sciences des Asiatiques et des anciens s'étoient répandues sur l'Occident, conservoit encore son indépendance. L'attaque de Ferdinand et d'Isabelle étoit

nal. Eccles. 1491, §. 14, p. 405. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXVIII, p. 1024.

considérée par les Latins, comme une guerre sacrée, encore qu'il ne s'agît point, pour les chrétiens, de recouvrer des lieux consacrés à la religion, comme en Syrie, ou de se défendre contre l'invasion des barbares, comme en Grèce et en Hongrie; mais au contraire de chasser un peuple plus civilisé que ses agresseurs, d'une demeure qu'il occupoit depuis huit cents ans. La chute du roi Boabdil et la prise de Grenade, le 2 janvier 1492, furent célébrées dans toute l'Europe comme le triomphe de la chrétienté (1).

C'est ainsi que tout se préparoit pour une ère nouvelle, non pas dans l'Europe seule, mais dans le monde entier. Les régions de l'Orient et de l'Occident, rapprochées par une navigation jusqu'alors jugée impossible, venoient se lier à l'Europe, comme au centre de la puissance et de la civilisation. Les nations s'éprouvoient dans de dernières guerres civiles, et développoient ainsi des forces qu'elles devoient bientôt tourner au dehors. L'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, alloient arriver sur le champ de bataille, comme des colosses, avec lesquels les puissances qui jusqu'alors avoient cru tenir la balance de l'Europe ne seroient plus en état de lutter. Le temps étoit venu où l'ancien ordre des

(1) *Voyez*, sur les fêtes de l'Italie à cette occasion, *Barthol. Senaregæ, de rebus Genuens.* p. 531. — *Annal. Eccles. Raynald.* 1492, §. 1, 2, 3, p. 406.

CHAP. XC. choses devoit changer; la liberté des petits peuples s'étoit successivement anéantie; tous les princes d'une même nation, qui, autrefois indépendans, n'étoient unis que par les liens relâchés de la féodalité, étoient tombés du rang de rivaux du monarque à celui de sujets. La force qu'ils avoient si long-temps dépensée les uns contre les autres, pour satisfaire leurs propres passions, pour défendre leurs droits ou leur orgueil, ils alloient la prodiguer sous les ordres d'un maître. Ils alloient chercher au loin la guerre que si long-temps ils avoient trouvée à leur porte. Les armées alloient compter autant de milliers de soldats, qu'elles en comptoient auparavant de centaines; les guerres alloient prendre un caractère nouveau de férocité, parce que les peuples qui alloient combattre différeroient absolument de coutumes, de mœurs, d'opinions, surtout de langage; en sorte que la prière ne seroit plus entendue, que la pitié n'ébranleroit plus les âmes. Le ressentiment de longues privations dans de longues marches, de longs campemens, de longues maladies, alloit endurcir le cœur des guerriers. Les hôpitaux militaires, dont l'existence avoit été jusqu'alors inconnue, alloient bientôt consommer plus de soldats que le fer et le feu; et cependant les batailles devoient rougir, en peu d'années, le sol italien de plus de sang qu'on n'en avoit versé pendant

tout le dernier siècle. Tout devoit prendre un caractère plus fort, plus sévère; tout préparoit à des révolutions plus douloureuses, à des secousses plus violentes, et il ne dépendoit point du génie d'un homme de retarder ou de hâter une crise que la nature des choses rendoit nécessaire.

Les Italiens, qui virent tout à coup succéder ce bouleversement de leur patrie à une période de calme, de richesses et d'éclat dans les lettres, attribuèrent le changement dont ils ressentoient les effets, aux hommes qu'ils avoient connus. Ils firent honneur à Laurent de Médicis d'avoir maintenu en paix l'Italie, parce que la grande invasion qui la bouleversa, n'eut lieu que deux ans après sa mort. Ils accusèrent Louis-le-Maure d'avoir, par son ambition privée et par la plus fausse politique, livré sa patrie à ces étrangers qu'ils nommoient *barbares*, parce qu'il renouvela l'invitation qui leur avoit été adressée déjà vingt fois, dans ce siècle et le précédent, de prendre part aux guerres d'Italie. Mais Laurent de Médicis n'avoit point empêché Louis XI de dicter, au vieux roi René, son testament du 22 juillet 1474, en faveur du comte du Maine, ou de dicter à celui-ci son testament du 10 décembre 1481, en faveur de la couronne de France. Toutes les prétentions des rois français au royaume de Naples avoient donc été préparées de longue

main, douze ans avant la mort de Laurent. Ces prétentions ne pouvoient amener de guerre, ni pendant qu'un roi vieux, malade, timide, avare, soupçonneux, occupoit le trône, ni pendant la minorité de son fils. Le moment étoit cependant si bien venu, où une telle ambition deviendroit naturelle à la France, que trois de ses rois, différens par leur caractère, par leurs talens, par le sang même dont ils sortoient, Charles VIII, Louis XII et François Ier, s'y livrèrent avec une égale ardeur. Laurent de Médicis n'auroit point pu les arrêter, si sa vie s'étoit prolongée jusqu'à l'âge qu'il pouvoit naturellement atteindre. Il ne pouvoit non plus prévenir la réunion de toutes les couronnes d'Espagne entre les mains de Ferdinand et d'Isabelle, la réunion des héritages de Bourgogne et d'Autriche dans celles de Maximilien. Il n'avoit point suscité aux premiers la guerre de Grenade; au second, la révolte des Flamands, et il ne pouvoit s'attribuer le mérite ni de leur activité ni de leur repos.

Il n'y auroit eu qu'un seul moyen de sauver l'Italie, c'étoit de suivre le projet des républicains florentins que Cosme de Médicis fit échouer; de maintenir la république de Milan, lorsqu'elle recouvra sa liberté en 1447; de partager ainsi la Lombardie entre deux puissans états libres, Milan et Venise; de conserver entre eux l'équilibre par le poids que Florence et la Toscane

mettroient dans la balance ; de les réunir par un intérêt commun, toutes les fois qu'il s'agiroit de la défense de la liberté et de l'indépendance italiennes ; de les appuyer par l'alliance des Suisses, selon le projet que Sixte IV communiqua plus tard aux cantons ; de réunir ainsi au besoin les richesses de Florence et de Milan, les flottes de Venise et de Gênes et la milice indomptable des Suisses, pour la cause de la liberté. Alors cette chaîne de républiques auroit présenté aux puissances étrangères une barrière que ni Charles VIII, ni Maximilien, ni Ferdinand et Isabelle n'auroient jamais pu renverser. Mais ce projet, que les Albizzi auroient été dignes de former, que Néri Capponi conçut et soutint avec fermeté, que Sixte IV renouvela, échoua par l'ambition personnelle de Cosme et de son petit-fils, qui, pour être les premiers citoyens de leur patrie, et pour élever leur famille à un pouvoir souverain, avoient besoin de l'alliance d'autres princes et non d'états libres. Dans le même esprit, Laurent tint toujours Florence éloignée de son antique alliance avec Venise : il inspira au peuple un esprit de défiance et de rivalité contre cette grande république, au lieu de maintenir cet ancien accord qui avoit arrêté tour à tour Mastino de la Scala, Bernabos, Jean Galeaz et Philippe-Marie Visconti. Si l'Italie fut perdue par

 une erreur de politique, c'est à Laurent qu'elle dut sa perte plus qu'à Louis-le-Maure.

Ce dernier, tuteur ambitieux de son neveu qu'il vouloit détrôner, lieutenant d'un despote et aspirant à la tyrannie, étoit fait pour sacrifier tout à son intérêt personnel. Ce n'est pas à de tels hommes qu'il faut demander des vertus publiques, et tout ce qu'on pouvoit attendre de lui c'étoit qu'il calculât juste. Il se trompa, il est vrai, lorsqu'il recourut à l'aide des étrangers qui devoient bientôt l'écraser; mais son erreur n'étoit pas nouvelle. Depuis le premier Charles d'Anjou, au milieu du treizième siècle; depuis Philippe et Charles de Valois, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois, avoient tous les dix ans appelé les Français en Italie. Louis I, Louis II, Louis III, de la seconde maison d'Anjou; René l'ancien, son fils Jean, duc de Calabre, et René de Lorraine, avoient chacun, à plusieurs reprises, tenté la conquête du royaume de Naples avec des armées françaises. Dans les dix dernières années, René II avoit été deux fois appelé par les Vénitiens, et deux fois par le pape. Deux fois aussi, presque dans la même période, les Génois s'étoient offerts au roi de France. Enfin, Innocent VIII, l'ami et le confédéré de Laurent de Médicis, avoit de nouveau déclaré la guerre

à Ferdinand de Naples, au mois de septembre 1489, comptant uniquement sur l'appui de Charles VIII qu'il appela à son aide (1); et ce fut la nonchalance de Charles, non les persuasions de Laurent, qui forcèrent enfin le pape à la paix, le 28 janvier 1492, lorsqu'il vit que ses brefs et ses bulles, seules armes qui eussent été employées pendant trois ans, n'avoient point suffi pour attirer les Français en Italie.

Ferdinand néanmoins, dans la crainte de voir enfin s'effectuer cette invasion dont il étoit sans cesse menacé, renouvela, par ce dernier traité, à peu près toutes les conditions de son précédent accord avec le pape. Il promit de remettre en liberté les fils des barons qu'il avoit fait mourir; il promit de payer le tribut annuel auquel il s'étoit soumis; il promit enfin de ne point troubler dans son royaume l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Il envoya son petit-fils Ferdinand, prince de Capoue, rendre hommage au pape, et celui-ci investit de nouveau le roi de son royaume, comme d'un fief relevant de l'Église. Innocent fixa l'ordre de la succession, en y appelant le duc de Calabre, et, s'il mouroit avant son père, le prince de Capoue; enfin, il reçut le serment du roi. La bulle qui terminoit ce diffé-

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1489, §. 7, 8, 9, p. 394. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1229.

CHAP. XC. rend, est du 4 juin 1492 (1), et le 25 juillet suivant, Innocent VIII mourut avant d'avoir eu le temps de voir Ferdinand fausser toutes ses promesses, suivant son usage (2). Innocent VIII

(1) *Diploma apud Raynald. Ann.* 1492, §. 11, 12, 13, p. 408-410. — *Diario di Stefano Infessura*. T. III, P. II, p. 1240.

(2) *Istorie di Giovanni Cambi*. T. XXI, p. 71. Le *Diario Romano du Notaire de Nantiporto*, finit à la mort d'Innocent VIII, T. III, P. II, p. 1108. Muratori, en le faisant imprimer, a voulu l'opposer au journal d'Étienne Infessura, qui prend la qualité de secrétaire, *scriba*, du sénat et du peuple romain. Il veut qu'on révoque en doute les médisances d'Infessura sur Sixte IV et Innocent VIII, parce qu'on ne trouve rien de semblable dans le journal du notaire de Nantiporto. Mais pour dire vrai, on ne trouve, dans ce journal, ni cela ni autre chose, sauf la date toute nue des événemens. Les plus minutieux, comme les plus importans, sont également indiqués par une courte phrase; le notaire ne met entre eux aucune différence. « Le 15 mai, dit-il, le cardinal de Médicis « fut fait légat du patrimoine; le 16, le duc de Ferrare partit « de Rome, et s'en alla; le 26, l'ambassadeur de Venise entra « à Rome avec beaucoup d'honneur; le 27, le prince de Capoue, « fils du duc de Calabre, entra à Rome en grand triomphe, « entre le cardinal de Bénévent et celui de Sienne; il mena « avec lui beaucoup de seigneurs, et logea au palais du pape; « le 29, le prince alla visiter les cardinaux, en commençant « par le vice-chancelier »; et tout son récit est dans ce style. Certainement on ne peut opposer de bonne foi le silence d'un journal écrit de cette manière, à l'autorité d'une histoire raisonnée et circonstanciée, où l'on voit la volonté et le sentiment de l'écrivain. Le journal du notaire de Nantiporto est imprimé T. III, P. II, p. 1071-1108. Celui de Stefano Infessura se trouve dans le même volume, p. 1109-1252. Mais Muratori a supprimé des détails qu'il a trouvés trop scandaleux pour

souffroit depuis long-temps de plusieurs maladies, et déjà le 27 septembre 1490, un évanouissement de vingt heures l'avoit fait passer pour mort. Pendant sa léthargie, son fils Franceschetto Cybo voulut s'emparer du trésor pontifical, puis de Jem, qui habitoit dans le palais même du pape; mais les gardes de l'un et de l'autre s'étoient opposés à ses tentatives (1). Les cardinaux qui étoient alors à Rome, s'étoient rendus de grand matin au palais, et avoient commencé l'inventaire du trésor. Quoique Franceschetto Cybo eût depuis long-temps détourné une partie des richesses de l'Église, et les eût envoyées à Florence, les cardinaux trouvèrent encore dans la chambre apostolique des sommes immenses, dont ils confièrent la garde au cardinal Savelli. Mais sur ces entrefaites le pape revint à lui; et dès qu'il sentit renaître ses forces, il renvoya tous les cardinaux, en leur disant qu'il espéroit encore leur survivre à tous (2).

CHAP. XC.

Dans sa dernière maladie, Innocent VIII se laissa parsuader par un médecin juif de tenter le remède de la transfusion du sang, souvent proposé par des charlatans, mais qu'on n'avoit jusqu'alors jamais éprouvé que sur des animaux.

1492.

Sixte IV. Le même journal se trouve sans lacunes dans *Eccardus*, *Hist. med. ævi*, T. II, Lipsiæ. 1723.

(1) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1233.

(2) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1234.

CHAP. XC. 1492.

Trois jeunes garçons, âgés de dix ans, furent successivement, moyennant une récompense donnée à leurs parens, soumis à l'appareil qui devoit faire passer le sang de leurs veines dans celles du vieillard, et le remplacer par le sien. Tous trois moururent dès le commencement de l'opération, probablement par l'introduction de quelque bulle d'air dans leurs veines; et le médecin juif prit la fuite plutôt que de s'essayer sur de nouvelles victimes (1). Pendant la maladie d'Innocent VIII, et dès le milieu de juillet, le malheureux Jem, dont la tête avoit été mise en quelque sorte à l'enchère par Bajazeth II, fut enfermé, par ordre des cardinaux, au château Saint-Ange. Il étoit regardé comme une partie importante de l'héritage du pape futur.

Laurent de Médicis ne vit point la mort d'Innocent VIII, ou la scandaleuse élection de Roderic Borgia, qui lui succéda sous le nom d'Alexandre VI. Atteint d'une fièvre lente, qui se joignit à la goutte, héréditaire dans sa famille, il s'étoit retiré, presque dès le commencement de l'année, à Carreggi, sa maison de campagne, pour se mettre entre les mains des médecins. Ceux-ci semblèrent proportionner leurs remèdes à la richesse, plutôt qu'aux besoins de leur ma-

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1241. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1492, §. 19, p. 412; *ex Volaterrano.* L. XXII, *et aliis.*

lade; ils lui firent prendre des décompositions de perles et de pierres précieuses, qui n'arrêtèrent point les progrès de la maladie. Laurent, entouré de ses amis, mourut entre leurs bras, le 8 avril 1492, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année (1).

Quelle que fût l'habileté de Laurent de Médicis dans les affaires, ce n'est pas comme homme d'état qu'il peut être placé au rang des plus grands hommes dont l'Italie se glorifie. Tant d'honneur n'est réservé qu'à ceux qui, élevant leurs vues au-dessus de l'intérêt personnel, assurent, par le travail de leur vie, la paix, la gloire ou la liberté de leur pays. Laurent poursuivit, au contraire, presque toujours une politique tout égoïste; il soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé (2); il appesantit chaque jour

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 447. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186.

(2) M. Roscoë a jugé à propos de faire contre moi, à l'occasion de cette phrase, une sortie si violente, que je n'ai que le choix d'en rire ou de m'en fâcher. Je demande la permission de m'en tenir au premier parti; c'est le public qui riroit, si, nouveaux paladins, nous entrions dans le champ clos pour assigner le rang et la gloire, non de nos belles, mais d'un ancien usurpateur des libertés de son pays, qui n'est pas le nôtre.

La dénégation de M. Roscoë me force cependant à justifier ma phrase, que Laurent *soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé*, en récapitulant les faits suivans:

En 1466, quand Laurent n'avoit que dix-huit ans, et que

un joug détesté sur une ville libre, il enleva aux magistrats légitimes l'autorité que leur donnoit

son père vivoit encore, comme celui-ci étoit retenu au lit par sa maladie, ce fut Laurent qui traita avec Luca Pitti; quatre des plus illustres familles de Florence, et un grand nombre de celles du second rang furent exilées, et une imposition de cent mille florins fut levée sur le parti vaincu. *Scip. Ammir.* L. XXIII, p. 100.

En 1467, le 13 et le 20 juin, la balie nommée par les Médicis offrit deux mille florins de récompense à qui lui apporteroit la tête de Dietisalvi de Nerone Nigi, d'Angelo Antinori, de Niccolò Soderini, ou de Gian Francesco Strozzi, chefs de quatre familles illustres; le double à qui les livreroit vivans. *Lion. Morelli*, p. 183.

En 1468, le fils de Papi Orlandi eut la tête tranchée pour le complot de Pescia, un Neroni fut déclaré rebelle, un grand nombre d'autres furent jetés en prison ou confinés.

La même année, Francesco de Brisighella avec quinze de ses associés eurent la tête tranchée ou furent pendus, pour le complot de Castiglionchio. *Scip. Ammir.* T. III, p. 104.

En 1470, peu après la mort de Pierre de Médicis, et depuis que Laurent étoit demeuré seul chef de l'état, Bernardo Nardi eut la tête tranchée à Florence; six de ses associés y furent pendus, quatorze autres furent pendus à Prato, pour le complot de Prato. *Lion. Morelli*, p. 186.

En 1471, Francesco Neroni fut déclaré rebelle (condamné à mort par contumace). *Scip. Amm.* L. XXIII, p. 110.

En 1472, pour le tumulte de Volterra, la capitulation fut violée, la ville pillée, ses priviléges supprimés, *ne segui ancor della terra loro morte d'uomini... di cui pero è ben tacere*. Lion. Morelli, p. 189.

En 1478, époque de la conjuration des Pazzi, plus de deux cents citoyens furent mis à mort, pour venger Julien de Médicis. *Diari Sanesi*, p. 784.

En 1479, Bernardo di Bandino fut ramené de Turquie pour être pendu le 29 avril. *Lion. Morelli*, p. 195.

1492.

la constitution, et il détourna ses concitoyens de cette carrière publique dans laquelle, avant lui, ils avoient développé tant de talens. Nous verrons, dans la dernière partie de cet ouvrage, les conséquences funestes de son ambition, et du renversement des institutions nationales. Une lutte désastreuse se perpétua pendant trente-huit ans, entre la famille de Laurent et sa patrie, et elle ne se termina que par l'établissement de la tyrannie d'Alexandre de Médicis.

Cependant il ne seroit pas juste de dépouiller Laurent de Médicis d'une gloire que les siècles

En 1481, Jacob Frescobaldi, Amoretto Baldovinetti, et Piero Balducci, accusés d'une nouvelle conjuration contre Laurent, furent pendus le 13 juin aux fenêtres du Bargello. *Lion. Morelli*, p. 196. — *Scip. Ammir.* T. III, p. 148.

En 1483, les émigrés florentins s'étant rassemblés en armes dans l'état de Sienne, quand on sut qu'ils avoient trouvé l'hospitalité à Saturnia, *fù scritto a Elena Orsina, contezza di Soana, e a Guido Sforza, conte di Santafiore, che essendo loro vicini s' ingegnassero levarseli dinanzi.* Scip. Amm. T. III, p. 158. Je laisse à M. Roscoë le soin d'expliquer la commission que Laurent faisoit donner à sa belle-sœur, pour éviter les dangers de la force ouverte.

En 1485, entreprise des émigrés florentins sur San-Quirico, où plusieurs d'entre eux furent tués. *Scip. Ammir.* T. III, p. 169.

Le 24 octobre, Francesco Frescobaldi eut la tête tranchée à Florence. *Lion. Morelli*, p. 197.

Il est probable que cette liste n'est point encore complète; mais elle suffit, je pense, pour justifier mon allégation. Quant à M. Roscoë, j'ignore s'il y a là assez de sang pour le satisfaire.

CHAP. XC. 1492.

ont reconnue. C'est par la protection active et éclairée qu'il accorda aux arts, aux lettres et à la philosophie, qu'il mérita d'attacher son nom à l'époque la plus brillante de l'histoire littéraire italienne. Par la promptitude et la perspicacité de son esprit, par la flexibilité de son talent, par la chaleur de son âme, il devint le chef et le promoteur d'une association de grands hommes empressés à faire renaître les lettres et le goût. Il étoit fait pour tout connoître, tout apprécier, tout sentir. Il montroit une égale aptitude aux arts, dont il rassembloit, dont il multiplioit les chefs-d'œuvre ; à la poésie, à laquelle il rendoit l'ancienne harmonie de Pétrarque ; à la philosophie, qui reçut dans sa maison une vie nouvelle par l'étude approfondie des Platoniciens (1). Laurent n'étoit peut-être un homme supérieur, ni comme poète, ni comme philosophe, ni comme artiste ; mais il avoit un sentiment si vif du beau et du juste, qu'il mettoit sur la voie ceux qu'il ne pouvoit pas suivre lui-même. Aussi la profondeur de pensées de Politien, et de Pic de la Mirandole, le génie poétique de Marullo et des Pulci, l'érudition de Landino, de Scala et de Ficino, font-elles une partie essentielle de la gloire du protecteur auquel ils dûrent presque l'existence. Nous avons cru qu'à une époque aussi chargée d'événemens, il falloit dé-

(1) *Macchiavelli, Istor.* L. VIII, p. 449.

tacher l'histoire politique de celle de la littérature du midi ; et c'est dans un autre ouvrage que nous avons cherché à donner quelque idée du mérite littéraire de Laurent. MM. Ginguené et Roscoë ont rendu un hommage plus brillant au génie de cet homme extraordinaire. Ils l'ont présenté au milieu de ses amis, des illustres littérateurs dont il étoit chéri (1) ; ils ont fait ressortir ainsi les charmes de son caractère, sa facilité, son enjouement, sa constance et sa magnanimité. Mais pour s'attacher si vivement à lui, il faut quelquefois admettre avec complaisance les fraudes pieuses de ses amis et de ses adulateurs ; il faut surtout détourner ses regards de l'antique Florence, et oublier, si l'on peut, ce qu'elle avoit été aux jours de sa vraie gloire, ce qu'elle fut durant la dictature de Laurent, ce qu'elle devint après lui (2).

(1) M. Roscoë a imprimé, *Append.* §. 77, T. IV, p. 122, une lettre touchante d'Ange Politien, du 17 juin 1492, dans laquelle il raconte les derniers momens et la mort de Laurent. Les amis de Laurent, dans la douleur frénétique que leur causa sa mort, tuèrent le médecin Pierre Leoni de Spolète, qui l'avoit traité, ou du moins le menacèrent si violemment, qu'il se jeta lui-même, de désespoir, dans un puits, à San-Cervagio. *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Del. Erud.* T. XXIII, p. 275. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 187. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 825. — *Istorie di Giov. Gambi.* T. XXI, p. 67. — *Rime di Jacopo Sannazaro nella morte di Pier. Leone medico.* — *Roscoë, Appendix*, §. 78-79.

(2) L'histoire florentine de Macchiavèl finit en 1492, à la

CHAP. XC. 1492.

mort de Laurent de Médicis ; mais ses fragmens historiques, ses décennales, et surtout les lettres qu'il écrivit pendant ses légations, nous serviront encore de guides pendant une grande partie de l'espace qui nous reste à parcourir.

L'*Histoire florentine de J. Michel Bruto*, savant vénitien, qui vécut de 1513 à 1594, finit aussi à la mort de Laurent de Médicis, après avoir commencé à celle de Cosme l'ancien. (*Burmannus*, *Thesaurus Antiquitat. et Historiar. Italiæ*. T. VIII, P. II, p. 1-216.) On met Bruto dans les premiers rangs parmi les historiens latins du seizième siècle ; mais c'est uniquement à cause de l'élégance de son langage. Il avoit vécu à Lyon parmi les émigrés florentins, ennemis de la maison de Médicis, et il adopte en général leurs sentimens et leur haine ; cependant il ajoute très peu de faits à ceux que nous connoissons déjà. Ses autorités sont *Macchiavel*, les *Commentaires* et les *Lettres du cardinal de Pavie*, et la *Vie de Laurent de Médicis par Nicolas Valori*. Il discute leurs opinions, et choisit entre elles avec peu de critique ; et les longs discours dont il a parsemé sa narration, sont des amplifications de ceux de Macchiavel, auxquels il a fait perdre leur couleur originale.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME ONZIÈME.

CHAPITRE LXXXVII. *Sixte IV attire les Suisses en Italie; leur victoire sur les Milanois à Giornico. — Il excite Louis-le-Maure à s'emparer du gouvernement de Milan. Détresse de Laurent de Médicis; il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane. Projet du duc de Calabre sur Sienne; révolutions de cette république.* 1478-1480........................ 153

CHAPITRE LXXXIX. *Élection d'Innocent VIII : ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — Le cardinal Paul Fregoso, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. Anarchie et pacification de Sienne. — Conjuration contre Jérôme Riario et contre Galeotto Manfredi.* 1484-1488. 241

FIN DE LA TABLE.



